Photo: WFP/Arete/Mussa Uwitonze

ÉVALUATION DU PAM

WFP
Programme Alimentaire Mondial

SAUVER DES VIES
CHANGER LES VIES

Évaluation finale du Projet « Solutions pérennes sociales pour les populations hôtes, les réfugiés et les migrants les plus vulnérables » à Djibouti, 2018 à 2024

Rapport d'évaluation décentralisée

DE/DJCO/2024/045
PAM Djibouti

Avril 2025

Principaux membres du personnel d'évaluation

BUREAU DE PAM

Gestionnaires d'évaluation, Bureau Pays : Isabelle NIRINA et Ifrah ROBLEH

Spécialiste Régional en Évaluation, RBN : Lise BENDIKSEN

PRÉPARÉ PAR

Camille Eric Kouam, Chef d'équipe

Carol Watson, Évaluatrice Spécialiste en Protection Sociale

Iltireh Osman, Évaluateur National

Mélanie Romat, Gestionnaire d'évaluation, KonTerra

Remerciements

L'équipe d'évaluation externe tient à remercier vivement Isabelle NIRINA et Ifrah ROBLEH, gestionnaires de l'évaluation pour le Bureau Pays Djibouti, Lise BENDIKSEN et Nikki ZIMMERMAN du bureau régional de Nairobi (RBN) pour leur soutien tout au long du processus d'évaluation. Des remerciements particuliers à Agbessi AMEWOA, Directeur pays et les nombreux collègues du bureau pays pour leurs contributions à la réalisation de l'évaluation.

Nous souhaitons également remercier l'ensemble des personnes ayant fourni des informations, au niveau des instances gouvernementales, particulièrement le ministère des Affaires Sociales et des Solidarités et les agents des différents guichets sociaux de Djibouti-ville, de même que les organisations non-gouvernementales de mise en œuvre, les Agences des Nations Unies et les bailleurs, ainsi que les bénéficiaires des activités du projet 'solutions pérennes', qui ont généreusement donné de leur temps et offert leurs conseils durant le processus d'évaluation.

Avertissement

Les opinions exprimées dans ce rapport sont celles des membres de l'équipe d'évaluation, et ne reflètent pas nécessairement celles du Programme alimentaire mondial. Les auteurs sont seuls responsables des opinions exprimées ci-après. La publication de ce document ne sous-entend en aucun cas l'approbation du PAM quant aux opinions exprimées.

Les appellations employées et la présentation des données sur les cartes ne sous-entendent aucune opinion, quelle qu'elle soit, de la part du PAM concernant le statut légal ou constitutionnel de pays, territoires ou mers territoriales, ou concernant la délimitation des frontières.

Table de matières

Résumé Exécutif **7**

1. Introduction **12**

1.1. Caractéristiques de l'évaluation 12
1.2 Contexte 14
1.3 Sujet de l'évaluation 22
1.4 Méthodologie, limitations et considérations éthiques de l'évaluation 30

2. Constatations de l'évaluation **43**

QE1. Dans quelle mesure les « solutions pérennes » sont-elles pertinentes et alignées aux priorités du gouvernement, des bailleurs de fonds et de l'organisation, ainsi que sur les besoins des bénéficiaires, en particulier les réfugiés, les migrants, les plus vulnérables et les femmes ? Dans quelle mesure ont-elles été cohérentes avec les interventions internes et externes ? 43
QE2. Dans quelle mesure les « solutions pérennes » ont-elles été efficaces pour atteindre leurs objectifs déclarés ? 50
QE3. Dans quelle mesure les « solutions pérennes » ont-elles été mises en œuvre de manière efficiente ? 65
QE4. Dans quelle mesure les « Solutions Pérennes » ont-elles amélioré la sécurité alimentaire et renforcé les moyens de subsistance des individus les plus vulnérables présents sur le territoire djiboutien ? 69
QE5. Dans quelle mesure les acquis du projet ont-ils contribue à la pérennisation des systèmes nationaux de protection sociale ? 75

3. Conclusions et recommandations **80**

3.1 Conclusions 80
3.1 Leçons apprises 82
3.1 Recommandations 86

Annexes **90**

Annexe 1. Résumé des termes de référence **90**

Annexe 2. Calendrier de l'évaluation **92**

Annexe 3. Directives méthodologiques **94**

Annexe 4. Matrice d'évaluation **100**

Annexe 5. Outils de collecte de données **112**

Annexe 6. Calendrier des activités de terrain **141**

Annexe 7. Cartographie des constatations-conclusions-recommandations **144**

Annexe 8. Aperçu des informateurs clés **145**

Annexe 9. Bibliographie **147**

Annexe 10a. Modèles globaux de protection sociale **153**

Annexe 10b. PAM, protection sociale, et l'inclusion des réfugiés **158**

Annexe 11. Cadre logique du projet et résumés des exercices évaluatifs antérieurs **166**

Annexe 12. Rapport de collecte des données d'enquête par téléphone pour l'évaluation du Projet « Solutions pérennes sociales pour les populations hôtes, les réfugiés et les migrants les plus vulnérables » à Djibouti de 2018 à 2024 ..... **0**

Annexe 13. Acronymes **12**

Liste des figures

Figure 1 : Évolution des effectifs des réfugiés et demandeurs d'asile à Djibouti entre 2018 et 2023 17

Figure 2 : Carte des deux communes d'intervention du projet « Solutions pérennes » 28

Figure 3 : Évolution des ménages Djiboutiens du PNSF ayant bénéficié des transferts e-vouchers dans le cadre du projet entre 2018 et 2024 (Djibouti-ville). 53

Figure 4 : Évolution des effectifs de ménages Djiboutiens du PNSF bénéficiaires réels des transferts monétaires dans le cadre du projet par sexe (chef de ménage) entre 2018 et 2024. 54

Figure 5 : Répartition, selon le sexe, des ménages Djiboutiens victimes d'inondations ayant bénéficié des transferts monétaires en 2020. 55

Figure 6 : Évolution des ménages réfugiés ayant bénéficié des transferts monétaires entre 2022 et 2024... 56

Figure 7 : Évolution du nombre des bénéficiaires des mesures d'accompagnement (sensibilisation PSE et sur l'éducation et la santé nutritionnelle) entre 2018 et 2023. 57

Figure 8 : Répartition des effectifs du personnel du MASS formés (par genre) entre 2018 et 2023 60

Figure 9 : Répartition des dépenses réelles en fonction des activités du projet sur la période 2018-2023 68

Figure 10 : Évolution des Scores de Consommation alimentaire entre 2018 et 2024. 70

Figure 11 : Évolution des Scores de Consommation alimentaire par sexe (en %) entre 2018 et 2024. 71

Figure 12 : Score de consommation alimentaire des ménages réfugiés bénéficiant du PNSF 71

Figure 13 : Indice moyen des stratégies de survie sur l'alimentation des ménages réfugiés bénéficiant du PNSF 72

Figure 14 : Indice des stratégies basées sur les moyens d'existence, ménages réfugiés bénéficiant du PNSF 73

Figure 15: Cadre logique pour le projet 'Solutions Pérennes' 167

Figure 16 : Cadre logique intégrant la réponse aux chocs 168

Liste des tableaux

Tableau 1 : Résumé des conclusions et les constats correspondants 10

Tableau 2 : Recommandations de l'évaluation et les liens avec les conclusions correspondantes 11

Tableau 3: Les utilisateurs et les utilisations de l'évaluation 13

Tableau 4 : Axes, cibles et actions prioritaires de la SNPS 2023-2027 19

Tableau 5 : Caractéristiques de la mise en œuvre des activités du projet 'solutions pérennes' 26

Tableau 6: Ressources affectées par activité du projet et par année, sur la période 2018-2023 28

Tableau 7 : Questions et sous-questions d'évaluation 31

Tableau 8 : Vue d'ensemble des interlocuteurs clés interviewés 36

Tableau 9 : Récapitulatif des catégories de bénéficiaires de discussions de groupes conduits 36

Tableau 10 : Nombre de bénéficiaires enquêtés versus planifiés, par catégorie de transferts 38

Tableau 11 : Considérations éthiques, risques et garanties 41

Tableau 12 : Récapitulatif des principaux produits du projet, selon les cibles 61

Tableau 13 : Budget prévu versus les dépenses réelles par activité du projet sur la période 2018-2023 67

Tableau 14 : Récapitulatif des dépenses réelles du projet par années 68

Tableau 15 : Recommandations 86
Tableau 16 : Résumé des enjeux d'évaluabilité identifiés et les mesures d'atténuation 94
Tableau 17 Risques et hypothèses 95
Tableau 18 Catégories de bénéficiaires qui n'ont pas fait partie de l'enquête par téléphone 96
Tableau 19 : difficultés rencontrées pendant la collecte des données d'enquête téléphonique 97
Tableau 20 : Répartition des personnes interrogées selon leur statut durant l'enquête 97
Tableau 21 : niveau de réalisation de l'étude 98
Tableau 22 : caractéristiques des personnes enquêtées 98
Tableau 23 Guide d'entretiens individuels 112
Tableau 24 : Questions de l'enquête par téléphone 136
Tableau 25 : Évolution de la formulation des objectifs et du cadre logique du projet en association des indicateurs de suivi 169
Tableau 26 : Chronogramme historique – moments clés du projet et du contexte 173
Tableau 27: déroulement du prétest 2
Tableau 28: taille de l'échantillon 3
Tableau 29 : difficultés rencontrées pendant la collecte des données 3
Tableau 30: répartition des personnes interrogées selon leur statut durant l'enquête 4
Tableau 31 : niveau de réalisation de l'étude 5
Tableau 32: fréquence des raisons pour lesquelles les personnes non satisfaites du déroulement des activités n'ont pas eu la possibilité de se plaindre (n=339) 9
Tableau 33: fréquence des moyens utilisés pour exprimer les plaintes chez les personnes non satisfaites du déroulement des activités et qui ont pu se plaindre (n=140) 9

Liste des encadrés

Encadré 1 : Outils du système de protection sociale à Djibouti 19
Encadré 2 : Résumé de la structure et évolution du projet 'Solutions Pérennes' 24
Encadré 3 : Résumé des résultats principaux des exercices évaluatifs antérieurs 175
Encadré 4: Introduction et protocole de consentement éclairé 11

Résumé Exécutif

Type d'évaluation, but et objectifs

1. Ce rapport présente les résultats de l'évaluation du projet *« Solutions pérennes sociales pour les populations hôtes, les réfugiés et les migrants les plus vulnérables »* mis en œuvre par le Bureau Pays (BP) du Programme Alimentaire Mondial (PAM) à Djibouti durant la période de juillet 2018 à juin 2024. Il résume la portée, la méthodologie, les constats, les conclusions et recommandations de l'évaluation. Cette évaluation d'activité, propice à ce type d'exercice, s'est déroulée de juin à décembre 2024. Elle avait pour objectifs de (i) rendre compte de l'action menée de façon à nourrir une redevabilité des résultats du projet, et (ii) favoriser un apprentissage du PAM et de ses partenaires sur leurs performances par rapport à ce projet, en déterminant les raisons pour lesquelles certains résultats sont survenus ou non afin de définir les bonnes pratiques et formuler des recommandations pour l'apprentissage.

2. Les **utilisateurs** prévus pour cette évaluation incluent le PAM, les autorités étatiques, les autres agences des Nations Unies comme le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR), le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF), l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), l'Union Européenne (UE), la Banque Mondiale, les Organisations Non-Gouvernementales (ONG) impliquées dans la mise en œuvre du projet dans le pays, ainsi que les bénéficiaires du projet.

Contexte

3. Selon les analyses du Cadre intégré de classification (IPC), plus d'un quart de la population de Djibouti est en situation d'insécurité alimentaire aigüe sévère (Phase 3 et plus). A Djibouti-ville, les populations des communes de Balbala et de Boulaos sont les plus affectées. En juin 2023, 30 751 réfugiés étaient enregistrés dans les trois principaux camps du pays. A Djibouti-ville vivent environ 4745 réfugiés. L'insécurité alimentaire aiguë est plus accentuée parmi les populations réfugiées, touchant près de 38% d'entre eux. Les ménages dirigés par des femmes sont plus susceptibles d'être en insécurité alimentaire à Djibouti, aussi bien chez les populations djiboutiennes que les réfugiés.

4. Environ 65 programmes de protection sociale (contributif et non contributif) sont déployés à Djibouti depuis le développement de la première Stratégie nationale de protection sociale (SNPS) en 2018, Parmi eux, on en dénombre quatre qui ont une couverture significative, incluant (1) l'assurance sociale contributive, gérée par la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS), (2) le Programme d'Assistance Sociale à la Santé (PASS) qui offre une couverture santé aux ménages les plus pauvres, (3) le Programme national de solidarité familiale (PNSF) qui fournit régulièrement des transferts d'argent (ou des bons électroniques pour les achats de nourriture) aux ménages vulnérables dans les zones urbaines et rurales ainsi que des mesures d'accompagnement, et (4) des réponses diverses aux crises et aux catastrophes, offrant des couvertures variables. Le PNSF est le programme phare de protection sociale non-contributive du gouvernement. Un focus particulier est mis sur l'équité et une autonomisation accrue des femmes, matérialisé dans la Politique Nationale Genre du pays, dont la première a été développée en 2011 et la plus récente qui couvre la période 2024-2030.

5. Depuis plus de 40 ans, la République de Djibouti maintient une tradition d'accueil et une politique de portes ouvertes à l'égard des réfugiés et des migrants. Le gouvernement a mis en œuvre le Cadre d'Action Global pour les Réfugiés signé en 2016 et son plan d'action (Comprehensive Refugee Response Framework - CRRF) qui assure leur protection et leur inclusion socio-économique. Deux stratégies pluriannuelles multi-partenaires couvrant les périodes de 2018 à 2022, puis de 2023 à 2026 ont été mises en place. C'est dans ce cadre que la Délégation de l'UE en République de Djibouti, sous financement du fonds fiduciaire d'urgence, a signé des conventions avec l'OIM et le PAM pour mettre en œuvre le projet 'Solutions Pérennes'.

Sujet de l'évaluation

6. Le projet "Solutions pérennes", financé par l'UE à hauteur de 9 070 000 €, avait pour objectif de soutenir le système de filets sociaux de l'État, conçu pour garantir une couverture sanitaire universelle et des moyens de subsistance aux réfugiés, aux demandeurs d'asile et aux populations hôtes vulnérables. Selon la Convention de Base (2018) entre le PAM et l'UE, le projet à l'origine s'est articulé autour de deux composantes

: (i) le renforcement des filets sociaux en milieu urbain à travers le Programme National de Solidarité Familiale (PNSF), en assistant les personnes les plus affectées par la vulnérabilité en collaboration avec le ministère des Affaires Sociales et des Solidarités (MASS) ; et (ii) l'intégration des réfugiés dans le Programme d'Assistance Sociale à la Santé (PASS) en collaboration avec l'UNHCR. Cependant, l'intégration des réfugiés dans le PASS s'est avérée irréalisable en raison de plusieurs facteurs importants tels que les prix élevés des services médicaux à Djibouti et le fait que les réfugiés bénéficient d'une couverture d'assurance maladie de base grâce au financement de l'UNHCR fourni au ministère de la Santé. La suspension du PASS à la suite d'une communication officielle du MASS a paralysé la mise en œuvre de la deuxième composante. Le projet a plutôt cherché par la suite à intégrer les réfugiés dans le PNSF. La composante PASS suspendue n'a pas été incluse dans cette évaluation.

7. L'évaluation s'est donc focalisée sur la première composante qui visait à assurer que " les personnes les plus vulnérables sur le territoire djiboutien soient soutenues pour sortir de la pauvreté, par le renforcement du programme de couverture sociale ". Elle a inclus les sous-composantes du projet à travers lequel PAM Djibouti a (a) fourni des e-vouchers aux ménages ciblés des populations hôtes vulnérables et aux ménages réfugiés ciblés de Djibouti-ville pour l'achat d'aliments aux boutiques agrées par le PAM, (b) sensibilisé sur les "pratiques sociales essentielles " les femmes enceintes ou ayant des enfants de moins de 5 ans ou en âge scolaire, des femmes issues d'un ménage avec une personne âgée ou en situation d'handicap; (c) promu l'autonomisation de jeunes et des femmes; et (d) renforcé la capacité des agents du MASS à travers le PNSF et la réponse aux chocs.

Méthodologie

8. Les termes de référence (TdR) présentaient cinq questions d'évaluation (QE) - ainsi que les sous-questions associées - conçues pour répondre aux critères d'évaluation tels que la pertinence, la cohérence, l'efficience, l'efficacité/effets et la durabilité :

- **QE1 (Pertinence/Cohérence) :** Dans quelle mesure le projet « Solutions pérennes » est-il pertinent et aligné aux priorités du Gouvernement, des bailleurs de fonds et de l'organisation, ainsi que sur les besoins des bénéficiaires, en particulier les réfugiés, les migrants, les plus vulnérables et les femmes ? Dans quelle mesure le projet a-t-il été cohérent avec les interventions internes et externes ?
- **QE2 (Efficacité) :** Dans quelle mesure le projet a été efficace pour atteindre leurs objectifs déclarés ?
- **QE3 (Efficience) :** Dans quelle mesure le projet a été mis en œuvre de manière efficiente ?
- **QE4 (Effets plus larges) :** Dans quelle mesure le projet a amélioré la sécurité alimentaire et renforcé les moyens de subsistance des individus les plus vulnérables présents sur le territoire djiboutien ?
- **QE5 (Durabilité) :** Dans quelle mesure les acquis du projet ont-ils contribué à la pérennisation des systèmes nationaux de protection sociale ?

9. Durant l'évaluation, l'application des **principes humanitaires** (PH) tels que la neutralité, l'impartialité, l'indépendance et l'humanité a été examinée, d'après les guidelines récentes du Groupe d'Évaluation des Nations Unies (UNEG)[1]. Les **aspects transversaux** tels que le genre, l'équité, et la redevabilité envers les personnes affectées ont été pris en compte durant l'évaluation, tant au niveau du PAM que des partenaires de mise en œuvre, les services étatiques et les bénéficiaires.

10. L'équipe d'évaluation (EE) a utilisé une approche inspirée de l'approche **« réaliste »** (Realist Inquiry)[2] durant tout le processus de l'évaluation, de même qu'une **approche participative** axée sur l'**utilisation**, en associant le BP du PAM et le groupe de référence de l'évaluation durant les différentes phases de l'évaluation, afin d'assurer la validité, la faisabilité et la pertinence des constats, conclusions et recommandations, ainsi que l'appropriation de l'évaluation.

[1] UNEG. Guidance on the integration of humanitarian principles in the evaluation of humanitarian action. Décembre 2023.
[2] Marchal et al 2012, *Is realist evaluation keeping its promise? A review of published empirical studies in the field of health systems research.* Bruno Marchal, Sara van Belle, Josefien van Olmen, Tom Hoerée and Guy Kegels, Evaluation (22 April 2012) 18:2, pp 192-212. https://doi.org/10.1177%2F1356389012442444

11. Une approche mixte **quantitative et qualitative** de collecte et d'analyse de données a été utilisée, de même que la **triangulation** des informations provenant de sources telles que la revue documentaire et de données quantitatives secondaires, les entretiens semi-dirigés avec 48 interlocuteurs clés, 21 discussions de groupes, cinq (5) observations directes et une enquête par téléphone pour apprécier la perception de 479 bénéficiaires admis au projet. Les **visites de terrain** ont couvert les deux communes (Balbala et Boulaos) de mise en œuvre de Djibouti-ville, du 6 au 17 octobre 2024.

12. Compte tenu de la longue durée du projet (6 ans), il a été parfois difficile d'établir un historique cohérent de l'évolution du projet et ses produits afférents en raison du rapportage complexe et de la rotation du personnel.

Principaux constats

13. ***Pertinence/Cohérence.*** Le projet est en ligne avec les différentes politiques, stratégies et priorités nationales en matière de protection sociale, ainsi que les ODD en lien avec la pauvreté, la faim, l'égalité entre les sexes, l'accès à un travail et la croissance économique, et le renforcement des partenariats. Il a été également développé au sein de l'architecture stratégique de l'UE en matière de protection sociale et de migration, et mis en œuvre de manière à adhérer aux principes humanitaires, en ciblant les ménages les plus vulnérables, y compris les réfugiés, et en fournissant l'assistance (transferts, mesures d'accompagnement, autonomisation) en respect avec la dignité des bénéficiaires. Le projet est également ancré dans les priorités stratégiques du bureau pays du PAM Djibouti. Les différentes catégories de bénéficiaires ciblés (populations Djiboutiennes et réfugiés) ont confirmé l'importance du projet pour l'atténuation de leur situation de vulnérabilité.

14. ***Efficacité.*** Le Projet a contribué à renforcer le système de filets de sécurité sociale à travers la formation de 30 agents (dont 15 de sexe féminin) du MASS (surtout par l'appui aux guichets sociaux) et en soutenant le PNSF pour la distribution des transferts à plus de 4 000 (dont 1349 femmes) ménages djiboutiens (sur 4 000 ciblés) et 878 (dont 286 femmes) ménages refugiés (sur 800 ciblés), la mise en œuvre des mesures d'accompagnement (1149 femmes enceintes et allaitantes sensibilisées sur 2000 ciblées), la formation de 537 jeunes et des femmes (sur 520 ciblés) pour des activités d'autonomisation. L'objectif de fournir des solutions pour garantir les moyens de subsistances des réfugiés n'a été atteint que partiellement, puisque les réfugiés n'ont pas été inclus dans les mesures d'accompagnement et les activités d'autonomisation. Pareillement, les objectifs du projet 'solutions pérennes' en termes d'insertion en emploi n'ont pas été atteints parce que les jeunes formés n'ont pas été accompagnés pour cette insertion.

15. ***Efficience.*** L'environnement politique favorable, la formation du personnel du MASS, l'utilisation du système SCOPE du PAM, la signature d'agréments avec les boutiques et des accords signés avec les organisations de mise en œuvre, ainsi que la réalisation des études et évaluations à mi-parcours constituent des facteurs qui ont favorisé l'efficience et la réalisation des résultats du projet. Les principaux défis rencontrés incluaient les retards de démarrage, la COVID-19 (restrictions physiques), le personnel insuffisant en nombre et en compétences multidisciplinaires les premières années du projet, l'important décalage dans l'agencement des activités de transferts, des mesures d'accompagnement et d'autonomisation, les ajustements de priorités et la non-complétude des cycles de transferts, que ce soit pour les populations Djiboutiennes comme pour les réfugiés. Les dépenses les plus importantes ont été attribuées aux activités de transfert et de renforcement des capacités, justifiant l'admission importante de ménages pour les transferts et l'amélioration des compétences techniques des agents du MASS.

16. ***Effets plus larges.*** Les scores de diversité alimentaire (SCA), la diversification alimentaire, l'indice moyen des stratégies de survie basées sur l'alimentation (rCSI) se sont améliorés au fil du temps aussi bien pour les ménages Djiboutiens que pour ceux des réfugiés. Pareillement l'indice des stratégies basées sur les moyens d'existence s'est amélioré dans le temps pour les ménages réfugiés bénéficiant du PNSF. En revanche, les résultats d'accès aux nouvelles opportunités d'autonomisation pour les populations Djiboutiennes appuyées et l'inclusion des réfugiés demeurent mitigés. Aussi, il est difficile d'établir la contribution des activités combinées sur le bien-être des populations ciblées.

17. ***Durabilité.*** Les capacités du MASS en tant que responsable gouvernemental pour la protection sociale et l'acteur clé dans la mise en œuvre du projet ont été renforcées à travers la formation du personnel, en plus des conventions de collaboration signées avec les autres acteurs étatiques et les ONG pour la

réalisation de certaines composantes. Toutefois, ce renforcement des capacités et du système, ainsi que la coordination entre les partenaires clés en matière de protection sociale demeure insuffisant pour pérenniser les acquis. Pareillement, la contribution du projet à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes fait face aux défis de pérennisation liés aux structures et aux normes sociales. En outre, il n'est pas clair si l'inclusion des réfugiés et leur inscription dans le registre national va continuer.

Conclusions, leçons apprises et recommandations

18. Six conclusions et cinq principales recommandations ont été proposées pour cette évaluation.

Tableau 1 : Résumé des conclusions et les constats correspondants

Conclusions (résumés)	Constats
Conclusion 1. Le projet 'Solutions Pérennes' avec ses objectifs principaux de renforcement du système de protection sociale et des moyens de subsistance des populations les plus vulnérables revêt d'une grande importance pour le pays. La planification du projet s'est consolidée au fil des mois, mais le cadre théorique et son processus de mise en œuvre n'étaient pas suffisamment explicites. Une bonne synergie n'a pas été établie avec les partenaires afin de maximiser les avantages comparatifs et une meilleure prise en compte de l'inclusion.	1, 2, 5, 5.1, 5.2, 5.3, 5.4
Conclusion 2. A quelques exceptions près (interruption du PSE), toutes les activités planifiées ont été mises en œuvre et ont produit les résultats attendus malgré les défis d'adaptation et des ajustements constants. Cependant ces ajustements n'étaient pas assortis d'une TdC ou d'un modèle logique d'approche de protection sociale.	1, 1.1, 1.6, 2, 2.1, 3, 3.1, 5, 5.1, 5.3
Conclusion 3. Les extensions successives survenues durant l'exécution du projet et le décalage dans la mise en œuvre des activités de mesures d'accompagnements ont occulté son efficience. En revanche, l'utilisation du système SCOPE du PAM, la signature d'agréments avec les boutiques et des accords signés entre le MASS et cinq organisations de mise en œuvre ont facilité le déploiement des activités malgré les retards de démarrage et les décalages observés.	1, 1.1, 1.5, 1.6, 2, 2.1, 2.4, 3.3, 4, 4.1, 4.3, 5.3
Conclusion 4. En dépit des défis de mise en œuvre du projet, les principaux indicateurs de sécurité alimentaire paraissent s'améliorer au fil des mois aussi bien pour les populations Djiboutiennes que réfugiées, bien que cela apparaisse sur une cohorte limitée de bénéficiaires considérés (les plus récents). Il est difficile d'établir la contribution spécifique d'une activité ou la combinaison d'activités sur le bien-être et l'autonomisation des populations ciblées.	1, 1.3, 5.4
Conclusion 5. Des indices de pérennisation sont palpables au niveau institutionnel, mais moins perceptibles au niveau des bénéficiaires en l'absence d'éléments qui matérialisent l'insertion professionnelle ou l'autonomisation souhaitée. Le Projet 'Solutions Pérennes' a eu pour objectif principal le renforcement du système national de protection sociale et a fait des avancées dans ce sens, surtout auprès des guichets sociaux et du registre social. Cependant, la pérennisation du projet est problématique, en l'absence d'investissements additionnels nécessaires pour solidifier les acquis sur le long terme.	5, 5.1, 5.2, 5.3, 5.4
Conclusion 6. Le projet a pris en compte les aspects de genre, mais des insuffisances persistent en termes de prise en compte d'une façon stratégique qui s'adresse aux fondements de l'inégalité entre les sexes.	1, 1.3, 5.4

Leçons apprises

19. **Leçon1 :** Pour réaliser un renforcement durable des systèmes et des capacités en matière de protection sociale, il est primordial d'établir une vision stratégique, des capacités et partenariats techniques, des indicateurs de suivi pertinents, et des investissements à long terme.

20. **Leçon 2 :** Le choix des modèles les plus performants de protection sociale ainsi que l'appui à la conception, à la mise en œuvre et au suivi de ces modèles au sein des systèmes nationaux requièrent des capacités techniques et des connaissances spécialisées en matière de protection sociale aussi bien au sein du gouvernement qu'au niveau des partenaires de soutien.

21. **Leçon 3 :** Un système de protection sociale réactive aux chocs ne se limite pas à une simple réponse aux chocs : les efforts pour renforcer le système doivent aller au-delà de l'appui pour les distributions d'urgence.

22. **Leçon 4 :** L'inclusion des réfugiés dans un système de protection sociale national n'étant pas une tâche facile, elle nécessite à la fois un plaidoyer politique, un soutien technique et des partenariats solides avec les parties prenantes clés œuvrant au bien-être des réfugiés.

23. **Leçon 5 :** La prise en compte systématique des aspects du genre dans les programmes de protection sociale doit passer par des étapes bien définies, partant de la formulation des objectifs, au choix des interventions et modalités d'assistance, à la mise en œuvre et au suivi et évaluation.

Tableau 2 : Recommandations de l'évaluation et les liens avec les conclusions correspondantes

Recommandations (résumés)	Conclusions
Recommandation 1. Renforcer les capacités du MASS et du PAM en matière de protection sociale (capacités du système plus capacités techniques)	1, 2, 5
Recommandation 2. Appuyer le gouvernement pour renfoncer les avantages comparatifs dans les partenariats autour de la protection sociale	1, 4, 5
Recommandation 3. Renforcer le travail conjoint et le plaidoyer pour l'inclusion des réfugiés dans le système et les programmes nationaux de protection sociale	1, 5
Recommandation 4. Rendre systématique la prise en compte des aspects genre dans tout programme de protection sociale soutenu par le PAM	6
Recommandation 5. Appuyer le gouvernement pour renforcer le système de suivi-évaluation des activités de protection sociale afin de mieux apprécier les éléments d'autonomisation.	1, 3, 5

1. Introduction

24. Ce rapport est pour l'évaluation finale du projet *« Solutions pérennes sociales pour les populations hôtes, les réfugiés et les migrants les plus vulnérables »,* mis en œuvre par le Bureau Pays (BP) du Programme Alimentaire Mondial (PAM) à Djibouti durant la période de juillet 2018 à juin 2024. Cette évaluation a été commandée par ce même bureau et s'est déroulée de juin à décembre 2024, avec une période de collecte des données sur le terrain du 6 au 17 octobre. C'est une évaluation indépendante du programme qui a été confiée à The KonTerra Group (KonTerra). L'objectif de ce rapport est de présenter le contexte, le sujet de l'évaluation, la méthodologie, les constats, conclusions et recommandations de l'évaluation. Ce rapport a été rédigé sur la base des Termes de Référence (TdR) de l'évaluation (Annexe 1. Résumé des termes de référence), des observations de la phase de démarrage et de la phase de collecte et d'analyse des données.

1.1. CARACTERISTIQUES DE L'EVALUATION

25. Cette évaluation suit deux **objectifs principaux** : (i) rendre compte de l'action menée de façon à nourrir une redevabilité des résultats du projet qui s'est achevé en juin 2024, et (ii) favoriser un apprentissage du PAM et de ses partenaires sur leurs performances par rapport à ce projet, en déterminant les raisons pour lesquelles certains résultats sont survenus ou non afin de définir les bonnes pratiques et formuler des recommandations pour l'apprentissage. Initialement, un accent particulier était mis sur la redevabilité au bailleur dans les TdR. Mais, compte tenu du noviciat du projet à Djibouti, sa longue durée et les défis de sa mise en œuvre, les deux objectifs de redevabilité et d'apprentissage ont finalement eu les mêmes poids dans cette évaluation.

26. L'évaluation a été conduite sur la base des **critères** de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE), incluant la pertinence, la cohérence, l'efficience, l'efficacité, les effets et la durabilité. En raison du fort engagement du PAM en termes d'inclusion, notamment pour les populations les plus vulnérables y compris les réfugiés, d'égalité de genre et d'équité, ainsi que du respect des principes humanitaires, ces dimensions ont été prises en compte dans la mise en œuvre de cette évaluation.

27. La **portée** temporelle de l'évaluation est la période de juillet 2018 à juin 2024. La portée géographique est Djibouti-ville, dans les deux communes de mise en œuvre qui sont Balbala et Boulaos. L'objectif global du projet était de renforcer le système des filets de sécurité sociale de l'État dans le domaine des moyens d'existence et de la couverture médicale universelle pour les réfugiés et demandeurs d'asile ainsi que les populations locales vulnérables. La thématique de l'évaluation a couvert uniquement la première composante de la convention entre l'Union Européenne (UE) et le PAM, c'est-à-dire les sous-composantes du projet *'solutions pérennes'* à travers lequel PAM Djibouti a :

a) Fourni des e-vouchers aux ménages ciblés des populations hôtes vulnérables et quelques ménages réfugiés ciblés de Djibouti-ville pour l'achat d'aliments dans des boutiques agrées par le PAM

b) Sensibilisé des femmes enceintes et allaitantes sur les "pratiques sociales essentielles";

c) Promu l'autonomisation des jeunes et des femmes; et

d) Renforcé la capacité des agents du ministère des Affaires Sociales et des Solidarités (MASS) à travers le Programme National de Solidarité Familiale (PNSF) et la réponse aux chocs.

28. En effet, la deuxième composante du projet qui vise l'intégration des réfugiés dans le PASS n'a pas fait partie de l'évaluation dans la mesure où elle n'a pas été mise en œuvre.

29. Le projet a démarré sous le Plan Stratégique de Pays Intérimaire (PSP-I) du Bureau Pays (BP) du PAM de 2018-2019. Le Plan Stratégique de Pays (PSP) de 2020 à 2024 contient également trois objectifs stratégiques

dont l'Objectif Stratégique 2 (OS2) « Les Djiboutiens en situation d'insécurité alimentaire dans les régions ciblées et les réfugiés ont un meilleur accès à la nourriture et un meilleur état nutritionnel d'ici 2025 » sous lequel ce projet est exécuté. Il s'inscrit plus spécifiquement dans l'activité 3 de cet objectif stratégique relatif au renforcement de la résilience, consistant à '*fournir des vivres, des transferts de type monétaire et une assistance technique pour renforcer un système de protection sociale national inclusif, attentif à la problématique femmes-hommes, adaptatif et à dimension nutritionnelle qui favorise l'insertion économique*'.

30. Les **utilisateurs** prévus pour cette évaluation incluent le PAM (coordination du projet), les autorités étatiques dont le MASS (exécution du projet), d'autres agences des Nations Unies comme le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR), le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF), l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), la Banque Mondiale, l'Union Européenne, les Organisations Non-Gouvernementales (ONG) impliquées dans la mise en œuvre du projet dans le pays, ainsi que les populations bénéficiaires hôtes, réfugiées et victimes des chocs. Ces différentes entités constituaient également les parties prenantes clés identifiées pour la mise en œuvre de l'évaluation. Le tableau ci-dessous donne un aperçu des utilisations prévues de cette évaluation par ces différents acteurs.

Tableau 3: Les utilisateurs et les utilisations de l'évaluation

Utilisateurs de l'évaluation	Utilisations possibles
Autorités Étatiques de Djibouti	Le MASS était principal ministère impliqué dans la mise en œuvre du projet, en plus du ministère de l'éducation, ainsi que le ministère de l'intérieur qui collabore avec le MASS dans de la composante autonomisation en délivrant les agréments aux coopératives. La Caisse populaire d'épargne et de crédit (CPEC), supervisée par l'État a octroyé un crédit aux femmes et jeunes bénéficiaires du projet afin de mettre en place des AGR. Cette évaluation permettra à ces entités étatiques d'apprécier si les activités menées ont été pertinentes, efficaces et efficientes, et si elles sont réplicables dans de futurs projets similaires.
PAM	Le BP du PAM utilisera cette évaluation comme outil de redevabilité vis-à-vis de l'ensemble des parties prenantes, particulièrement au bailleur, en plus d'améliorer la conception de projets dans le domaine de la protection sociale.
HCR et OIM	Cette évaluation permettra au HCR et à l'OIM de mieux apprécier l'avantage comparatif du PAM dans ce type de projet et la synergie avec ses autres initiatives pour les réfugiés et demandeurs d'asile.
UNICEF	L'UNICEF a fourni l'appui technique sur les Pratiques Sociales Essentielles (PSE). Cette évaluation lui permettra d'intégrer les leçons apprises identifiées dans la mise en œuvre de leurs interventions futures et de renforcer la qualité des appuis techniques et financiers au gouvernement.
ONG	Les ONG qui ont facilité la mise en œuvre des différentes activités utiliseront cette évaluation pour renforcer leur

Utilisateurs de l'évaluation	Utilisations possibles
	expérience du partenariat dans leurs expertises respectives.
L'Union Européenne et la Banque Mondiale	L'Union Européenne a été le bailleur du projet et la Banque mondiale a un intérêt pour la protection sociale dans le pays. Ces organisations utiliseront les acquis de cette évaluation pour explorer les éventuelles pistes de financements de futurs projets similaires.
Bénéficiaires du programme	Les bénéficiaires du projet sont les personnes ayant bénéficié des mesures mises en place dans le cadre du projet (vouchers, formations). Les résultats de l'évaluation pourraient avoir un impact sur la mise en place de projets futurs en lien avec la protection sociale, avec les répercussions correspondantes pour la population bénéficiaire.

1.2 CONTEXTE

31. La République de Djibouti est située dans la corne de l'Afrique à l'entrée de la mer Rouge (détroit du Bab al-Mandab). Le pays partage des frontières terrestres avec l'Éthiopie (Ouest), la Somalie (Sud) et l'Érythrée (Nord). Sur une superficie de 23.200 km², Djibouti compte une population estimée de 1.066.809 habitants en 2024[3], dont 49,7% d'hommes et 50,3% de femmes[4]. La structure de la population par âge est composée de 33% pour les moins de 15 ans ; 62% pour les tranches de 15-65 ans et 5% pour les plus de 65 ans[5]. Sur le plan ethnologique le pays est peuplé des communautés Somalis, Afars et Arabes, en plus des diverses communautés étrangères. L'espérance de vie à la naissance est estimée à 63 ans en général, 61 ans pour les hommes et 65 ans pour les femmes[6]. Le taux moyen de fertilité à échelle nationale est estimé à six enfants par femme[7]. La densité démographique est de 46 habitants/km².

32. En 2022, le pays se classait au rang de 171ème sur 204 pays avec un l'Indice de Développement Humain (IDH) de 0,52 du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)[8]. Selon l'EDAM-2017[9] le taux de pauvreté extrême s'élève à 13,6% à Djibouti-ville et 62,6% en zone rurale. Des projections récentes réalisées par la Banque Mondiale donnent une estimation de 15,5% de la population vivant sous le seuil international de pauvreté (2,15 USD) pour 2023[10]. La croissance économique s'est ralentie depuis 2021 suite à la pandémie de COVID-19 qui a entraîné des conséquences économiques et sociales sur la population, mais également à cause du conflit Éthiopien du Tigré (2020-2022) qui a réduit les échanges régionaux et la guerre en Ukraine déclarée début 2022 qui a provoqué une hausse généralisée des prix à la consommation. Cet évènement a entraîné des fluctuations des prix internationaux, se traduisant en une hausse des prix des produits alimentaires de bases, accroissant la vulnérabilité des ménages.

[3] INSTAD (2024) Résultats provisoires du RGPH 3 : www.instad.dj
[4] Rapport sur les résultats de la Quatrième Enquête Djiboutienne Auprès des Ménages (EDAM4), 2024.
[5] Ibid
[6] Ibid
[7] Ibid
[8] RAPPORT SUR LE DÉVELOPPEMENT HUMAIN 2021/2022, PNUD : https://www.undp.org/sites/g/files/zskgke326/files/2023-02/hdr2021-22frpdf.pdf
[9] Rapport sur les Résultats de la Quatrième Enquête Djiboutienne Auprès des Ménages pour les indicateurs sociaux (EDAM4-IS), juin 2018.
[10] World Bank (2023) Macro Poverty Outlook for Djibouti: April 2023

33. Le pays a connu une inondation qui a durement touché Djibouti Ville en novembre 2019 suite à laquelle le gouvernement, à travers le MASS, a mis en place des sites d'hébergement temporaire dans les centres communautaires et a réquisitionné des écoles pour abriter temporairement 3500 ménages sinistrés[11]. Une enquête additionnelle menée par le système des Nations Unies, le MASS et le ministère de l'Intérieur a estimé qu'environ 6 500 ménages ont perdu leurs abris dans les communes de Boulaos et de Balbala, nécessitant une aide d'urgence[12].

Sécurité alimentaire et nutrition

34. Entre juillet et décembre 2024, un quart de la population de Djibouti était en situation d'insécurité alimentaire aigüe sévère (Phase 3 et plus) selon les analyses du Cadre intégré de classification (IPC).[13] A Djibouti-ville, les populations des communes de Balbala et de Boulaos sont les plus confrontées à l'insécurité alimentaire, dont 5% en situation d'urgence (environ 39 000 personnes) et 10% sont en situation de crise alimentaire (environ 78 000 personnes)[14]. Chez les réfugiés résidant dans les camps (Ali-Addeh, Holl-Holl) et à Djibouti-ville, la prévalence de l'insécurité alimentaire aigüe est plus élevée et touche 38% d'entre eux15. Leur situation est quasi-stable comparée à 2022 où 36% étaient en IPC phase 3 et plus16. Les données IPC ne sont pas désagrégées par sexe, mais les ménages dirigés par des femmes sont plus à risque d'être en insécurité alimentaire à Djibouti, aussi bien chez les populations djiboutiennes que les réfugiés. Aussi, le fait que Djibouti importe environ 90% de ses produits alimentaires le rend fortement dépendant des marchés internationaux. Toute fluctuation des prix au niveau international entraîne des répercussions sur la sécurité alimentaire du pays.

35. Quant à la situation nutritionnelle, en mars 2023 la prévalence de la malnutrition aiguë globale (MAG) au niveau national hors camps de réfugiés était de 13% chez les enfants de 6 à 59 mois, et de 13% également chez les femmes âgées de 15-49 ans[17]. Un peu moins d'un enfant de moins de cinq ans sur trois (28%), souffre de malnutrition chronique dont 12% de forme sévère[18]. La prévalence de l'insuffisance pondérale des enfants de 6 à 59 mois sur le plan national est de 22% dont 7% de forme sévère[19]. La situation nutritionnelle en 2023 affiche une dégradation comparée à 2019, lorsque la dernière enquête Standardised Monitoring and Assessment of Relief and Transitions (SMART) a été conduite, du fait des différents chocs conjoncturels subis par la population et de la prolifération des maladies.

36. Les résultats de cette même enquête montrent que dans la population réfugiée, la prévalence de la malnutrition est plus élevée, soit 14,2% pour la MAG, 37,7% pour la malnutrition chronique (dont 15,9% de forme sévère) et 25,6% pour l'insuffisance pondérale (dont 7,1% de forme sévère)[20].

37. Cette dégradation de la situation alimentaire et nutritionnelle pourrait compromettre les efforts récemment entrepris par le pays vis-à-vis de l'Objectif de Développement Durable 2 sur la faim zéro (ODD 2).

---

[11] Ministère de l'Intérieur, République de Djibouti et Nations Unies Djibouti (2019). Impact humanitaire des inondations, Djibouti Flash Update #3. 17 décembre.
[12] WFP (juin 2020) [deuxième] Rapport Intermédiaire (Juillet 2019 – Juin 2020) Action pour l'autonomisation, l'épanouissement et les solutions pérennes sociales pour les populations hôtes, les réfugiés et les migrants les plus vulnérables sur le territoire djiboutien (T05-EUTF-HOA-DJ-41).
[13] IPC (2024). Djibouti: Acute Food Insecurity Situation July - December 2024: https://www.ipcinfo.org/ipc-country-analysis/details-map/en/c/1157046/?iso3=DJI
[14] Ibid
[15] Ibid
[16] Ibid
[17] INSTAD (2023) Djibouti, Rapport de l'enquête multisectorielle, juillet 2023. https://reliefweb.int/report/djibouti/dijbouti-rapport-de-lenquete-multisectorielle-juillet-2023
[18] Ibid
[19] Ibid
[20] Ibid

En effet, selon le dernier Rapport national volontaire sur les ODD de Djibouti en 2022[21], le pourcentage de la sous-alimentation était en constante baisse à Djibouti de 2002 à 2019, passant de 22,9% à 16,2% et la prévalence d'une insécurité alimentaire modérée ou grave, évaluée selon l'échelle de mesure de l'insécurité alimentaire vécue (échelle de sécurité alimentaire fondée sur l'expérience - FIES) était de 14,5%[22]. Entre 2013 et 2019, le retard de croissance des enfants de 6 à 59 mois est passé de 29,7% à 20,9% et l'émaciation est passée de 17,8% à 10,3%[23]. La malnutrition concernait plus les garçons que les filles, quelle que soit la forme.

Santé

38. Selon les statistiques de l'Enquête Djiboutienne Auprès des Ménages (EDAM) de 2017, l'accès à la santé demeure aussi insuffisant que marqué par des disparités géographiques et des inégalités liées au genre : par exemple, 20% de la population, notamment en milieu rural, n'a pas accès aux services de santé. En effet, l'enquête multisectorielle de 2023 a rapporté qu'un quart des enfants de moins de 5 ans de Djibouti a été malade au mois de mars 2023, dont 9% souffrant de diarrhée, tandis que 22% ont eu la fièvre et 18% ont souffert d'infections respiratoires aigües[24].

39. Aussi, le pays affiche des progrès sur la santé de la mère et de l'enfant, avec une régression du taux de mortalité chez les enfants qui est passé de 72 à 52 pour 1000 naissances vivantes entre 2012 et 2022 (OMS, UNICEF, FNUAP et Banque Mondiale)[25]. Aussi le taux de mortalité maternelle est passé de 383 à 234 pour 100 000 naissances vivantes entre 2012 et 2020 (OMS, FNUAP et UNICEF, 2020)[26].

Réfugiés et déplacés

40. Depuis plus de 40 ans, la République de Djibouti maintient une tradition d'accueil et une politique de portes ouvertes à l'égard des réfugiés. En juin 2023[27], 30 751 réfugiés étaient enregistrés dans trois camps (au nord, Markazi et au sud : Ali-Addeh et Holl-Holl) et à Djibouti-ville (environ 4 745 réfugiés)[28]. La provenance des 30 751 réfugiés est caractérisée comme suit : 13 338 (Somalie), 12 657 (Éthiopie), 3 277 (Yémen), 1 414 (Érythrée) et 65 d'autres origines[29]. Parmi eux, on compte près de 7 000 filles âgées de moins de 18 ans (soit 23%) et 7 400 femmes âgées de 18 à 59 ans (soit 24%)[30].

41. Selon les données issues de la Matrice de Suivi des déplacements de l'OIM, 25 213 mouvements migratoires ont été observés à Djibouti en août 2023 venant principalement de l'Éthiopie en direction de la péninsule arabique pour des raisons économiques (recherche d'emploi)[31]. Le nombre de migrants en provenance d'Éthiopie a fortement augmenté depuis le début de la sécheresse de 2022[32]. Entre janvier et août 2023, les arrivées en provenance d'Éthiopie ont connu une augmentation de 42% par rapport à la même période en 2022[33]. Près d'un millier de ces migrants est resté bloqué à Djibouti et se trouve dans cinq sites

---

[21] République de Djibouti (2022). Ministère des affaires étrangères et de la coopération internationale. Initiative innovante pour une Éducation robuste, un renforcement de la condition de vie des femmes et des filles et un écosystème résistant après COVID 19. Forum Politique de Haut Niveau sur le développement durable des Nations Unies. New York, juillet 2022. https://hlpf.un.org/sites/default/files/vnrs/2022/VNR%202022%20Djibouti%20Report.pdf
[22] Ibid
[23] Ibid
[24] Rapport sur les résultats de la Quatrième Enquête Djiboutienne auprès des ménages
[25] Tendances dans la mortalité maternelle sur la base des évaluations de l'OMS, l'UNICEF et la Banque Mondiale (Djibouti 2000-2020).
[26] Document Pays du FNUAP (2025-2030).
[27] UNHCR (juin 2023) Djibouti Operational Update
[28]UNHCR (juin 2023) Djibouti Operational Update
[29] Ibid
[30] Ibid
[31] Ibid
[32] Ibid
[33] Ibid

informels répartis dans trois régions. Trois quarts d'entre eux sont des hommes et un quart, des femmes. Les défis les plus récurrents qui les affectent sont le manque de nourriture et d'eau et le manque d'abris.

Figure 1 : Évolution des effectifs des réfugiés et demandeurs d'asile à Djibouti entre 2018 et 2023

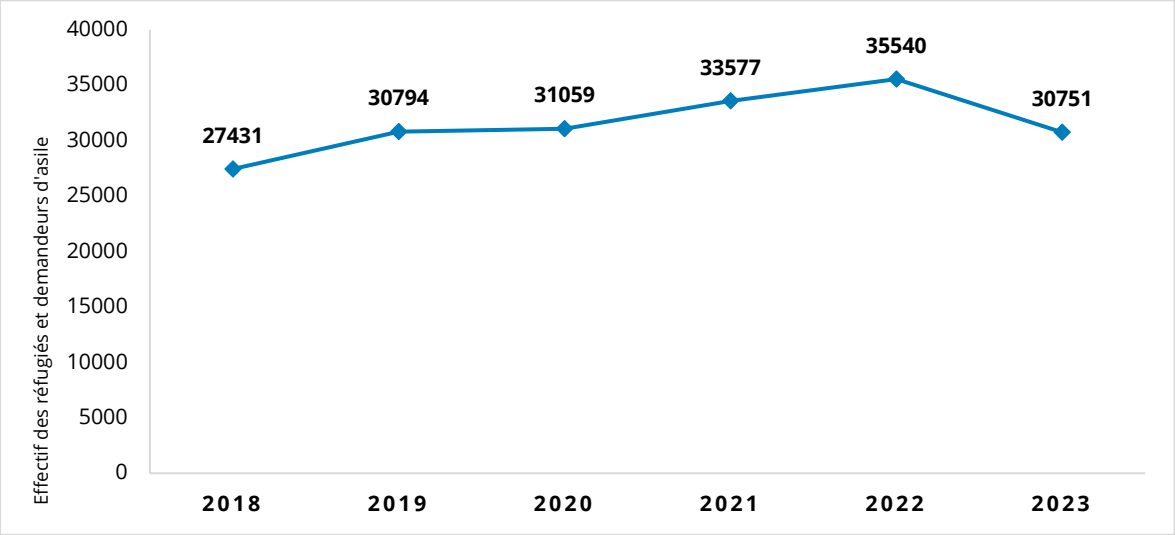

Source: Djibouti Operational Data UNHCR.

42. En réponse à ces mouvements, Djibouti a mis en œuvre le Cadre d'Action Global pour les Réfugiés signé en 2016 et son plan d'action (Comprehensive Refugee Response Framework - CRRF) qui assure leur protection et leur inclusion socio-économique. Deux stratégies pluriannuelles multi-partenaires couvrant les périodes de 2018 à 2022, puis de 2023 à 2026 ont été mises en place[34]. C'est dans ce cadre que la Délégation de l'UE en République de Djibouti, sous financement du fonds fiduciaire d'urgence de l'UE, a signé des conventions avec l'OIM et le PAM pour mettre en œuvre les 'Solutions Pérennes'.

Protection sociale

43. Une revue du secteur a permis d'identifier quelques 65 programmes de protection sociale à Djibouti (contributif et non contributif), mais seulement quatre avec une couverture significative : [35]

- **L'assurance sociale contributive,** gérée par la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS), compte 75,000 cotisants ;
- **Le Programme d'Assistance Sociale à la Santé (PASS)** offre une couverture santé aux ménages les plus pauvres, couvrant 32 000 ménages en 2023 ;
- **Le Programme national de solidarité familiale (PNSF),** lancé en 2017, propose des transferts sociaux aux ménages les plus pauvres ainsi que des mesures d'accompagnement ayant touché plus de 16 000 ménages au moment de la revue ;
- **Les réponses diverses aux crises et aux catastrophes,** offrant des couvertures variables.

44. La Stratégie nationale de protection sociale non-contributive pour le renforcement du capital humain (SNPS-NC 2023-2027)[36] est la troisième de son genre, faisant suite à la Stratégie nationale de protection sociale (SNPS 2018-2022)[37] et la Stratégie nationale de filets sociaux de sécurité (2013-2017). La SNPS 2018-2022 a centré son approche sur la création d'un socle de protection sociale et a introduit les thèmes de l'autonomisation et de la création de sources de revenus, tout en gardant l'accent de la première stratégie

[34] UNHCR (avril 2022), Stratégie pluriannuelle et multi-partenaires pour la protection et l'inclusion des réfugiés en République de Djibouti.
[35] MASS et PAM (2022) Évaluation de la mise en œuvre de la Stratégie nationale de protection sociale 2018-2022
[36] MASS (2023a) Stratégie nationale de protection sociale non-contributive 2023-2027
[37] MASS (2018) Stratégie nationale de protection sociale (2018-2022)

sur le soutien, les garanties et les droits de groupes vulnérables spécifiques (ménages pauvres, enfants, personnes handicapées et personnes âgées). C'est au cours de cette période, en 2019, que le Secrétariat d'État chargé des Affaires Sociales (SEAS) a été transformé en ministère des Affaires Sociales et des Solidarités (MASS), concrétisant la volonté de donner davantage de poids à ces domaines. Les résultats d'une évaluation de la mise en œuvre de la SNPS 2018-2022[38] et des analyses associées ont mis en évidence les points forts et les défis du système de protection sociale à Djibouti.

45. Parmi les points forts : le développement du cadre juridique et institutionnel ; la mise en place d'un registre social (données concernant 107.000 ménages en 2023 - dont 79.000 en zone urbaine- ce qui représente un total de 449.000 personnes) ; la création de guichets en tant que points d'entrée des ménages aux programmes d'assistance sociale (13 guichets sociaux en 2023, dont 7 à Djibouti-ville) ; la mobilisation des fonds à travers la création d'un Fonds de Solidarité nationale (FSN) et les partenariats avec plusieurs acteurs internationaux (dont le Système des Nations Unies, la Banque mondiale, la Banque africaine de Développement, et l'UE); et la mise en œuvre de 65 programmes y compris des programmes phares avec couverture significative : (i) le Programme national de solidarité famille (PNSF) lancé en 2017 et offrant des transferts sociaux aux ménages les plus pauvres ainsi que des mesures d'accompagnement qui ont atteint plus de 16.000 ménages; (ii) le Programme d'Assistance Sociale de Santé (PASS) offrant une couverture santé aux ménages les plus pauvres et couvrant 32.000 ménages en 2023 ; et (iii) des réponses aux crises et aux catastrophes dont l'ampleur varie.

46. Parmi les défis : une couverture insuffisante par rapport aux besoins (y compris une faible couverture des programmes d'insertion socio-économique et des programmes s'adressant aux besoins spécifiques des individus particulièrement vulnérables) ; un financement insuffisant (dépenses publiques de 0,4% du produit intérieur brut (PIB) en 2023 inférieur à la moyenne de 1% au Moyen-Orient et en Afrique du Nord) ; la fragmentation du système de protection sociale et la nécessité de renforcer la gouvernance ainsi que les capacités de mise en œuvre. Les mécanismes de protection sociale non contributive pourraient également bénéficier d'améliorations, tout comme la base de données et le suivi des programmes, qui présentent des opportunités de renforcement. Il est également important d'élaborer des réponses plus systémiques en matière de protection sociale réactive aux chocs.[39]

47. La SNPS-NC 2023-2027 s'inscrit dans le cadre de la Vision 2035 de Djibouti, et du Programme National de développement (PND 2020-2024) et fait également écho à plusieurs des ODD adoptés en 2015. Elle entend renforcer les mécanismes en faveur des ménages les plus vulnérables tout en appuyant le processus de consolidation de leur capital humain, la réduction de la pauvreté et leur résilience face aux chocs. Elle s'articule autour de 4 axes stratégiques et plusieurs objectifs :

1) Filets sociaux et accès aux services sociaux de base (augmentant la protection des ménages pauvres et l'efficacité des actions);
2) Inclusion économique et financière (renforçant les systèmes de formation, l'appui à l'entrepreneuriat et les moyens financiers pour l'autonomisation);
3) Mécanismes adaptifs en réponse aux chocs (introduisant une approche adaptative à la réponse aux chocs) ; et
4) Renforcement institutionnel, technique et financier (renforçant les systèmes en place afin de garantir des standards élevés de ciblage, d'efficacité et d'impact des activités et des systèmes de génération de données probantes).

48. Le tableau 4 présente les axes, les cibles et les actions prioritaires de la stratégie.

[38] MASS et PAM (2022) Évaluation de la mise en œuvre de la Stratégie nationale de protection sociale 2018-2022)
[39] MASS (2023a) Stratégie nationale de protection sociale non-contributive 2023-2027

Tableau 4 : Axes, cibles et actions prioritaires de la SNPS 2023-2027

Axes de Changement	Population Cible	Actions prioritaires
Axe 1 : Filets sociaux et accès aux services sociaux de base	• Ménages en situation de pauvreté, inclus ceux avec personnes âgées/et/ou avec handicap, enfants jusque 16 ans	• Transferts monétaires non conditionnels • Transferts monétaires conditionnels (santé, éducation) • Pratiques essentielles de santé
Axe 2 : Inclusion économique et financière	• Personnes en pauvreté transitoire • Ménages avec un membre apte au travail • Jeunes hommes et femmes • Personnes avec un handicap	• Formations professionnelles • Appui à la création d'AGR et de coopératives • Accès à la finance formelle et informelle
Axe 3 : Mécanismes adaptatifs en réponse aux chocs	• Ménages menacés ou touchés par des chocs covariants[63]	• Mise à l'échelle des transferts monétaires • Développement d'un module-choc au sein du Registre social • Stockage d'aliments • Préparation et activation de lignes de contingence
Axe 4 : Renforcement institutionnel, technique et financier	• Personnel des institutions de l'État • Mécanismes de coordination	• Interopérabilité des systèmes • Ouvertures de guichets mobiles • Intégration des guichets sociaux (uniques) • Formation du personnel • Suivi et évaluation des programmes de PS

Source. MASS (2023a) Stratégie Nationale de Protection Social non-Contributive (2023-2027)

49. Le PNSF est le programme phare de protection sociale non-contributive du gouvernement**.** Il fournit régulièrement des transferts d'argent (ou des bons électroniques pour les achats de nourriture) aux ménages vulnérables dans les zones urbaines et rurales pour une période pouvant aller jusqu'à trois ans. Les transferts monétaires sont distribués par l'intermédiaire de la CPEC (Caisse Populaire d'épargne et de crédit) à Djibouti-ville et dans les capitales régionales, où les bénéficiaires peuvent retirer leurs droits, ou par l'intermédiaire direct de l'argent fourni par MASS dans le reste du pays. Cette forme de transfert est privilégiée dans les programmes soutenus par la Banque mondiale. Les bons électroniques pour les achats de nourriture sont la modalité de transfert qui a été soutenue par le PAM, qui délivre des cartes SCOPE permettant aux bénéficiaires d'acheter des produits alimentaires dans des boutiques approuvées par le PAM. La valeur des transferts d'espèces et d'e-vouchers, initialement fixée à 10 000 FDJ par mois, a été portée ces dernières années à 15 000. Les transferts sont complétés par un certain nombre de mesures d'accompagnement, notamment l'information et la sensibilisation autour des pratiques sociales essentielles (PSE) nécessaires pour renforcer le capital humain (santé, nutrition, éducation, opportunités économiques) ciblant les femmes et des mesures d'inclusion productive (ciblant certaines femmes et jeunes).

50. Le renforcement des systèmes de protection sociale s'est concentré en particulier sur la mise en place de procédures de ciblage, d'un registre social et la création de *guichets sociaux* pour l'enregistrement et la gestion des cas des bénéficiaires de la protection sociale (voir encadré 1)**.**

Encadré 1 : Outils du système de protection sociale à Djibouti

Ciblage des ménages. Les bénéficiaires de l'assistance sociale fournie par le MASS sont ciblés selon deux procédures, selon qu'ils sont issus de zones urbaines ou rurales. Dans les zones urbaines, les ménages s'enregistrent auprès des guichets sociaux en remplissant un formulaire. Celui-ci est ensuite stocké dans le registre social et un indice Proxy Means Test (PMT) fournit un score qui correspond au niveau de vulnérabilité du ménage.

Cependant, le seuil d'éligibilité peut varier en fonction du programme. Dans le secteur rural, le ciblage est effectué par le biais de mécanismes communautaires, puis les personnes sélectionnées sont enregistrées dans le registre social. Dans ce cas, le score PMT est utilisé de manière indicative. Un même ménage peut bénéficier de plusieurs programmes de protection sociale, mais ne peut pas combiner des transferts monétaires, qui ont des conditions d'éligibilité similaires.

Le registre social intègre les bénéficiaires de différents programmes gouvernementaux, tels que le PNSF, le PASS et le logement social. En 2023, 107 000 ménages étaient enregistrés, dont 79 000 en zone urbaine, représentant un total de 449 000 individus. Le registre comprend des informations biométriques sur les bénéficiaires inscrits qui reçoivent des cartes d'identité nationales. Il existe des mécanismes de mise à jour des données, mais cela nécessite que les individus se rendent à un guichet social, un réflexe que beaucoup de ménages n'ont pas encore. Les projets d'interopérabilité future avec l'état civil du ministère de l'Intérieur grâce à l'utilisation d'un numéro d'identification national unique renforceront le processus d'identification et de suivi des bénéficiaires. Le registre a été efficace, notamment dans la mise en œuvre des mesures d'atténuation prises par le gouvernement en réponse à la crise de la COVID-19 afin d'atteindre les bénéficiaires visés de manière efficace et rapide.[40]

Les guichets sociaux sont les principaux points d'entrée des ménages pour l'inscription aux programmes de protection sociale. Le personnel de ces guichets reçoit les personnes qui demandent une aide sociale et saisit leurs données personnelles et de vulnérabilité pour le calcul de l'indice de vulnérabilité PMT. Le personnel effectue ensuite des visites à domicile pour vérifier les informations, qui sont ensuite intégrées dans le registre social et oriente les ménages vers les différents programmes. Le même personnel est responsable du fonctionnement du mécanisme de gestion des plaintes (CFM). En 2023, on dénombrait au total 13 guichets sociaux dans le pays, dont sept à Djibouti-ville et les six autres dans les capitales régionales, employant ensemble une centaine de travailleurs.

Source : MASS (2023a) Stratégie nationale de protection sociale non-contributive 2023-2027

51. Le CRRF ainsi que le Pacte Mondial sur les Migrations (PMM) sûres, ordonnées et régulières traduisent l'engagement de Djibouti envers les populations réfugiées et les migrants. Ces accords et le cadre légal national qui en ont découlé formalisent l'inclusion des réfugiés et demandeurs d'asile dans les filets sociaux, ainsi que leur accès au système national éducatif et sanitaire. Selon la SNPS-NC (2023-27), les engagements du Gouvernement en matière d'accès des populations réfugiées et demandeuses d'asile aux bénéfices de la protection sociale non contributive devraient continuer à se matérialiser dans les prochaines années. Alors que ces groupes sont inclus dans le registre social et ont bénéficié de certains types d'aides monétaires à travers le PNSF, ils ne bénéficient néanmoins pas encore de la totalité des programmes de protection sociale, notamment le Programme d'assistance sociale de santé (PASS) et l'accès à des formations professionnelles et aux programmes d'autonomisation.[41]

Genre

52. Un profil genre du pays de 2020[42] note le caractère intersectionnel des inégalités qui souligne que les femmes rurales, de faible niveau d'instruction et de statut socioéconomique précaire, sont les plus désavantagées. Mais l'évaluation du progrès et de l'évolution des indicateurs est entravée par un manque de données fiables et actuelles.[43] Selon différentes sources,[44] des écarts importants demeurent dans tous les secteurs : éducation (alphabétisation féminine à 48,2% / alphabétisation masculine à 65,8% (2019) ; taux

[40] World Bank (13 juin 2022) PAD for a proposed grant for a social Protection emergency crisis response project
[41] MASS (2023a) Stratégie nationale de protection sociale non-contributive 2023-2027
[42] BAD et Nations Unies Djibouti (2020) Profil genre de Djibouti : Genre, autonomisation des femmes et pauvreté.
[43] L'indice de l'inégalité de genre 2022, par exemple, n' a pas pu être établi pour le rapport sur le développement humain à cause de manque de données https://ourworldindata.org/grapher/gender-inequality-index-from-the-human-development-report?region=Africa
[44] BAD et Nations Unies Djibouti (2020), op. cit ; MASS (2023a) Stratégie nationale de protection sociale non-contributive; World Bank gender data portal (Djibouti https://liveprod.worldbank.org/en/economies/djibouti); Ministère de la Femme et de la Famille et INSD (2020 Rapport d'enquête sur les mutilations génitales féminines et les violences faites aux femmes

d'achèvement du premier cycle du secondaire à 38,8% pour les filles / 43,8% pour les garçons (2022) ; proportion de femmes parmi les étudiants universitaire à 38% (2019) ; opportunités et accès aux ressources économiques : taux d'activité des femmes à 18,5% / 46.2% pour les hommes (2023) ; proportion des ménages propriétaires des terres/fermes à 32,7% des ménages dirigés par les femmes / 67,3% des ménages dirigés par les hommes (2019) ; sécurité alimentaire (12% des ménages dirigés par des femmes ne disposant pas d'argent pour acheter la nourriture contre 9% des ménages dirigés par des hommes) ; pouvoir politique :17 femmes membres de l'Assemblée Nationale contre 65 hommes (2019); 21% des postes au niveau de directeur ou directeur adjoint dans la fonction publique occupée par les femmes (2017) ; et bien-être socio-sanitaire avec une mortalité maternelle encore élevée; le taux de mariage de femmes avant l'âge de 18 ans est de 13.3% dans l'ensemble et 26,9% en milieu rural (2019) chez les femmes et les taux élevés de violences basées sur le genre, y compris la mutilation génitale féminine qui affecte 70,7% des femmes âgées de 15 à 49 ans (2019).

53. Des données spécifiques sur les inégalités genre au sein des couches sociales les plus vulnérables en zone urbaine ainsi que sur les vulnérabilités spécifiques des femmes réfugiées et demandeuses d'asile en zone urbaine - population couverte par le projet Solutions Pérennes – proviennent de plusieurs sources. L'étude de référence du projet (2019)[45], portant uniquement sur la population Djiboutienne, a indiqué que quatre ménages sur dix dans les communes de Balbala et Boulaos en Djibouti-ville sont dirigés par des femmes dont presque 70% n'ont aucun niveau d'instruction (par rapport à environ 65% des hommes chefs de ménage). Cependant les ménages dirigés par les hommes ont un Score de Consommation Alimentaire (SCA) pauvre (6%) légèrement plus élevé que les ménages dirigés par les femmes (5%). L'évaluation de l'impact des transferts effectués dans le cadre du PNSF en zone urbaine (2022)[46] ne présente pas de façon systématique des données désagrégées par genre mais montre que globalement 56% des ménages bénéficiaires ont un score du Proxy Means Test (PMT) au-dessous du seuil de pauvreté. Le profilage des réfugiés et des demandeurs d'asile (2019/2020) indique que presque 20% des ménages réfugiés à Djibouti-ville sont dirigés par une femme et que les activités économiques exercées par les réfugiés en ville se concentrent dans le secteur informel[47]. Une enquête sur l'impact du COVID-19 sur les réfugiés (2021)[48] a rapporté que les restrictions introduites en réponse à la pandémie ont eu un impact négatif sur les capacités des ménages à subvenir à leurs besoins essentiels, particulièrement en milieu urbain, et que les femmes refugiées ont entrepris des activités génératrices de revenu (AGR) supplémentaires.

54. Les transformations structurelles autour de la place des femmes dans la société ont connu une accélération rapide à partir de la fin des années 1990 avec la création d'un ministère exclusivement dédié à la Promotion de la Femme en 1999. La Politique Nationale Genre de Djibouti (PNG 2011-2021)[49] a eu pour but de contribuer à la réalisation de l'équité et de l'égalité de genre à travers deux objectifs globaux : 1) l'instauration d'un environnement socioculturel, juridique, économique, politique et institutionnel favorable; et 2) l'intégration effective du genre dans les interventions de développement dans tous les secteurs d'activités. Elle a été articulée autour de cinq orientations stratégiques : i) promotion d'une conscience de genre au niveau des ménages et de la communauté ; ii) renforcement de l'accès équitable aux services sociaux de base ; iii) promotion de l'accès équitable aux ressources et à la participation aux opportunités économiques; iv) renforcement de l'exercice équitable des droits et de la participation dans les instances de

[45] MASS/WFP/UE (2019) Rapport de l'étude de référence du Transfert Monétaires « Solution pérennes social pour la population hôte et les réfugiés les plus vulnérables sur le territoire djiboutien »

[46] MASS/WFP (avril 2022) Évaluation du programme national de solidarité dans le milieu urbain. Réalisé par la Direction des études et prospection, MASS. (DRAFT)

[47] MASS, ONARS, WFP, UNHCR, INSTAT (juin 2021) Étude de profilage socio-économique des réfugiés et demandeurs d'asile : Résultats. Présentation PPT.

[48] UNHCR/MASS (2021) Enquête qualitative sur l'impact de Covid-19 sur la situation socioéconomique et psychologique des refugies à Djibouti (Février 2021)

[49] Rep. de Djibouti, Ministère de la promotion de la femme et du planning familial, Chargé des relations avec le parlement (Oct. 2011) Politique national genre 2011-2021

gestion et de décision économiques et politiques ; et v) renforcement des capacités institutionnelles nationales de mise en œuvre de la PNG.

55. L'évaluation de la politique en 2022[50] a identifié plusieurs points forts : i) une volonté politique ferme ; ii) un engagement continu de la part de la société civile et les partenaires techniques et financiers; ii) un accent accru sur le genre à la confluence des programmes internationaux ; et iii) une reconnaissance grandissante du rôle de la femme dans le développement social. Mais les défis sont importants: i) des freins et contraintes au niveau des lois et de leur mise en application ; ii) des capacités humaines, financières et matérielles limitées pour la conception, la mise en place et le suivi des programmes et actions et une coordination insuffisante; iii) des résistances socio-culturelles ; et iv) la pauvreté générale et des chocs continuels, un faible accès aux services de base et des disparités urbaines/rurales.

56. La nouvelle PNG pour la période 2024-2030[51] est fondée sur six orientations: i) Transformer qualitativement les rapports de genre dans la société djiboutienne en éliminant, à la base, les obstacles qui pourraient entraver l'évolution égalitaire entre femmes et hommes ; ii) Assurer l'autonomisation économique de la femme qui contribue au changement social positif et comportemental ; iii) Lutter contre les vulnérabilités et renforcer les résiliences en développant les capacités et compétences des communautés en lien avec la gestion durable de l' environnement, les changements climatiques et les catastrophes et urgences humanitaires ; iv) Promouvoir la parole des femmes et notamment leur droit à exercer les responsabilités les responsabilités publiques dans un cadre d'équité et d'égalité des chances avec les hommes ; v) Atteindre la tolérance zéro vis-à-vis des violences faites aux femmes ; et vi) Mettre en place un dispositif et une stratégie de suivi et de contrôle concernant l' intégration de l'égalité de genre dans la gouvernance publique, à l' échelle du territoire aussi bien en milieu urbain que rural.

1.3 SUJET DE L'EVALUATION

57. L'objet de cette évaluation finale est le projet « Solutions pérennes sociales pour les populations hôtes, les réfugiés et les migrants les plus vulnérables » (Solutions Pérennes) financé par l'UE et mis en œuvre à Djibouti entre juillet 2018 et juin 2024. Il s'agit d'une évaluation d'activité de protection sociale à travers laquelle le PAM Djibouti a distribué des transferts monétaires, organisé des activités de sensibilisation à la nutrition, promu l'autonomisation des jeunes et renforcé les capacités de différents partenaires. L'objectif de l'évaluation est d'apprécier la mise en œuvre du projet de sa conception à sa finalisation et de voir si les objectifs ont été atteints. Cette évaluation répond à des fins d'apprentissage et de redevabilité et s'est concentrée sur la zone d'implémentation du projet, à savoir les deux communes de Balbala et Boulaos, à Djibouti-ville.

Aperçu général du projet 'Solutions Pérennes'

58. Le projet "Solutions Pérennes" avait pour objectif de soutenir le système de filets sociaux de l'État, conçu pour garantir une couverture sanitaire universelle et des moyens de subsistance aux réfugiés, aux demandeurs d'asile et aux populations hôtes vulnérables. Selon la Convention de Base (2018) entre le PAM et l'UE, le projet à l'origine s'est articulé autour de deux composantes : (i) le renforcement des filets sociaux en milieu urbain à travers le PNSF, en assistant les personnes les plus affectées par la vulnérabilité en collaboration avec le MASS ; et (ii) l'intégration des réfugiés dans le PASS en collaboration avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR). Cependant, l'intégration du programme PASS s'est avérée irréalisable en raison de divers facteurs importants. Tout d'abord, le CRRF n'avait été approuvé qu'en 2017 par le gouvernement de Djibouti et, à cette époque, les systèmes nationaux étaient prêts à intégrer les réfugiés dans le système de protection sociale, mais pas encore dans les régimes de santé. De

[50] Rep. de Djibouti, Ministère de la femme et de la famille (Déc. 2022) Évaluation de la politique nationale du genre 2011-2021. FNUAP, PNUD, UNESCO, ONUSIDA

[51] Rep. de Djibouti, Ministère de la femme et de la famille (2024) Politique nationale du genre 2024-2030

plus, le budget alloué au PASS s'est avéré insuffisant pour couvrir ne serait-ce que les coûts de base de l'assurance maladie, compte tenu des prix élevés des services médicaux à Djibouti. En outre, le PASS lui-même nécessite d'être peaufiné en profondeur pour assurer sa continuité et son accessibilité pour la population. Il est également essentiel de reconnaître que les réfugiés bénéficient d'une couverture d'assurance maladie de base grâce au financement de l'UNHCR fourni au ministère de la Santé. Pris ensemble, ces facteurs ont contribué à déterminer que l'intégration des réfugiés dans le PASS n'était pas réalisable. La suspension du PASS pour les populations réfugiées à la suite d'une communication officielle du MASS a paralysé la mise en œuvre de la deuxième composante du projet 'Solutions Pérennes', raison pour laquelle elle n'a pas été incluse dans cette évaluation. L'évaluation s'est donc focalisée sur la première composante qui visait à assurer que " les personnes les plus vulnérables sur le territoire djiboutien soient soutenues pour sortir de la pauvreté, par le renforcement du programme de couverture sociale ". Cette composante comprend essentiellement les quatre activités mises en œuvre à travers le PNSF et ses mesures d'accompagnement, en plus des activités de réponses aux chocs, sur la période de juillet 2018 à juin 2024.

59. L'encadré ci-dessous présente la structure du projet et l'évolution des objectifs et résultats escomptés. Cette évaluation a porté uniquement sur les objectifs 1, 3, et 4. D'une durée initiale de quatre ans, le projet a fait l'objet de trois extensions :

- 1ère extension par *avenant 1* de 2019 (de 48 mois à 72 mois) avec hausse du budget, de 6,850,000 € (dans la convention de base en 2018) à 9,070,000 €, et ajout de l'objectif 3; Aussi, en 2020 il y a eu l'*avenant 2* avec l'ajout de l'objectif 4, puis l'*avenant 3* en 2021 avec la modification de la structure du budget afin de se conformer au format adapté aux exigences internes du PAM.
- (b) 2ème extension par *avenant 4* de 2022, de 2 ans et demi (afin de permettre l'intégration des réfugiés) ; et
- (c) 3ème extension par *avenant 5* de 2023, de 9 mois pour élargir la réallocation des fonds restants dans la composante PASS (non réalisée) afin d'ajouter 1,500 ménages additionnels en tant que bénéficiaires des transferts dans le cadre du PNSF et la mise en œuvre des activités d'autonomisation. Plus de détails sur les extensions et les avenants sont fournis en Annexe 11.

Encadré 2 : Résumé de la structure et évolution du projet 'Solutions Pérennes'

Objectif global : Renforcer le système des filets de sécurité sociale de l'Etat dans les cadres des moyens de subsistance et de la couverture médicale gratuite, y compris les engagements pris par le Gouvernement dans le cadre du CRRF, en fournissant des solutions pérennes dans la provision de services sociaux de base pour les individus les plus vulnérables présents sur le territoire djiboutien.

Objectifs spécifiques et résultats escomptés

Objectif 1 : (*Convention de base 2018)* Fournir des solutions pérennes pour garantir les moyens de subsistances des personnes les plus vulnérables dont les réfugiés à travers le PNSF.

- **Résultat 1** : Les personnes les plus vulnérables sur le territoire djiboutien seront assistées pour sortir de la pauvreté via un renforcement du programme de la couverture sociale (PNSF)

Objectif 2 : (*Convention de base 2018*) Renforcer les efforts du gouvernement dans la gestion et la mise en œuvre du PASS afin de faciliter l'intégration des réfugiés et des membres les plus vulnérables de la population hôte, et fournir une solution à la problématique de l'accès à la santé pour les réfugiés et les migrants.

- **Résultat 2** : Des individus vulnérables comptant les membres de la population hôte, des réfugiés et des demandeurs d'asile auront accès aux services de santé de base

Objectif 3 : (*ajouté en 2019 par avenant 1*) Les réfugiés les plus vulnérables et les communautés hôtes sont intégrés dans le système de protection sociale djiboutien et bénéficient de programmes d'assistance appropriée

- **Résultat 3** : Le système de protection sociale djiboutien est renforcé et les réfugiés les plus vulnérables y sont pleinement intégrés

Objectif 4 : (*ajouté en 2020 par avenant 2*) Renforcer les capacités du Gouvernement, dont le MASS et appuyer les interventions nationales concernant les populations touchées par un choc, dans le cadre d'un plan d'urgence (Renforcement des capacités institutionnelles)

- **Résultat 4** : Les populations touchées par un choc tirent profit de la capacité nationale renforcée à se préparer aux situations d'urgence et à intervenir en cas de crise et subviennent à leurs besoins essentiels
- **Résultat 5** : Les populations touchées par un choc reçoivent une assistance alimentaire d'urgence qui répond à leurs besoins essentiels pendant la crise et les premières phases du redressement.

60. Les activités du projet incluent (1) les transferts monétaires (e-vouchers) (2) les mesures d'accompagnement des femmes sur la santé et l'éducation nutritionnelle ; (3) l'autonomisation économique des ménages ; et (4) le renforcement des capacités du MASS.

✓ ***Les transferts monétaires***

61. Les transferts monétaires ont été attribués à trois catégories de bénéficiaires : les populations Djiboutiennes vulnérables bénéficiaires du PNSF, les populations Djiboutiennes victimes des inondations, et les populations réfugiées urbaines

- *Populations Djiboutiennes bénéficiaires du PNSF.* L'objectif était d'atteindre 4 000 ménages les plus pauvres et vulnérables des communes de Balbala et de Boulaos (soit environ 20 000 personnes) déjà inscrits dans le registre social.
- *Populations Djiboutiennes victimes des chocs.* En 2020, le projet a fait l'objet d'un avenant à la survenue des inondations, l'ajout d'un objectif additionnel avec le budget inchangé qui était de renforcer les capacités du Gouvernement, dont le MASS, et d'appuyer les interventions nationales concernant les populations touchées par le choc (des inondations), dans le cadre d'un plan d'urgence du gouvernement; le principal résultat attendu était que les populations touchées par un

choc reçoivent une assistance alimentaire d'urgence qui répond à leurs besoins essentiels pendant la crise et les premières phases du redressement. Dans cette optique, la composante PNSF a été réorientée pour intégrer les ménages Djiboutiens les plus touchés par les inondations et renforcer les capacités de réponse aux urgences du gouvernement à travers le MASS (sur la période 2020-2021).

- *Populations réfugiées.* La suspension de la composante PASS a poussé le MASS à privilégier le lancement d'inclusion des réfugiés dans le PNSF. Une étude de profilage des réfugiés conduite en 2021 a constaté que 66% des ménages réfugiés à Djibouti-ville vivaient au-dessous du seuil MEB (minimum expenditure basket) [52], la taille des ménages exerçant une influence considérable sur le niveau de vulnérabilité. La décision a été prise de les admettre dans les transferts monétaires à partir de 2022. La cible était de 800 ménages urbains sélectionnés sur base de PMT adapté pour recevoir 10 000 DBF par mois sur 12 mois. Le projet a donc commencé à faciliter l'intégration des réfugiés au PNSF, en les enregistrant dans le registre social national. Le premier a été effectué en novembre 2022[53]. En revanche, les réfugiés n'ont pas bénéficié des mesures d'accompagnement ni des activités d'autonomisation.

✓ ***Les mesures d'accompagnement des femmes***

62. Les PSE sont des activités de sensibilisation sur les bonnes pratiques d'alimentation, d'hygiène et de santé déployées à l'attention spécifiquement des femmes bénéficiant des transferts PNSF. L'UNFD a organisé ces séances pour les différentes catégories de bénéficiaires qui étaient sélectionnées à partir des données sur les bénéficiaires PNSF :

- Les femmes enceintes et les femmes avec enfants âgés de moins de cinq ans recevaient une formation sur la santé et nutrition maternelle et infantile ;
- Les femmes avec enfants en âge scolaire recevaient une formation sur l'éducation et l'appui aux devoirs ;
- Les ménages avec une personne âgée ou une personne en situation de handicap recevaient une formation sur la santé, la nutrition et les soins aux personnes handicapées et ou âgées, avec une orientation vers les services disponibles.

63. Les séances se déroulaient dans les centres de développement communautaire des différentes communes/quartiers.[54] Il était prévu dans le projet qu'un groupe de femmes remplissant les critères de ces différentes catégories seraient sensibilisées chaque année, avec une cible d'environ 2000 d'entre elles. Ces mesures d'accompagnement ont été délivrées uniquement aux ménages hôtes, et ont été suspendues à la suite des aléas liés à la survenue de la COVID-19.

✓ ***Activités d'autonomisation***

64. Les premiers mois du projet (juillet 2018 à février 2019) ont été dédiés à la mise en place du cadre institutionnel, au ciblage et à l'enregistrement des bénéficiaires ainsi qu'à la mise en place du système SCOPE pour la production des cartes individuelles. Les transferts aux bénéficiaires ont effectivement commencé en 2019. Une convention a été signée entre le PAM et le MASS plus tard en juillet 2021 pour lancer les activités d'autonomisation pour les ménages bénéficiaires du PNSF de transferts monétaires avec pour objectif de créer des revenus et des opportunités d'emploi pour les rendre autonomes. Une enquête conduite par le

[52] MASS, ONARS, WFP, UNHCR, INSTAT (juin 2021) Etude de profilage socio-économique des refugies et demandeurs d'asile : Résultats. Présentation PPT.

[53] WFP (juin 2023) Cinquième Rapport Intermédiaire (Mai 2022-Juin 2023) Action pour l'autonomisation, l'épanouissement et les solutions pérennes sociales pour les populations hôtes, les réfugiés et les migrants les plus vulnérables sur le territoire djiboutien (T05-EUTF-HOA-DJ-41)

[54] MASS (Sept 2020) Programme national de solidarité famille (PNSF) : Rapport d'activités sur les mesures d'accompagnants en milieu urbain (Sommaire)

MASS dans le cadre de l'évaluation du PNSF en 2021 a identifié et ciblé les ménages éligibles à l'appui (incluant les femmes ayant des Activités Génératrices de Revenu (AGR) et les ménages ayant des jeunes déscolarisés et disponibles à suivre des formations différentes)[55]. Le MASS a par la suite signé des accords avec les partenaires de mise en œuvre de ces activités, incluant :

- Le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle (MENFOP) pour la formation de 150 jeunes déscolarisés issue des ménages bénéficiaires du PNSF dans plusieurs domaines techniques – formation de trois mois avec possibilité de stage à la fin.
- L'UNFD pour 200 femmes bénéficiaires PNSF ayant des AGR, comprenant la formation en entreprenariat, l'orientation au fonctionnement et aux services de la CPEC, l'accompagnement par l'UNFD pour l'ouverture de comptes, et un appui financier du MASS par la suite via la CPEC pour un fonds de roulement en forme de micro-crédit aux femmes pour soutenir leurs AGR. L'UNFD était aussi chargée de former 50 jeunes filles des ménages bénéficiaires du PNSF en couture, avec un appui en matériels prévu par le PAM.
- L'ONG Al Rahma pour une formation de 7 mois pour 100 jeunes arabophones dans différents métiers
- L'Eglise Protestante pour former 20 jeunes à l'installation et la maintenance des panneaux solaires.

65. Ces formations, prévues pour 2022-2023, se sont finalement déroulées en 2024[56].

✓ ***Renforcement des capacités du MASS***

66. Dans le cadre de la mise en œuvre du projet, la formation de 30 agents du MASS était prévue. Le personnel du MASS formé était le même chaque année, mais les modules de formation variaient tous les ans, par exemple l'enquête de ciblage et de suivi, la gestion du système SCOPE, la gestion des plaintes.

67. Le tableau ci-dessous résume les activités du projet et les cibles de bénéficiaires selon le sexe, les communes de mise en œuvre et leurs dates de démarrage respectives.

Tableau 5 : Caractéristiques de la mise en œuvre des activités du projet 'solutions pérennes'

Catégorie d'activités du PNSF	Cibles			Communes bénéficiaires	Partenaires de mise en œuvre de l'activité	Date/année de démarrage
	Nombre total	Hommes	Femmes			
Transferts monétaires (e-vouchers)	4 000 ménages hôtes	20%	80%	Balbala et Boulaos	MASS	2018
Mesures d'accompagnement sur l'éducation et la santé nutritionnelle (Pratiques Sociales Essentielles -PSE)	Formation de 2000 femmes	0%	100%	Balbala et Boulaos	UNFD	2020

[55] MASS/WFP (avril 2022) Évaluation du programme national de solidarité dans le milieu urbain. Réalisé par la Direction des études et prospection, MASS. (DRAFT).
[56] WFP (mai 2022) Quatrième Rapport Intermédiaire (Mai 2021-Mai 2022) Action pour l'autonomisation, l'épanouissement et les solutions pérennes sociales pour les populations hôtes, les réfugiés et les migrants les plus vulnérables sur le territoire djiboutien (T05-EUTF-HOA-DJ-41).

Catégorie d'activités du PNSF	Cibles			Communes bénéficiaires	Partenaires de mise en œuvre de l'activité	Date/année de démarrage
	Nombre total	Hommes	Femmes			
Réponse aux chocs d'urgence avec voucher papier (Cyclone Sagar, inondations et Covid-19)	4 500 ménages hôtes	35%	65%	Balbala et Boulaos	PAM	2021
Renforcement des capacités du MASS	Formation de 30 agents du personnel du MASS	50%	50%	MASS	PAM	2021
Transferts monétaires (e-vouchers)	800 ménages réfugiés	50%	50%	Balbala et Boulaos	MASS	2022
Autonomisation économique des ménages vulnérables	Appui à la création ou au développement de 10 coopératives	50%	50%	Balbala, Boulaos et dans les chefs-lieux des régions	CEPEC	2022
	Formation de 150 jeunes déscolarisés issus des ménages bénéficiaires du PNSF	50%	50%	Balbala et Boulaos	Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle (MENFOP)	2022
	Appui financier à 200 femmes ayant été sensibilisées sur la création/renforcement d'activités génératrices de revenu (AGR)	0%	100%	Balbala et Boulaos	UNFD	2022
	Formation de 50 jeunes filles sur la couture	0%	100%	Balbala et Boulaos	UNFD	2022
	Formation de 100 jeunes en informatique, soudure, couture et menuiserie	50%	50%	Balbala et Boulaos	AL RAHMA	2022
	Formation de 20 jeunes sur l'installation et la maintenance des panneaux solaires	50%	50%	Balbala et Boulaos	Église Protestante	2022
Réallocation du fonds du PASS	1 500 ménages hôtes	50%	50%	Balbala et Boulaos	MASS	2024

Source : EE, à partir de la revue documentaire et échanges avec les responsables du BP du PAM

68. Le montant de 9 070 000 € a été alloué au projet pour l'ensemble de la période de mise en œuvre soit 2018 à 2023/2024. L'allocation la plus importante concernait les activités de transferts aux populations Djiboutiennes bénéficiaires du PNSF et celles qui ont été victimes des chocs, ainsi que les populations réfugiées. Les données sur les allocations par sous-activité de transferts monétaires à ces différentes catégories de bénéficiaires n'étaient pas disponibles. Pareillement, les données disponibles pour les activités d'autonomisation et de renforcement des capacités étaient agrégées, et s'élevaient à 600 295 € pour l'ensemble de la période de mise en œuvre. Aucune information n'était disponible pour l'activité des mesures d'accompagnement des femmes, mais il peut être déduit que les prévisions étaient contenues dans les activités de supports directs et indirects. Le tableau ci-dessous donne un aperçu des ressources affectées par activité du projet et par année, durant la période de mise en œuvre.

Tableau 6: Ressources affectées par activité du projet et par année, sur la période 2018-2023

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	Total
Transferts monétaires	535 491	1 802 702	2 054 793	565 459	628 894	6 488 402
Autonomisation et renforcement des capacités	0	0	130 263	177 546	198 800	600 295
Mise en œuvre des transferts	85 967	23 607	8 712	47 800	86 487	432 741
Supports directs	63 340	265 741	193 985	48 226	104 266	994 994
Supports indirects	553 568	44 577	135 983	154 071	54 537	553 568
Total	**1 238 366**	**2 136 627**	**2 523 736**	**993 102**	**1 072 984**	**9 070 000**

Source : Équipe d'évaluation à partir des rapports intermédiaires UE (2018-2023)

69. La Figure 2 ci-dessous représente la couverture géographique des activités du projet « Solutions Pérennes » à Djibouti-ville.

Figure 2 : Carte des deux communes d'intervention du projet « Solutions pérennes »

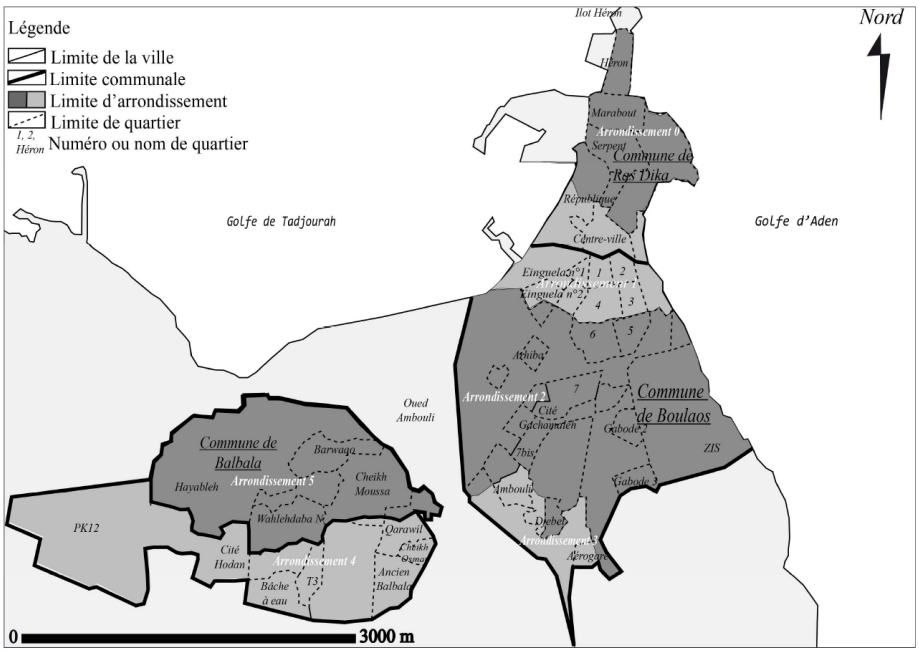

Source : PAM Bureau Pays, extraite de l'Annexe 1 des TdR.

Évolution de la structure du projet et du cadre logique

70. Une revue des documents disponibles sur le projet ne révèle pas de Théorie de Changement (TdC) formalisée, mais plutôt des textes insérés dans la convention et ses avenants présentant la logique de l'intervention. Cette logique d'intervention de l'action s'articule autour du principe de l'importance de la continuité des actions menées conjointement par le PAM et le MASS plus spécifiquement dans la mise en œuvre de la SNPS couvrant la période 2018-2022. L'hypothèse sous-jacente est que le bon fonctionnement du système de protection sociale djiboutien – surtout en termes de provision de moyens de subsistance et de couverture médicale gratuite pour les individus dont les niveaux de pauvreté sont les plus bas – permettrait à l'État de mieux gérer les flux migratoires mixtes et de prévenir les tensions sociales inhérentes au partage et à l'accès aux services de base.

71. La revue a permis à l'équipe d'évaluation de situer l'intervention du PAM dans un contexte plus large. Toutefois, cette revue a aussi souligné les complexités inhérentes à la reconstruction d'un historique exact de la mise en œuvre d'une intervention qui a duré six ans et qui a subi des modifications progressives, y compris en termes d'objectifs spécifiques et de logique d'intervention. L'équipe d'évaluation a complété cet exercice de compréhension du contexte programmatique avec des entretiens individuels et discussions en virtuel avec les responsables de programmes du PAM et le personnel qui a fait partie de la conception et de la mise en œuvre du projet, mais qui n'est plus présent à Djibouti. La perspective régionale de la stratégie de protection a également été appréciée à travers des entretiens individuels avec les points focaux régionaux.

72. En l'absence d'une TdC initiale, les objectifs et activités du projet ont évolué au fil du temps, en fonction de facteurs externes (contexte) qui ont influencé son déroulement. Le cadre logique présenté en forme graphique en Annexe 11 est le cadre principal disponible que l'équipe a utilisé dans le cadre de cette évaluation. Ce cadre logique a subi une modification en 2020 après la première vague du COVID-19 pour inclure les interventions auprès des ménages affectés par les chocs. Des objectifs additionnels ont été ajoutés au cours du déroulement du projet. Plus de détails de discussion sur le cadre logique et la théorie du changement du projet sont fournis en Annexe 11.

Exercices évaluatifs antérieurs

73. Quelques exercices évaluatifs antérieurs ont été effectués pour apprécier la mise en œuvre du projet :

- En novembre 2020, l'évaluation à mi-parcours du projet a révélé, en ce qui concerne la composante gérée par le PAM (PNSF et PASS)[57], des points forts tels que l'étroite collaboration existante entre le PAM et le MASS autour du PNSF, une bonne prise en compte du genre dans le projet, l'amélioration des conditions de vie de 65% des personnes bénéficiaires interrogées, en plus de renforcer les capacités du MASS en matière de suivi et évaluation et des travailleurs sociaux en matière technique. La principale recommandation a été de mettre l'accent désormais sur les questions d'inclusion, notamment l'intégration des réfugiés dans le registre social et leur éligibilité à la PNSF, ainsi que leur accès à l'assurance maladie.
- Le premier exercice de Results-Oriented Monitoring (ROM) a été conduit en 2021. Après avoir fait un état de lieux sur les points forts et les défis du projet, des recommandations ont été faites, qui mettaient l'accent sur le renforcement des capacités techniques (activités qui avaient tardé à être mises en œuvre), notamment celles des cadres et responsables dans le processus d'assistance sociale et sanitaire, ainsi que les procédures d'accompagnement des coopératives et les capacités du comité multisectoriel du Suivi de la Stratégie Nationale de Protection Sociale. Les deux autres recommandations étaient d'ajuster la logique d'intervention en intégrant plus de détails sur les produits proposés (en optant pour des produits faisables), et de mettre en place un système de ciblage adaptant l'éligibilité des ménages vulnérables à leur capacité technique d'entreprendre une

[57] EuroPlus Consulting & Management et Particip BbH (novembre 2020) Evaluation à mi-parcours de l'Action Solutions pérennes pour les populations hôtes, les refugies et les migrants les plus vulnérables au Djibouti. Rapport final

AGR.

- En avril 2022, l'évaluation du programme national de solidarité en milieu urbain (MASS/PAM)[58] a été conduite, en mettant le focus sur la composante des transferts monétaires, l'objectif étant de mesurer l'impact de ces transferts sur les conditions de vie des ménages bénéficiaires. Il en est ressorti que l'activité avait un impact positif sur le score de consommation alimentaire de ces ménages. Quelques recommandations ont été faites, entre autres, d'augmenter la valeur des transferts, de sensibiliser les ménages bénéficiaires dans les perspectives de créations d'activités, en plus de faire un plaidoyer actif en faveur de la mise en place de mesures d'accompagnements et de solutions plus durables et résilientes pour les bénéficiaires.
- Le dernier exercice de ROM rapporté en 2024 a, quant à lui, souligné certains points d'amélioration, tels qu'un suivi limité des recommandations du premier ROM (2021). Il a également mis en lumière un possible chevauchement des mandats et relevé que la logique d'intervention pourrait bénéficier d'une révision approfondie, notamment suite à l'ajout de la composante de réponse aux urgences. De plus, l'alignement entre les extensions du projet et les objectifs initiaux, sans ajustement du budget, pourrait être renforcé afin d'assurer une meilleure cohérence entre les ressources et les résultats attendus. Enfin, il a évoqué le besoin d'un système de suivi plus structuré, avec un manuel spécifique au projet et un suivi plus rigoureux des indicateurs d'autonomisation.

74. Le sommaire des principaux résultats de ces exercices d'évaluation antérieurs est présenté dans le tableau en Annexe 11. L'équipe d'évaluation a analysé en profondeur les recommandations issues de ces exercices successifs et les défis relatifs à leur application au fil des ans durant les échanges avec les différents informateurs clés pendant la phase de terrain.

1.4 METHODOLOGIE, LIMITATIONS ET CONSIDERATIONS ETHIQUES DE L'EVALUATION

Évaluation de l'évaluabilité

75. Durant la phase de démarrage, l'équipe d'évaluation a conduit une analyse de d'évaluabilité qui a permis d'identifier les principaux enjeux pour la mise en œuvre de l'évaluation, ainsi que les mesures d'atténuation de ces enjeux. Les principaux points identifiés sont présentés ci-dessous. Plus de détails sur les enjeux d'évaluabilité sont fournis dans la sous-section 'limitations' de l'évaluation, ainsi que dans le tableau en Annexe 3.

- L'absence de TdC et la discontinuité dans les différentes versions du cadre logique, des résultats attendus et des indicateurs afférents, qui ont rendu difficile la formulation des liens entre les activités du projet. Afin de mitiger ce défis, l'EE a effectué une revue documentaire, des entretiens et des rencontres durant la phase de démarrage et de la collecte des données qui ont permis de comprendre l'historique du projet, de le situer clairement dans son contexte et de peaufiner l'approche méthodologique de l'évaluation en conséquence.
- La couverture temporelle de l'évaluation du projet, qui s'est déroulée durant sa dernière année de mise en œuvre, a réduit l'exhaustivité des analyses pour les activités déployées en fin du projet, notamment les celles d'appui aux coopératives et de création de certaines AGR. Certaines coopératives appuyées attendaient encore de recevoir leurs financements de la CPEC, et d'autres attendaient encore leur enregistrement et reconnaissance par le ministère de l'intérieur. L'équipe d'évaluation a notifié ces éléments comme limites qui ont été prises en compte durant les analyses et le rapportage.

[58] MASS/WFP (avril 2022) Evaluation du programme national de solidarité dans le milieu urbain. Réalisé par la Direction des études et prospection, MASS. (DRAFT)

- Le temps court dédié à la collecte des données sur le terrain (deux semaines) par rapport à l'ensemble des activités et au nombre des parties prenantes à consulter. Pour atténuer cet enjeu, l'équipe d'évaluation, avec le support du BP a ciblé les personnes les plus pertinentes à consulter, en plus d'effectuer certains entretiens à distance afin de maximiser la couverture des parties prenantes clés identifiées.

Critères et questions d'évaluation

76. L'évaluation a été conduite sur la base des critères de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE), incluant la pertinence, la cohérence, l'efficience, l'efficacité, et la durabilité. Les éléments de genre et d'autonomisation des femmes et des jeunes, d'équité et inclusion, ainsi que les droits humains ont été aussi pris en compte. Les termes de référence ont énuméré cinq Questions d'Évaluation (QE) et des sous-questions considérés sous chaque critère d'évaluation, et présentées dans le tableau ci-dessous. Ces questions et sous-questions ont été acceptées telles que proposées dans les TdR, à l'exception de la sous-question 1.5 qui a été scindée en deux (1.5 et 1.6) afin de simplifier sa formulation initiale, qui intégrait deux questions en une. Différents indicateurs ont été identifiés pour chaque sous-question d'évaluation, ainsi que les sources de collecte de données et les méthodes d'analyses, présentés dans la matrice d'évaluation en Annexe 4. Cette matrice a également guidé le développement des différents outils de collecte des données, et a servi à rassembler et centraliser les constats.

Tableau 7 : Questions et sous-questions d'évaluation

QE1 – Dans quelle mesure les « Solutions pérennes » sont-elles pertinentes et alignées aux priorités du Gouvernement, des bailleurs de fonds et de l'organisation, ainsi que sur les besoins des bénéficiaires, en particulier les réfugiés, les migrants, les plus vulnérables et les femmes ? Dans quelle mesure ont-elles été cohérentes avec les interventions internes et externes ? (Pertinence/Cohérence)
Sous-questions
1.1 Dans quelle mesure le projet est-il aligné sur les objectifs du développement durable (ODD) et aux politiques, stratégies et priorités du gouvernement Djiboutien ?
1.2 L'intervention et ses modalités d'action sont-elles adaptées aux besoins des populations ciblées (homme et femmes), en particulier des populations réfugiées et demandeuses d'asile ?
1.3 Dans quelle mesure le projet tient-il compte de l'aspect de genre, en particulier de l'égalité entre les sexes, l'autonomisation des femmes, l'équité et l'inclusion au sens large ?
1.4 Dans quelle mesure le projet est-il cohérent avec le mandat du PAM à Djibouti et son plan stratégique (PSP 2020-2024) ?
1.5 Dans quelle mesure les approches et autres programmes de l'UE et les principes humanitaires ont-ils été pris en compte dans le projet ? Dans quelle mesure le projet est-il cohérent et complémentaire avec les interventions du gouvernement djiboutien et des autres partenaires du PAM ?
QE2. Dans quelle mesure les « Solutions Pérennes » ont-elles été efficaces pour atteindre leurs objectifs déclarés ? (Efficacité)
Sous-questions

2.1 Dans quelle mesure le projet a-t-il atteint les résultats/objectifs fixés lors de sa conception ? Ces résultats diffèrent-ils selon le genre ?
2.2 Quels sont les facteurs externes et internes qui ont influencé la réalisation ou la non-réalisation des résultats/objectifs du projet ?
2.3 Dans quelle mesure le projet s'est-il adapté aux événements externes affectant le programme (par exemple COVID-19, changements/retards dans la mise en œuvre etc.) pour atteindre ses objectifs, ses réalisations et ses résultats ?
2.4 Dans quelle mesure le projet a-t-il effectivement atteint les plus vulnérables ? Y a-t-il des personnes ou des groupes de personnes « laissés pour compte » ?
QE3. Dans quelle mesure les « Solutions Pérennes » ont-elles été mises en œuvre de manière efficiente ? (Efficience)
Sous-questions
3.1 Les activités prévues par le projet, comme les transferts monétaires, les mesures d'accompagnement, le renforcement de capacités ainsi que les autres supports, ont-elles été menées suivant la planification initiale en termes de calendrier et de budget ?
3.2 Dans quelle mesure les coûts associés au projet sont-ils proportionnels aux avantages qu'il a générés ?
3.3 Quels sont les facteurs de gestion qui ont amélioré ou réduit l'efficience de l'intervention ?
QE4. Dans quelle mesure les « Solutions Pérennes » ont-elles amélioré la sécurité alimentaire et renforcé les moyens de subsistance des individus les plus vulnérables présents sur le territoire djiboutien ? (Effets plus larges)
Sous-questions
4.1 Quels ont été les effets prévus et imprévus du projet sur la population cible, y compris les populations réfugiées ? Les effets prévus et imprévus sont-ils différents selon le genre ?
4.2 Dans quelle mesure les effets combinés des différentes sous-composantes du projet (transferts monétaires, mesures d'accompagnement, autonomisation, renforcement de capacité etc.) ont-ils réduit la vulnérabilité des populations cibles ?
4.3 Dans quelle mesure ces effets prévus et imprévus du projet ont contribué à l'égalité des sexes, l'autonomisation des femmes, l'équité et l'inclusion au sens plus large (handicap, etc.) ?
QE5. Dans quelle mesure les acquis du projet ont-ils contribué à la pérennisation des systèmes nationaux de protection sociale ? (Durabilité)

Sous-questions
5.1 Dans quelle mesure les effets des activités mises en œuvre et achevées vont-ils continuer sur le long terme après la fin du projet chez chaque groupe de populations cibles ?
5.2 Dans quelle mesure le gouvernement djiboutien et les partenaires du projet se sont-ils appropriés des activités de l'intervention, afin d'en étendre les effets sur le long terme ?
5.3 Dans quelle mesure le ciblage des réfugiés dans le cadre de ce projet a-t-il été adopté par les systèmes nationaux ?
5.4 La contribution du projet sur l'égalité des sexes, l'autonomisation des femmes, l'équité et l'inclusion au sens large est-elle pérenne ?

Source : TdR

Approche méthodologique

77. L'équipe d'évaluation (EE) a utilisé une approche inspirée de l'approche **« réaliste »** (Realist Inquiry)[59] durant tout le processus de l'évaluation. L'évaluation réaliste est une approche factuelle qui va au-delà des modèles d'évaluation axés sur les intrants et extrants, et cherche à expliquer les mécanismes qui mènent (ou non) au succès d'une politique, d'une stratégie ou d'un programme[60]. En d'autres termes, l'efficacité des activités du programme ne pourrait être dissociée de la dynamique du contexte (socio-politique, culturel et économique) dans lequel il opère. Le projet dispose d'un cadre logique sur lequel l'équipe d'évaluation s'est basée pour analyser la mesure dans laquelle les activités mises en œuvre ont produit les résultats prévus. L'interprétation des résultats et des effets ont pris en compte les facteurs internes et internes ayant influencé leur survenue ou non. Par ailleurs, l'approche réaliste a été utilisée en raison de la longue durée de mise en œuvre du projet, qui nécessitait une interaction itérative constante entre l'équipe d'évaluation et les parties prenantes clés pour ancrer suffisamment les constats observés au contexte du pays, et formuler des leçons apprises et recommandations adaptées.

78. L'évaluation a également adopté une **approche participative** axée sur l'**utilisation**, en associant le BP du PAM et le groupe de référence de l'évaluation durant les différentes phases de l'évaluation, afin d'assurer la validité et l'appropriation de l'évaluation, ainsi que la faisabilité et la pertinence des recommandations. Ceci s'est traduit par une consultation régulière de ces différentes entités ayant directement exercé une influence sur la mise en œuvre du projet *'Solutions Pérennes'*.

79. Pour évaluer les composantes de renforcement des capacités, l'équipe d'évaluation a utilisé le **modèle Kirkpatrick**, qui comprend quatre niveaux fournissant un cadre structuré pour évaluer l'efficacité et l'impact des efforts de renforcement des capacités. Le modèle aborde d'abord les réactions immédiates des participants sur les activités de renforcement des capacités (pertinence par rapport à leurs besoins, qualité des activités, etc.), puis les nouvelles connaissances et aptitudes acquises, puis la mesure dans laquelle les participants ont utilisé ou mis en pratiques ces connaissances et aptitudes, et enfin l'impact au niveau

[59] Marchal et al 2012, *Is realist evaluation keeping its promise? A review of published empirical studies in the field of health systems research.* Bruno Marchal, Sara van Belle, Josefien van Olmen, Tom Hoerée and Guy Kegels, Evaluation (22 April 2012) 18:2, pp 192-212. https://doi.org/10.1177%2F1356389012442444

[60] Westhorp 2014, *Realist impact evaluation: an introduction.* Gill Westhorp, London: Overseas Development Institute, September 2014. http://www.odi.org/sites/odi.org.uk/files/odi-assets/publications-opinion-files/9138.pdf

organisationnel ou du système que cela a produit. En utilisant ce modèle, l'évaluation a déterminé comment les initiatives de renforcement des capacités du MASS, notamment les agents des guichets sociaux, ont influencé leurs aptitudes à identifier et suivre les différentes catégories de bénéficiaires des transferts du projet 'Solutions Pérennes'. Toutefois, l'absence de données a rendu impossible l'évaluation quantitative de leurs performances individuelles et organisationnelles dans le cadre de cette évaluation, limitant la portée du modèle utilisé.

80. Les données ont été analysées et désagrégées selon les types de bénéficiaires et le sexe dans la mesure du possible.

81. Durant l'évaluation, l'application des **principes humanitaires** (PH) tels que la neutralité, l'impartialité, l'indépendance et l'humanité a été examinée, d'après les guidelines récentes du Groupe d'Évaluation des Nations Unies (UNEG)[61]. L'équipe d'évaluation a apprécié à quel point :

- L'assistance du PAM a été fournie dans le respect de la vie, de la santé et la dignité des bénéficiaires (humanité)
- Les bénéficiaires ont été identifiés selon les besoins et sans discrimination selon l'origine ethnique, de nationalité, l'opinion politique, le sexe, ou la religion (impartialité)
- Le PAM et ses partenaires ne se sont pas engagés dans les controverses de nature politique, religieuse ou idéologique (neutralité)
- Le PAM a fourni une assistance d'une manière qui est opérationnellement indépendante, notamment en termes de financement et/ou d'identification des zones d'intervention (indépendance).

82. L'équipe d'évaluation a apprécié (a) comment le PAM a géré les défis, les dilemmes et les compromis éventuels dans l'application des PH par rapport aux différentes catégories de bénéficiaires ainsi que les raisons, (b) si les compromis ont été appropriés par rapport au contexte, et (c) quelles ont été les conséquences de ces compromis sur les activités du projet, les bénéficiaires ciblés, et la réputation du PAM.

60 Les **aspects transversaux** tels que le genre, l'équité et inclusion, et la redevabilité envers les personnes affectées ont été pris en compte durant l'évaluation, tant au niveau du PAM que des partenaires de mise en œuvre, les services étatiques et les bénéficiaires.

- S'agissant du genre, l'équipe d'évaluation a utilisé la liste de contrôle pour l'intégration du genre aux évaluations du PAM. L'équipe a analysé, outre l'inclusion des femmes et des filles, i) le potentiel pour une approche transformatrice dans le cadre des activités du projet, ii) le niveau de mise en œuvre de cette approche et iii) les résultats en la matière.
- Par rapport à l'équité et inclusion, l'équipe a examiné son application entre les groupes sociaux et les niveaux de vulnérabilité spécifiques de certaines catégories, notamment personnes jeunes, les ménages dont la femme est la responsable (par exemple ménage monoparentale parce que la femme serait divorcée, veuve ou mère célibataire) et la prise en compte des réfugiés dans le projet.
- Par rapport à la redevabilité envers les personnes affectées, l'équipe d'évaluation a examiné les stratégies de communication avec ces bénéficiaires, le niveau de transparence de l'aide octroyée, ainsi que les mécanismes de plaintes.

Techniques de collecte des données

61 Les outils de collecte de données spécifiques (guide d'entretiens, guides de discussions de groupes, questionnaire d'enquête par téléphone) ont été développés également à la lumière des principales questions d'évaluation et de la matrice d'évaluation (Annexe 4).

[61] UNEG. Guidance on the integration of humanitarian principles in the evaluation of humanitarian action. Décembre 2023.

62 Une approche mixte **quantitative et qualitative** de collecte et d'analyse de données a été utilisée, de même que la triangulation des informations provenant de sources telles que la revue documentaire et de données quantitatives secondaires, les entretiens semi-dirigés, les discussions de groupes, les observations directes et une enquête par téléphone pour apprécier la perception des bénéficiaires. Les **visites de terrain** ont couvert les deux communes (Balbala et Boulaos) de mise en œuvre de Djibouti-ville, et ont duré deux semaines (5 au 18 octobre 2024).

63 Une **revue documentaire** a été entreprise au cours de la phase de démarrage et a continué e tout au long du processus de l'évaluation. Le BP du PAM a mis à la disposition de l'équipe d'évaluation un ensemble de documents sur le projet, les politiques et stratégies nationales, ainsi que certains rapports d'enquêtes nationales. Conjointement à cela, l'équipe d'évaluation a identifié d'autres documents à travers une recherche Internet, particulièrement ceux décrivant le contexte du pays et les interventions des partenaires, ainsi que des documents additionnels auprès de certaines personnes interviewées. L'équipe a effectué une recherche assez exhaustive sur le contexte du pays ; les politiques nationales (avec une attention particulière sur la politique portant sur la protection sociale) ; les résultats des enquêtes nationales, les bases de données diverses, des documents de projet (convention de base, avenants successifs, rapports intérimaires, etc) ; les exercices évaluatives antérieurs , et les documents pertinents aux activités de différents partenaires sur le terrain. A ceci se sont ajoutés les documents et références globales/régionales sur la protection sociale et le rôle du PAM, de même que les stratégies régionales pour l'inclusion des réfugiés. La liste de références en Annexe 9 présente l'ensemble des documents, classés par catégories.

64 Le PAM a également mis à disposition de l'équipe d'évaluation des rapports permettant d'examiner les dépenses du projet par catégories d'activités, et les tendances des bénéficiaires atteints.

65 L'équipe d'évaluation a effectivement réalisé 49 **entretiens semi-dirigés**, dont 29 hommes et 19 femmes, en s'appuyant sur les différents guides d'entretiens adaptés à chaque catégorie d'acteurs (annexe 5) contre 35 entretiens initialement prévu durant la phase de démarrage, sélectionnés en utilisant un mode d'échantillonnage par convenance[62,63]. Sur le terrain, des informateurs additionnels clés ont été identifiés grâce à la méthode boule de neige[64], plus d'une personne ayant été interviewée pour certaines organisations, et des informateurs clés additionnels ayant été identifiés à la suite des échanges avec les personnes interviewées.

66 Le tableau 8 présente une vue d'ensemble des interlocuteurs clés par institution d'attache et par genre. Il s'agissait entre autres de 16 personnels du PAM (dont 13 du bureau du pays et trois du bureau régional à Nairobi (RBN)), 7 responsables du MASS, 7 autres responsables d'agences gouvernementales (CPEC, MENFOP, ONARS), quatre partenaires techniques et financiers (PTF) incluant l'UNHCR, l'OIM, l'UNICEF, la Banque mondiale, le bailleur du projet et deux représentants du secteur privé (des commerçants/boutiquiers).

62 Palinkas, L.A., et al., Purposeful Sampling for Qualitative Data Collection and Analysis in Mixed Method Implementation Research. Adm Policy Ment Health, 2013.

63 Tongco, M., Purposive Sampling as a Tool for Informant Selection. Ethnobotany Research & Applications, 2007. 5: p. 147 - 158.

[64] La méthode *boule de neige* est une technique non-probabiliste durant laquelle les participants à l'étude aident à identifier d'autres individus pouvant fournir des informations importantes par rapport aux thèmes de l'étude.

Tableau 8 : Vue d'ensemble des interlocuteurs clés interviewés

Organisation	Nombre		
	Homme	Femme	Total
PAM Bureau pays et	6	7	13
RBN	1	2	3
MASS - Direction et guichets sociaux	5	2	7
CPEC	1	3	4
MENFOP	1	0	1
ONARS/ direction	2	0	2
ONARS/Représentants des réfugiés	3	1	4
UNFD	1	1	2
El Rahma	3	0	3
Eglise Protestante	2	0	2
UNHCR	2	0	2
OIM	1	0	1
UNICEF	1	0	1
Banque Mondiale	0	1	1
EU	0	1	1
Commerçants	1	1	2
TOTAL	**30**	**19**	**49**

67 L'équipe d'évaluation a également conduit 22 **discussions de groupes** (par rapport aux 20 initialement prévus) regroupant 146 personnes (63 hommes et 83 femmes) dans les deux communes visitées sur la base de guides développés à cet effet (voir Annexe 5). Le tableau 9 montre la catégorisation des discussions menées avec des bénéficiaires par commune, par type d'assistance, par statut (Djiboutiens et réfugiés) et par genre. Dans la mesure possible, les discussions ont été menées séparément avec les hommes et les femmes ou des groupes mixtes pour certaines catégories telles que les jeunes bénéficiaires des formations et les bénéficiaires appuyés pour les coopératives.

Tableau 9 : Récapitulatif des catégories de bénéficiaires de discussions de groupes conduits

Type de bénéficiaires	Nombre		
	Hommes	Femmes	Total
1. Bénéficiaires djiboutiens transferts PNSF, Boulaos	3	7	10
2. Bénéficiaires réfugiés hommes transferts PNSF, Boulaos	10	0	10
3. Bénéficiaires refugiées femmes transferts PNSF, Boulaos	0	12	12
4. Bénéficiaires djiboutiens transferts post choc, hommes, Boulaos	3	0	3
5. Bénéficiaires djiboutiennes transferts post choc, femmes, Boulaos	0	5	5
Sous-total Boulaos	**16**	**24**	**40**

Type de bénéficiaires	Nombre		
	Hommes	Femmes	Total
1. Bénéficiaires djiboutiens transferts PNSF, hommes Balbala	5	0	5
2. Bénéficiaires djiboutiennes transferts PNSF, femmes, Balbala	0	7	7
3. Bénéficiaires réfugiés hommes transferts PNSF, Balbala	3	0	3
4. Bénéficiaires réfugiées femmes transferts PNSF, Balbala	0	3	3
5. Bénéficiaires djiboutiens transferts post choc (hommes/femmes), Balbala	3	5	8
6. Bénéficiaires femmes djiboutiennes des transferts PNSF plus PSE plus femme leader, Balbala	5	0	5
Sous-total Balbala	**16**	**15**	**31**
1. Bénéficiaires djiboutiens jeunes, formation technique, MENFOP	5	3	8
2. Bénéficiaires jeunes femmes djiboutiennes, formation couture, MENFOP	0	10	10
3. Bénéficiaires djiboutiens jeunes, formation technique, Église protestante	5	3	8
4. Bénéficiaires femmes djiboutiennes formation, entrepreneuriat et AGR,UNFD	0	10	10
5. Bénéficiaires djiboutiens jeunes, formation technique, Al Rahma	10	7	17
Sous-total formations et AGR	**20**	**33**	**53**
1. Bénéficiaires djiboutiennes formation couture coopératives, filles déscolarisées, UNFD	0	7	7
2. Groupe mixte djiboutiens bénéficiaires de renforcement en coopératives agro-pharma et transformation du cuir	5	1	6
3. Groupe mixte djiboutiens bénéficiaires de renforcement en coopératives artisanat	3	2	5
4. Groupe mixte djiboutiens bénéficiaires de renforcement en coopératives collecte de déchets	3	1	4
Sous-total coopératives	**11**	**11**	**22**
Total	**63**	**83**	**146**

68 Dans le but de compléter les mesures de résultats déjà existantes et de s'assurer de la disponibilité de données fiables, KonTerra a sous-traité la firme Keystone Global Analytics (KGA) pour réaliser une **enquête de perception par téléphone**. Cette enquête, menée par une équipe locale de 10 recenseurs (femmes et hommes), s'est basée sur un questionnaire auprès des ménages bénéficiaires des transferts du projet, l'objectif étant de recueillir leur perception sur la pertinence, l'efficacité, l'efficience et les effets des activités, ainsi que leurs suggestions et recommandations. Le questionnaire a été développé à ce sujet et se trouve en Annexe 5.

69 A propos de l'échantillon pour l'enquête par téléphone, sur la base d'un nombre initial de ménages pour chaque catégorie de bénéficiaires (PNSF, urgence et réfugiés), l'équipe d'évaluation a échantillonné 465 ménages sélectionnés au hasard, soit 5% de chaque sous-catégorie. Au final, un total de 479 bénéficiaires a été interviewé par téléphone sur 465 prévus, soit 103% de l'échantillon prévu initialement. Les 479 bénéficiaires étaient composés de 210 ménages hôtes du PNSF, 47 ménages réfugiés et 222 ménages victimes des inondations (Tableau 10). Les détails sur les caractéristiques de bénéficiaires enquêtés se trouvent en Annexe 3.

Tableau 10 : Nombre de bénéficiaires enquêtés versus planifiés, par catégorie de transferts

Catégorie	Taille de l'échantillon prévu initialement	Nombre de bénéficiaires interrogés	Taux de réalisation
Ménages hôtes	200	210	105%
Réfugiés	40	47	117.5%
Ménages victimes des urgences	225	222	98.6%
Total	**465**	**479**	**103%**

70 **Observation directe** : L'équipe d'évaluation (EE) a réalisé des observations (5) sur le déroulement des activités dans les trois guichets sociaux et deux boutiques visités. Une grille a été développée pour guider ces observations. L'EE n'a pas eu l'opportunité d'observer des AGR, comme souhaité à cause des contraintes de temps.

71 Au cours de la mission de collecte de données, l'EE a passé deux semaines (6 au 18 octobre) dans Djibouti-ville, spécifiquement dans les deux communes de Balbala et Boulaos.

Analyses des données

72 L'EE a appliqué l'approche mixte d'analyse quantitative et qualitative, en mettant l'accent sur l'*analyse de la contribution*[65] des résultats du projet aux effets attendus, ainsi que l'identification des facteurs (internes et externes) qui ont influencé la survenue ou non de ces effets. Par rapport à l'enquête par téléphone, les résultats ont été désagrégés par sous-catégories de bénéficiaires de transferts.

- ***Analyse qualitative.*** L'évaluation a utilisé une approche déductive et inductive. Suivant l'approche déductive, l'analyse s'est faite sur la base des critères/questions et sous-questions d'évaluation[66,67]. Les données provenant des différentes sources (revue documentaire, données quantitatives secondaires, entretiens, FGD, observations, enquête par téléphone) ont été structurées par question/thème d'évaluation, sous-questions, et sous-thèmes élaborés dans la matrice d'évaluation. L'équipe d'évaluation a aussi appliqué l'analyse inductive afin d'identifier tout thème émergent[68]. Lors de l'évaluation de chaque critère, les facteurs facilitateurs et les obstacles influençant la mise en œuvre des activités du projet ont été identifiés, ainsi que les leçons apprises.
- ***Analyse quantitative.*** Les tendances des indicateurs de produits et des effets des différentes activités au fil des années ont été examinées, de même que les analyses descriptives des coûts.
- ***Triangulation.*** Elle a été effectuée en croisant les types et sources de données collectées (quantitatives et qualitatives), en croisant les méthodes de collecte et en croisant les perspectives entre les consultants pour assurer l'objectivité, la cohérence et la fiabilité.

[65] L'analyse de contribution cherchera à déterminer jusqu'à quel point les produits résultent d'une ou de plusieurs activités du PSP et contribuent à un ou plusieurs effets directs stratégiques. Elle mettra en lumière, dans la mesure du possible, la contribution conjuguée de certaines parties prenantes ou autres facteurs à la réalisation des effets directs stratégiques.

[66] Boyatzis, R.E., *Transforming qualitative information: Thematic analysis and code development*. 1998, Thousand Oaks, CA, US: Sage Publications, Inc. xvi, 184.

[67] Ritchie J, Spenzer L: Qualitative Data Analysis for Applied Policy Research. In *Analysing Qualitative Data.* Edited by Bryman A, Burgess R. London and New York Rotledge; 1994:173–194.

[68] Thomas, D.R., A General Inductive Approach for Analyzing Qualitative Evaluation Data. American Journal of Evaluation, 2006. 27(2): p. 237- 246.

Analyse sensible au genre et à l'équité

73 Autant que possible, les analyses ont été désagrégées selon le type d'activité et les catégories de bénéficiaires, le sexe, les années de mise en œuvre, ainsi que l'identification de toute spécificité des résultats en fonction des sous-groupes. L'équipe d'évaluation a pris en compte la dimension du genre en veillant à ce qu'une considération égale soit accordée aux femmes et aux hommes. L'analyse du genre a également examiné les conséquences voulues et involontaires du projet sur la vie des femmes et des hommes. Plus spécifiquement, les analyses ont apprécié dans quelle mesure les femmes/hommes et filles/garçons participent à égalité dans la mise en œuvre des activités dans une perspective transformative des relations entre les sexes, ainsi que dans quelle mesure les femmes et les filles ont eu un pouvoir de décision accru en ce qui concerne la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans leurs foyers et leurs communautés.

Validation des constats, conclusions et recommandations

74 Deux réunions de débriefing se sont tenues successivement au MASS et avec le BP du PAM le dernier jour de la présence des consultants dans le pays, au décours de la mission de collecte de données sur le terrain, dans le but d'échanger sur les principaux constats qui ont émergé de la visite de terrain, recueillir les premières impressions des évaluateurs, et obtenir le feedback des participants y compris leurs éclaircissements supplémentaires sur certains constats au besoin.

75 Par la suite, une présentation à distance des résultats préliminaires aura lieu pour restituer les constats plus en détails, conclusions et recommandations préliminaires, en présence du BP et du groupe de référence de l'évaluation.

76 Le dialogue avec les principales parties prenantes tout au long du processus a amélioré la formulation et le ciblage de ces recommandations, conformément à l'approche réaliste et au principe de l'évaluation axée sur l'utilisation. Cette approche participative a permis d'assurer l'objectivité, la cohérence et la fiabilité du rapport d'évaluation, prérequis importants dans le processus de rédaction du prochain cycle du projet.

Limitations

77 Compte tenu de la longue durée du projet (6 ans), certains membres du personnel du PAM qui avait participé au développement du projet solutions pérennes et à sa mise en œuvre durant les premières années n'étaient plus à Djibouti au moment de l'évaluation. L'EE, avec le support du BP, a réalisé des entretiens en ligne avec les trois personnes disponibles de ces anciens staffs afin d'atténuer les enjeux liés à la rotation du personnel, en plus de s'appuyer sur la revue documentaire.

78 Certains bénéficiaires échantillonnés pour participer à l'enquête par téléphone n'ont pu être joints, essentiellement parce que leurs numéros de téléphones n'étaient plus fonctionnels ou valides, ou encore parce que leurs numéros étaient manquants dans la base de données issues de SCOPE du PAM. Pour mitiger cet enjeu, l'EE a prévu durant l'échantillonnage une liste de réserve qui a permis de compenser les non-répondants aux appels téléphoniques.

79 Dans le cadre des discussions de groupes avec les bénéficiaires du PNSF, il a été difficile pour l'EE de retracer les bénéficiaires ayant participé aux activités de Pratiques Sociales Essentielles (PSE) qui se sont déroulées les premières années du projet seulement (2019), et qui ne se sont pas poursuivies les années subséquentes. Par conséquent, l'EE a demandé que le MASS identifie et mobilise un groupe spécifique de ces bénéficiaires pour le compte de l'évaluation. Finalement il n'y a eu que trois bénéficiaires qui ont pu être identifiées, pour qui il était difficile de se rappeler des activités passées il y a si longtemps.

80 Il a été difficile pour l'EE depuis la phase de démarrage, d'établir un historique cohérent du projet en raison du rapportage complexe et de la rotation du personnel du projet. Ceci a rendu difficile le discernement clair de l'évolution du projet et ses produits afférents.

81 Les informations fournies lors des entretiens et dans les rapports annuels intermédiaires pour l'UE sur les données financières ne présentaient pas des allocations/prévisions budgétaires par sous-activité et par année. Par conséquent il n'a pas été possible d'effectuer des analyses cout-efficacité désagrégées par sous-activité comme souhaité dans le rapport de démarrage. L'analyse s'est limitée aux principales dépenses du projet versus les prévisions globales.

82 Les activités d'autonomisation ont été mise en œuvre essentiellement en 2024. Par conséquent, les données n'étaient pas encore disponibles pour analyser les effets de ces activités, tels par exemple, le nombre de jeunes formés qui avaient réussi à obtenir un emploi, la proportion des bénéficiaires du PNSF qui ont tiré profit des opportunités offertes par les appuis aux coopératives et la réduction de la pauvreté. Il n'y avait pas encore d'éléments à mesurer par rapport aux effets de ces appuis. En outre, les données n'étaient pas disponibles pour apprécier les indicateurs de sécurité alimentaire chez les ménages Djiboutiens bénéficiaires des transferts post choc (inondations).

83 Le rapportage des activités de transferts et celles d'autonomisation est désagrégé selon le genre. Cependant les indicateurs tels que le score de consommation alimentaire (SCA) ou l'indice des stratégies basées sur les moyens d'existence ne sont pas désagrégés selon le genre dans les résultats d'études Post-Distribution Monitoring (PDM), et la Gender Marker n'a pas été utilisée dans le projet; ce qui rend parfois difficile d'identifier la transformation attendue sur le genre.

84 Le temps imparti à la mission sur le terrain (2 semaines) a été assez court compte tenu de l'importance des discussions qualitatives avec les bénéficiaires et des consultations directes avec les parties prenantes à Djibouti. Aussi, la diversité linguistique au sein des groupes de bénéficiaires réunis pour des discussions ont compliqué les communications. Néanmoins, grâce à un solide soutien organisationnel du PAM et à l'aide du MASS - pour l'engagement des traducteurs supplémentaires pour faciliter les discussions - l'équipe a pu mener à bien toutes les discussions prévues.

85 Un des principes de l'approche réaliste consiste à élaborer et à mettre à l'essai de façon empirique les hypothèses inhérentes aux résultats produits par le projet, avec une attention axée sur le contexte, et à la suite duquel des « mini-théories du changement » ou liens pourraient être établis pour expliquer les changements produits. Tout ceci est fonction des données disponibles. Comme mentionné plus haut, au moment de conduire l'évaluation certaines activités d'autonomisation venaient juste d'être terminées. Il n'a donc pas été possible d'apprécier leurs effets et les changements attendus afin de formuler des hypothèses ou théories afférentes. En outre le temps court dédié à la collecte des données de terrain n'a pas permis des itérations avec les différentes catégories de personnes interviewées ou rencontrées durant les discussions afin de consolider les inductions ou hypothèses qui découlaient de l'analyse de leurs informations. Toutefois, la triangulation a permis de mitiger cette limite, en comparant leurs assertions avec les données provenant d'autres sources, et en renforçant la validité et la fiabilité des constats à travers les processus itératifs entre l'équipe d'évaluation et les membres de l'ERG durant la rédaction du rapport.

86 Aucune modification majeure n'a été faite sur la méthodologie initiale, à l'exception du nombre légèrement plus élevé de participants aux entretiens individuels et à l'enquête par téléphone, ainsi que l'ajout d'un groupe de discussion de plus pour les femmes ayant bénéficié des activités de mesures d'accompagnement.

Considérations éthiques

87 Les évaluations décentralisées du PAM doivent respecter les règles et les normes éthiques du PAM et du Groupe des Nations Unies pour l'évaluation (GNUE). L'équipe d'évaluation est responsable de l'application de ces normes tout au long du processus d'évaluation. Il lui appartient notamment, entre autres responsabilités, de garantir l'obtention du consentement éclairé, la protection de la vie privée, la confidentialité et l'anonymat des participants, la prise en compte de leurs spécificités culturelles, le respect de leur autonomie et l'équité de leur recrutement (en veillant à sélectionner des femmes et des personnes appartenant à des groupes socialement marginalisés, par exemple), tout en s'assurant que les résultats de l'évaluation ne nuisent pas aux répondants ni à leurs communautés respectives. Le tableau ci-dessous résume les principaux principes éthiques pris en compte par l'EE.

Tableau 11 : Considérations éthiques, risques et garanties

Principes éthiques	Garanties de l'EE
'Do No Harm' (ne pas nuire)	L'EE adhère au principe "Do No Harm" en évaluant et en atténuant les risques liés à toute interaction entre personnes sur le terrain. Le comportement d'aucun membre de l'EE ne doit accroître le risque pour la santé, la sécurité ou la sûreté d'une autre personne ou d'un groupe. Ce principe a été particulièrement important pendant la collecte des données.
Garantie d'un consentement éclairé	L'EE a été totalement transparente avec toutes les parties prenantes en ce qui concerne l'objectif de la mission et l'utilisation des données fournies. Lors des entretiens, des discussions de groupes et autres consultations, les évaluateurs ont informé les participants sur l'objectif et le processus de l'évaluation, ainsi que sur l'utilisation et la diffusion prévues, avant de leur demander leur consentement verbal ou écrit à participer (qui peut être retiré après l'entretien à la demande du participant).
Sensibilité culturelle	Les membres de l'EE ont collecté les données en respectant les us et coutumes de Djibouti en général et de Djibouti ville en particulier, entre autres en matière d'habillement (« habillement décent »), de présentations, d'interactions sociales, particulièrement avec les femmes, les hommes et les jeunes durant les entretiens individuels et les discussions de groupe.
Protection de la vie privée, de la confidentialité et de l'anonymat	Les données collectées ont été utilisées de manière à ne pas compromettre les sources. En particulier, les données personnelles ont été protégées en toute sécurité et les identités n'ont pas été révélées sans l'autorisation des informateurs et des participants. En outre, dans le cadre des obligations du contractant, la protection des données a été assurée pour toutes les informations confidentielles, y compris les données personnelles des participants et les données confidentielles mises à la disposition de l'EE aux fins de l'évaluation.
Conflits d'intérêt	Les membres de l'EE n'ont pas été impliqués dans la conception, la mise en œuvre et le suivi du projet *'Solutions Pérennes'* à Djibouti, et ils ne présentent aucun autre conflit d'intérêt potentiel ou perçu comme tel. Par conséquent, ils n'ont accepté aucun contrat de travail ou n'ont engagé aucune discussion de travail éventuel avec le BP ou le bureau régional du PAM durant le processus de cette évaluation.

88 L'EE s'est aussi appliquée à respecter les obligations définies dans le code de conduite de l'évaluation du système des Nations unies, notamment en ce qui concerne l'indépendance, l'impartialité, la transparence, l'utilité et la divulgation.

- **Indépendance** : le jugement, les conclusions et recommandations formulées par l'EE ont découlé des évidences obtenues de l'analyse des données et de la triangulation. L'équipe a établi ces constats en toute indépendance, sans se laisser influencer par une quelconque partie prenante de l'évaluation.
- **Impartialité** : l'EE a fait preuve d'impartialité en présentant les forces et les faiblesses du projet évalué de manière équilibrée. Aucune composante ou partie prenante du projet n'a été favorisée aux dépens des autres.
- **Transparence** : l'EE a communiqué de manière claire aux participants l'objet de l'évaluation, les critères appliqués et l'utilisation prévue des résultats. La participation à l'évaluation s'est faite à l'issue d'un consentement éclairé, et l'EE a pris en compte le point de vue des parties prenantes durant tout le processus de l'évaluation.
- **Utilité** : les constats des analyses, les conclusions et les recommandations ont été formulés de manière à orienter les décisions et les actions à entreprendre par le PAM et autres agences des

Nations unies, le gouvernement Djiboutien, l'UE, les ONG, et les bénéficiaires du projet, afin d'assurer l'utilité de l'évaluation.

- **Divulgation** : l'EE ne manifestera aucune objection à rendre accessible les produits de l'évaluation. Les résultats provisoires seront présentés dans un atelier pour validation. Une fois validé, le rapport final d'évaluation sera soumis au BP et au Bureau régional qui vont les diffuser dans les plates formes officielles de partage de connaissances établies.

Assurance Qualité (AQ)

89 L'approche d'assurance qualité des évaluations décentralisées du PAM, le DEQAS, ainsi que les bonnes pratiques internationales - Active Learning Network for Accountability and Performance (ALNAP) et le Comité d'Aide au Développement (CAD) ont été systématiquement appliquées.

90 L'EE s'est assurée que le processus d'évaluation et les livrables remplissent les conditions et prérequis des termes de références. La matrice d'évaluation est un important élément pour assurer une garantie de la qualité et de la transparence de l'évaluation. Toute information analysée a été faite selon cette matrice, permettant d'avoir une vision d'ensemble de toutes les données collectées dans le cadre de l'évaluation, en adéquation avec les normes de transparence de l'UNEG. Elle a été également un outil essentiel pour la triangulation et a permis une traçabilité des sources d'information.

91 Le contrôle de la qualité des livrables a été mené par les membres de l'EE de la manière suivante :

- (i) chaque membre d'équipe a effectué une première Assurance Qualité (QA) des sections sous sa propre responsabilité et rédigé des produits de qualité;
- (ii) le Chef d'Équipe a assuré une supervision du travail et un rendu des différents livrables en contrôlant la qualité; concernant l'enquête par téléphone, les enquêteurs ont fait l'objet d'un suivi quotidien de leurs activités. Des rencontres ont été organisées sous la supervision du chef d'équipe après le pré-test du questionnaire et trois jours après le démarrage de l'enquête afin de discuter des défis rencontrés per les enquêteurs et trouver les solutions appropriées. Voir Annexe 3 pour plus d'informations sur le déroulement de l'enquête par téléphone.
- (iii) le rapport d'évaluation a été soumis à un rapport de qualité interne KonTerra;
- (iv) le PAM a confirmé que les livrables sont conformes au système d'assurance qualité des évaluations décentralisées (DEQS)[69].

[69] Le DEQS a été mis au point par le PAM en le fondant sur les normes et règles du GNUE, ainsi que sur les bonnes pratiques de la communauté internationale de l'évaluation (Réseau d'apprentissage actif pour la redevabilité et la performance (ALNAP) et Comité d'aide au développement). Ce système établit des processus comprenant des étapes intégrées pour l'assurance qualité et des modèles pour les produits de l'évaluation. Il comprend également des listes de contrôle qualité pour chaque produit de l'évaluation et des notes techniques approfondissant certains sujets. Le système DEQS a été systématiquement utilisé au cours de cette évaluation et les documents pertinents ont été fournis à l'EE pour référence.

2. Constatations de l'évaluation

92 La présentation des constatations de l'évaluation suit l'ordre et la logique des questions et sous-questions développées dans la matrice de l'évaluation. A ce titre, la QE1 porte sur la pertinence, la cohérence et l'alignement du projet au contexte national ; la QE2 sur l'efficacité à atteindre les objectifs ; la QE3 traite de l'efficience de la mise en œuvre du projet ; la QE4 porte sur les effets du projet sur la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance/autonomisation ; tandis que la QE5 traite de la durabilité et la pérennisation des acquis.

QE1. DANS QUELLE MESURE LES « SOLUTIONS PERENNES » SONT-ELLES PERTINENTES ET ALIGNEES AUX PRIORITES DU GOUVERNEMENT, DES BAILLEURS DE FONDS ET DE L'ORGANISATION, AINSI QUE SUR LES BESOINS DES BENEFICIAIRES, EN PARTICULIER LES REFUGIES, LES MIGRANTS, LES PLUS VULNERABLES ET LES FEMMES ? DANS QUELLE MESURE ONT-ELLES ETE COHERENTES AVEC LES INTERVENTIONS INTERNES ET EXTERNES ?

Constat 1. Le projet – avec ses objectifs principaux de renforcement du système de protection sociale et des moyens de subsistance des populations les plus vulnérables à Djibouti y compris les réfugiés - revêt d'une grande pertinence dans un pays classé au rang de 178 sur 204 pays avec un indice de Développement Humain (IDH) de 0,52, un quart de la population en insécurité alimentaire aigu sévère (38% parmi les refugies), plus de trois quarts des enfants (28%) souffrant de la malnutrition chronique globale (37.3% chez les réfugiés), ainsi qu'une faible couverture de la protection sociale et de la capacité du système à répondre aux chocs. Le projet est aligné avec les ODD et les priorités du pays en matière de développement, de protection sociale et d'égalité genre, ainsi qu'avec les engagements CRRF du gouvernement et les actions de partenariats. Il est également bien ancré dans les objectifs stratégiques du programme pays du PAM. Cependant, l'inclusion des réfugiés a été partielle du fait qu'ils n'ont pas été pris en compte pour les mesures d'accompagnement et activités d'autonomisation.

2.1.1 Sous-question 1.1 Dans quelle mesure le projet est-il aligné aux ODD et aux politiques, stratégies et priorités du gouvernement Djiboutien ?

Constat 1.1 – Le projet est en ligne avec les différentes politiques et stratégies nationales en matière de protection sociale, ainsi que les ODD en lien avec la pauvreté, la faim, l'égalité entre les sexes, l'accès à un travail et la croissance économique, et le renforcement des partenariats pour la réalisation des ODD. Le MASS a été le partenaire principal dans la conception et la mise en œuvre du projet. Pareillement, des services gouvernementaux d'importance tels que l'Office National d'Assistance aux Réfugiés et Sinistrés (ONARS) ont été activement impliqués surtout durant la phase de planification, mais n'ont plus été sollicités durant la phase de mise en œuvre.

Alignement avec les politiques, stratégies et priorités du gouvernement

93 *Alignement avec les orientations nationales.* Le projet 'Solutions Pérennes' est en adéquation avec la *Vision Djibouti 2035 du Gouvernement* qui vise, entre autres, un développement économique et social durable qui assure le bien-être de tous et la consolidation du capital humain. Il est également en ligne avec les priorités en matière de protection sociale du PNS. Étant conçu et initié au moment où la SNPS 2018-2022 cherchait à mettre en place un 'socle de protection sociale' et à favoriser l'autonomisation des populations vulnérables, il a accompagné directement la mise en œuvre de la SNPS-NC *2023-2027* (dont l'élaboration a été soutenue par le

PAM, mais dans le cadre du projet 'solutions pérennes'), étant en ligne droite avec les axes stratégiques 1) filets sociaux et accès aux services de base; 2) inclusion économique et financière; 3) mécanismes adaptatifs en réponse aux chocs; et 4) renforcement institutionnel, technique et financier. Cette stratégie, entre autres, prévoit les PSE en tant que mesures d'accompagnements des transferts sociaux pour renforcer le capital humain; préconise le renforcement de l'autonomisation de la population vulnérable comme axe majeur de la sortie de pauvreté; et cherche à lutter contre l'exclusion sociale et la marginalisation y compris pour les réfugiés. Pour le point spécifique aux réfugiés, le projet 'Solution Pérennes' a soutenu le gouvernement dans la mise en œuvre de ses engagements concernant le CRRF (2017), particulièrement dans son objectif 2 qui stipule de "Permettre aux réfugiés et à la communauté hôte d'avoir accès aux services sociaux de base et à l'autonomisation", en adéquation avec l'un des engagements du gouvernement lors du sommet sur les réfugiés et migrants (2016) de "Permettre à tous les réfugiés d'avoir accès au système de santé national et de bénéficier de l'assurance maladie universelle au même titre que les nationaux"[70].

94 *Degré d'implication du gouvernement.* Les principales activités (transferts, PSE, autonomisation) ont été déterminées en collaboration avec le MASS, qui était aussi le principal partenaire de mise en œuvre du projet en tant que chef de file national pour la protection sociale. En ce qui concerne spécifiquement les activités de formation, d'appui aux AGR et aux coopératives, la latitude a été donnée au MASS de répertorier et de signer des accords avec les différentes organisations qui devaient les mettre en œuvre. En plus du MASS, l'ONARS, qui est l'organe national compétent en matière de gestion des réfugiés, a été impliqué au début du projet lorsque les réflexions sur la prise en compte des réfugiés dans le PNSF et le PASS étaient en cours. Cependant, il n'a plus été sollicité par la suite durant la mise en œuvre des activités, en raison de la communication officielle du MASS de suspendre le PASS qui a fait de la prise en compte des réfugiées une priorité secondaire, et l'absence de cadre national de coordination pour les questions de protection sociale inclusive au niveau du pays. De l'avis des interlocuteurs clés (étatiques, Nations Unies et bénéficiaires), la faible collaboration et l'absence d'une communication plus systématique entre les parties prenantes clés en charge de la problématique des réfugiés tels que l'ONARS et l'UNHCR ont fragilisé le volet inclusion des réfugiés dans les systèmes de protection sociale et sa pérennisation.

95 *Adaptation au contexte.* Au cours de sa mise en œuvre, le projet a fait face aux évènements tels que les inondations en 2020. Des réaménagements ont été apportés au projet afin de couvrir les populations sinistrées suite à cette catastrophe. En outre, le pays a connu une hausse drastique des prix des produits alimentaires de base en 2022, avec des taux d'inflation des produits alimentaires atteignant 22%, des suites des fluctuations des prix internationaux induites par la guerre en Ukraine. Ceci a davantage accru la vulnérabilité des ménages du pays. Pour mitiger les effets de ce choc, le projet a majoré le montant des transferts aux ménages, qui est passé de 8 000 Franc Djibouti (DJF) à 10 000 DJF par mois en juillet 2022, mais qui ne tenait pas compte de la taille des ménages. D'après les échanges avec les bénéficiaires, cette augmentation a permis d'accéder à certaines denrées alimentaires indispensables, sans toutefois suffire pour couvrir leurs besoins comme souhaités, particulièrement pour les familles nombreuses.

Alignement avec les objectifs du développement durable (ODD)

96 Le projet est en adéquation avec les ODD 1 (élimination de la pauvreté), ODD 2 (faim zéro) et l'ODD 10 (réduction des inégalités) par le biais des activités de transferts effectués aux ménages les plus vulnérables en forme de bons électroniques (carte SCOPE) pour l'achat de nourriture auprès des boutiques agrées par le PAM et par ses activités d'autonomisation des femmes et des jeunes issus de ces ménages. Il soutient en particulier la cible 1.3 de l'ODD1 qui vise la mise en place des systèmes et mesures de protection sociale pour tous.

[70] Rep. de Djibouti, Ministère de l'Intérieure, ONARS, UNHCR (2019). Guide du CRRF – Note conceptuelle, Opération de Djibouti. https://globalcompactrefugees.org/sites/default/files/2019-12/Guide%20to%20the%20comprehensive%20refugee%20response%20in%20Djibouti%20%282019%29.pdf

97 Le projet contribue également à la réalisation de l'ODD 8 consistant à fournir un travail décent et induire la croissance économique, grâce aux activités de formation et d'insertion professionnelle des jeunes, l'appui financier aux femmes pour la création d'AGR, ainsi que l'appui financier fait aux coopératives. Il matérialise l'application de l'ODD 5 relatif à l'égalité entre les sexes, en privilégiant les femmes en tant que bénéficiaires des mesures d'accompagnement et d'activités d'autonomisation.

98 Finalement, le projet a contribué à la réalisation de l'ODD 17 (partenariats) à travers des activités de renforcement des capacités nationales, notamment le soutien du registre social en y incluant des ménages réfugiés et en appuyant au fonctionnement des guichets sociaux existants.

2.1.2 Sous-question 1.2 L'intervention et ses modalités d'action sont-elles adaptées aux besoins des populations ciblées (homme et femmes), en particulier des populations réfugiées et demandeuses d'asile ?

Constat 1.2 – Les différentes activités du projet ont été développées à la lumière des données contextuelles et la prise en compte des besoins des différentes catégories de bénéficiaires ciblés. Les modalités de transferts (bons électroniques pour l'achat de la nourriture) ont été appréciées par les bénéficiaires.

Prise en compte des données contextuelles dans la conception du projet

99 Les résultats d'études initiales ont été pris en compte pour guider le choix des différentes activités (transferts monétaires, mesures d'accompagnement, activités d'autonomisation et de renforcement des capacités). En effet, les résultats d'études montraient en 2017[71] que le taux de pauvreté globale était de 28% dans Djibouti-ville, avec une proportion d'extrême pauvreté de 13%. La population fait fréquemment face aux chocs consécutifs aux aléas climatiques (sécheresses, inondations) et économiques[72]. Le niveau d'insécurité alimentaire aiguë des ménages demeure élevé (15%), particulièrement dans les deux communes Balbala et Boulaos dans Djibouti-ville, avec une prévalence de la malnutrition aiguë globale de 13%, plus élevée dans la population des réfugiés. [73] L'accès à l'emploi est faible pour les jeunes. Les résultats d'une recherche formative sur les pratiques sociales essentielles conduite en 2018 montraient que la structure familiale dominante est la famille élargie, et que la position et le statut de la femme tendaient à changer positivement si elle avait accès à un emploi salarié, l'acquisition de compétences, ou l'exercice d'AGR qui leur permet l'accès aux ressources financières.[74]

100 L'enquête de référence pour le projet (2019)[75] indiquait de forts niveaux de pauvreté multidimensionnelle au sein des ménages à Djibouti ville : plus de soixante pour cent (66%) des ménages visités n'avaient aucun niveau d'instruction dont 69% de femmes et 65% d'hommes ; une proportion de 74% des ménages utilisaient une latrine à fosse traditionnelle/fosse ouverte ; le Kérosène était la principale source d'énergie utilisée par les ménages (87%) pour la cuisson des aliments ; et moins d'un ménage sur 10 soit 2% possédait des terres et les cultivait. En ce qui concerne les réfugiés, le profilage socioéconomique (2021) indiquait que 66% des ménages à Djibouti-ville vivaient au-dessous du seuil de pauvreté, basé sur des dépenses minimales nécessaires à l'achat d'un panier alimentaire.

101 Les bénéficiaires du projet ont été ciblés au préalable par un processus du Proxy Means Test (PMT) (pour

[71] Macro Poverty Outlook for Djibouti: April 2023 (English), Banque Mondiale
[72] INSTAD (2023) Djibouti, Rapport de l'enquête multisectorielle, juillet 2023
[73] IPC (2023). Djibouti: Acute Food Insecurity Situation March - June 2023 and Projection for July - December 2023.
[74] Souley, A. and Djama, S.M. (juin 2019) Recherche formative sur les pratiques sociales essentielles à Djibouti UNICEF, MASS, Union Européenne
[75] MASS/WFP/UE (2019) Rapport de l'étude de référence du Transfert Monétaires « Solution pérennes social pour la population hôte et le refugie les plus vulnérables sur le territoire djiboutien »

les citoyens Djiboutiens) et un PMT adaptés pour les réfugiés vivant à Djibouti-ville. [76] Ces ménages ont été par la suite enregistrés dans le registre social – l'une des structures clés du système national de protection sociale à Djibouti. Le focus sur l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle à travers les transferts sous forme de bons d'achats électroniques (Cartes SCOPE) et les séances sur les PSE liées surtout à la santé et la nutrition pour les femmes sélectionnées parmi les bénéficiaires du PNSF ont représenté une réponse directe et appropriée aux indicateurs de base qui montraient une situation grave de ces populations dans Djibouti-ville. Pourtant, le projet n'a pas prévu les activités PSE pour les bénéficiaires refugiés, ce qui a limité son aspect d'inclusion.

102 Pour 95% des bénéficiaires interrogés (458/479) par téléphone par l'équipe de KGA, la décision du MASS de faire les transferts s'adapte bien aux besoins des populations (91% chez les ménages djiboutiens du PNSF et les réfugiés; et 95% chez les ménages victimes de chocs). La plupart des bénéficiaires avec qui l'équipe d'évaluation s'est entretenue sur le terrain (Djiboutiens et refugiés) ont exprimé leur satisfaction avec la modalité de transfert sous forme de bon électronique pour l'achat des aliments. Ils ont également rapporté dans leur grande majorité, en plus des responsables interviewés, que les activités d'autonomisation répondaient aux besoins critiques en matière de formation/préparation pour l'emploi et la génération des revenus stables.

2.1.3 Sous-question 1.3 Dans quelle mesure le projet tient-il compte de l'aspect de genre, en particulier de l'égalité entre les sexes, l'autonomisation des femmes, l'équité et l'inclusion au sens large ?

Constat 1.3– Le projet 'Solutions Pérennes' a pris en compte les aspects genre à plusieurs reprises (efforts d'établir un quota de femmes pour les bénéficiaires du PNSF ; partenariat avec l'UNFD, séances de sensibilisation PSE destinées aux femmes ; soutien aux AGR des femmes ; et accent sur les femmes et les jeunes en termes de bénéficiaires des activités de formation et d'autonomisation). Pourtant, certaines lacunes subsistent, tels que les indicateurs permettant de mesurer l'utilisation des cartes SCOPES par les femmes ainsi que les transformations attendues en termes de genre et d'autonomisation.

Genre, égalité entre les sexes et autonomisation des femmes

103 Le projet n'a pas élaboré de stratégie spécifique pour la promotion de l'égalité genre. Il n'y a pas eu un diagnostic des besoins spécifiques aux femmes, et celles-ci n'ont pas été associées à la conception du projet. Cependant, les aspects genre sont pris en compte par les différentes activités soutenues. Le projet, en effet, soutient le PNSF qui – lui – met un accent particulier sur la promotion de la femme et l'égalité entre les sexes. Les évaluations antérieures, tel que les deux exercices ROM (Results Oriented Monitoring) de 2021 et de 2024 notent une forte contribution du projet à l'égalité des sexes et l'inclusion sociale.[77,78]

- *En ce qui concerne les transferts*, les constats montrent que la majorité des ménages qui ont reçus les bons électroniques (cartes SCOPE) était représentée par les hommes (voir plus de détails dans la section 2.2.1). Les cartes ne sont délivrées au nom de la femme que lorsque celle-ci est cheffe de ménage ; elles sont livrées au nom de l'homme dans le cas d'un couple marié, ce qui pourrait porter atteinte à sa capacité pour la prise de décision. Selon le PDM de 2024, la décision sur l'utilisation de ces cartes est prise par les femmes à 48%

[76] Suite à la conduite d'une par le PAM/INSTAD et MASS sur les dépenses minimums relatives aux besoins alimentaires et non-alimentaires (MEB) des réfugiés urbains, un score PMT adapté aux réfugiés a été développé pour classer les ménages en fonction de leur niveau de pauvreté. WFP (juin 2023) Cinquième Rapport Intermédiaire (Mai 2022-Juin 2023) Action pour l'autonomisation, l'épanouissement et les solutions pérennes sociales pour les populations hôtes, les réfugiés et les migrants les plus vulnérables sur le territoire djiboutien (T05-EUTF-HOA-DJ-41)

[77] Osman, I. (2021) Rapport ROM PAM TO5-EUTF-HOA-DJ-41-01-Solutions pérennes sociales pour les populations hôtes, les réfugiés et les migrants les plus vulnérables sur le territoire Djiboutien.

[78] Torcha, S. (2024) ROM review PAM TO5-EUTF-HOA-DJ-41-01-Solutions pérennes sociales pour les populations hôtes, les réfugiés et les migrants les plus vulnérables sur le territoire Djiboutien.

dans les ménages djiboutiens et 26% dans les ménages de réfugiés. Toutefois, durant les visites de terrain, il est ressorti des entretiens individuels et des discussions de groupes avec les différentes catégories de bénéficiaires des transferts que ces cartes sont utilisées pour la plupart par les femmes qui vont s'approvisionner auprès des boutiques agrées par le PAM, , traduisant ainsi le rôle central de la femme dans la provision des aliments nutritifs à la famille.

- *Les mesures d'accompagnement PSE* soutenues par le projet, qui consistent en des séances de sensibilisation des bénéficiaires sur les pratiques sociales essentielles (centrées pour la plupart sur la santé et la nutrition, mais aussi sur les aspects liés à l'éducation des enfants et les soins et services pour les personnes âgées ou handicapées) ont été conçues uniquement pour les femmes et mises en œuvre par l' Union Nationale des Femmes de Djibouti (l'UNFD) - ciblant les femmes enceintes, mères, et/ou membres des ménages avec une personne âgée ou handicapée.[79] Dans le cadre du projet, ces mesures étaient destinées uniquement aux femmes djiboutiennes, ce qui fait que l'approche n'est pas inclusive dans le sens plus large.

- *Les activités d'autonomisation* (également limitées aux bénéficiaires djiboutiens) ciblaient à la fois des jeunes femmes et des jeunes hommes issus des ménages bénéficiaires du PNSF (à travers la formation technique et professionnelle) et les femmes et les hommes (à travers la promotion des coopératives). Il y avait aussi une activité de soutien spécifique aux femmes, telle que la formation en couture, de même que pour la réalisation des AGR, avec ouverture d'un compte de crédit sans intérêt auprès de la Caisse Populaire d'Epargne et de Crédit (CPEC).[80] Certaines formations en faveur des filles/femmes couvrent des domaines traditionnellement associés aux stéréotypes de genre (par exemple, la couture). Et certaines qui pourraient ouvrir les portes à des métiers « non-traditionnels » – selon les présentations offertes par les interlocuteurs clés - ne semblent pas prendre en compte (ou mettre en place des mesures pour les surmonter) les obstacles spécifiques auxquelles elles font face pour l'exercice de ces métiers due à la force des normes sociales par rapport aux rôles de la femme et de l'homme.

Équité, inclusion et redevabilité envers les personnes affectées

104 Par rapport à l'**inclusion**, les réfugiés n'ont été pris en compte dans le projet qu'à partir de l'année 2022, et seulement dans le cadre des transferts PNSF (pas des mesures d'accompagnement ni des activités d'autonomisation ou de réponses aux chocs). Les discussions avec le MASS autour du PNSF ont suggéré que l'inclusion des réfugiés dans le projet 'solutions pérennes' a été faite sur une base pilote et que l'accent était mis essentiellement sur la population djiboutienne - en particulier pour les activités d'autonomisation. L'effort d'intégrer les réfugiés dans le système de protection sociale en les enregistrant dans le registre social et leur inclusion au programme de transferts PNSF a démontré la prise en compte de leur vulnérabilité ; les efforts préalables de les inclure dans le PASS (qui n'ont pas abouti) démontrent le même souci. Pourtant les limites des actions en faveur des réfugiés dans le cadre du Projet mettent en évidence des défis encore énormes dans ce sens. Beaucoup de réfugiés rencontrés par l'équipe d'évaluation ont exprimé un fort désir pour un soutien aux activités génératrices de revenus (AGR).

105 Quant à ce qui concerne la **redevabilité envers les populations affectées**, le principal moyen de communication entre le projet et les bénéficiaires est le guichet social. Les populations qui s'y présentent reçoivent les informations sur les différentes activités offertes dans le cadre du projet. Aussi, le Complaints and Feedback Mechanism (CFM) a été établi en 2019 pour recueillir les plaintes des bénéficiaires au niveau des guichets sociaux. Les résultats de l'enquête téléphonique confirment que les guichets demeurent le principal

[79] MASS (sept 2020) Programme national de solidarité famille (PNSF) : Rapport d'activités sur les mesures d'accompagnants en milieu urbain (Sommaire)

[80] MASS (Sept 2024) Rapport de synthèse sur les activités du projet solutions pérennes (Composante autonomisation ; financement Union Européenne ; Partenaire d'exécution : PAM

moyen d'expression des plaintes (73%) des personnes ayant déclaré ne pas avoir été satisfaites du déroulement des transferts. Cependant une proportion de 29% (140/479) ignorait l'existence du mécanisme de plaintes.

106 Certaines femmes – surtout parmi les bénéficiaires refugiées - ont déclaré ne pas avoir reçu d'explications sur les raisons d'arrêts des transferts (n'ayant apparemment, pas d'information claire sur la durée du projet). L'exercice ROM 2021 confirmait déjà un accroissement des plaintes entre 2019 et 2021 chez les bénéficiaires de transferts (de 131 à 405) et les commerçants fournisseurs de paniers alimentaires (39 à 61), bien longtemps avant l'inclusion des réfugiés dans le PNSF.[81] En outre, des bénéficiaires, dont certains avaient perdu leurs cartes SCOPE, ont mentionné durant les discussions de groupes qu'ils avaient signalé ces pertes au niveau des guichets sociaux. Une nouvelle carte a été confectionnée et leur a été attribuée après une période de deux à trois mois.

2.1.4 Sous-question 1.4 Dans quelle mesure le projet est-il cohérent avec le mandat du PAM à Djibouti, son PSP-I (2018-2019) et son PSP (2020-24) ?

Constat 1.4 – Le projet s'arrime convenablement avec la stratégie pays du PAM Djibouti, notamment en son OS2 et son activité 3 relative au renforcement de la résilience, et constitue un des piliers majeurs. Le projet a fait l'objet de plusieurs extensions et avenants, justifiés par les retards de démarrage des activités, ainsi que les réorientations d'objectifs et de cibles.

Évolution stratégique du projet

107 Le projet 'Solution Pérennes' est cohérent avec le mandat et les stratégies globales du PAM en matière de sécurité alimentaire et de la protection sociale ainsi qu'avec son mandat d'assistance aux réfugiés et les efforts actuels (PAM/UNHCR) pour soutenir l'inclusion des réfugiés dans les systèmes et programmes nationaux de protection sociale (voir Annexe 10b). Il s'aligne avec le PSP (2020-2024) du BP du PAM qui est fondé sur un examen stratégique national Faim zéro, en harmonie avec la Vision Djibouti 2035 du Gouvernement et le Plan-cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement pour la période 2018–2022 (étendue jusqu'à la fin 2024). En outre, le projet contribue d'une façon transversale aux trois effets directs stratégiques du PSP à savoir: 1) Les réfugiés, les demandeurs d'asile et les populations touchées par une crise ont accès à une alimentation suffisante et nutritive toute l'année ; 2) D'ici à 2025, l'accès à l'alimentation et l'état nutritionnel des Djiboutiens touchés par l'insécurité alimentaire dans les régions ciblées et des réfugiés s'améliorent ; 3) Les autorités et les partenaires locaux disposent de capacités renforcées pour être en mesure d'appuyer la communauté humanitaire intervenant dans la Corne de l'Afrique toute l'année. Le projet s'arrime avec l'objectif stratégique 2 (OS2) et l'activité 3 de cet objectif stratégique relatif au renforcement de la résilience, consistant à fournir des transferts monétaires et l'assistance technique pour renforcer le système de protection sociale national du pays. Etant donné le contexte urbain de la mise en œuvre du projet, l'analyse des 'moyens de subsistance' et le renforcement de la résilience ont été mis en place par le biais de formation pour faciliter l'accès à l'emploi et l'appui aux activités génératrices de revenus. Le cadre logique du projet a subi des modifications en conséquence, notamment pour inclure les interventions auprès des ménages affectés par les chocs. Les objectifs additionnels mentionnés ci-dessus ont été ajoutés au cours de ces ajustements.

2.1.5 Sous-question 1.5 Dans quelle mesure les approches et autres programmes de l'UE et les principes humanitaires ont-ils été pris en compte dans le projet ?

Constat 1.5 – Le projet a été développé au sein de l'architecture stratégique de L'UE en matière de protection sociale et de migration. Le projet a été mis en œuvre de manière à adhérer aux principes humanitaires, en ciblant les ménages les plus vulnérables, y compris les réfugiés, et en fournissant

[81] Osman, I. (2021) Rapport ROM PAM TO5-EUTF-HOA-DJ-41-01-Solutions pérennes sociales pour les populations hôtes, les réfugiés et les migrants les plus vulnérables sur le territoire Djiboutien

l'assistance (transferts, mesures d'accompagnement, autonomisation) en respect avec la dignité des bénéficiaires. Toutefois, l'inclusion des réfugiés a été partielle, car n'ayant pas bénéficié des mesures d'accompagnements (sensibilisations et activités d'autonomisation).

108 Le projet a été soutenu par l'UE à travers le Fond fiduciaire d'urgence pour l'Afrique en faveur de la stabilité et de la lutte contre les causes profondes de la migration irrégulière et du phénomène des personnes déplacées en Afrique.[82] Le projet (conçu à travers deux conventions avec le PAM et l'OIM) contribue à l'objectif n°2 (la résilience) et n°3 (la gestion de la migration) du fonds fiduciaire. Le projet répond aussi au domaine d'intervention n°1 du plan d'action de La Valette (avantages des migrations en termes de développement et lutte contre les causes profondes de la migration irrégulière et du phénomène des personnes déplacées) et plus précisément le domaine n°1.1 (Investir dans le développement et l'éradication de la pauvreté) et au domaine d'intervention n°3 du même plan d'action (la protection et l'asile). Il est complémentaire avec les projets du secteur migration, sous la responsabilité de l'OIM, et financés par le fond fiduciaire de l'UE, et qui ciblent les migrants. Les échanges avec les interlocuteurs clés à Djibouti ont confirmé cette priorité pour la protection sociale au niveau de l'organisation et pour Djibouti.

109 Ce projet a été mis en œuvre de manière à adhérer aux principes humanitaires (humanité, neutralité, impartialité, indépendance).

- *Neutralité.* Globalement, le projet, à travers le MASS, est perçu par les responsables de programmes des organisations de mise en œuvre et les bénéficiaires comme ayant ciblé et assisté les plus vulnérables, en veillant à ce que l'aide vitale parvienne à ceux qui en ont vraiment besoin – indépendamment de leurs identités.
- *Impartialité.* L'assistance a été fournie aussi bien aux populations Djiboutiennes qu'aux réfugiés, mais l'inclusion de ces derniers a été partielle, car ne bénéficiant pas des mesures d'accompagnement et des activités d'autonomisation.
- *Humanité.* Les mesures ont été prises afin que l'assistance (au niveau des guichets sociaux, des boutiques, des lieux de formation) soit livrée en respect de la dignité des bénéficiaires et le projet a également mis en place un mécanisme de redevabilité à travers un système de gestion de plaintes (CFM).
- *Indépendance.* Les critères de sélection des bénéficiaires ont été établis en toute indépendance, de même que les modalités et les montants des transferts monétaires. Toutefois, le principe d'indépendance a été compromis à travers la décision du projet d'inclure les réfugiés seulement vers la fin et de manière partielle (car ne bénéficiant pas de toutes les activités).

2.1.6 Sous-question 1.6. Dans quelle mesure le projet est-il cohérent et complémentaire avec les interventions du gouvernement djiboutien et des autres partenaires du PAM ?

Constat 1.6 – Le projet est cohérent avec la vision gouvernementale en matière de protection sociale. La couverture géographique qui est limitée à Djibouti-ville est complémentaire à l'approche similaire déployée en zone rurale et financée par la Banque Mondiale à travers le projet PITCH. Le projet est également en synergie avec l'appui du Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) au MASS pour l'élaboration du plan de communication des PSE. Et en cherchant à intégrer es refugies dans le système de protection sociale, le projet ciblant les réfugiés, le projet a des synergies avec les programmes et le mandat de l'UNHCR. Néanmoins, l'évaluation montre que le renforcement des partenariats institutionnels peut être amélioré.

[82] UE (16/12/2021) Le fonds fiduciaire d'urgence pour l'Afrique en faveur de la stabilité et de la lutte contre les causes profondes de la migration irrégulière et du phénomène des personnes déplacées en Afrique : Document d'action pour la mise en œuvre de la fenêtre Corne de l'Afrique (TO5-EUTF-HOA-DJ-41

110 Ce projet apporte un soutien direct au programme phare du gouvernement en matière de protection sociale – le PNSF lancé par le Président de la République de Djibouti en janvier 2016 et mis en œuvre par le MASS. Le PNSF vise à distribuer des transferts monétaires aux ménages en situation d'extrême pauvreté et renforcer l'autonomisation de la population vulnérable comme axe majeur de sortie de la pauvreté.

111 *Synergie et complémentarité avec les autres agences UN.* Le PNSF est soutenu – entre autres – par la Banque Mondiale dans le milieu rural, ce qui fait du soutien apporté par le PAM au milieu urbain un complément. La Banque mondiale apporte un soutien important à la protection sociale à Djibouti. Son Projet Intégré de Transferts monétaires et de renforcement du Capital Humain (PITCH, 2019-2023) visait à soutenir (i) un système de filets de sécurité sociale élargi et amélioré et (ii) l'accès aux services de base dans les communautés pauvres ciblées. Le projet comportait quatre composantes : i) des transferts monétaires conditionnels par le biais du PNSF, accompagnés d'activités de changement social et comportemental et d'inclusion productive ; ii) le renforcement des systèmes, y compris du registre social, de l'information de gestion et des capacités du personnel ; iii) les investissements dans les infrastructures communautaires ; et iv) la gestion et la supervision du projet. Un cinquième volet soutenant la distribution de bons pour la sécurité alimentaire des ménages a été ajouté en 2020 en réponse à la COVID-19.[83] Néanmoins, malgré la complémentarité entre la Banque mondiale et le PAM en ce qui concerne leur soutien à la protection sociale, les discussions sur le terrain ont relevé un manque de collaboration directe, ce qui porte atteinte aux synergies positives et aux impacts enforcés des interventions sur le terrain.

112 L'UNICEF est également un acteur clé dans le domaine de la protection sociale à Djibouti et a donné un appui au MASS pour l'élaboration du plan national de communication pour les PSE.[84] Ceci a par la suite servi comme base pour les mesures d'accompagnement intégré au PNSF. Une collaboration initiale entre le PAM et l'UNHCR s'est faite autour de la composante PASS du projet (arrêté par la suite) et autour du profilage et des activités de sensibilisation des réfugiés sur la protection sociale.

113 L'UNHCR soutient le gouvernement dans la mise en œuvre de ses priorités CRFF et, en collaboration avec l'ONARS, dirige la réponse multisectorielle aux réfugiés dans les villages de réfugiés et dans les zones urbaines.[85] Mais les discussions avec des interlocuteurs sur le terrain indiquent que la collaboration avec l'ONARS et l'UNHCR – qui était forte au début du projet – a considérablement diminué au fil des années de la mise en œuvre, diminuant ainsi la force positive qu'une telle collaboration aurait pu apporter en termes de complémentarité des compétences techniques, des expériences sur le terrain, du positionnement politique et des ressources conjointes.

QE2. DANS QUELLE MESURE LES « SOLUTIONS PERENNES » ONT-ELLES ETE EFFICACES POUR ATTEINDRE LEURS OBJECTIFS DECLARES ?

Constat 2 – Le Projet a contribué à renforcer le système de filets de sécurité sociale (objectif global) à travers la formation des agents du MASS (surtout par l'appui aux guichets sociaux) et en soutenant le PNSF pour la distribution des transferts à plus de 4 000 ménages djiboutiens et plus de 800 ménages refugiés, ainsi que par la mise en œuvre des mesures d'accompagnement pour les bénéficiaires djiboutiens sélectionnés. Il n'a atteint que partiellement l'objectif spécifique 1 (fournir des solutions pour garantir les moyens de subsistances des personnes vulnérables dont les réfugiés) puisque les réfugiés n'ont pas été inclus dans les activités d'autonomisation. L'inclusion des réfugiés dans le registre

[83] Banque mondiale (2021) Document de projet sur une proposition de crédit supplémentaire à la République de Djibouti pour le Projet intégré de transfert monétaire et de capital humain ; et Odyseee Audit & Conseil (juin 2024) Audit du Projet de transfert monétaire et de renforcement du capital humain (PITCH))

[84] UNICEF/MASS (n.d.) Stratégie de communication pour la promotion des pratiques sociales essentielles à Djibouti

[85] https://www.unhcr.org/countries/djibouti

social en tant que bénéficiaires des transferts PNSF au même titre que les ménages djiboutiens répond à l'objectif spécifique 3. Les transferts effectués aux 4 500 ménages djiboutiens en réponse aux inondations répondent partiellement à l'objectif spécifique 4 qui prévoyait en plus des transferts, le renforcement des capacités du MASS qui n'a pas été optimal. En outre, les effets positifs attendus des transferts effectués aux populations en réponses aux inondations n'ont pas été suivis dans la durée. Pareillement, les objectifs en termes d'insertion à l'emploi et d'autonomisation n'ont pas été atteints dans la période de mise en œuvre du projet.

2.2.1 Sous-question 2.1 Dans quelle mesure le projet a-t-il atteint les objectifs fixés lors de sa conception ? Les résultats diffèrent-ils selon le genre ?

Constat 2.1 – L'ensemble des résultats/objectifs fixés à la conception du projet ont été atteints : les personnes vulnérables ont reçu les transferts PNSF (résultat 1); les ménages réfugiés ont été inscrits dans le registre social – pilier du système national de protection sociale et ont bénéficié – avec les ménages vulnérables Djiboutiens – des transferts PNSF (résultat 2); et les populations touchées par un choc ont reçu une assistance (résultat 5). Toutefois, les objectifs du projet en termes d'autonomisation ou d'insertion à l'emploi après les formations n'ont pas été atteints parce que ces activités ont été mises en œuvre à la fin du projet et les jeunes formés n'ont pas été accompagnés pour leur insertion à l'emploi. De plus, les réfugiés n'ont pas bénéficié des activités d'autonomisation. Le projet n'a pas formulé des objectifs ou des résultats spécifiques au genre, mais les femmes (djiboutiennes et refugiées) ont bénéficié des transferts, des mesures d'accompagnement et soutien à l'autonomisation (djiboutiennes uniquement). Les principaux défis rencontrés incluaient les retards de démarrage, la COVID-19 (restrictions physiques), les ajustements de priorités et la non-complétude des cycles de transferts, que ce soit pour les populations Djiboutiennes comme les réfugiés.

114 Selon la convention de base de 2018, le projet 'Solutions Pérennes' avait pour objectif de 'fournir des solutions pérennes pour garantir les moyens de subsistances des personnes les plus vulnérables dont les réfugiés à travers le PNSF'. Le principal résultat attendu était que 'les personnes les plus vulnérables sur le territoire djiboutien seront assistées pour sortir de la pauvreté via un renforcement de la couverture sociale (PNSF)'. Les principaux produits attendus étaient que (a) 4 000 ménages les plus vulnérables de Djibouti Ville bénéficient d'un soutien mensuel à travers des transferts monétaires pour 9 mois par an, (b) des mesures d'accompagnement sur la santé et éducation nutritionnelles pour 2 000 femme soient mises en place afin de favoriser le changement des comportements des bénéficiaires, (c) le système de protection sociale Djiboutien soit renforcé avec la formation de 30 agents du MASS et 800 ménages de réfugiés les plus vulnérables reçoivent des transferts et soient pleinement intégrés dans le registre social national. Enfin des mesures d'accompagnement ont été initiées à travers des formations professionnelles de 200 jeunes et la promotion de 5 coopératives (en cours) et de 12 activités génératrices de revenus (AGR) pour 12 femmes. Toutefois, avec la survenue des inondations en 2020, une activité additionnelle de transfert (en réponse aux urgences) a été ajoutée, ciblant 4 500 ménages des populations Djiboutiennes affectées par les inondations. L'atteinte des résultats est présentée ci-dessous selon les différents types d'activités et les cibles correspondantes.

Transferts des e-vouchers – Cash-Based Transfers (CBT)

115 Les transferts e-vouchers constituent l'activité principale de la composante PNSF, et ont été mis en œuvre dès le début du projet (en juillet 2018) en raison de la vulnérabilité accrue des populations cibles,

caractérisé par un score de consommation alimentaire pauvre de 56% en 2017[86], mais aussi fragilisée par les crises et l'inflation des prix alimentaires. Les autres activités (mesures d'accompagnement, autonomisation économique des ménages, renforcement des capacités du MASS) ont été déployées plus tard après l'activité des transferts, car il a fallu du temps pour que le MASS signe des accords avec les partenaires de mise en œuvre.

A. Populations Djiboutiennes bénéficiant du PNSF

116 Les données sur les admissions de bénéficiaires de transferts n'ont commencé à être disponibles qu'à partir de 2019. L'objectif était d'atteindre 4 000 ménages les plus pauvres et vulnérables des communes de Balbala et de Boulaos (soit environ 20 000 personnes) déjà inscrits dans le registre social. Le montant d'assistance pour les transferts a été de 4 342 850 €, et il a varié selon les années, les montants les plus importants ayant été transférés entre les années 2019 et 2020 (voir plus de détails dans l'EQ3, chapitre sur l'efficience). Les admissions ont été progressives jusqu'en 2020 pour atteindre la cible des 4 000 ménages du fait d'une base des données (registre social) non mise à jour, du déficit de coordination des opérations de ciblage et d'admission des transferts (surtout avec le système SCOPE). Les bénéficiaires étaient enregistrés au niveau des guichets sociaux au fur et à mesure qu'ils se présentaient et que les enquêtes conduites à leurs domiciles confirmaient leur vulnérabilité et leur éligibilité (figure 2 et 3).

117 Pour toutes les années, le sexe masculin représentait la majorité des répondants des ménages bénéficiaires (2/3 des ménages) durant toute la période du projet. Cette situation s'explique par le fait que les cartes SCOPE étaient attribuées au chef de ménage qui était majoritairement des hommes dans le contexte de Djibouti (à l'exception des cas de ménages dirigés par des veuves, femmes divorcées ou celles ayant épousé une personne réfugiée), mais ce sont les femmes en général qui collectent les vivres dans les boutiques avec les cartes récupérées par leurs conjoints. Par ailleurs, il y a eu une diminution de la cible et des admissions en 2022, s'expliquant par le fait qu'une bonne partie des ménages bénéficiaires admis commençait à atteindre les trois cycles de 9 mois (27 mois de transferts prévus) et devait sortir du projet [87].

118 La suspension des transferts monétaires en juillet 2021 intervient au terme de la période des 27 mois d'assistance et du budget alloué, toutefois c'est avec la réallocation du budget du programme PASS (composante 4) que les transferts ont été poursuivis pour les ménages vulnérables non bénéficiaires de 27 mois d'assistance. Sur le programme PNSF (e-voucher) on retient que des ménages éligibles auraient pu en bénéficier à défaut des limitations du système de ciblage et de communication.

119 Une évaluation sur les effets du projet[88] menée par le MASS, avec l'appui du PAM, en mars 2022, avait ressorti que les conditions sociales des ménages cibles se sont améliorées, surtout pour ceux qui ont bénéficié régulièrement les transferts. Cette évaluation a permis aussi d'actualiser les critères de vulnérabilité PMT des ménages cibles afin de commencer les activités d'autonomisation économique (composante 2) complémentaire au PNSF (composante 1). L'application de cette actualisation a abouti à la réduction de la cible des transferts. Conformément aux dispositifs préétablis sur la coordination et le partenariat du projet, le PAM a signé une convention avec le MASS pour assurer la coordination des activités d'autonomisation pour les ménages bénéficiaires des transferts.

---

[86] Rapport PDM, Mai 2018 (8ème édition), PAM.
[87] Durant les 27 mois des transferts étendus sur les trois premières années, les 4 000 ménages n'ont pas tous bénéficié d'un nombre de mois similaires pour l'assistance. Les quelques écarts observés sont expliqués par les raisons incluant la perte des cartes SCOPE, le dysfonctionnement des cartes, le déménagement du ménage, ainsi que l'enregistrement tardif dans le projet.
[88] MASS/WFP (avril 2022) Évaluation du programme national de solidarité dans le milieu urbain. Réalisé par la Direction des études et prospection, MASS. (DRAFT)

120 A la suite de ces ajustements, les transferts monétaires ont repris en novembre 2022, à travers les fonds du programme PASS (composante 4). D'une manière respective, sur 1009 ménages prévus, 1106 ont bénéficié des transferts en 2022. Ces ménages nouvellement ciblés ont exprimé leur gratitude pour ce projet qui représente une nécessité quelles que soient les conditions du programme d'assistance. En 2023, la cible a été légèrement revue à la hausse pour couvrir 2 900 ménages en raison de la disponibilité des ressources, mais elle n'a pas été atteinte (62%), à cause du focus mis beaucoup plus sur le déploiement des activités d'autonomisation économique afin d'assurer la clôture du projet. La cible a été revue de nouveau à la baisse en 2024 (1 500 ménages Djiboutiens), et atteinte. Globalement, les transferts monétaires dans le cadre du PNSF a touché environ 5 990 ménages[89], ce qui est supérieur aux prévisions de 4 000. Une évaluation du projet conduite en 2022 rapportait que 15 % des ménages bénéficiaires ont déclaré avoir créé une activité économique en utilisant une partie du transfert, parmi lesquels certains ont rapporté que leurs activités se sont fructifiées malgré la période difficile marquée par les effets de la pandémie du COVID-19[90]. Pareillement, près de 94% des personnes interrogées (450/479) par téléphone ont affirmé que les transferts ont répondu à certains des besoins quotidiens du ménage, dont 93% chez les ménages hôtes et les réfugiés, 95% chez les ménages victimes des urgences (plus de détails sur les ménages réfugiés et ceux victimes des inondations sont fournis dans les sous-sections B et C).

Figure 3 : Évolution des ménages Djiboutiens du PNSF ayant bénéficié des transferts e-vouchers dans le cadre du projet entre 2018 et 2024 (Djibouti-ville).

Source : Rapports intermédiaires action UE et rapports annuels du PAM (2018-2024).

[89] Torcha, S. (2024) ROM review PAM TO5-EUTF-HOA-DJ-41-01-Solutions pérennes sociales pour les populations hôtes, les réfugiés et les migrants les plus vulnérables sur le territoire Djiboutien

[90] MASS/WFP (avril 2022) Evaluation du programme national de solidarité dans le milieu urbain. Réalisé par la Direction des études et prospection, MASS. (DRAFT)

Figure 4 : Évolution des effectifs de ménages Djiboutiens du PNSF bénéficiaires réels des transferts monétaires dans le cadre du projet par sexe (chef de ménage) entre 2018 et 2024.

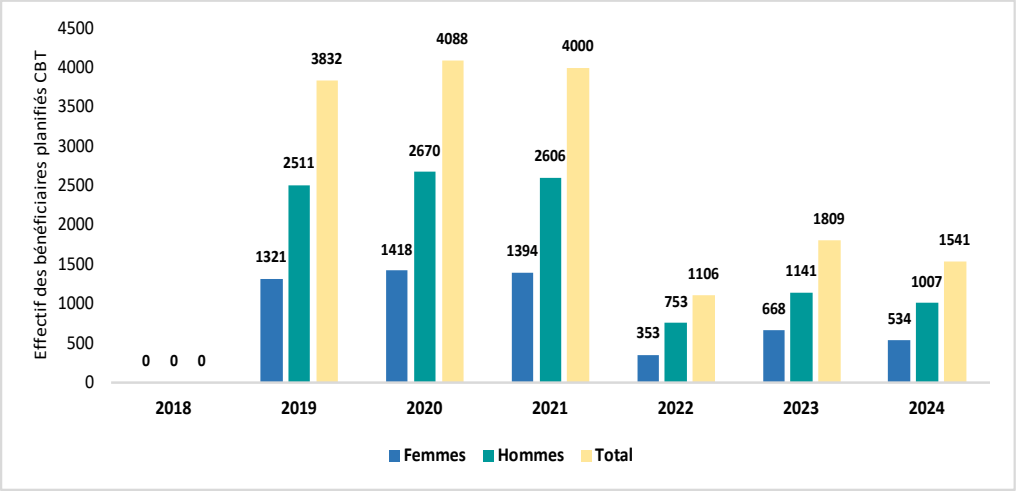

Source : Rapports intermédiaires action UE et rapports annuels du PAM (2018-2024).

B. *Populations Djiboutiennes victimes des chocs*

121 Suite à la demande d'appui du gouvernement, et grâce à la flexibilité de l'UE, le PAM a porté un appui à 4 500 ménages (dont 54% de femmes et 46% d'hommes chefs de ménages) sur la base des 6 500 ménages ratissés lors de l'évaluation de l'impact des inondations menée par le gouvernement en collaboration avec le Système des Nations Unies [91]. Ces ménages ont été identifiés avec l'appui du MASS, en mettant l'accent sur les plus vulnérables des sinistrés et en tenant compte des ressources financières disponibles. Le mécanisme d'exécution des transferts monétaires, effectué à travers des bons électroniques par carte SCOPE depuis 2019, a été associé aux bordereaux papiers en 2020 d'une valeur de 10,000 DJF que les ménages victimes des inondations pouvaient échanger contre un panier alimentaire préétabli dans un réseau de boutiques identifiées. Ce type d'assistance s'est déroulé juste une fois pendant toute la durée du projet (entre son intégration dans le cadre logique en 2020 et sa fin en 2024). Le rapport annuel 2020 du PAM notait que les bons électroniques octroyés aux ménages sinistrés à Djibouti ville avait contribué à diminuer le pourcentage des ménages ayant des faibles scores de consommation de 4% en 2019 à 2% en 2020. D'après les échanges avec les bénéficiaires concernés, les transferts post « chocs » ont été fortement appréciés, car cela leur a permis de faire face aux besoins immédiats après les dégâts causés par les inondations dans la ville. Pareillement, pour 95% (211/222) des ménages victimes des inondations qui ont répondu à l'enquête par téléphone, les transferts monétaires reçus leur ont permis de répondre à certains besoins quotidiens immédiats du ménage. Toutefois, ce transfert n'a été fait qu'une seule fois, et 57% (128/222) de ces ménages ont rapporté ne plus être capables de faire face aux difficultés de la vie quotidienne après l'utilisation du montant reçu de ce transfert unique.

[91] WFP (juin 2020)) [deuxième] Rapport Intermédiaire (Juillet 2019 – Juin 2020) Action pour l'autonomisation, l'épanouissement et les solutions pérennes sociales pour les populations hôtes, les réfugiés et les migrants les plus vulnérables sur le territoire djiboutien (T05-EUTF-HOA-DJ-41).

Figure 5 : Répartition, selon le sexe, des ménages Djiboutiens victimes d'inondations ayant bénéficié des transferts monétaires en 2020.

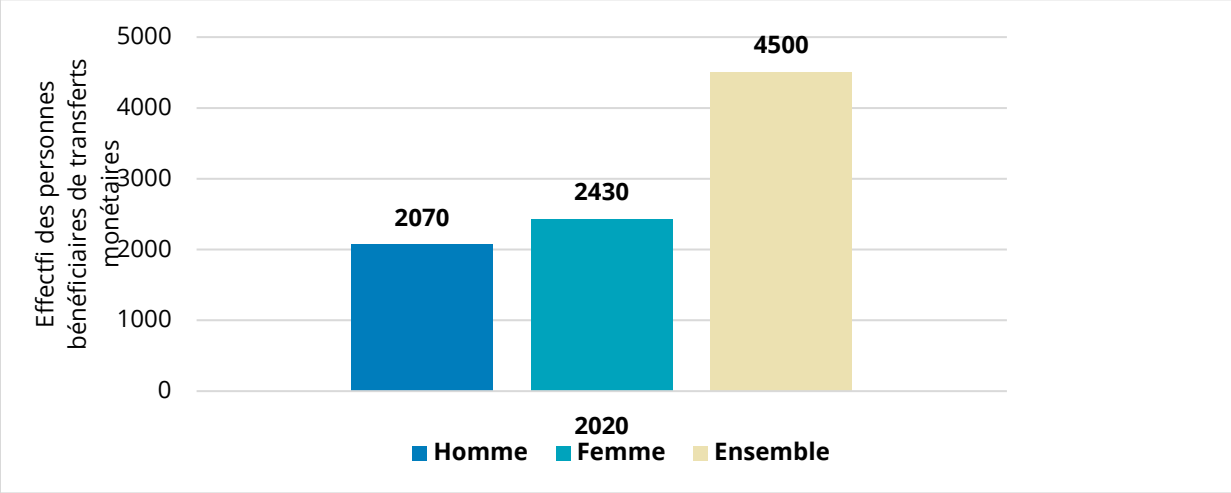

Source : Rapports intermédiaires action UE (2018-2023).

C. Populations réfugiées de Djibouti-ville

122 Par rapport à la population des réfugiés, le résultat attendu tel que formulé dans le cadre logique du projet était que 'le système de protection sociale djiboutien est renforcé et les réfugiés les plus vulnérables y sont pleinement intégrés'. Au départ, tous les réfugiés du pays étaient ciblés, mais ceux vivant dans les milieux ruraux du pays qui recevaient des transferts humanitaires de la part du PAM dans le cadre d'un autre projet, ont refusé d'intégrer le registre social (c'est-à-dire de s'intégrer au système national de protection sociale) afin de pouvoir bénéficier des transferts PNSF) craignant en partie de perdre les bénéfices de l'assistance humanitaire qui est – d'ailleurs – calibrée à la taille des ménages (ce qui n'est pas le cas pour les transferts PNSF). Par conséquent, les ménages de réfugiés qui ont bénéficié des transferts monétaires provenaient uniquement de Djibouti-ville. Les admissions étaient timides en 2022 avec 383 ménages (282 hommes et 101 femmes cheffes de ménages), mais la cible des 800 a été atteinte et même dépassée en 2023 avec 859 ménages, et en 2024 (878 ménages). On note ici que la majorité des ménages a été représenté par les hommes (figure ci-dessous). L'explication obtenue durant les discussions est que c'est en général l'homme qui représente le ménage et possède un numéro de téléphone, donc plus facilement joignable pour effectuer les transactions. Néanmoins, une fois récupérées par les hommes, les cartes SCOPE sont remises aux femmes qui collectent les vivres auprès des boutiquiers pour le ménage. La majorité des femmes interviewées attestent la connaissance des coûts de transferts. Plusieurs d'entre elles se sont plaintes de la valeur insuffisante du montant du transfert (actuellement 10 000 DJF) – surtout pour les familles nombreuses.

Figure 6 : Évolution des ménages réfugiés ayant bénéficié des transferts monétaires entre 2022 et 2024

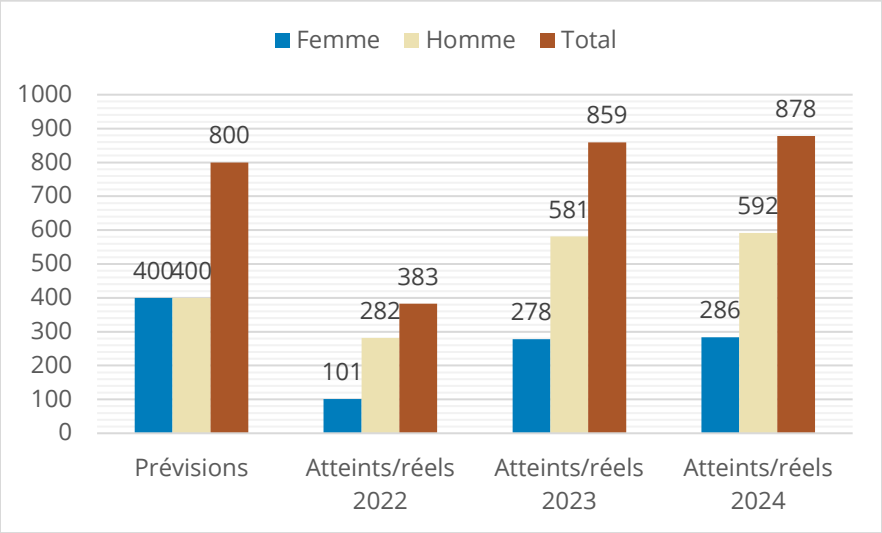

Source : Rapports intermédiaires action UE (2022-2024).

123 *Effets inattendus des transferts*. Les activités du projet ont créé un grand engouement au niveau des guichets sociaux. Les populations, informées par différents canaux (amis, médias, voisins, bénéficiaires) de l'existence du projet mis en œuvre par le MASS, ont envahi (au début du projet en 2018 pour les populations hôtes et lors des inondations pour les victimes des chocs) les guichets en nombres importants, espérant toutes bénéficier de l'assistance. En réponse à cet achalandage, des messages de sensibilisation ont été véhiculés aux populations par le MASS via la télévision, et les agents des guichets sociaux ont dû rappeler la nature et les critères d'éligibilité à l'assistance aux populations qui visitaient les guichets. Le PAM et le MASS ont également organisé une enquête de ratissage des ménages vulnérables utilisant les critères PMT afin d'admettre les ménages éligibles qui ont été contactés pour recevoir la carte SCOPE.

124 Il a également été rapporté, par les populations hôtes, les réfugiés et certains boutiquiers, le fait que certaines boutiques augmentaient les prix des denrées pour celles qui ont des cartes SCOPE, car elles supposaient que ces bénéficiaires étaient une clientèle privilégiée dont il fallait tirer le plus de profits. Par exemple, les produits alimentaires que les bénéficiaires auraient obtenu au prix de 8,000 DJF dans une boutique normale leur sont vendus à 10,000 DJF dans certaines boutiques agréées par le PAM. Ces évènements sporadiques constituent des effets négatifs inattendus de la mise en œuvre du projet. Au moment de l'évaluation le MASS et le PAM réfléchissaient encore sur les mesures à prendre pour remédier à cette situation, mais entre-temps les ménages avaient le choix de se procurer les vivres dans d'autres boutiques agrées qui ne pratiquaient pas ces augmentations.

Mesures d'accompagnement

Pratiques Sociales Essentielles (PSE)

125 Il était prévu dans le projet qu'environ 2000 femmes seraient sensibilisées chaque année sur les PSE, notamment sur les bonnes pratiques d'alimentation, d'hygiène et de santé. La figure ci-dessous montre qu'en fin 2019, sur la cible de 2000 femmes sélectionnées parmi les 4000 ménages Djiboutiens vulnérables, 1 149 ont bénéficié une seule fois de ces sensibilisations organisées par l'UNFD dans quatre quartiers des deux communes

de Balbala et Boulaous[92]. Les années suivantes, les cibles ont été revues à la baisse (1137) à la suite de l'application des nouveaux critères PMT et des limites budgétaires, comme cela a été le cas pour les bénéficiaires PNSF en général. Cependant, ces activités de sensibilisation ne se sont pas déroulées les années subséquentes, malgré des prévisions, en raison des restrictions de la COVID-19 en 2020 et 2021 (interdiction des activités de rassemblements pour la sensibilisation) [93]. Les séances PSE n'ont pas été évaluées, bien que la stratégie nationale de PSE propose un plan d'évaluation avec des indicateurs et des outils de suivi trimestriel. Il n'y a donc pas de données sur les changements de comportement attendus. Il a été difficile pour l'équipe d'évaluation de trouver des bénéficiaires car cette activité s'est déroulée il y a longtemps (2019).

Figure 7 : Évolution du nombre des bénéficiaires des mesures d'accompagnement (sensibilisation PSE et sur l'éducation et la santé nutritionnelle) entre 2018 et 2023.

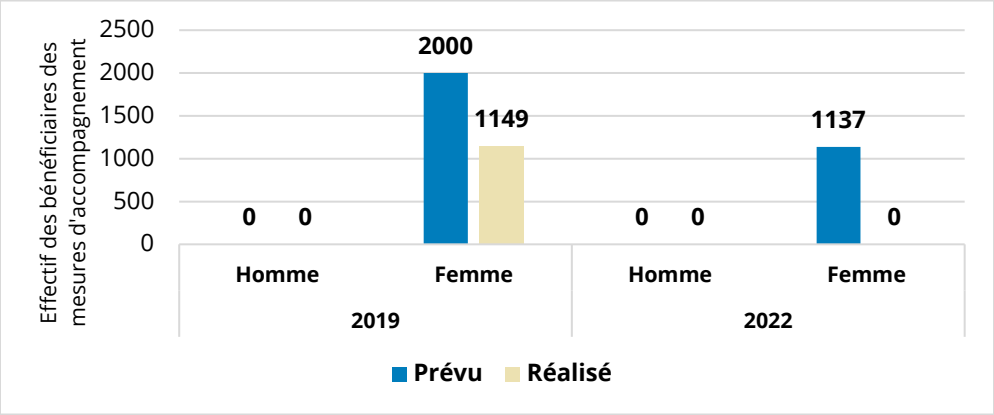

Source : Rapports intermédiaires action UE (2018-2024).

Autonomisation économique des ménages vulnérables

126 Les activités d'autonomisation incluaient i) la formation des jeunes (femmes et hommes) déscolarisés issus de ces ménages à des métiers porteurs et leur accompagnement vers l'autonomie financière; ii) l'appui financier aux femmes bénéficiaires du PNSF urbain ayant une expérience dans le marché de travail pour la réalisation des AGR ou le renforcement de leurs activités existantes ; iii) l'accompagnement et l'appui financier à la création ou le renforcement des coopératives. Les résultats de ces activités sont les suivants :

A. Formations professionnelles

127 Le projet ciblait entre 200 et 400 bénéficiaires économiques actifs du PNSF, prévoyant une extension éventuelle si les ressources supplémentaires devenaient disponibles. Bien que la convention ait été signée en 2021, la mise en œuvre de la grande majorité des activités d'autonomisation s'est déroulée seulement en 2024. Après la signature de la convention, il a fallu du temps au MASS pour identifier les organisations avec lesquelles sous-contracter la réalisation des activités. Selon le rapport de synthèse 2025 du MASS sur ces activités[94], plus de 277 jeunes issus des 4 000 ménages ciblés par le PNSF ont suivi des formations professionnelles (dont 200

[92] WFP (juin 2020)) [deuxième] Rapport Intermédiaire (Juillet 2019 – Juin 2020) Action pour l'autonomisation, l'épanouissement et les solutions pérennes sociales pour les populations hôtes, les réfugiés et les migrants les plus vulnérables sur le territoire djiboutien (T05-EUTF-HOA-DJ-41)
[93] EuroPlus Consulting & Management et Particip BbH (nov. 2020) Evaluation à mi-parcours de l'Action Solutions pérennes pour les populations hôtes, les réfugiés et les migrants les plus vulnérables au Djibouti. Rapport final
[94] MASS (février 2025). Rapport mis à jour sur les activités d'autonomisation, Projet Solution Pérenne.

ont validé leurs cursus de formation) à travers le partenariat avec le Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle (MENFOP), l'UNFD, l'Église Protestante et l'ONG Al Rahma. En analysant la composition des ménages bénéficiaires du PNSF, le MASS a identifié ceux dans lesquels vivaient des jeunes ayant terminé leurs études, mais sans emploi. Le MASS les a contactés par téléphone à travers ses guichets sociaux et leur a offert la possibilité de s'inscrire à une formation professionnelle les préparant à l'emploi. Les domaines de formations incluaient :

- Le génie mécanique, le génie électrique, le génie civil (**157 jeunes, sans désagrégation par genre**);
- La coupe-couture/préparation culinaire ; métiers manuels (soudure, menuiserie) et informatique (**100 jeunes, sans désagrégation genre**)
- La pose, maintenance et entretiens des panneaux solaires (**20 jeunes dont 12 garçons et 8 filles**)

128 Il est ressorti des discussions de groupes avec les jeunes filles et garçons qui ont reçu ces différentes formations, qu'ils ont dans leur grande majorité apprécié l'acquisition de ces nouvelles connaissances. Toutefois, certains d'entre eux ont fait état de la faible utilité de certaines formations techniques et professionnels reçues à cause de l'absence des stages pratiques dans les entreprises et des débouchés limités. Ils ont tous déploré l'absence de soutien et de suivi dans le processus de leur insertion dans la vie professionnelle. Aussi, plusieurs de ces jeunes pensent que d'autres formations telles que la coiffure, l'esthétique, la transformation des produits alimentaires, qui ne font pas partie des options qui leur ont été offertes, auraient été également pertinentes en termes d'opportunités d'auto-emploi, particulièrement pour les jeunes filles/femmes. Au moment de l'évaluation, aucun de ces jeunes rencontrés n'avat déjà trouvé un emploi dans son domaine de formation reçue. L'activité d'accompagnement pour leur insertion en emploi n'a pas été mise en œuvre dans le cadre du projet.

B. Appui et création d'AGR

129 L'objectif pour le MASS était de susciter un double intérêt : (1) ouvrir un compte bancaire pour les bénéficiaires du PNSF engagés à entreprendre, et (2) faciliter l'éducation financière en favorisant le crédit et l'auto prise en charge pour sortir de l'assistanat et des subventions. En partenariat avec l'UNFD, **200 bénéficiaires** ont été ciblés à travers une enquête de proximité auprès des petits entrepreneurs informels dans le but de les appuyer pour la réalisation des AGR, avec une sensibilisation préalable sur l'entrepreneuriat et l'ouverture d'un compte de crédit sans intérêt auprès de la CPEC. Au total, **246 AGR ont été réalisées pour les bénéficiaires** et financées par la CPEC, tandis que 14 jeunes filles formées au par le MENFOP ont reçu leur kit (machine à coudre) pour créer directement leurs AGRs. Cela fait un total de 260 AGRs mises sur pied, dont 254 femmes et 6 hommes bénéficiaires, ce qui était au-delà de la cible. La prédominance des femmes parmi les bénéficiaires coïncide avec leur engagement important dans les petites AGR informelles. Des comptes bancaires ont été ouverts pour chacun de ces bénéficiaires à la CPEC et ils ont obtenu des crédits.

130 Le rapport d'activités du MASS mentionne que deux groupes (l'un de 40 femmes et l'autre de 45 femmes) ont déjà bénéficié des prêts de la CPEC. Le montant accordé variait de 50 000 à 500 000 DJF selon les projets. Ceci a été confirmé durant les échanges avec les agents du CPEC et les femmes bénéficiaires de ces AGR, qui ont mentionné que ces prêts ont boosté le déroulement de leurs activités, en plus d'améliorer leurs revenus et leurs aptitudes de gestion. Elles ont aussi déclaré avoir besoin d'un accompagnement constant sur le maintien de l'esprit et les pratiques de l'entrepreneuriat.

C. Appui et création de coopératives

131 Il avait été prévu dans le projet de fournir un appui technique (formation) et financier (crédit sans intérêt avec la CPEC) pour le soutien de **18** coopératives. D'après le rapport d'activités du MASS 2025, les fonds du projets 'Solutions Pérennes' ont permis d'atteindre les résultats suivants à Djibouti-ville et dans les régions :

- **Six coopératives** de sept membres chacune ont été créées, opérant dans les domaines de l'artisanat, de la gestion des déchets, et des activités agropastorales de transformation (le nombre total de membres était de 42, dont 3 femmes). Sur les 6 coopératives, deux ont reçu les fonds de la CPEC pour la réalisation de leurs projets, tandis que les autres attendent encore leurs versements.

- L'UNFD a procédé à la formation et la formalisation de **six autres coopératives** de jeunes femmes en couture (nombre de bénéficiaires total de 50 jeunes femmes). Le MASS les a accompagnés dans ce processus, notamment pour l'obtention d'un agrément de coopérative économique (à but lucratif) auprès du Ministère de l'intérieur, qui permet leur reconnaissance officielle et leur fonctionnement. Les six coopératives ont reçu les fonds du CPEC pour la mise en œuvre de leurs projets.
- La CPEC a également procédé au versement des fonds destinés à **six autres coopératives** formées à l'UNFD et spécialisées dans l'artisanat (1) et l'agro-pastoral (1), ainsi que 4 coopératives nouvellement crées et formées au niveau régional (Arta, Dikhil, Obock et Tadjourah).

132 Au moment de l'évaluation, 14 des 18 coopératives avaient reçu leurs financements. Les membres de ces coopératives ont rapporté être globalement satisfaits de l'accompagnement reçu à date du MASS et de la CPEC.

Renforcement des capacités institutionnelles du MASS

133 Un nombre de 30 assistants sociaux (15 hommes, 15 femmes) issus des six guichets sociaux ouverts dans les communes de Balbala et Boulaos, et qui sont chargés de la mise en œuvre des opérations du PNSF, ont été formés sur les procédures d'identification et de prise en charge sociale des ménages vulnérables.

134 Ils étaient exceptionnellement au nombre de 37 (22 hommes et 15 femmes) en 2020/2021, à la suite de l'augmentation des ménages vulnérables ciblés qui étaient victimes des inondations (Figure 8). La réduction du nombre d'assistants sociaux formés durant le dernier cycle est justifiée par la promotion des activités d'autonomisation au détriment des transferts monétaires et des activités de renforcement de capacités. En outre, de 2018 à juin 2022, le PAM a recruté et mis à disposition 4 à 5 moniteurs dans chaque guichet social de Djibouti-ville afin d'accompagner les agents des guichets dans le ciblage, la conduite des enquêtes dans les ménages pour confirmer le statut de vulnérabilité, la distribution des cartes SCOPE et la gestion des plaintes.

135 Les échanges avec les participants ont confirmé que ces formations ont aidé les agents des guichets à mettre en œuvre leurs activités d'indentification et de suivi des individus et familles vulnérables en toute confiance, et font désormais partie de leurs tâches quotidiennes. Ces agents ont exprimé le besoin de formations additionnelles, particulièrement pour la gestion des émotions et du stress lié à la gestion des foules de personnes qui se présentent dans les guichets et qui souhaitent tous bénéficier d'une assistance, le projet 'Solutions Pérennes ' ayant créé un engouement des populations au niveau des guichets sociaux. Le soutien à l'opérationnalisation des guichets sociaux qui marque ici un point positif en termes de renforcement du système d'identification et d'enregistrement des bénéficiaires, ainsi que la mise en place d'un mécanisme de plaintes, même si, d'après les ROM 2024, la capacité de résoudre des problèmes soulevés reste à démontrer[95]. Ces guichets sont demeurés fonctionnels après la fin du projet, pour déployer les autres activités du gouvernement à caractère social.

[95] Torcha, S. (2024) ROM review PAM TO5-EUTF-HOA-DJ-41-01-Solutions pérennes sociales pour les populations hôtes, les réfugiés et les migrants les plus vulnérables sur le territoire Djiboutien

Figure 8 : Répartition des effectifs du personnel du MASS formés (par genre) entre 2018 et 2023

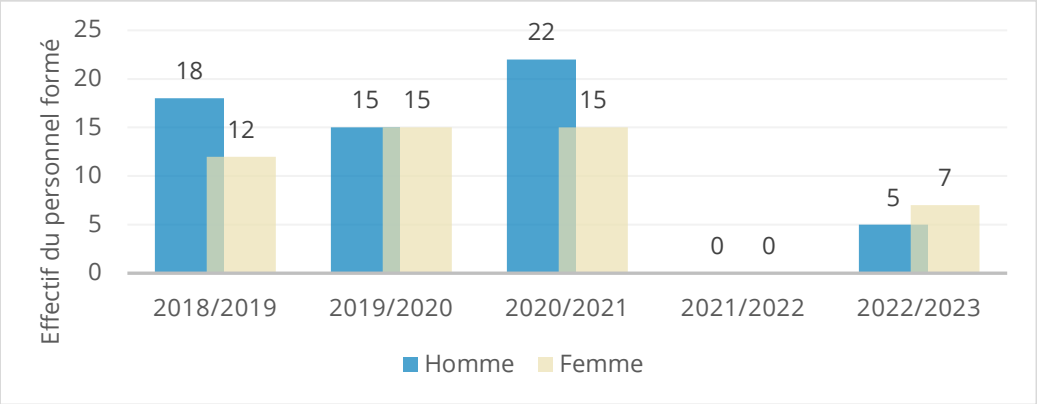

Source : Rapports intermédiaires action UE (2018-2023).

Tableau 12 : Récapitulatif des principaux produits du projet, selon les cibles

Catégorie d'activités	Partenaire de mise en œuvre	Date/année de démarrage	Cibles			Produits/ Résultats	Source des données
			Nombre total	Hommes	Femmes		
Transferts monétaires (e-vouchers) ménages hôtes	MASS	2019	**4 000**	20%	80%	**4 000** (1394F, 2606H)	Rapport intermédiaire UE, (2019-2020)
Mesures d'accompagnement sur l'éducation et la santé nutritionnelle - PSE	UNFD	2020	**2000**	0%	100%	**1 149 F**	Rapport intermédiaire UE, (2020-2021)
Réponse aux chocs d'urgence (inondations) ménages hôtes	PAM	2021	**4 500**	35%	65%	**4 500** (2430F, 2070H)	Rapport intermédiaire UE, (2021-2022)
Renforcement des capacités du MASS	PAM	2021	**30**	50%	50%	**37** (15F. 22H)	Rapport intermédiaire UE, (2021-2022)
Transferts monétaires (e-vouchers) ménages réfugiés	MASS	2022	**800**	50%	50%	**878** (200F, 438H)	Rapport intermédiaire UE, (2022-2023)
Autonomisation économique	CPEC	2022	Appui à la création ou au développement de **12** activités génératrices de revenus (AGR)	50%	50%	**12**	Rapport intermédiaire UE, (2022-2023)
	UNFD	2022	Appui financier à **200** bénéficiaires sensibilisées sur la création/renforcement d'AGR	0%	100%	**260** (254F, 6H)	Rapport intermédiaire UE, (2022-2023)
			Formation de **50** jeunes filles sur la couture qui ont par la suite créée 6 des coopératives de couture ou '*appui à la*	0%	100%	**50 F**	Rapport intermédiaire UE, (2022-2023)

Catégorie d'activités	Partenaire de mise en œuvre	Date/année de démarrage	Cibles			Produits/ Résultats	Source des données
			Nombre total	**Hommes**	**Femmes**		
des ménages vulnérables			*création de coopérative de recyclage'*				
		2023-2024	Sélection et accompagnement de **6** coopératives pour promouvoir des activités économiques (en partenariat avec le CPEC)	50%	50%	**6** **(F)**	Rapport intermédiaire UE, (2022-2023)
	AL RAHMA MENFOP	2022	Formation de **100** jeunes déscolarisés issus des ménages bénéficiaires du PNSF en informatique, soudure, couture et menuiserie	50%	50%	**100**	Rapport intermédiaire UE, (2022-2023)
			Formation de **150** jeunes déscolarisés issus des ménages bénéficiaires du PNSF en génie mécanique ; génie électrique ; génie civil et de l'énergétique	50%	50%	**157**	Rapport intermédiaire UE, (2022-2023)
	Église Protestante	2022	Formation de **20** jeunes sur l'installation et la maintenance des panneaux solaires	50%	50%	**20** (8F, 12 H)	Rapport intermédiaire UE, (2022-2023)

2.2.2 Sous-question 2.2 Quels sont les facteurs externes et internes qui ont influencé la réalisation ou la non-réalisation des résultats/objectifs du projet ?

Constat 2.2 – L'environnement favorable, la formation du personnel du MASS, l'adaptation du projet au contexte, la signature d'agréments avec les boutiques et des accords avec les organisations, ainsi que la réalisation des études et évaluations à mi-parcours constituent des facteurs qui ont favorisé la réalisation des résultats du projet. La survenue de la COVID-19, le nombre insuffisant du personnel en nombre et en compétences multidisciplinaires les premières années, la longue durée du projet et l'insuffisance de suivis conjoints sont les principaux défis auxquels le projet a fait face, et qui ont limité l'atteinte des résultats dans le temps imparti.

136 Les facteurs ayant contribué favorablement à l'atteinte des résultats sont les suivants :

- *Un environnement favorable*. Le cadre politique du pays, l'existence du MASS, d'un registre social MASS et des guichets sociaux sont des éléments qui ont facilité le développement et l'implantation du projet.
- *La formation du personnel du MASS*, notamment les agents des guichets sociaux et la mise à dispositions d'agents payés par le PAM pour les accompagner temporairement ont facilité l'identification, l'enregistrement et le suivi des ménages vulnérables (aussi bien dans la population Djiboutienne et que celle des réfugiés), et permis d'assurer la mise en œuvre du projet jusqu'à son terme
- *La flexibilité du projet à s'adapter aux situations nouvelles* telles que les inondations ou la hausse des prix sur le marché a permis de contenir l'insécurité alimentaire et nutritionnelle accrue des ménages vulnérables. Les extensions ont également permis de terminer la quasi-totalité des activités du projet, à l'exception de l'accompagnement des jeunes formés dans leur intégration dans le marché de l'emploi
- *L'admission des réfugiés dans le projet*, bien que tardive, a permis de couvrir partiellement les besoins ce cette population particulièrement vulnérable de Djibouti-ville
- *L'utilisation du système SCOPE performant du PAM* (puisque le gouvernement ne disposait pas d'un tel système) a facilité la fluidité et la transparence des transferts effectués aux ménages bénéficiaires
- *La signature des agréments avec les boutiques* a facilité la disponibilité des aliments pour le ravitaillement des bénéficiaires
- *La signature par le MASS des ententes avec des organisations gouvernementales et non-gouvernementales* possédant les compétences pour déployer les activités d'autonomisation
- *La disponibilité des ressources financières et la flexibilité dans leur utilisation* ont permis de couvrir toutes les activités du projet
- *La conduite des études et évaluations à mi-parcours et des ROM* qui ont permis d'ajuster la programmation en conséquence

137 Le projet a également fait face à plusieurs défis :

- *La COVID-19 a perturbé la mise en œuvre des activités*, particulièrement l'interruption de celles liées aux PSE, ainsi que la contribution au retard de démarrage des activités d'autonomisation,
- *Le nombre insuffisant du staff du PAM* au départ, qui n'a pas permis de faire une planification et un suivi rigoureux de la mise en œuvre, des indicateurs et du rapportage sur l'évolution du projet et du programme du PAM à Djibouti en général.
- *La complexité du projet 'Solutions Pérennes' avec plusieurs activités au-delà des transferts*, nécessitant des compétences techniques multidisciplinaires, et spécifiques dans le domaine de la protection sociale qui étaient insuffisantes au niveau du gouvernement et du PAM au démarrage. La délégation de plusieurs activités au MASS, y compris l'identification et le suivi des partenaires pour le déploiement des différentes activités d'autonomisation ont contribué aux difficultés de gestion observées, notamment le temps nécessaire pour identifier les partenaires fiables et signer des conventions avec eux, entrainant des retards dans la budgétisation et le déploiement de certaines composantes du projet. Toutefois, ces insuffisances se sont améliorées au fil des ans, les personnels actuellement impliqués (programme, budget, CBT, suivi-évaluation) dans la gestion du projet au niveau du PAM sont

en nombre suffisants et possèdent les compétences nécessaires pour gérer adéquatement le projet. Pareillement au niveau du MASS, l'apprentissage acquis au fil des années dans la mise en œuvre du projet a permis d'améliorer le nombre et les compétences du personnel.

- *La longue durée du projet*, qui s'est déployé à travers deux PSP, avec plusieurs rotations de staff au sein du PAM et du MASS, de même que trois équipes successives de l'UE a hypothéqué la continuité de la vision, la mise en œuvre et le suivi du projet.
- *L'insuffisance de suivis conjoints et de capitalisation* entre le PAM, le MASS et les autres partenaires clés, y compris le bailleur.

2.2.3 Sous-question 2.3 Dans quelle mesure le projet s'est-il adapté aux événements externes affectant le programme (par exemple COVID-19, changements/retards dans la mise en œuvre etc.) pour atteindre ses objectifs, ses réalisations et ses résultats ?

Constat 2.3 – Des reports ou arrêts d'activités et des réallocations budgétaires ont été effectués pour adapter le projet aux évènements contextuels tels que la COVID-19 et les inondations. Les montants de transferts ont été revus légèrement à la hausse pour répondre aux aléas de l'inflation.

138 Durant la mise en œuvre du projet 'Solutions Pérennes', différents chocs tels que la COVID-19, les inondations ou la flambée des prix des denrées alimentaires en conséquence à la guerre en Ukraine ont affecté les populations ciblées. En réponse à ces chocs, le projet a pris certaines mesures :

- En réponse aux restrictions causées par l'épidémie de COVID-19, le projet a dû reporter certaines activités et en interrompre d'autres (PSE) afin de minimiser les risques pour les bénéficiaires et le personnel.
- Pour répondre aux inondations de 2019, le PAM a procédé à une réallocation financière qui a permis d'effectuer des transferts à 4 500 ménages djiboutiens affectés qui ont été identifiés sur la base des 6 500 ménages ratissés lors d'une évaluation rapide de l'impact des inondations, en mettant l'accent sur les plus vulnérables des sinistrés.
- Face à la hausse des prix des denrées alimentaires de base sur les marchés, avec des taux d'inflation des produits alimentaires atteignant 22%, suite aux fluctuations des prix internationaux induites par la guerre en Ukraine, la valeur du transfert a été augmentée, passant de 8 000 DJF à 10 000 DJF en juillet 2022.
- D'une durée initiale de trois ans, le projet a été mis en œuvre pendant une période de six ans durant laquelle il a fait l'objet de trois extensions et subi des modifications en termes d'objectifs, de résultats, de cadre logique et d'indicateurs afférents, pour s'adapter à la survenu des chocs, aux retards de démarrage de certaines activités, bien que cela ne se soit pas produit dans la logique d'une théorie du changement (TdC) existante.

139 La mise en œuvre de ces mesures démontre la capacité d'adaptation du projet aux évènements majeurs externes.

2.2.4 Sous-question 2.4 Dans quelle mesure le projet a-t-il effectivement atteint les plus vulnérables ? Y a-t-il des personnes ou des groupes de personnes « laissés pour compte » ?

Constat 2.4 –Les 4 000 ménages Djiboutiens et 878 ménages réfugiés bénéficiaires du PNSF ne représentent qu'une partie de la population vulnérable urbaine dans le besoin. Les ménages réfugiés admis n'ont pas bénéficié des mesures d'accompagnements et des activités d'autonomisation économique du PNSF. Bien que les membres des coopératives bénéficiaires des appuis financiers ne soient pas tous issus des ménages vulnérables bénéficiaires du transferts PNSF ou même des ménages enregistrés dans le registre social, il est attendu que les activités qu'ils vont mettre en œuvre à la suite des appuis vont permettre d'employer les personnes issues des ménages vulnérables.

140 Le projet 'Solutions Pérennes' avait pour cibles les populations les plus vulnérables de Djibouti-ville, y compris les réfugiés urbains qui ne sont pas ciblés par les autres assistances du PAM, et qui ont été inclus plus tard dans les transferts PNSF. Le processus et les résultats du projet montrent que ces ménages ont été

bel et bien été admis, y compris ceux ayant expérimentés des inondations. Plusieurs d'entre eux s'auto-déclarent aux guichets sociaux comme vulnérables et ont été pris en compte à la suite d'enquêtes porte à porte qui ont permis de confirmer la vulnérabilité des ménages avant leur inclusion. Cependant il n'y a pas eu par la suite un suivi du niveau de vulnérabilité de chaque ménage admis (approche de graduation pas utilisée). Il y a eu plutôt des enquêtes de sécurité alimentaire pour apprécier les effets globaux de l'assistance sur les ménages (voir aussi EQ4 et EQ5). Pour 97% des bénéficiaires interrogés par téléphone, le MASS a assisté les personnes qui en avaient le plus besoin. Il est ressorti des échanges les principaux défis suivants :

- D'après les personnes interviewées, il est possible qu'il y ait des erreurs d'inclusion dans le système de ciblage utilisé actuellement pour établir la liste des ménages figurant dans le registre social. Cependant, les enquêtes PMT faites par les agents des guichets sociaux à travers un porte-à-porte au niveau des ménages pour confirmer le statut de vulnérabilité, permettent de minimiser ces erreurs.
- Les témoignages de certaines femmes bénéficiaires du transfert post choc (inondations) font allusion au fait que le ciblage paraissait un peu aléatoire, n'incluant pas tous ceux qui étaient sinistrés. Elles ont dû parfois partager leurs vivres avec leurs voisines sinistrées non-prises en compte dans la réponse, pour faire preuve de solidarité et apaiser leurs frustrations suite à leur non-inclusion.
- Quant aux ménages de réfugiés urbains les plus vulnérables (déterminés en collaboration avec le HCR et enregistrés dans le registre social par le MASS conformément aux critères PMT affiliés), bien que 878 d'entre eux (soit 36% des 2 378 ménages de réfugiés à Djibouti-ville) aient reçu des transferts, ils n'ont pas bénéficié des mesures d'accompagnements et des activités d'autonomisation économique du PNSF comme cela a été le cas pour les populations hôtes en raison des limites budgétaires.
- Les bénéficiaires de l'appui en autonomisation économique ne sont pas tous issus des ménages bénéficiaires des transferts PNSF ou même des ménages enregistrés dans le registre social. Toutefois, comme mentionné plus haut, il est prévu que les coopératives appuyées, une fois fonctionnelles, aient un effet multiplicateur sur l'autonomisation par la création des emplois et des activités génératrices de revenus au bénéfice des populations vulnérables.

QE3. DANS QUELLE MESURE LES « SOLUTIONS PÉRENNES » ONT-ELLES ÉTÉ MISES EN ŒUVRE DE MANIÈRE EFFICIENTE ?

Constat 3. L'appui du PAM au MASS, les agréments signés avec les boutiquiers et la collaboration avec les organisations expertes pour les activités d'autonomisation ont permis de déployer les activités du projet. Cependant, les retards observés ont perturbé l'efficience du projet. Les dépenses les plus importantes ont été attribuées aux activités de transfert et de renforcement des capacités, justifiant l'admission importante de ménages pour les transferts et l'amélioration des compétences techniques des agents du MASS.

2.3.1 Sous-question 3.1 Les activités prévues par le projet, comme les transferts monétaires, les mesures d'accompagnement, le renforcement de capacités ainsi que les autres supports, ont-elles été menées suivant la planification initiale en termes de calendrier et de budget ?

Constat 3.1 – Le retard de démarrage des activités, l'important décalage dans l'agencement des activités de transferts, des mesures d'accompagnement et d'autonomisation constituent les principaux défis de la mise en œuvre du projet selon les modèles standards ('cash plus') de protection sociale inclusive, réactive au choc. L'irrégularité et la non-complétude des transferts sont également des insuffisances ayant affecté l'efficience du projet.

141 L'agencement des activités de transferts et des mesures d'accompagnements ne s'est pas fait de façon concomitante comme souhaité par les modèles de protection sociale 'cash plus'[96], qui était la vision du projet au départ. Les dysfonctionnements suivants ont été observés par rapport au timing des activités :

- Les transferts aux bénéficiaires Djiboutiens du PNSF ont démarré plus tard que prévu (à partir de 2019 plutôt que 2018). Les raisons évoquées, déjà mentionnées plus haut, étaient que les premiers mois du projet ont été dédiés à la mise en place du cadre institutionnel, au ciblage et enregistrement des bénéficiaires, ainsi qu'à la mise en place du système SCOPE pour la production des cartes individuelles.
- Les transferts aux bénéficiaires réfugiés du PNSF n'ont démarré qu'en novembre 2022, pourtant la planification envisageait son démarrage au même moment que les transferts à l'attention des populations Djiboutiennes. Les raisons évoquées par les personnes interviewées sont que bien que les réfugiés aient fait partie des cibles initiales du projet, il a fallu attendre que les autorités gouvernementales confirment et autorisent leur inclusion dans les transferts après leur enregistrement dans le registre social national.
- Les activités PSE se sont déroulées en 2019 seulement. Elles n'ont pas continué les années subséquentes, bien que planifiées, parce que la survenue de la COVID-19 a interrompu les activités ; par la suite les priorités du projet ont été ajustées avec les réallocations budgétaires.
- Les activités d'autonomisation étaient planifiées pour se dérouler au même moment que les transferts monétaires, mais cela n'a pas été le cas. Étant donné qu'au démarrage du projet l'accent a été mis beaucoup plus sur les activités de transferts monétaires, la convention PAM/MASS n'a été signée qu'en juillet 2021 pour lancer ces activités, qui en fait n'ont commencé qu'en 2022. Les activités d'appui aux coopératives ne se sont déroulées qu'au premier semestre 2024 (avant la fin du projet). Les raisons évoquées étaient qu'après la signature de la convention, il a fallu du temps au MASS pour signer les ententes avec les différentes organisations chargées de délivrer ces activités d'autonomisation.

142 Ces différentes phases préparatoires ont retardé le déroulement proprement dit des activités. D'après le rapport ROM 2024, l'efficience du projet a été compromise par ces retards, entrainant une extension de la durée d'exécution de trois à six ans. Le projet a donc fait l'objet de trois extensions et des modifications en termes d'objectifs, de résultats et de budget. Néanmoins, le budget et les réallocations effectuées à la suite des différentes adaptations ont permis de déployer les activités et d'effectuer toutes les dépenses conséquentes.

143 Concernant spécifiquement les activités de transferts, près de 20% des ménages hôtes et 15% des ménages réfugiés interrogés par téléphone ont affirmé que la fréquence était irrégulière. De plus, tous les bénéficiaires Djiboutiens des transferts PNSF n'ont pas reçu les trois cycles de 9 mois comme prévu, en raison des ajustements réguliers faits au projet, conséquences des interruptions liées à la COVID-19, des dysfonctionnements des cartes (61% des problèmes rapportés durant les enquêtes téléphoniques), pertes (23%) ou usure (11%) des cartes SCOPE pour certains bénéficiaires et la diminution des volumes des transferts en 2022 pour prioriser les activités d'autonomisation. Il est également ressorti des discussions avec les bénéficiaires réfugiés qu'en 2022 et 2023 ils ont reçu les transferts toute l'année. En 2024, ils ont reçu seulement pour le premier trimestre de l'année, puis tout s'est arrêté, sans avoir reçu aucune notification du MASS leur informant que le projet était arrivé à terme.

2.3.2 Sous-question 3.2 Dans quelle mesure les coûts associés au projet sont-ils proportionnels aux avantages qu'il a générés ?

Constat 3.2 – L'activité de transfert a absorbé la majorité du budget du projet, associée aux coûts des renforcements des capacités, traduisant l'importance de l'activité de transfert aux ménages et l'amélioration des compétences techniques des agents du MASS mise en exergue durant la conception du projet.

[96] Dans l'approche de protection sociale 'cash plus' les transferts en espèces sont une composante essentielle, en plus d'autres activités comme la formation, l'appui aux moyens de subsistance ou la communication pour favoriser le changement de comportement. Ces différentes composantes doivent idéalement être mises en œuvre de manière concomitante (voir Annexe 10a).

144 Le projet a été financé par l'UE, à hauteur de 9 070 000 €. Il n'a pas été possible d'effectuer des analyses coût-efficacité par sous-activité comme souhaité, parce que les données financières fournies dans les rapports intermédiaires à l'UE ne présentaient pas des allocations/prévisions budgétaires par sous-activité et par année. Par conséquent, les analyses sur les taux d'exécution financière d'année en année par rapport aux ressources disponibles n'ont pu être effectuées. Les analyses se sont limitées aux principales dépenses du projet versus les prévisions globales.

145 Le Tableau 13 ci-dessous montre que les dépenses réelles du projet représentaient 73% des prévisions en 2023. Il faut noter que les dépenses sur les activités d'autonomisation qui se sont déroulées en 2024 étaient manquantes et n'ont pas été prises en compte dans l'analyse. Les taux de dépenses les plus importants concernaient les activités de renforcement des capacités (74%), les supports indirects (73%) et les transferts monétaires (67%). Ce qui signifie que l'assistance technique du PAM en général et les formations faites au MASS ont été d'une grande importance pour le projet, les résultats atteints dans ces activités (voir QE2) attestant de leur pertinence.

Tableau 13 : Budget prévu versus les dépenses réelles par activité du projet sur la période 2018-2023

	Prévisions (en Euro)	Dépenses réelles (en Euro)	% dépenses réelles
CBT	6 488 402	4 342 850	67%
Renforcement des capacités	600 295	444 063	74%
Mise en œuvre des transferts CBT	432 741	223 361	52%
Supports directs	994 994	604 524	61%
Supports indirects	553 568	406 062	73%
Total	**9 070 000**	**6 653 178**	**73%**

Source : Équipe d'évaluation à partir des rapports intermédiaires UE (2018-2023)

Notes :

- Budget CBT : valeurs de transfert PNSF et coûts afférents aux opérations de transfert
- Coût de renforcement des capacités : assistances techniques, formations au MASS et coûts liés aux services/prestations d'autonomisation
- Coût de mise en œuvre des transferts CBT : charges du personnel local d'appui au MASS, missions et services des prestataires)
- Coût de supports directs : charges staff coordination et consultants, fonctionnement et frais des évaluations
- Coût de supports indirects : autres charges (hors activités) liées à la gestion du projet par le PAM

146 S'agissant des dépenses par types d'activités, la figure 9 ci-dessous montre l'activité de transfert a absorbé la grande majorité du budget du projet pour toutes les années pour la période de mise en œuvre, soit 72%. Ce qui confirme que les transferts monétaires étaient l'activité phare du projet depuis sa conception à sa mise en œuvre. Le nombre de ménages admis pour les différents cycles des 9 mois confirme l'importance de cette activité. Les coûts de supports directs représentaient 10% tandis que ceux des supports indirects et de renforcements des capacités représentaient 7% chacun. Le ROM 2024 confirme ce déséquilibre financier avec 71,5% du budget consacré aux transferts monétaires et seulement 5,2% alloué aux activités d'autonomisation (budget remis directement au MASS)[97]

[97] Torcha, S. (2024) ROM review PAM TO5-EUTF-HOA-DJ-41-01-Solutions pérennes sociales pour les populations hôtes, les réfugiés et les migrants les plus vulnérables sur le territoire Djiboutien

Figure 9 : Répartition des dépenses réelles en fonction des activités du projet sur la période 2018-2023

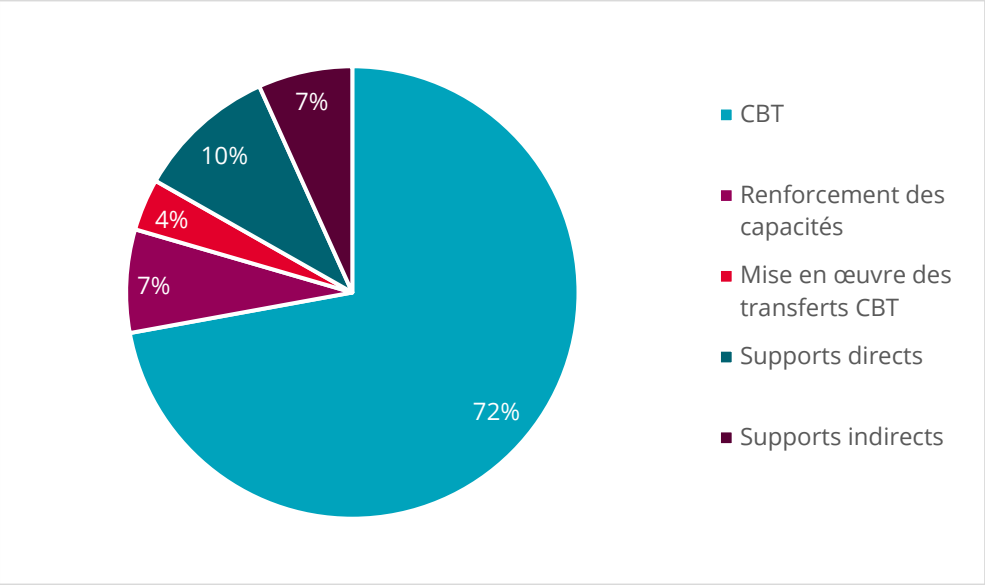

Source : Équipe d'évaluation à partir des rapports intermédiaires UE (2018-2023)

147 Concernant les dépenses par années, elles ont été maximales entre 2019 et 2021, puis 2023, correspondant à l'admission progressive des bénéficiaires au projet (2019), mais aussi à la réponse d'urgence effectuée à la suite des inondations (2020), ainsi que l'inclusion des réfugiés dans les activités du projet (2022-2023).

Tableau 14 : Récapitulatif des dépenses réelles du projet par années

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
CBT	481942	974432	1849314	485559	551603
Renforcement des capacités	0	0	117237	152459	174367
Mise en œuvre des transferts	77370	21246	7841	41046	75858
Supports directs	57906	239167	174587	41412	91452
Supports indirects	40119	122385	138664	46831	58063
Total	**657 337**	**2 005 230**	**2 271 961**	**767 307**	**951 343**

Source : Rapports intermédiaires action UE (2018-2023)

2.3.3. Sous-question 3.3 Quels sont les facteurs de gestion qui ont amélioré ou réduit l'efficience de l'intervention ?

Constat 3.3 – La signature des conventions avec les organisations ayant une expertise pour les activités d'autonomisation, bien qu'intervenue un peu tard, a permis leur mise en œuvre avant la clôture du projet. L'utilisation du système SCOPE du PAM a contribué à fluidifier les transferts, en dépit de certaines irrégularités observées. L'agrément signé avec les commerçants-boutiquiers a facilité la disponibilité des produits alimentaires aux bénéficiaires des transferts.

148 Le projet 'Solutions Pérennes' est le seul de ce type qui a été mis en œuvre à Djibouti-ville par le MASS en collaboration avec cinq organisations (UNFD, CPEC, MENFOP, AL RAHMA, Église protestante). Ces organisations ont été sélectionnées par rapport à leurs expériences et expertises dans la mise en œuvre des

activités de PSE et d'autonomisation qui avaient été planifiées dans le projet. Elles ont déployé les activités du projet dans le continuum de leur mandat bien défini et de leur expertise avérée, sans avoir besoin de renforcement de leurs capacités.

149 Il n'y a pas eu des analyses coût-efficacité réalisées durant le projet pour informer la prise de décision. Comme rapporté plus haut, les taux de dépenses ont été globalement en dessous des prévisions, mais, de l'avis des responsables de programmes interviewés, les dépenses effectuées ont permis d'atteindre la majorité des résultats planifiés, ce qui a été confirmé par les analyses présentées dans les sections précédentes. L'engagement du MASS a été constant tout au long du projet, et les activités de renforcement des capacités à l'attention des agents des guichets sociaux ont été utiles pour l'atteinte des résultats du projet.

150 Les contrats que le PAM a signé avec certaines boutiques a permis d'atteindre les bénéficiaires comme souhaité. Cette bonne performance des boutiques a été confirmée par les participants aux enquêtes téléphoniques, dont plus de 90% ont affirmé que les boutiques agréées étaient disponibles et avaient suffisamment de stocks pour couvrir les besoins des bénéficiaires. D'un autre bord, cette collaboration a également permis à ces boutiques d'accroitre leurs clientèles (environ 300 bénéficiaires du projet qui se ravitaillent par mois), donc leurs chiffres d'affaires. Il ressort des échanges avec les commerçants qu'ils ont amélioré leurs capacités à diversifier leurs offres de produits et à gérer leurs stocks, à tel point que certaines boutiques ont dû recruter du personnel supplémentaire dédié à ce travail. Le ROM 2024 mentionnait déjà que 50% des commerçants déclaraient avoir investi dans l'élargissement de leurs activités commerciales[98]. Ceci constitue aussi un effet positif indirect de la mise en œuvre du projet, qui malheureusement risquerait ne pas perdurer une fois le projet terminé. Il y a eu quelques retards dans le paiement des factures des commerçants les premières années du projet, mais la situation s'est progressivement améliorée avec le temps.

QE4. DANS QUELLE MESURE LES « SOLUTIONS PERENNES » ONT-ELLES AMELIORE LA SECURITE ALIMENTAIRE ET RENFORCE LES MOYENS DE SUBSISTANCE DES INDIVIDUS LES PLUS VULNERABLES PRESENTS SUR LE TERRITOIRE DJIBOUTIEN ?

Constat 4. – Les SCA, la diversification alimentaire, l'indice moyen des stratégies de survie basées sur l'alimentation (rCSI) se sont améliorés au fil du temps aussi bien pour les ménages Djiboutiens que ceux des réfugiés. Pareillement l'indice des stratégies basées sur les moyens d'existence s'est amélioré dans le temps pour les ménages réfugiés bénéficiant du PNSF. En revanche, les résultats d'accès aux nouvelles opportunités d'autonomisation pour les populations Djiboutiennes appuyées et l'inclusion des réfugiés demeurent mitigés.

2.4.1 Sous question 4.1 Quels ont été les effets prévus et imprévus du projet sur la population cible, en particulier les populations réfugiées et demandeuses d'asile ?

Constat 4.1 – Les SCA, la diversification alimentaire, le rCSI se sont améliorés au fil du temps, aussi bien pour les ménages Djiboutiens que ceux des réfugiés. Pareillement l'indice des stratégies basées sur les moyens d'existence s'est amélioré dans le temps pour les ménages réfugiés bénéficiant du PNSF. En revanche, les résultats d'accès aux nouvelles opportunités d'autonomisation pour les populations Djiboutiennes appuyées et l'inclusion des réfugiés demeurent mitigés. A noter également que les résultats des PDM n'étaient pas toujours désagrégés selon le genre ou le statut (refugié/communauté hôte), et ne portaient pas spécifiquement sur les bénéficiaires des mesures d'autonomisation.

151 Selon la convention de base de 2018, le mise en œuvre de l'ensemble des activités aura des effets sur 1) l'amélioration de la sécurité alimentaire des ménages vulnérables (y compris les populations affectées par un choc) et l'amélioration de la résilience des populations réfugiées ; 2) l'accès à des nouvelles

[98] MASS/WFP (avril 2022) Evaluation du programme national de solidarité dans le milieu urbain. Réalisé par la Direction des études et prospection, MASS. (DRAFT)

opportunités d'autonomisation ; 3) le renforcement des outils nationaux de protection sociale; et 4) la réduction de la pauvreté.

Évolution de la sécurité alimentaire

152 *Populations Djiboutiennes bénéficiaires des transferts PNSF.* Sur la base de l'enquête de profilage des ménages vulnérables de 2018 pour identifier ceux qui seraient éligibles dans les communes de Balbala et de Boulaos, on a noté une augmentation des SCA durant la période de mise en œuvre du projet pour les ménages qui avaient été admis à la suite de l'enquête, et surtout pour les ceux dont les femmes sont cheffes (figure 8 et figure 9). Cette tendance s'expliquerait par le fait que les femmes cheffes de ménages sont en général des veuves, et les transferts constituent leurs principales sources de revenus pour l'alimentation, comparativement aux ménages dont les hommes sont chefs, qui ont une source de revenus supplémentaire (en plus du transfert) provenant du mari. Par ailleurs, l'aggravation de la situation de sécurité alimentaire avec les phénomènes de crises liés aux chocs ont fragilisé davantage les ménages vulnérables en 2021 et 2022. En revanche, depuis 2023, on note une amélioration considérable des SCA (62% en 2024). Ceci s'expliquerait en partie par la promotion de plusieurs AGR pour les femmes bénéficiaires du PNSF, qui aurait contribué à l'amélioration de la consommation alimentaire dans les ménages. L'évaluation conduite par le MASS[99] en 2022 faisait déjà écho de l'impact positif des transferts sur le SCA des ménages bénéficiaires, qui passaient d'un score de consommation alimentaire acceptable de 51 à 63%, soit une amélioration de 12 points de pourcentage et une diminution parallèle du score de consommation faible de 23 à 15%.

Figure 10 : Évolution des Scores de Consommation alimentaire entre 2018 et 2024

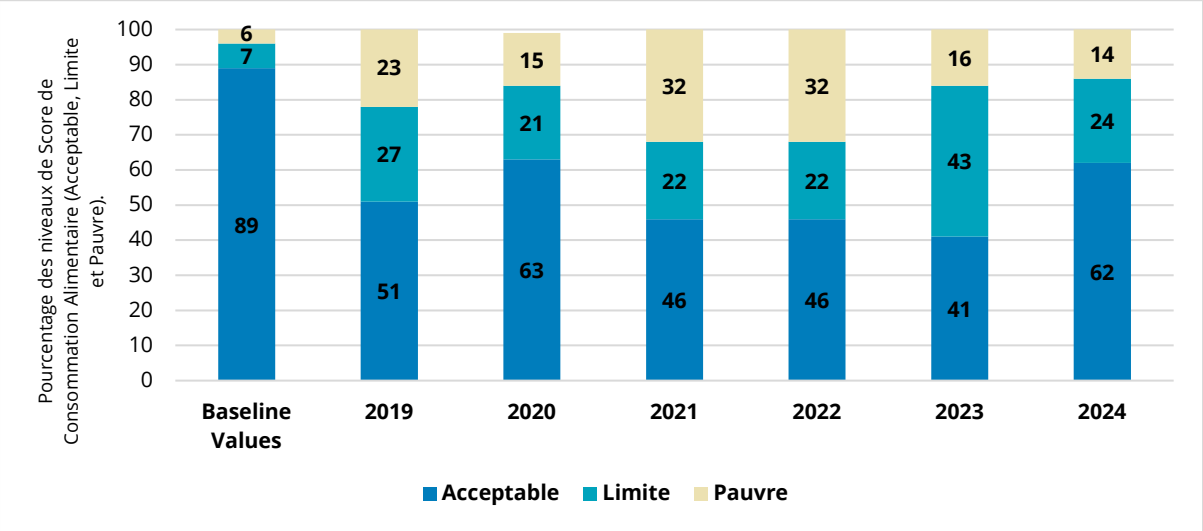

Source : Rapports intermédiaires action UE (2018-2023) et rapport PDM 2024 du PAM.

[99] MASS/WFP (avril 2022) Evaluation du programme national de solidarité dans le milieu urbain. Réalisé par la Direction des études et prospection, MASS. (DRAFT)

Figure 11 : Évolution des Scores de Consommation alimentaire par sexe (en %) entre 2018 et 2024.

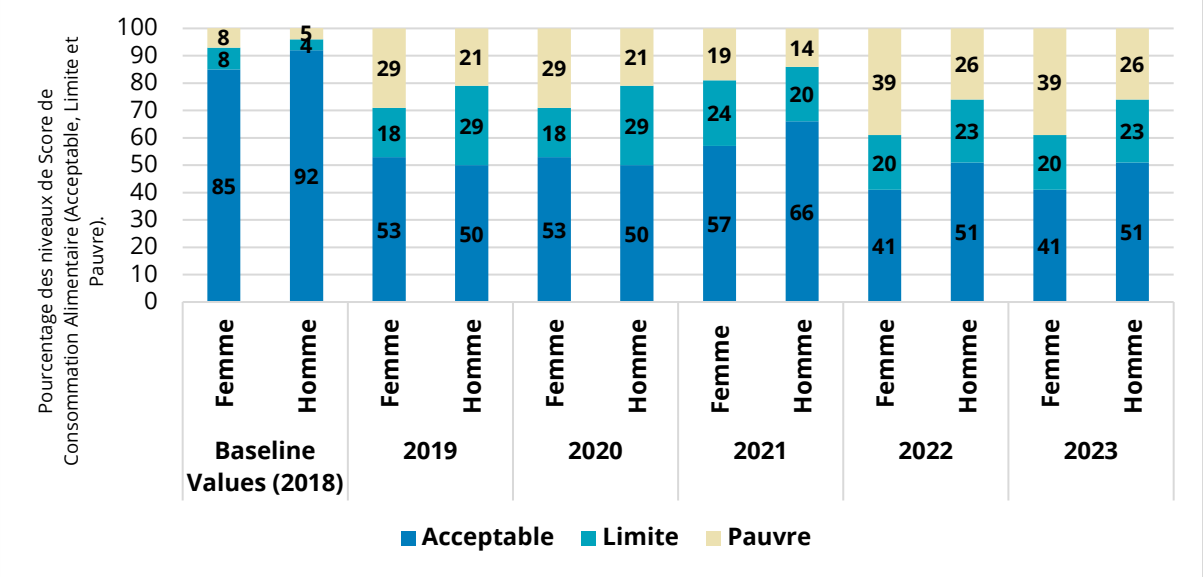

Source : Rapports intermédiaires action UE (2018-2023).

153 D'après le rapport PDM 2024[100], le rCSI chez les bénéficiaires du PNSF était de 12,8 en août 2024, affichant une augmentation de 5 points par rapport à octobre 2023. Cet indice est légèrement plus élevé chez les ménages dont le chef est une femme, traduisant l'effet plus marqué sur ces types de ménages dont les sources de revenus proviennent essentiellement des appuis du projet. Les stratégies d'adaptation les plus courantes consistent à se tourner vers des aliments moins chers ou moins préférés (76%) ou emprunter de la nourriture (54%).

154 *Populations réfugiées bénéficiaires des transferts PNSF.* En août 2024, le pourcentage des ménages de réfugiés bénéficiaires de Djibouti-ville présentant un SCA pauvre était de 24% et celui ayant un SCA limite était de 15%. Ces pourcentages ont baissé respectivement de 9 et de 15 points par rapport au PDM d'octobre 2023, qui est une enquête réalisée immédiatement après les transferts. Ce qui montre une amélioration de l'accès alimentaire de ces ménages avec un pourcentage des ménages ayant un SCA acceptable égal à 60%.

Figure 12 : Score de consommation alimentaire des ménages réfugiés bénéficiant du PNSF

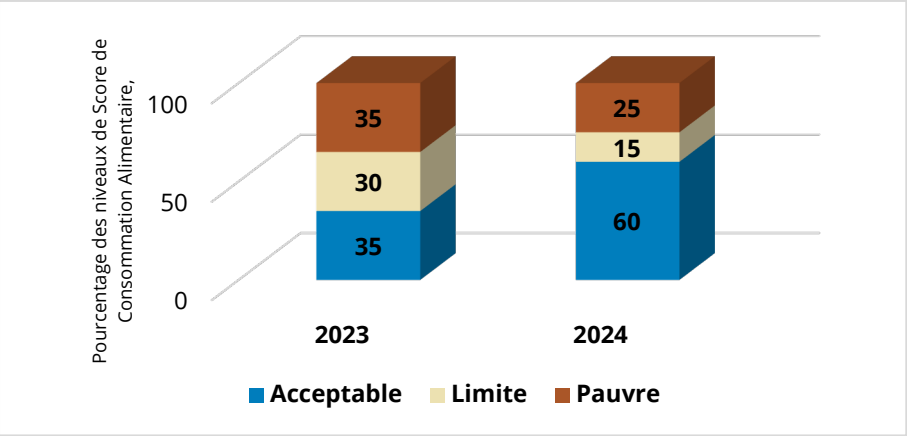

Source : Rapport PDM 2024 du PAM

[100] PAM (2024). Rapport post distribution monitoring 2024 Round 1 : PNSF et inclusion des réfugiés. Le rapport concerne les transferts dans le cadre du PNSF (1 541 ménages entre Novembre 2023 et Juillet 2024, soit 9 mois de transfert) et de l'inclusion des réfugiés dans la protection sociale à Djibouti-ville (878 réfugiés entre Novembre 2022 et Juillet 2024, soit 21 mois de transfert).

155 La **moyenne des scores de diversité alimentaire** (déterminée à la suite des données collectées immédiatement après les transferts) des ménages des réfugiés était de 8,2 en août 2024. La quasi-totalité (95%) des ménages avait un bon score de diversité alimentaire (c'est-à-dire qu'ils ont mangé plus de 5 différents groupes d'aliments la veille de l'enquête) et seul 4% avait un score de diversité alimentaire moyen. Généralement, les groupes d'aliments les plus consommés étaient les céréales (riz, pâtes alimentaires, pain etc.), l'huile, le sucre, les feuilles et légumes, ainsi que les tubercules. Les abats, viande et poissons étaient les moins consommés (par 23% à 33% des ménages), à la suite de l'enquête PDM réalisée après les transferts.

156 Le rCSI chez les réfugiés était de 6,4 en août 2024, affichant une diminution de 5 points par rapport à octobre 2023. Cet indice était légèrement plus élevé dans les ménages dont le chef est une femme, ce qui confirme un niveau de vulnérabilité de ce type de ménage qui n'a que le transfert fourni par le projet comme principale source de revenu pour l'alimentation. Les stratégies d'adaptation les plus courantes consistaient à se tourner vers des aliments moins chers ou moins préférés (55%) ou à emprunter de la nourriture (36%).

Figure 13 : Indice moyen des stratégies de survie sur l'alimentation des ménages réfugiés bénéficiant du PNSF

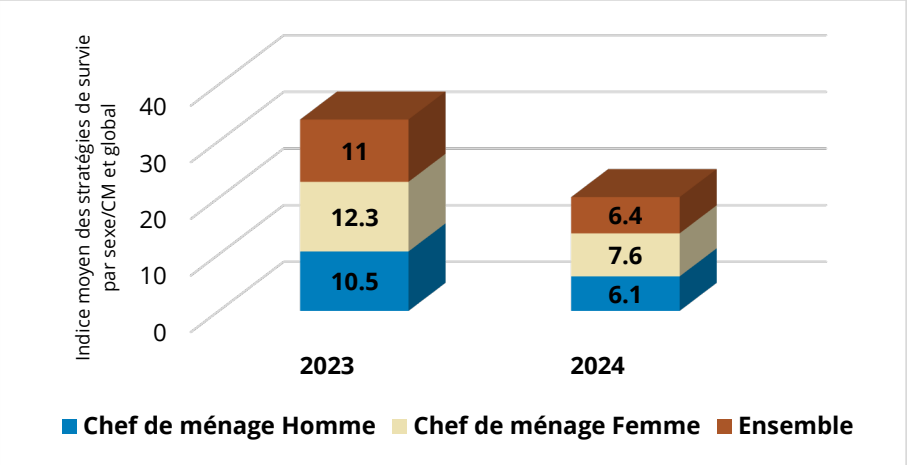

Source : Rapport PDM 2024 round I du PAM

157 Par rapport à **l'indice des stratégies basées sur les moyens d'existence**, la majorité des ménages des réfugiés (80%) n'avait pas adopté de stratégies particulières. En revanche, 15% ont développé des stratégies de stress telles que la vente d'actifs non productifs ou l'emprunt d'argent, tandis que 2% ont adopté des stratégies de crise comme envoyer un ou plusieurs membres du ménage vivre ailleurs ou le retrait des enfants à l'école. Une proportion de 3% a mis en place des stratégies d'urgence telles que la mendicité. Comparativement à fin 2023, les résultats indiquaient une augmentation de la proportion de ménages de réfugiés qui n'adoptaient pas de stratégies, tandis que la proportion de ceux qui ont adopté des stratégies néfastes a diminué.

Figure 14 : Indice des stratégies basées sur les moyens d'existence, ménages réfugiés bénéficiant du PNSF

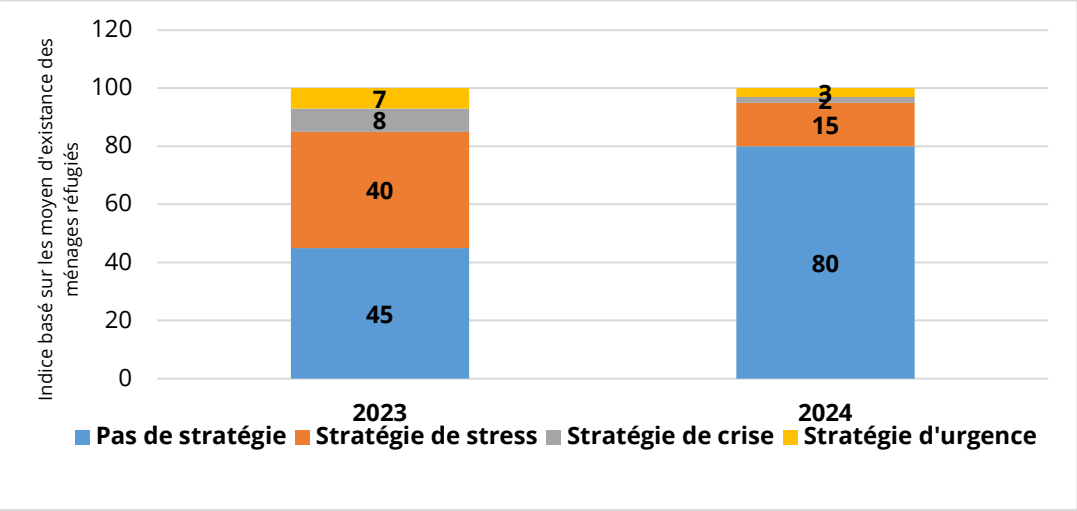

Source : Rapport PDM 2024 round I du PAM

158 Tous les bénéficiaires femmes et hommes (aussi bien Djiboutiens que réfugiés) rencontrés durant les discussions de groupe ont rapporté des effets positifs des transferts sur leurs familles et leur bien-être en termes de nourriture et de santé et un soulagement de savoir les besoins essentiels en nourriture assurés. Cette ration mensuelle assurée à travers le transfert leur a également permis de faire quelques économies utilisées pour l'achat d'autres produits alimentaires (viandes, poisson…) et de faire face aux autres besoins de la vie quotidienne (achat de gaz pour la cuisinière, paiement de loyer, etc.).

Accès aux nouvelles opportunités d'autonomisation

159 *(voir sections QE2 plus haut sur les formations et les appuis aux AGR et les coopératives)*

Renforcement des outils nationaux de protection sociale

160 L'opérationnalité du registre social national a été accrue grâce à l'enregistrement de 4 000 ménages Djiboutien et de 878 ménages de réfugiés dans le PNSF, en plus de 4 500 ménages ayant bénéficiés des transferts post-urgences (inondations). Le formulaire d'enquête de ciblage utilisé par les agents des guichets sociaux a été amélioré et continue d'être utilisé par les agents des guichets sociaux pour les autres types de projets de protection (exemple du projet PICH de la Banque Mondiale). Le recours à la technologie SCOPE mise en place par le PAM a permis plus de transparence et d'efficience dans l'atteinte des bénéficiaires. Cependant cette technologie demeure sous le contrôle du PAM, qui ne l'a pas transféré au MASS.

La réduction de la pauvreté.

161 Compte tenu de la mise en œuvre tardive des activités d'autonomisation, il n'est pas opportun de mesurer les effets sur l'amélioration de la situation socio-économique des individus ou ménages bénéficiaires, ou la réduction de la pauvreté en général.

2.4.2 Sous-question 4.2 Dans quelle mesure les effets combinés des différentes sous-composantes du projet (transferts monétaires, mesures d'accompagnement, autonomisation, renforcement de capacité) ont-ils réduit la vulnérabilité des populations cibles ?

Constat 4.2 –Il est difficile d'établir la contribution des activités combinées sur le bien-être des populations ciblées parce que leur mise en œuvre n'était pas concomitante comme souhaité.

162 Il est difficile de cerner la contribution spécifique des différentes interventions du projet (transferts PNSF ; séances de PSE ; transferts chocs ; activités d'autonomisation) aux effets globaux sur le bien-être des populations cibles, dû au fait que la combinaison de transferts plus mesures d'accompagnement PSE et autonomisation – bien que conçue comme approche implicite « Cash Plus » - n'a pas été mise en œuvre en conformité avec les principes globaux du modèle « Cash plus » (voir Annexe 10a et Annexe 10b) de manière concomitante. Par ailleurs, ni le PAM ni le MASS ne disposent des données ou des techniques d'analyses

nécessaires pour distinguer les contributions des différents éléments de programme à l'évolution du bien-être des bénéficiaires.

163 Les activités d'autonomisation n'ont été mises en marche que plus tard dans le projet. Par conséquent, on ne peut pas mesurer la complémentarité des apports venant d'un appui à la consommation (transferts) d'un côté et d'un appui aux capacités productives des ménages de l'autre côté. De plus, cet appui tardif des activités d'autonomisation fait qu'il est encore trop top pour évaluer leur impact – des coopératives soutenues par le projet, par exemple, n'ont pas encore reçus l'appui financier nécessaire pour le démarrage de leurs activités. En outre, les activités d'autonomisation (surtout en ce qui concerne les coopératives) couvraient une population au-delà des bénéficiaires du PNSF, ce qui ajoute une complexité de suivi et évaluation des effets qui dépasse les limites du projet. Le développement d'un module pour mieux cerner les effets des activités d'autonomisation sur les ménages enregistrés dans le registre social est prévu dans le cadre du projet de la Banque mondiale de soutien au système de protection sociale, ce qui va renforcer la capacité nationale à mieux évaluer l'impact de ces activités.

164 Les transferts post choc ciblaient – pour la plupart - des bénéficiaires autres que ceux bénéficiant déjà des transferts PNSF (une comparaison faite au niveau du BP des listes des bénéficiaires PNSF issus d'une carte SCOPE et les bénéficiaires issus des bons en papier n'a trouvé que cinq doublons). Ce qui veut dire que l'approche de réponse au 'choc' a suivi une logique implicite d'expansion horizontale plutôt que verticale – ce qui est tout à fait acceptable, mais qui limite une analyse de la complémentarité des effets sur des ménages déjà bénéficiaires des transferts PNSF (c'est-à-dire, un 'top-up' aux bénéficiaires du PNSF qui sont également affectés par un choc) (voir Annexe 10a).

165 Finalement, en ce qui concerne les réfugiés, qui n'ont reçu que des transferts PNSF sans mesures d'accompagnement, il n'y aurait pas eu un effet amplificateur sur leur bien-être.

2.4.3 Sous-question 4.3 Dans quelle mesure les effets prévus et imprévus du projet ont contribué à l'égalité des sexes, l'autonomisation des femmes, l'équité et l'inclusion au sens plus large?

Constat 4.3 – Les femmes sont les principales utilisatrices des transferts. Pareillement, les bénéficiaires des activités de mesures d'accompagnement et d'autonomisation sont constitués en majorité de femmes.. Cependant, leur autonomisation ne peut être appréciée actuellement parce que les appuis reçus pour les AGR et les coopératives sont très récents ou sont encore à venir. L'inclusion des réfugiés était partielle.

166 Que ce soit pour les transferts, les mesures d'accompagnement PSE ou les activités d'autonomisation, les femmes constituent une part importante des bénéficiaires. Les exercices ROM de 2021 et 2024 mentionnent que la contribution du projet pour assurer l'égalité des sexes est forte à tous les niveaux, avec un quota donné de 65% de femmes parmi les ménages bénéficiaires en 2021[101], en plus de sa contribution à l'amélioration des objectifs environnementaux et de développement durable[102]. Par rapport aux activités de transferts, les bons électroniques (cartes SCOPE) sont détenus pour la plupart par les femmes qui vont s'approvisionner auprès des boutiques agrées par le PAM. Les cartes elles-mêmes sont délivrées au nom de la femme quand il s'agit d'une femme cheffe de famille, mais au nom de l'homme quand il s'agit d'un couple marié vivant sous le même toit. Selon le rapport PDM de 2024[103] la décision sur l'utilisation de ces cartes sont prises par les femmes à 48% dans les ménages djiboutiens et 26% dans les ménages réfugiés[104]. Les consultations avec les bénéficiaires sur le terrain ont confirmé que ce sont surtout les femmes qui

[101] Osman, I. (2021) Rapport ROM PAM TO5-EUTF-HOA-DJ-41-01-Solutions pérennes sociales pour les populations hôtes, les réfugiés et les migrants les plus vulnérables sur le territoire Djiboutien

[102] Torcha, S. (2024) ROM review PAM TO5-EUTF-HOA-DJ-41-01-Solutions pérennes sociales pour les populations hôtes, les réfugiés et les migrants les plus vulnérables sur le territoire Djiboutien

[103] WFP (Oct. 2024). Rapport post distribution monitoring 2024 Round 1: PNSF & inclusion des réfugiés. Unité RAM Djibouti

[104] *« La méthodologie de collecte de données est principalement axée sur une approche quantitative utilisant respectivement un questionnaire semi-structurée (ménage/femme et enfant de moins de 5 ans » (*page 1 du Rapport post distribution monitoring 2024 Round 1: PNSF & inclusion des réfugiés. Unité RAM Djibouti). C'est surtout la femme qui répond aux questions.

viennent s'approvisionner auprès des boutiques. Certaines femmes ont soulevé le problème de la distance des boutiques et les coûts liés au transport des produits pour retourner à la maison ; d'autres ont rapporté le fait que certains boutiquiers livrent les produits à la maison s'il s'agit d'un groupe de femmes.

167 Les discussions avec les femmes bénéficiaires des transferts PNSF indiquent leur satisfaction générale par rapport à l'appui apporté, notamment la capacité de nourrir leurs familles ; pourtant certaines - surtout les femmes bénéficiaires refugiées – trouvent le montant des transferts pas calibré à la taille du ménage, donc pas suffisant pour couvrir leurs besoins. Ceci suscite des questions sur l'adéquation de la valeur du transfert par rapports aux objectifs visant la sécurité alimentaire. La plupart – femmes djiboutiennes ainsi que femmes refugiées – ont suggéré qu'un renforcement complémentaire de leurs capacités productives à travers les activités d'autonomisation et le soutien aux AGR serait important pour amplifier l'effet positif sur la sécurité alimentaire de leurs ménages.

168 Pareillement, les discussions aussi bien avec les jeunes (femmes et hommes) bénéficiaires des formations techniques ont révélé leur appréciation pour la formation reçue, mais aussi des défis à l'insertion professionnelle, ce qui fragilise l'objectif d'autonomisation. A l'exception des femmes bénéficiaires de l'appui UNFD dont certaines avaient initié des AGR avec l'appui de la CPEC, les membres des quelques coopératives soutenues n'avaient pas encore reçu les crédits au moment de l'évaluation.

169 En ce qui concerne les activités d'autonomisation (dirigées uniquement aux bénéficiaires djiboutiens), aussi bien les jeunes filles que les jeunes garçons ayant reçu des formations professionnelles n'ont pas encore trouvé un emploi. Toutefois, les appuis aux activités d'AGR de femmes sont promoteurs, de même que la constitution en coopératives de certaines jeunes files ayant fait la formation de couture. Les indicateurs de suivi ont présenté des limites pour la mesure des aspects liés à l'autonomisation de façon générale.

170 Le projet a réuni des différents partenaires et parties prenants autour de la question de l'intégration des réfugiés dans le système national de protection sociale, et a intégré 878 ménages refugiés dans le registre social en tant que bénéficiaires des transferts PNSF et des potentiels futurs programmes de protection sociale. Néanmoins, l'inclusion dans le PNSF a été partielle puisqu'ils n'ont pas bénéficié des mesures d'accompagnement (séances PSE et activités d'autonomisation) en plus des transferts post-chocs qui ne leur ont pas été octroyés dans le cadre du projet.

QE5. DANS QUELLE MESURE LES ACQUIS DU PROJET ONT-ILS CONTRIBUE A LA PERENNISATION DES SYSTEMES NATIONAUX DE PROTECTION SOCIALE ?

Constat 5. Le projet 'Solutions Pérennes' a eu comme objectif global le renforcement du système de protection sociale à travers, entre autres, le renforcement du programme PNSF et le renforcement des capacités institutionnelles en matière de protection sociale réactive aux chocs. Malgré les réalisations positives du projet, un appui à long terme, une coordination accrue entre les partenaires clés en matière de protection sociale, et un accent particulier sur le renforcement des capacités nationales et des systèmes seraient encore nécessaires.

2.5.1 Sous-question 5.1 Dans quelle mesure les effets des activités mises en œuvre et achevées vont-ils continuer sur le long terme après la fin du projet chez chaque groupe de populations cibles ?

Constat 5.1 La combinaison des activités prévues dans le projet (transferts, séances PSE et activités d'autonomisation) était conçue pour avoir un effet durable sur le bien-être des populations cibles. Pourtant les défis rencontrés dans la mise en œuvre cohérente et efficace de ces activités et dans leur suivi mettent en question la durabilité des effets.

171 Bien qu'il soit reconnu au niveau global que les transferts sociaux ont des effets positifs sur le bien-être des bénéficiaires en leur permettant de subvenir aux besoins essentiels, il est généralement accepté qu'ils ne suffisent pas à eux seuls à réduire ou éliminer leur vulnérabilité – surtout s'ils sont octroyés pour une période limitée. Dans les programmes qui appliquent le modèle « Cash Plus », il est supposé que les

transferts en espèces soient une composante essentielle de l'intervention, en parallèle à d'autres composantes telles que la formation, l'appui aux moyens de subsistance ou la communication pour favoriser le changement de comportement. Les programmes qui appliquent le modèle de « Graduation » vont plus loin dans ce sens, en mettant ensemble, selon un calendrier bien précis, i) des transferts sociaux en tant qu'aide à la consommation visant à garantir les revenus de base ; ii) la promotion de l'accès direct aux services financiers de base – formels ou informels – ainsi qu'une formation de base en matière de gestion financière ; iii) la promotion des activités génératrices de revenus ou des moyens de subsistance en forme de transfert d'actifs, d'un transfert de fonds ou de prêts accompagnés de la formation en compétences techniques nécessaires à la gestion de ces biens ou à faciliter l'accès à l'emploi ; et iv) un suivi continu visant à renforcer la confiance et la résilience des bénéficiaires, à promouvoir l'inclusion sociale et à améliorer les comportements pour favoriser l'autosuffisance, la sécurité et le bien-être (voir Annexe 10a).

172 Malgré la volonté de poursuivre une approche intégrée en liant les mesures d'accompagnement aux transferts PNSF à travers des séances de sensibilisation PSE et des activités d'autonomisation pour les bénéficiaires sélectionnés, le défaut de programmation concomitante les activités a mitigé les effets positifs potentiels sur la pérennité. Les bienfaits des séances de sensibilisation PSE sont donc limités par la faible couverture, l'absence de suivi et de continuité dans leur mise en œuvre. Les retards dans l'organisation des différentes activités d'autonomisation mettent à mal les effets de complémentarité que prône le modèle de protection sociale 'Cash Plus', les difficultés d'insertion à l'emploi post formation technique et professionnelle hypothèquent les bienfaits des formations fournies, et l'absence de mécanismes de suivi d'indicateurs d'autonomisation ne permet pas une bonne appréciation de la durabilité des effets.

173 Les ménages bénéficiaires des transferts PNSF dans le cadre du Projet sont maintenant enregistrés dans le registre social et pourraient bénéficier des programmes d'assistance sociale futurs, mais les transferts même se sont arrêtés à la clôture du projet – signe de la forte dépendance du système vis-à-vis de l'appui des partenaires externes.

174 Les transferts post-« chocs » quant à eux, ont été fortement appréciés par les bénéficiaires car cela leur a permis de faire face aux besoins immédiats après les dégâts causés par les inondations. Cependant, l'appui au renforcement d'un système de protection sociale réactive aux chocs de manière à assurer la durabilité des effets n'a pas été suffisamment pris en compte. Un système de protection sociale réactive aux chocs ne se limite pas à une simple réponse aux chocs : les efforts pour renforcer le système doivent donc aller au-delà de l'appui pour les distributions d'urgence (à travers, par exemple, l'inclusion d'indicateurs de vulnérabilité aux chocs dans le registre social ; l'établissement d'un fonds de contingence qui serait activé pour faire face à une urgence ; ou l'établissement de partenariats étroits avec les acteurs clés dans le domaine de la gestion des risques et des catastrophes) (voir Annexe 10a et leçons apprises).

2.5.2 Sous question 5.2 Dans quelle mesure le gouvernement djiboutien et les partenaires du projet se sont-ils appropriés des activités de l'intervention, afin d'en étendre les effets sur le long terme ?

Constat 5.2 Le MASS en tant que responsable gouvernemental pour la protection sociale et acteur clé dans la mise en œuvre du projet s'est bien approprié des activités du projet, à travers son personnel œuvrant au sein des guichets sociaux et les conventions de collaboration avec les autres acteurs étatiques et les ONG pour la réalisation de certaines composantes. Mais un renforcement continue de leurs capacités techniques et financières est nécessaire afin de pérenniser ces activités.

175 Le MASS tient en importance son rôle de lead dans le domaine de la protection sociale - y compris la lutte contre la pauvreté et la promotion de la solidarité nationale. Dans ce cadre, il assume - entre autres - les activités liées à la mise en œuvre du PNSF et reçoit le soutien de différents partenaires tels que le PAM et la Banque mondiale pour le renforcement des systèmes et capacités nationales en plus du financement des activités. La SNPS-NC 2023-2027 prévoit un certain nombre de mesures pour surmonter les défis existants et relever les défis émergents. Le gouvernement a déjà établi un Fonds de Solidarité National et prévoit la création d'un Fonds d'Urgence Social (alimenté en partie par ses ressources propres) qui servira de filet de sécurité supplémentaire en cas de situations d'urgence. Les besoins en termes de renforcement de capacités

du MASS pour la mise en œuvre des activités sont également reconnus dans la stratégie nationale de protection sociale.[105]

176 Les discussions avec les interlocuteurs clés sur le terrain révèlent une forte appréciation par le MASS du soutien apporté par le PAM dans le cadre du projet. Le fait que le projet ait permis d'élargir la base de données du registre social (en y ajoutant plus de 4 000 ménages issus de l'enquête de profilage et des enquêtes porte à porte de confirmation effectués par les agents des guichets sociaux) et de renforcer la capacité des guichets sociaux existants (soutenus par le PAM) constitue des apprentissages et des acquis qui vont perdurer, car l'utilisation du registre national et des guichets sociaux va continuer pour la mise en œuvre des projets sociaux similaires.

177 Le principal regret exprimé était le fait que le projet n'ait pas mis un accent fort sur le renforcement du système (par exemple pour les transferts qui se font à travers le système SCOPE qui reste sous le contrôle du PAM), le renforcement des capacités techniques pour la maitrise des différents modèles de protection sociale ainsi que le renforcement du système de protection sociale réactive aux chocs.

178 Les partenaires de mise en œuvre des mesures d'accompagnement – à travers les conventions directes avec le MASS – se sont également bien appropriés les activités du projet qui étaient dans leurs champs de compétences. Il s'agit de la CPEC pour l'octroi des crédits aux femmes/filles et aux coopératives soutenues par le projet ; du MENFOP, de l'Église Protestante et de l'ONG Al Rahma pour des différentes formations techniques et professionnelles ; et de l'UNFD pour la mise en œuvre des séances de sensibilisation PSE et la sensibilisation des femmes à l'entrepreneuriat et l'octroi des crédits via la CPEC. Aussi, les boutiques agréées ont vu la progression de leurs chiffres d'affaires, et certaines ont procédé à des recrutements pour améliorer leurs offres de services aux bénéficiaires. Ces réalisations constituent des acquis qui sont pérennes. Cependant, l'activation de ces activités à travers les conventions avec le MASS dépend évidemment des fonds disponibles auprès du MASS qui a certes ses propres ressources mais qui dépend aussi fortement des financements extérieurs aux projets.

2.5.3 Sous-question 5.3 Dans quelle mesure le ciblage des réfugiés dans le cadre de ce projet a-t-il été adopté par les systèmes nationaux ?

Constat 5.3 –Le ciblage des réfugiés dans le cadre du projet s'est limité aux réfugiés à Djibouti-ville, dont 878 ménages ont été inscrits dans le registre social et ont bénéficié des transferts PNSF à titre temporaire. Il n'est pas clair s'ils vont continuer à recevoir l'assistance à l'avenir ou si le registre va continuer à inscrire des ménages réfugiés au niveau national. Il apparaît également que les réfugiés bénéficiaires des transferts PNSF n'ont pas été inclus dans les mesures d'accompagnement, ce qui veut dire que leur inclusion dans le projet était partielle.

179 Le projet a soutenu l'inclusion de 878 ménages bénéficiaires refugiés urbains (qui représentent environ 15% de l'ensemble des réfugiés du pays[106]) dans le registre social, qui est l'un des piliers du système national de protection sociale au pays et donne accès à l'éligibilité pour des différents programmes de protection sociale. Ces ménages ont – par la suite - reçu les transferts PNSF au même titre que les bénéficiaires djiboutiens dans le cadre du projet, les transferts aux bénéficiaires ayant pris fin à la fin du projet.

180 Le ciblage des réfugiés pour leur inclusion dans le registre social et établir leur éligibilité pour les programmes nationaux de protection sociale est le produit d'une longue démarche entamée depuis 2019 à travers une étude de profilage menée par le PAM, le MASS et l'UNHCR dans les villages des réfugiés et à Djibouti-ville. Cette étude visait en premier lieu l'identification des réfugiés qui pourraient être intégrés dans le PASS (composante du projet qui n'as a pas pu aboutir à cause – entre autres - d'un financement insuffisant

[105] (MASS) (2023a) Stratégie nationale de protection sociale non-contributive pour le renforcement du capital humain 2023-2027
[106] https://data-dev.unhcr.org/fr/country/dji

du gouvernement pour couvrir les réfugiés, en plus de prendre en charge la population Djiboutienne). Au cours de ce processus, les réfugiés se trouvant dans les villages en zone rurale ont montré une certaine réticence face à l'intégration au PASS, préférant garder leur statut de bénéficiaires de l'aide humanitaire. Par la suite, une enquête menée par le PAM/INSTAD et MASS sur les dépenses minimums relatives aux besoins alimentaires et non-alimentaires (MEB) des réfugiés urbains, a fourni la base pour un score PMT adapté aux réfugiés afin de pourvoir classer les ménages en fonction de leur niveau de pauvreté. Cet exercice a permis l'inclusion des 878 ménages bénéficiaires dans le registre social afin de pouvoir bénéficier des transferts PNSF du projet 'Solutions Pérennes'.[107] Le fait que ces ménages réfugiés soient maintenant inscrits dans le registre social confirme leur éligibilité aux futurs programmes d'assistance offerts par le MASS. Mais les transferts PNSF effectués dans le cadre du projet 'Solutions Pérennes' ont pris fin à la fin du projet, alors la pérennisation de cette assistance n'est pas un fait accompli[108], et les questions du ciblage des réfugiés au-delà de Djibouti-ville restent ouvertes.

181 Les réfugiés bénéficiaires des transferts PNSF n'ont pas été inclus dans les mesures d'accompagnement – ni pour les séances PSE ni pour les activités d'autonomisation - dont ils auraient pourtant fortement besoin. Il est donc difficile de déterminer à quel point les réfugiés ont vraiment été intégrés dans le système national de protection sociale, ou bien le seraient dans les futurs programmes.

2.5.4 Sous-question 5.4 La contribution du projet sur l'égalité des sexes, l'autonomisation des femmes, l'équité et l'inclusion au sens large est-elle pérenne ?

Constat 5.4 – La pérennisation des contributions du projet à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes fait face aux défis énormes, principalement liés aux structures et aux normes sociales, ce qui requière des actions multi-sectorielles et multipartenaires à long terme.

182 La *Stratégie nationale de protection sociale* identifie l'équité de genre comme une dimension transversale à soutenir au sein de tous les axes stratégiques, ce qui jette des bases solides pour le renforcement et la pérennisation des efforts nationaux à cet égard. La contribution du projet à cette pérennisation a surtout reposé sur l'axe 1 (ciblage des femmes - y compris les femmes cheffes de ménages - en tant que bénéficiaires de filets sociaux et des activités PSE) et l'axe 2 (inclusion économique et financière des femmes à travers la formation professionnelle et les AGR) de la stratégie. Les deux exercices ROM de 2021 et de 2024 ont trouvé que le projet contribue significativement à l'égalité des sexes et l'inclusion sociale à Djibouti.[109]

183 Les femmes bénéficiaires avec qui l'EE s'est entretenue signalaient surtout leur satisfaction avec l'appui pratique fourni par le projet (les transferts qui permettaient de pourvoir à certains besoins alimentaires de leurs ménages ; les AGR qui leur permettaient d'augmenter leurs revenus ; les formations qui les préparaient – éventuellement – à exercer un métier). Et selon la théorie et la pratique du genre, ce sont des 'besoins pratiques' qui peuvent généralement être satisfaits par des apports matériels, tels que ceux fournis par le projet. La satisfaction de ces besoins ne modifie pas forcément les situations d'inégalités. Pour cela, il faudrait prévoir d'autres formes de soutien, ainsi que des interventions plus globales qui agissent, par exemple, sur les normes sociales et les autres facteurs contextuels pour vraiment répondre aux

[107] WFP (juin 2020) [deuxième] Rapport Intermédiaire (Juillet 2019 – Juin 2020) Action pour l'autonomisation, l'épanouissement et les solutions pérennes sociales pour les populations hôtes, les réfugiés et les migrants les plus vulnérables sur le territoire djiboutien ; WFP (mai 2021) Troisième Rapport Intermédiaire (Mai 2020-Mai 2021) ; WFP (mai 2022) Quatrième Rapport Intermédiaire

[108] L'équipe d'évaluation a récemment appris qu'un nouveau projet soutenu par la Banque mondiale va effectivement continuer à inclure des réfugiés en tant que bénéficiaires – à l'instar du Projet Solutions Pérennes - ce qui est un bon signe. Il faudrait suivre l'évolution de la prise en compte des réfugiés dans le budget alloué au PNSF par le gouvernement même.

[109] Osman, I. (2021) Rapport ROM PAM; Torcha, S. (2024) ROM review PAM.

‘intérêts stratégiques’ qui sont plutôt liés aux contextes politiques, culturels, socio-économiques, qui fondent des situations inégalitaires.[110]

184 Une difficulté rapportée durant les consultations sur le terrain avec les bénéficiaires et les partenaires de mise en œuvre des activités d’autonomisation est d’ordre socio-culturelle pour l’exercice par des femmes, après leur formation, de certains métiers traditionnellement réservés aux hommes, comme la pose et l’entretien des panneaux solaires, ou la soudure. Le poids que représente les normes de genre nécessiterait des activités supplémentaires de sensibilisation de la communauté et d’accompagnement de ces filles ‘pionnières’ pour la pratique de ces métiers.

[110] Site de l’association Adéquations (2008) Concepts & outils pratiques du genre - Centre de ressources en ligne http://www.adequations.org/IMG/article_PDF/article_a478.pdf

3. Conclusions et recommandations

3.1 CONCLUSIONS

Conclusion 1. Le projet 'Solutions Pérennes' est un investissement pertinent dans le contexte socio-économique difficile de Djibouti. La planification du projet s'est consolidée au fil des mois, mais le cadre théorique et son processus de mise en œuvre doivent être plus explicites.

185 Le projet – avec ses objectifs principaux de renforcement du système de protection sociale et des moyens de subsistance des populations les plus vulnérables à Djibouti y compris les réfugiés - revêt d'une grande importance pour le pays. L'alignement avec certains ODD et les priorités nationales en matière de protection sociale, d'égalité de genre et de développement, ainsi qu'avec les engagements CRRF du gouvernement est une posture qui facilite le déploiement des activités du projet dans un environnement politico-social favorable. L'implication active du gouvernement durant la phase de planification et de mise en œuvre est un facteur important ayant contribué à l'arrimage du projet aux orientations nationales.

186 Le projet est bien ancré dans les objectifs stratégiques du programme pays du PAM. De manière explicite, la conception du projet est en ligne avec des bonnes pratiques globales des approches « Cash Plus », qui associent les transferts sociaux aux mesures d'accompagnement dans le but de favoriser un changement des comportements dans les domaines de la nutrition et la santé de base (PSE), ainsi que l'amélioration du capital humain à travers les activités d'autonomisation. Toutefois, la mise en œuvre de ce concept n'a pas été explicite, eu égard aux décalages observés dans le déploiement des différentes activités. La collaboration avec un partenaire comme l'ONARS n'a pas été maximisée afin de mieux prendre en compte l'inclusion des réfugiés dans toute sa plénitude, et de mieux matérialiser l'approche de protection sociale inclusive à ce niveau. Pareillement, la synergie avec des partenaires tels que l'UNICEF, le HCR et la Banque Mondiale n'a pas été optimale pour maximiser les avantages comparatifs pour le bénéfice des populations les plus vulnérables.

Conclusion 2. Des résultats atteints malgré les défis d'adaptation et des ajustements constants. A quelques exceptions près (interruption du PSE), toutes les activités planifiées ont été mise en œuvre et ont produit les résultats attendus.

187 Dans l'ensemble, les résultats immédiats des différentes activités ont été atteints, en dépit des difficultés rencontrées au démarrage, la synchronisation et la complétude des activités, ainsi le nombre insuffisant de staffs munis de compétences multidisciplinaires pour gérer un projet complexe sur une longue période, tout en maintenant constante sa vision de départ. En outre, le projet a dû s'adapter aux facteurs externes tels que la COVID-19, les inondations et les hausse de prix des denrées alimentaires sur le marché. Le projet a su s'adapter à ces aléas en intégrant une composante de réponse aux chocs à travers l'assistance aux victimes des inondations, la hausse de la valeur des transferts, et la réorientation du budget alloué pour la composante PASS qui n'a finalement pas été mise en œuvre. Certains résultats d'exercices évaluatifs ont également guidé la prise de décisions pour réorienter des objectifs et résultats du projet. Cependant ces ajustements n'étaient pas assortis d'une TdC ou d'un modèle logique d'approche de protection sociale.

Conclusion 3. Une efficience difficile à apprécier en raison des gaps dans la mise en œuvre

188 Les retards de démarrage d'activités et de décaissements de fonds, associés au décalage dans le déploiement des activités qui devraient se faire de façon concomitante, ont allongé la durée d'exécution qui a occulté l'efficience du projet. Pareillement, l'investissement important dans les charges de staffs pour la coordination ne semble pas avoir aidé à une meilleure efficience. En revanche, l'utilisation du système SCOPE du PAM a contribué à fluidifier et améliorer la transparence des transferts malgré le caractère irrégulier parfois rencontré dans ces transferts; de plus la signature d'agréments avec les boutiques a facilité l'accès de l'assistance aux bénéficiaires. Pareillement, la signature des accords entre le MASS et cinq organisations a facilité le déploiement des activités de mesures d'accompagnements et d'autonomisation, malgré les retards de démarrage.

Conclusion 4. Des effets positifs apparents malgré les défis rencontrés dans la mise en œuvre des activités. L'objectif de renforcement des moyens de subsistance des populations les plus vulnérables s'aligne bien avec les priorités nationales. Cependant, la conception et la mise en œuvre efficace des activités du projet ont été marquées par des limitations à plusieurs niveaux, atténuant ainsi les effets positifs.

189 En dépit des défis de mise en œuvre du projet, les principaux indicateurs de sécurité alimentaire paraissent s'améliorer au fil des mois aussi bien pour les populations Djiboutiennes que réfugiées, bien que cela apparaisse sur une cohorte limitée de bénéficiaires considérés (les plus récents). Il est difficile d'établir la contribution spécifique d'une activité ou la combinaison d'activités sur le bien-être des populations ciblées. En raison de la mise en œuvre tardive de la composante autonomisation, il est également difficile d'apprécier les effets sur l'accès aux opportunités d'autonomisation, ou la transformation attendue sur l'autonomisation des femmes. Le niveau d'inclusion des réfugiés demeure partiel, car ils n'ont pas bénéficié des mesures d'accompagnement (séances PSE) ou des activités d'autonomisation dont ils ont fortement besoin. Ceci nécessiterait encore du plaidoyer et de soutien de la part des partenaires clés tels que l'UNHCR, le PAM, ainsi que l'ONARS et le MASS.

Conclusion 5. Des indices de pérennisation palpables au niveau institutionnel, mais moins perceptibles au niveau des bénéficiaires en l'absence d'éléments qui matérialisent l'insertion professionnelle ou l'autonomisation souhaitée. Le projet « Solutions Pérennes » a eu pour objectif principal le renforcement du système national de protection sociale et a fait des avancées dans ce sens, surtout auprès des guichets sociaux et du registre social. Cependant, la pérennisation du projet est problématique, en l'absence d'investissements additionnels nécessaires pour consolider les acquis sur le long terme.

190 *Renforcement et appropriation par les autorités.* L'amélioration d'un système de protection sociale requiert à la fois le renforcement des capacités techniques et institutionnelles ainsi que des investissements importants dans le développement et la mise en œuvre des outils et des éléments constitutifs du système. Le Projet 'Solutions Pérennes' a renforcé les capacités des agents des guichets sociaux et alimenté le registre social, pilier du système. La collaboration avec les autres acteurs étatiques et les ONG pour la réalisation des activités de mesures d'accompagnement de d'autonomisation et renforcement des capacités indirect. Tous ces processus constituent des acquis du système qui peuvent perdurer, bien que cette survie puisse dépendre des injections financières. Aussi, les activités de renforcement des capacités techniques du MASS et le développement d'outils spécifiques sont restés faibles, tandis que la plateforme SCOPE pour l'octroi des bons électroniques reste un système interne au PAM.

191 *Durabilité en termes de PNSF.* L'effort du projet de lier les activités d'autonomisation aux transferts PNSF et aux mesures d'accompagnement PSE, visant à renforcer le capital humain, s'inscrit dans la bonne lignée des approches « Cash Plus » qui envisagent des effets positifs synergétiques sur les bénéficiaires grâce à la combinaison de ces différents éléments. Cependant, ces effets sont difficilement appréciables en raison d'une programmation cohérente insuffisante, d'une mise en œuvre discontinue et non-suivie des séances PSE, des retards dans la mise en œuvre des activités d'autonomisation, et de l'absence d'un système rigoureux de suivi et d'évaluation pour cerner les impacts. Ceci remet en question la durabilité des effets.

192 *Habilités d'apporter une réponse aux futurs chocs.* En termes de protection sociale réactive aux chocs, bien que le projet ait soutenu l'identification des ménages affectés par les inondations et organisé rapidement un transfert post-choc pour répondre aux besoins immédiats, les mesures complémentaires nécessaires pour ancrer cette réponse au sein du système national n'ont pas été prises. Les perspectives de réplication d'une telle approche sans l'appui des partenaires restent donc minimes. Malgré les réalisations positives du projet, un appui à long terme, une coordination accrue entre les partenaires clés en matière de protection sociale, et un accent particulier sur le renforcement des capacités nationales et des systèmes seraient encore nécessaires.

193 *Intégration des réfugiés.* A travers une longue démarche, le projet a soutenu le ciblage des ménages refugiés vulnérables à Djibouti-ville et leur inscription dans le registre social, facilitant ainsi leur inclusion en tant que bénéficiaires du PNSF et ouvrant la porte à leur éligibilité aux autres programmes nationaux d'assistance sociale. Cependant, les transferts PNSF effectués dans le cadre du projet ont pris fin à la clôture du projet, ce qui remet en question la pérennisation de cette assistance. Aucun indice n'oriente vers la

poursuite de l'enregistrement des ménages réfugiés dans le registre. De plus, la question du ciblage des réfugiés au-delà de Djibouti-ville reste ouverte.

194 *Mesures d'accompagnement et activités d'autonomisation.* Les bienfaits des mesures d'accompagnement PSE sont limités par la faible couverture, l'absence de suivi et l'absence de continuité dans leur mise en œuvre. Les retards dans l'organisation des différentes activités d'autonomisation (bien après l'octroi des transferts) portent atteinte aux principes de complémentarité (protection de la consommation PLUS soutien à l'investissement productif) tandis que les difficultés d'insertion à l'emploi post-formation technique et professionnelle restent sans réponse. Il est encore trop tôt pour se prononcer sur l'impact à long terme des activités d'autonomisation, étant donné que certaines étaient encore en marche au moment de l'évaluation, et d'autres attendaient de recevoir leurs financements. Il faudrait donc prévoir un suivi longitudinal.

Conclusion 6. Le projet a pris en compte les aspects de genre, mais des lacunes persistent en termes de prise en compte d'une façon stratégique qui s'adresse aux fondements de l'inégalité entre les sexes.

195 Le Projet 'Solutions Pérennes' a pris en compte les aspects de genre à plusieurs reprises : par exemple, en cherchant à établir un quota femmes/hommes pour les bénéficiaires du PNSF ; en établissant un partenariat avec l'UNFD, d'abord pour le lancement de séances de sensibilisation des femmes sur les PSE et, par la suite, pour l'appui aux activités génératrices de revenus (AGR) des femmes ; et en se concentrant généralement sur les femmes et les jeunes en termes de bénéficiaires des activités d'autonomisation. Pourtant, certaines insuffisances subsistent.

196 La formulation des objectifs du projet ne tient pas compte du genre et sa contribution à l'égalité entre les sexes n'est pas spécifiée. L'octroi des cartes SCOPE au nom du mari plutôt qu'au nom de la femme diminue l'autonomisation de la femme (même si les femmes avec lesquelles l'équipe d'évaluation s'est entretenue ne l'ont pas considéré comme un problème). La discontinuité des mesures d'accompagnement PSE a privé les femmes d'un soutien critique adapté à leurs besoins. Certaines formations en faveur des filles/femmes couvrent des domaines plus ou moins stéréotypés (par exemple, la couture), tandis que d'autres qui leur ouvrent la porte à des métiers 'non-traditionnels' ne semblent pas prendre en compte (ou mettre en place) des mesures pour surmonter les obstacles spécifiques auxquelles elles font face pour l'exercice de ces métiers, en raison de la force des normes sociales par rapport aux rôles de la femme et de l'homme. Les résultats des PDM ne sont pas systématiquement désagrégés par genre, rendant difficile une appréciation des expériences du projet potentiellement différenciées par genre. Par ailleurs, le projet n'a prévu aucune étude qualitative auprès des femmes (djiboutiennes et refugiées) pour mieux comprendre la nature de leurs vies quotidiennes et leurs expériences diverses du projet.

Conclusion 7. Malgré des efforts considérables, le projet n'a pu atteindre que partiellement son objectif d'intégration des réfugiés dans le système national de protection sociale.

197 Les premiers efforts visant l'intégration des réfugiés dans le PASS n'ayant pas aboutis, le projet s'est réorienté vers leur l'inclusion dans le PNSF à travers des activités de ciblage et de communication. Mais la résistance à ces efforts de la part de réfugiés vivant en milieu rural (qui préféraient garder leur statut en tant que bénéficiaires de l'assistance humanitaire) a réduit le champ d'action à Djibouti ville ou le projet a réussi à intégrer des ménages refugiés dans le registre social et à leur octroyer des transferts réguliers sous forme de bons électroniques pour l'achat d'aliments au même titre que les bénéficiaires djiboutiens. Cependant, les réfugiés n'ont pas été inclus en tant que bénéficiaires dans les autres composantes du PNSF (séances de sensibilisation PSE ou activités de l'autonomisation) et n'ont pas été ciblés en tant que bénéficiaires potentiels des transferts en réponse aux chocs. Il n'est garantie que l'inclusion des réfugiés dans le PNSF va perdurer après la fin du projet *'solutions pérennes'*.

3.1 LEÇONS APPRISES

Lecon1 : Le renforcement des systèmes et des capacités en matière de protection sociale demande une vision stratégique, des capacités et partenariats techniques, des indicateurs de suivi pertinents, et des investissements à long terme.

198 Le Projet 'Solutions Pérennes' a eu comme objectif global le renforcement du système de protection sociale à travers, entre autres, le renforcement du programme PNSF (objectif 1) et le renforcement des capacités institutionnelles en matière de protection sociale réactive aux chocs (objectif 4).

199 La *Stratégie globale du PAM en matière de soutien à la protection sociale*[111] vise à renforcer les systèmes et les programmes nationaux de protection sociale. Mais les évaluations des interventions globales du PAM en matière de protection sociale[112] soulèvent plusieurs défis dans ce domaine, par rapport à l'établissement de partenariat stratégiques ; aux évaluations réalistes de l' engagement et des capacités du gouvernement ; et au choix des indicateurs de performance qui mettent l'accent plus sur les gains individuels en matière de sécurité alimentaire et de nutrition que sur le renforcement des systèmes, ce qui fait que les progrès réalisés par le PAM en matière de renforcement des systèmes dans le domaine de la protection sociale ne sont pas encore pleinement encouragés ou capturés. La *Stratégie régionale du PAM en matière de protection sociale,* quant à elle, note que l'engagement du staff au niveau de la direction est variable ; la compréhension de la protection sociale est limitée et variable dans différentes sections ; la capacité d'innover est limitée (en termes de positions et capacités techniques) ; et le financement pour le renforcement des systèmes et des capacités à long terme pose un défi, ce qui est constaté en général dans l'analyse des défis présentée par le BRN dans leur stratégie régionale de soutien à la protection sociale [113] (voir aussi l'Annexe 10b).

200 A Djibouti, malgré les réalisations positives et des progrès certains, le Projet 'Solutions Pérennes' a rencontré tous ces défis - à un degré plus ou moins élevé - dans le cadre de sa conception, de sa mise en œuvre et de son suivi. Le renforcement des partenariats (par exemple, avec le Banque mondiale, l'UNICEF et l'UNHCR), le positionnement plus stratégique de la protection sociale au sein du PSP, l'élaboration d'une stratégie claire et l'allocation des ressources conséquentes dédiées aux activités de renforcement des capacités et des systèmes et la définition d'indicateurs de suivi pour ces activités seraient autant de mesures à prévoir à partir des leçons apprises de ce projet.

Leçon 2 : Le choix des modèles les plus performants de protection sociale tels que l'approche 'Cash plus' ainsi que l'appui à la conception, à la mise en œuvre et au suivi de ces modèles au sein des systèmes nationaux requièrent des capacités techniques et des connaissances spécialisées en matière de protection sociale aussi bien au niveau des partenaires de soutien qu'au sein du gouvernement.

201 Étant un domaine vaste et dynamique, la protection sociale évolue d'une façon continue autour de différents modèles conçus en vertu de leur efficacité à atteindre les objectifs spécifiques de différents programmes et/ou à faire face aux défis spécifiques au contexte. Le Projet 'Solutions Pérennes' a tenté de mettre en œuvre plusieurs éléments des différents modèles de protection sociale sans pour autant avoir effectivement développé des stratégies explicites pour guider ces interventions sur le terrain. En premier lieu, il s'agit du modèle « Cash Plus », d'après lequel les transferts monétaires sont une composante essentielle d'une intervention, avec des impacts positifs accrus, à condition qu'ils soient mis en œuvre parallèlement avec d'autres composantes, telles que la communication pour favoriser le changement des comportements et le développement du capital humain. Un modèle spécifique de l'approche « Cash Plus », qu'on appelle « l'Approche Graduation » va même plus loin en postulant que c'est un ensemble complet d'interventions, limité dans le temps, intégré et séquencé qui peut permettre aux ménages extrêmement pauvres ou très pauvres de développer une certaine résilience socio-économique afin de sortir progressivement de la pauvreté. (voir aussi l'Annexe 10a).

202 Ces visions sont implicitement ancrées dans la PNPS-NC de Djibouti et dans le PNSF qui prévoient des transferts et des mesures d'accompagnement à travers des séances PSE et l'appui à l'autonomisation – tout ce qui a été appuyé par le projet 'Solutions Pérennes'. Pourtant, comme souligné dans ce rapport d'évaluation, la mise en œuvre efficace de ces différentes composantes a été entravée d'un côté par les discontinuités et le manque de suivi des activités PSE et de l'autre par le manque de synchronisation dans la

[111] PAM (juillet 2021a) Stratégie du Programme alimentaire mondial en matière de soutien à la protection sociale ; et WFP RBN (nd) RBN SP strategy and implementation plan (Présentation PPT

[112] WFP (Sept 2023) WFP Evaluation : Summary of evidence social protection

[113] WFP RBN (nd) RBN SP strategy and implementation plan (Présentation PPT)

distribution des transferts et l'appui à l'autonomisation, ce qui a porté atteinte aux synergies positives qui auraient pu être créées. La leçon à tirer de cette expérience est qu'il faut élaborer dès le début et mettre en œuvre par la suite une stratégie détaillée et explicite du modèle « Cash Plus » pour en assurer son succès.

Leçon 3 : Un système de protection sociale réactive aux chocs ne se limite pas à une simple réponse aux chocs : les efforts pour renforcer le système doivent donc aller au-delà de l'appui pour les distributions d'urgence.

203 Le modèle de « protection sociale réactive aux chocs » met l'accent sur l'adaptation des programmes ou des systèmes de protection sociale pour les rendre plus aptes à fournir une assistance appropriée et opportune aux populations touchées par des chocs. Parmi les différentes options techniques, on peut mentionner l'expansion verticale (augmentation de la valeur ou de la durée des transferts pour les bénéficiaires existants) ; de l'expansion horizontale (inclusion temporaire de nouveaux bénéficiaires issus des communautés touchées par une catastrophe) ; ou l'activation d'une intervention d'urgence se greffant sur une composante existante du système (par exemple, une liste de bénéficiaires dans un registre social, une plateforme de paiement, etc.). Mais au-delà de ces mesures, il faut viser le renforcement du système lui-même pour augmenter sa réactivité aux chocs continus (à travers, par exemple, l'inclusion d'indicateurs de vulnérabilité aux chocs dans le registre social, ; l'établissement d'un fonds de contingence qui serait activé pour faire face à une urgence ; ou l'établissement de partenariats étroits avec les acteurs clés dans le domaine de la gestion des risques et des catastrophes) (voir aussi l'Annexe 10a).

204 Tandis que le Projet 'Solutions Pérennes' a bien ajouté une réponse aux chocs (ex. inondation) par le biais d'une expansion horizontale temporaire, en utilisant efficacement la plateforme et la modalité déjà établie de transferts de vouchers électroniques via SCOPE, le soutien prévu pour le renforcement du système national (Objectif 4 concernant le renforcement des capacités du Gouvernement, dont le MASS en réponse au choc) a été moins apparent. SCOPE reste d'ailleurs un système interne au PAM auquel le MASS fera continuellement recours en cas de chocs, à moins que des efforts ne soient faits pour créer des liens pour l'interopérabilité entre le SCOPE et un système propre au gouvernement. Il est à noter que la Banque mondiale prévoit également un soutien au système de protection sociale réactive aux chocs à Djibouti. A cet égard, en tenant compte de l'expérience du Projet 'Solutions Pérennes' au sujet de la complexité de cet effort et de l'importance des ressources requises, il faudrait prévoir des formes de partenariats synergétiques.

Leçon 4 : L'inclusion des réfugiés dans un système de protection sociale national n'est pas chose facile. Elle nécessite à la fois un plaidoyer politique, un soutien technique et des partenariats solides avec les parties prenantes clés œuvrant dans le domaine des réfugiés.

205 En dépit d'efforts énormes sur plusieurs années pour la mise en œuvre du projet 'Solutions Pérennes', les efforts pour intégrer les réfugiés dans le PASS n'ont pas donné les résultats escomptés. L'attention s'est alors tournée vers leur inclusion dans le PNSF (ce qui a été fait après des efforts louables pour les intégrer dans le registre social). Mais les bénéficiaires refugiés du PNSF soutenus par le projet n'ont pas eu la même possibilité de bénéficier des mesures d'accompagnement PSE ni de l'appui à l'autonomisation et il n'est pas encore sûr qu'ils puissent continuer à bénéficier du PNSF après la clôture du projet. Force est de constater que la collaboration avec l'ONARS et l'UNHCR – qui était forte au début du projet – a considérablement diminué au fil de la mise en œuvre, diminuant ainsi la force positive qu'une telle collaboration aurait pu apporter en termes de complémentarité des compétences techniques, des expériences sur le terrain, du positionnement politique et des ressources conjointes.

206 *Le Plan stratégique global du PAM pour la période 2022-2026*[114] note que la collaboration avec les partenaires sera cruciale pour soutenir de manière adéquate les personnes déplacées, y compris des réfugiés. Le PAM et l'UNHCR ont mis en place en 2020 la plateforme commune pour l'excellence des programmes et le ciblage. Au niveau régional,[115] en tenant compte du contexte des crises prolongées, des déplacements accrus et des ressources humanitaires limitées, des discussions en cours entre le PAM et l'UNHCR cherchent à renforcer leur partenariat autour de l'inclusion des réfugiés dans les systèmes nationaux et d'autonomisation des réfugiés. Djibouti fait partie des quatre pays prioritaires, mais une mission

[114] WFP (28 Sept 2021) Plan stratégique du PAM pour 2022-2025
[115] WFP/UNHCR (2024) Debrief : Joint WFP/UNHCR Refugee Assistance and Inclusion mission (Présentation PPT)

conjointe récente a identifié certains défis aussi constatés au cours de cette évaluation, à savoir : les interactions et la coordination limitées entre les deux agences, les défis de l'interopérabilité entre les systèmes du programme, les différents niveaux d'engagement dans la protection sociale. Tirant des leçons des défis ainsi que les acquis du projet 'Solutions Pérennes', le renforcement de la collaboration technique entre les deux agences serait à envisager pour aller de l'avant.

Leçon 5 : La prise en compte systématique des aspects genre dans les programmes de protection sociale doit passer par des étapes bien définies, allant de la formulation des objectifs au choix des interventions et modalités d'assistance, en passant par la mise en œuvre et le suivi et évaluation.

207 Des mesures de protection sociale bien conçues peuvent contribuer à réduire les disparités entre les femmes et les hommes en matière d'accès aux soins de santé, à l'éducation, aux ressources productives et à la prise de décision, ainsi que contribuer à l'égalité des genres et à l'autonomisation des femmes. Mais cela ne se fait pas automatiquement. Il faut d'abord se baser sur une analyse préalable des vulnérabilités, capabilités et opportunités spécifiques aux femmes. Par la suite, il faut s'assurer que le programme soit conçu d'une façon sensible au genre (qu'il comporte des objectifs clairs en ce qui concerne l'égalité des sexes ; que le choix des types et modalités de l'assistance prenne en compte les contraintes spécifiques liées au genre ; que toute mesure d'accompagnement soit appropriée aux femmes, etc.). Par ailleurs, il faut veiller sur la mise en œuvre du programme (campagnes de sensibilisation et d'enregistrement adaptées aux femmes, par exemple ; inclusion des femmes dans la mise en œuvre des activités et sensibilisation des partenaires et des autres acteurs clés sur l'importance des aspects genre). Et enfin, il faut mettre en place un système robuste de suivi et évaluation qui collecte et analyse d'une façon rigoureuse les données (qualitatives et quantitatives) désagrégées par genre.[116]

208 Le projet 'Solutions Pérennes' a pris en compte les aspects genre à plusieurs reprises : par exemple, en cherchant à établir un quota femmes/hommes pour les bénéficiaires du PNSF ; en établissant un partenariat avec l'UNFD, d'abord pour le lancement de séances de sensibilisation des femmes sur les PSE et, par la suite, pour l'appui aux AGR des femmes ; et en focalisant en général sur les femmes et les jeunes en termes de bénéficiaires des activités d'autonomisation. Pourtant, certaines lacunes subsistent. La formulation des objectifs du projet ne tient pas compte du genre et sa contribution à l'égalité entre les sexes n'est pas spécifiée. L'octroi de cartes SCOPE au nom du mari est une barrière supplémentaire à l'autonomisation des femmes (même si les femmes avec lesquelles l'équipe d'évaluation s'est entretenue ne l'ont pas considéré un problème). La discontinuité des mesures d'accompagnement PSE ont privé les femmes d'un soutien critique leur étant spécifique. Certaines formations en faveur des filles/femmes couvrent des domaines plus ou moins stéréotypés (par exemple, la couture), tandis que d'autres qui leur ouvrent la porte à des métiers 'non-traditionnels' ne semblent pas prendre en compte (ou mettre en place des mesures pour les surmonter) les obstacles spécifiques auxquelles elles font face pour l'exercice de ces métiers due à la force des normes sociales sexo-spécifiques. Les résultats des PDM ne sont pas systématiquement désagrégés par genre, rendant difficile une appréciation des expériences du projet potentiellement différenciées par genre. Par ailleurs, le projet n'a prévu aucune étude qualitative auprès des femmes (djiboutiennes et refugiées) pour mieux comprendre la nature de leurs vies quotidiennes et leurs expériences diverses du projet.

209 Forte des expériences du Projet 'Solutions Pérennes', la conception et la mise en œuvre des programmes futurs en matière de protection sociale pourrait se baser d'une manière plus claire sur les bonnes pratiques dans le domaine de la protection sociale sensible au genre.

[116] Holmes, H. and Jones, N. (2010) How to design and implement gender-sensitive social protection programmes. London: ODI. https://media.odi.org/documents/6262.pdf

3.1 RECOMMANDATIONS

Tableau 15 : Recommandations

Quatre principales recommandations ont été proposées pour cette évaluation, assorties de 15 sous-recommandations. Nº	**Recommandation**	**Regroupement de recommandations en 3 options :** **Par type** **Par thème** **Court/moyen/long terme**	**Responsabilité** **(un bureau principal/une entité principale)**	**Autres entités collaboratrices (le cas échéant)**	**Priorité: Haute/** **Moyenne**	**Délai**
1	**Renforcer les capacités du MASS et du PAM en matière de protection sociale (capacités du système plus capacités techniques)**					
1.1	Renforcer les capacités internes au PAM et celles du MASS pour structurer la conceptualisation et la mise en œuvre de la protection sociale inclusive. • Prévoir les ressources humaines, financières, et les objectifs stratégiques pour la multiplication des formations techniques • Cartographier les activités du programme pays qui sont considérées comme soutien à la protection sociale • Renforcer les structures nationales pertinentes (MASS, Ministère santé, Ministère intérieur, …) pour la conception, la mise en œuvre et le suivi des modèles clés de protection sociale (modèles « cash Plus » ; « protection sociale réactive aux chocs » ; « graduation » ; …). Dans le cas spécifique du modèle de « protection sociale réactive aux chocs », renforcer le système national pour améliorer sa réactivité aux chocs continus (à travers, par exemple, l'inclusion d'indicateurs de vulnérabilité aux chocs dans le registre social, l'établissement	Moyen terme	BP PAM	Gouvernement de Djibouti UNICEF Banque Mondiale	Haute	12 mois

	d'un fonds de contingence qui serait activé pour faire face à une urgence, ou l'établissement de partenariats étroits avec les acteurs clés dans le domaine de la gestion des risques et des catastrophes comme le HCR ou la Banque Mondiale dans le contexte de Djibouti). • Créer une ligne budgétaire du PAM, spécifique pour le renforcement des capacités nationales afin d'améliorer la visibilité et suivre le soutien apporté.					
1.2	Continuer le renforcement (en effectifs et capacités) des agents opérant dans les guichets sociaux (dans le cas où le projet serait renouvelé), y compris dans la gestion efficace des plaintes (CFM) et le référencement aux autres services de base (en tenant compte des soutiens déjà apportés par d'autres partenaires, tels que l'UNICEF…)	Moyen terme	BP PAM	Gouvernement de Djibouti UNICEF	Moyenne	24 mois
1.3	Appuyer le gouvernement de Djibouti dans sa stratégie de partenariat pour le déploiement des plans de protection sociale	Moyen terme	BP PAM	Gouvernement de Djibouti	Haute	24 mois
2	**Appuyer le gouvernement pour renfoncer les avantages comparatifs dans les partenariats autour de la protection sociale**					
2.1	Maximiser davantage la valeur ajoutée des partenaires pour chaque sous composante de la stratégie arrêtée de protection sociale *:* synergie entre acteurs, mutualisation des moyens et responsabilités partagées dans des programmes à long terme, avec suivi longitudinal entre partenaires : PAM, UNICEF, Banque Mondiale, MASS, ONARS, autres… • Appuyer le gouvernement (MASS) pour l'élaboration de projets conjoints de protection sociale (soit à travers des MOU inter-institutionnels ou par la voie des propositions conjointes pour la mobilisation des fonds (par	Moyen terme	BP PAM	Gouvernement de Djibouti UNICEF Banque Mondiale	Haute	12 mois

	exemple Fonds SDG)					
2.2	Insérer la protection sociale comme domaine clé dans le prochain cycle du Plan Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement (UNCDCF)	Long terme	BP PAM	Gouvernement de Djibouti Agences des Nations Unies	Haute	6 ans
2.3	Renforcer le système continu de ciblage et des méthodes d'analyse de la vulnérabilité pour alimenter et mettre à jour d'une façon continue le registre social	Moyen terme	BP PAM	Gouvernement de Djibouti	Haute	12 mois
3	**Renforcer le travail conjoint et le plaidoyer pour l'inclusion des réfugiés dans le système et les programmes nationaux de protection sociale**					
3.1	Faire le plaidoyer pour le renforcement du partenariat entre l'ONARS et le MASS autour de la protection sociale des réfugiés et considérer la possibilité d'ouvrir un guichet social au sein de l'ONARS où les réfugiés ont l'habitude de fréquenter	Moyen terme	BP PAM	HCR Gouvernement de Djibouti (MASS, ONARS, ministère de l'Intérieur, …)	Haute	24 mois
3.2	Faire le plaidoyer auprès du Ministère de l'Intérieur – en coordination avec le MASS - pour l'inclusion des réfugiés dans le système et les programmes de protection sociale dans le contexte de la mise en œuvre des engagements CRRF	Moyen terme	BP PAM	Gouvernement de Djibouti	Haute	24 mois
3.3	Organiser des missions d'étude pour le MASS dans les autres pays ayant des expériences positives d'inclusion des réfugiés dans le système de protection sociale	Moyen terme	BP PAM	Gouvernement de Djibouti	Moyenne	12 mois
3.4	Conduire une étude de faisabilité approfondie et créer éventuellement des passerelles pour une transition graduelle des réfugiés de l'assistance humanitaire à une couverture par la protection	Moyen terme	BP PAM	Gouvernement de Djibouti	Moyenne	24 mois

	sociale, en considération également des populations hôtes.					
3.5	Tirer profit de l'appui des bureaux régionaux du PAM et de l'UNHCR dans le cadre de l'initiative autour de l'inclusion des réfugiés, dont Djibouti fait partie (voir l'Annexe 10b)	Moyen terme	BP PAM	Bureaux régionaux PAM et HCR	Haute	12 mois
4	**Rendre systématique la prise en compte des aspects genre dans tout programme de protection sociale soutenu par le PAM**					
4.1	Renforcer le système GAM (Gender and Age Marker), et assurer que le point focal genre nommé au sein du bureau pays se charge de : • Inclure des objectifs spécifiques au genre dans tout programme de protection sociale soutenu par le PAM • Renforcer les capacités du MASS pour concevoir, mettre en œuvre et suivre les interventions transformatives dans le domaine du genre	Moyen terme	BP du PAM	Gouvernement de Djibouti	Haute	12 mois
5	**Appuyer le gouvernement pour renforcer le système de suivi-évaluation des activités de protection sociale afin de mieux apprécier les éléments d'autonomisation**					
5.1	Développer une TdC qui explicite les interactions entre les activités de l'approche de protection sociale choisie, un cadre logique et les indicateurs afférents, y compris pour le suivi et la gestion du système de plaintes	Court terme	BP du PAM	Gouvernement de Djibouti HCR UNICEF Banque Mondiale PNUD UE	Haute	6 mois
5.2	Organiser les cadres d'échanges et la capitalisation des leçons apprises dans le domaine de la protection sociale Réinstaurer le groupe ou « table ronde » de protection sociale (GPPS) avec des TdRs et plan de travail annuel	Moyen terme	BP du PAM	Gouvernement de Djibouti, Agences des Nations Unies et ONG	Haute	12 mois

Annexes

Annexe 1. Résumé des termes de référence

210 Les présents Termes de Références concernent l'Évaluation Finale

211 du Projet « Solutions pérennes sociales pour les populations hôtes, les réfugiés et les migrants les plus vulnérables », ci-dessous dénommées « Solutions Pérennes », qui est mis en œuvre à Djibouti depuis juillet 2018 et qui a pris fin en juin 2024.

212 Le projet "Solutions pérennes" a pour objectif de soutenir le système de filets sociaux de l'État, conçu pour garantir une couverture sanitaire universelle et des moyens de subsistance aux réfugiés, aux demandeurs d'asile et aux populations hôtes vulnérables. Selon la Convention de Base (2018) entre le PAM été l'UE, le projet a l'origine s; est 'articulé autour de deux composantes : (i) le renforcement des filets sociaux en milieu urbain à travers le PNSF, en assistant les personnes les plus affectées par la vulnérabilité en collaboration avec le MASS ; et (ii) l'intégration des réfugiés dans le PASS en collaboration avec l'UNHCR. La suspension du PASS suite à un arrêté du Ministère de la Santé a paralysé la mise en œuvre de la deuxième composante, raison pour laquelle l'évaluation se focalisera sur la première composante qui vise à assurer que " les personnes les plus vulnérables sur le territoire djiboutien soient soutenues pour sortir de la pauvreté, par le renforcement du programme de couverture sociale " à travers les objectifs additionnels qui ont été ajoutés au cours du déroulement du projet.

213 Le nombre de bénéficiaires par cycle de transferts monétaires (9 mois) est progressif depuis le début de l'intervention pour atteindre les 4000 ménages bénéficiaires/cycle pour les populations hôtes urbaines et de 800 pour les ménages réfugiés vulnérables résidant à Djibouti-ville.

214 À la suite de l'introduction de la composante 4 liée à la gestion des chocs naturels (inondations et Covid19), on note 4500 bénéficiaires supplémentaires parmi les cibles des activités du PNSF.

215 La décision de conduire l'Évaluation a été prise conjointement par le BP du PAM à Djibouti et l'(UE en mai 2023 dans le but de mettre en évidence les enseignements clés et la performance du projet pouvant éclairer les décisions stratégiques et opérationnelles futures.

216 C'est une évaluation orientée sur les activités de protection sociale, par laquelle le PAM Djibouti :

- Fournit des transferts monétaires aux populations hôtes vulnérables et aux réfugiés de Djibouti-ville ;
- Forme et sensibilise les femmes enceintes et allaitantes sur les pratiques nutritionnelles adéquates ;
- Promeut la formation professionnelle, ainsi que l'autonomisation économique des jeunes ;
- Renforce les capacités du MASS à travers le PNSF.

217 Conformément aux orientations stratégiques de l'intervention, l'évaluation fournira des preuves

- Sur les activités mises en place dans le cadre du PNSF
- Sur ses résultats, leçons apprises et recommandations afin d'améliorer la mise en œuvre de futures opérations et renseigner la programmation du PAM pour ses futures opérations.

218 La période couverte par l'évaluation va du 13 juin au 31 mars 2025.

219 Les utilisateurs directs de l'évaluation incluent le BP du PAM, le Bureau Régional du PAM et ses

partenaires[117] impliqués dans la mise en œuvre des activités.

220 Les parties prenantes clés sont le PAM (Coordination du projet), le MASS (Exécution du projet), l'UNHCR, l'UNICEF parmi les agences des Nations Unies, l'UE, ainsi que les populations bénéficiaires hôtes, réfugiées et victimes des chocs.

221 Les méthodes et outils de collecte de données utilisés seront mixtes quantitatives et qualitatives pour assurer la triangulation; notamment, la revue documentaire et analyse des données secondaires, les entretiens individuels semi-structurés, et les discussions de groupes. Une enquête par téléphone sera également effectuée auprès des bénéficiaires.

[117] Notamment les Ministères tels que le MASS, de l'Intérieur avec l'ONARS, du MENFOP, de l'UNHCR et les organisations non gouvernementales.

Annexe 2. Calendrier de l'évaluation

Phases & livrables	Date
Phase de mise en route	
Briefing de l'équipe	13 juin 2024
Étude documentaire et entretiens préliminaires	19-26 juin 2024
Préparation du rapport de démarrage et contrôle qualité interne KonTerra	24 juin – 19 juillet 2024
Remise du rapport de démarrage provisoire	26 juillet 2024
Revue du rapport par l'équipe du PAM et partage des commentaires (CO, RBN)	29 juillet – 8 août 2024
Remise du rapport de démarrage revu sur la base des commentaires reçus (ET)	15 août 2024
Deuxième revue du rapport par l'équipe du PAM (CO, RBN)	15-19 août 2024
Revue du rapport par le service externe DEQS (incluant l'organisation d'une réunion de suivi DEQS) et partage des commentaires	19-28 août 2024
Remise du rapport de démarrage revu en fonction des commentaires (ET)	29 août 2024
Présentation du rapport au GRE pour recueil de commentaires	19 août 2024
Revue du rapport par le GRE	19 août – 4 septembre 2024
Remis de la version finale du rapport de démarrage par l'équipe (ET)	11 septembre 2024
Validation du rapport de démarrage	29 septembre 2024
Phase de collecte des données	
Mission de collecte des données quantitatives	Septembre 2024
Mission de collecte des données qualitatives	05 – 18 octobre 2024
Présentation de fin de mission dans le pays	17 octobre 2024
Phase d'élaboration du rapport d'évaluation	
Analyse préliminaire des données collectées	30 septembre – 04 octobre 2024

Préparation du rapport d'évaluation provisoire et contrôle qualité interne de KonTerra	19 octobre-30 novembre 2024
Remise du rapport d'évaluation provisoire	30 novembre 2024
Assurance qualité du PAM et revue externe DEQS (incluant l'organisation d'une réunion de suivi DEQS) et partage des commentaires reçus	Février 2025
Remise d'une nouvelle version du rapport d'évaluation sur la base des commentaires reçus	Février 2025
Présentation du rapport d'évaluation au groupe de référence et cogénération des recommandations	Mars 2025
Revue du rapport par le groupe de référence et partage des commentaires	Mars 2025
Version finale du rapport d'évaluation préparée et remise	Avril 2025
Validation du rapport et partage avec les parties prenantes	Avril 2025

Annexe 3. Directives méthodologiques

222 Cette annexe présente la méthodologie déployée par l'EE, notamment l'analyse de d'évaluabilité et des mesures d'atténuation, l'approche générale de l'évaluation, les méthodes de collecte et d'analyse des données, ainsi que les considérations éthiques.

Etude d'évaluabilité

Tableau 16 : Résumé des enjeux d'évaluabilité identifiés et les mesures d'atténuation

Enjeux	Mesures d'atténuation
Absence de TdC L'absence de TdC et la discontinuité dans les différentes versions du cadre logique ont rendu difficile la formulation des liens entre les interventions du projet, les analyses de tendances des indicateurs et la formulation de conclusions théoriques sur leur contribution aux objectifs initiaux ciblés.	L'EE a effectué une revue documentaire, des entretiens et des rencontres durant la phase de démarrage qui ont permis de comprendre l'historique du projet, de le situer clairement dans son contexte et de peaufiner l'approche méthodologique de l'évaluation en conséquence.
Évolution des cadres logiques, niveau de renseignement des indicateurs, pertinence et qualité des indicateurs Le BP a produit deux versions du cadre logique du projet, dont la deuxième inclut la réponse aux urgences. Comme mentionné plus haut, l'ajout des objectifs, résultats et des indicateurs du projet a évolué au fil des ans. Toutefois, certains des indicateurs de produits et d'effets répertoriés dans le cadre logique n'ont pas été rapportés de manière systématique chaque année, (comme par exemple la composante « autonomisation » pour l'année 2024), ce qui pose un défi pour les analyses de tendances.	Le BP a clarifié à l'EE que la dernière version du cadre logique constitue le cadre de la base de données de suivi du projet. L'unité RAM a mis à disposition de l'EE toutes les données (indicateurs de produits et d'effets) disponibles du projet sur la période 2018-2023. Il existe des gaps pour certaines données de produits pour certaines années. Des explications ont été fournies à L'EE par rapport à ces gaps, notamment la mise en pause des activités de transferts pour mettre l'accent sur les autres activités (autonomisation, inclusion des réfugiés) qui avaient été planifiées mais n'avaient pas encore commencé depuis le démarrage du projet en 2018. L'EE réalisera l'évaluation sur la base de cette version plus récente du cadre logique, tout en tenant compte des limites liées à l'évolution temporelle de cet outil. Dans cette perspective, l'EE va appliquer l'approche d'**évaluation naturaliste,** en se concentrant sur l'articulation des réalités opérationnelles et des ajustements effectués sur le terrain, et impliquera des méthodes induites ou inductives qui permettront d'identifier des résultats obtenus au-delà des objectifs fixés et inscrits dans le cadre logique du projet. Cette approche aura donc un focus sur la récolte et l'interprétation des résultats existants, ainsi que l'identification des résultats non-atteints.
Couverture temporelle de l'évaluation L'évaluation du projet se déroule durant sa dernière année de mise en œuvre, ce qui pourrait réduire l'exhaustivité des analyses, car elles pourraient exclure les performances	L'EE s'est assurée lors de ses entretiens avec l'Unité RAM que les données cruciales au niveau des produits et des effets sont disponibles, y compris jusqu'en juin 2024, pour conduire des analyses qui vont aider à répondre aux principales questions d'évaluation.

du projet durant le dernier cycle.	
Accès à certaines personnes clés absentes dans le pays La portée temporelle de l'évaluation concerne la période 2018-2024. En raison de l'étendue de cette période, il se pourrait que certains personnels qui étaient présents lors de la conception du projet ne soient plus en poste actuellement.	L'EE, avec le support du BP, a conduit des interviews en virtuel avec les personnels en charge des différentes unités présentes lors du développement du projet et qui ont quitté le pays, en plus de s'appuyer sur la revue documentaire. Ces personnes ont fourni des éléments d'information et explications supplémentaires qui ont aidé à une compréhension approfondie de l'historique du projet et son évolution.
Temps limité pour la collecte des données sur le terrain Le temps disponible sur le terrain pour la phase de collecte de données (deux semaines) est limité par rapport à l'ensemble des activités et au nombre des parties prenantes à consulter	La stratégie d'échantillonnage ciblera les parties prenantes les plus pertinentes à consulter. Aussi, l'EE, avec le support du BP, effectuera des entretiens à distance avec certaines parties prenantes pendant les mois précédant la phase de collecte sur le terrain, afin de maximiser la couverture de l'ensemble des parties prenantes. Aussi, l'EE maintiendra un lien étroit avec le BP pour informer suffisamment à temps les parties prenantes de l'arrivée de la mission afin d'assurer leur disponibilité au cours de la période de visite pour la collecte des données.

Risques et mesures d'atténuation

223 L'EE a identifié les problèmes potentiels et les risques inhérents à la conduite des différentes phases de l'évaluation dans le contexte de Djibouti, ainsi que les mesures d'atténuation envisagées. Le tableau ci-dessous présente une analyse succincte de leur probabilité de survenue, leur niveau d'impact, ainsi que les mesures d'atténuation envisagées pour minimiser les éventuelles conséquences.

Tableau 17 Risques et hypothèses

Risque	Probabilité	Niveau d'impact	Mesures d'atténuation
Risques sécuritaires et de protection pour l'EE et les participants à l'évaluation	Faible	Mise en danger de l'EE ou des participants (personnel du PAM, des partenaires, des bénéficiaires)	Djibouti-ville ne présente aucun risque sécuritaire pouvant entraver le déroulement du travail de terrain pour l'EE. S'agissant des interactions avec les parties prenantes, l'équipe appliquera la règle de Chatham House de non-attribution, en maintenant la confidentialité sur les éléments communiqués par les différents acteurs durant la collecte des données afin d'assurer que leur participation ne leur porte préjudice. Advenant que durant la collecte de données l'EE soit mise au courant de situations éthiquement compromettantes par rapport à la mise en œuvre du projet, elle informera immédiatement l'unité du BP qui a la responsabilité de prendre en charge ces types de problèmes, afin que les mesures adéquates soient prises pour une investigation approfondie.
Risque de ne pas joindre les	Moyen	Il pourrait être difficile de joindre tous les bénéficiaires	L'EE, avec le soutien du BP, établira une liste additionnelle de réserve d'environ 10% des

bénéficiaires ciblés		ciblés pour les discussions de groupe et l'enquête par téléphone	bénéficiaires afin de compenser les non-réponses aux appels téléphoniques échantillonnés au préalable.
Le groupe de référence interne est peu engagé	Faible	L'EE n'est pas en mesure d'apprécier ex-ante l'intérêt et l'engagement du groupe de référence	L'EE tiendra le groupe de référence régulièrement au courant de l'avancement de l'évaluation (avec la facilitation de la gestionnaire de l'évaluation), l'impliquera dans toutes les phases et lui restituera les résultats préliminaires rapidement après la fin de la collecte des données.
Risque de ne pas appliquer convenablement l'approche réaliste	Moyenne	A cause de la courte durée de la période de collecte des données, il n'aura pas suffisamment de temps pour les interactions itératives.	L'approche participative utilisée permettra, durant les phases d'analyse et d'interprétation des constats, conclusions et recommandations va permettre de mitiger cette limite.

Details méthodologiques de l'enquête par téléphone

Approche

224 Certaines catégories de bénéficiaires n'ont pas été échantillonnées pour l'enquête, en raison de leur nombre moins important; toutefois, ces catégories ont été prises en compte dans l'échantillonnage raisonné des discussions de groupes, qui font partie des techniques de collecte de données que l'EE a utilisé durant le travail de terrain. Ces catégories incluent les bénéficiaires d'activités d'autonomisation et de renforcement des capacités.

Tableau 18 Catégories de bénéficiaires qui n'ont pas fait partie de l'enquête par téléphone

Catégorie d'activité	Bénéficiaires
Autonomisation économique des ménages vulnérables	Femmes appuyées en entreprenariat; coopératives appuyées ou créées; jeunes filles formées sur la couture; jeunes ayant reçu des formations techniques
Renforcement des capacités	Agents du MASS formés

225 L'outil en Annexe 5 résume les questions qui ont été posées aux bénéficiaires. La liste de questions ne couvre pas l'ensemble des sections de la matrice d'évaluation où l'opinion des destinataires pourra être pertinente, mais priorise les thématiques pour lesquelles la couverture des autres outils de collecte de données était plus faible. En adoptant cette approche, l'équipe d'évaluation s'est assurée que la valeur ajoutée de l'enquête a été maximisée. Pour obtenir un niveau de réponses satisfaisant, l'équipe d'évaluation s'est assurée que les considérations suivantes soient prises en compte durant la mise en œuvre de l'enquête :

- **Implication en termes de temps** – L'enquête est conçue pour prendre environ 30 minutes par bénéficiaire, ce qui a été le cas.
- **Langue** – L'enquête s'est déroulée dans la langue de préférence du bénéficiaire. Les enquêteurs ont assuré une traduction de qualité des questions du Français vers la langue du répondant. Les enquêteurs ont été formés sur la compréhension et l'utilisation de l'outil, et des pré-tests ont été effectués à cet effet les 14 et 15 septembre. Au cours du prétest, vingt (20) interviews ont été exécutés.
- La collecte des données proprement dite, prévue pour durer dix (10) jours, s'est finalement déroulée en douze (12) jours soit du 7 au 18 octobre 2024.
- **Confidentialité** – Toutes les réponses seront traitées de manière confidentielle. Les données ont été rapportées de manière à garantir l'anonymat des répondants. L'enquête a été administrée par l'entreprise Keystone Global Analytics. Seuls les membres autorisés de l'équipe d'évaluation ont eu accès aux données brutes.

Difficultés rencontrées

226 Des difficultés ont marqué le déroulement de l'enquête durant les appels téléphoniques entre les enquêteurs et les bénéficiaires. Une réunion zoom a eu lieu le 9 octobre avec tous les acteurs de l'enquête

pour discuter sur les difficultés rencontrées sur le terrain en vue de lever les goulots d'étranglement. Le tableau ci-dessous résume les difficultés rencontrées et les solutions proposées :

Tableau 19 : difficultés rencontrées pendant la collecte des données d'enquête téléphonique

Difficultés rencontrées/préoccupations des enquêtés	Solutions proposées
Certaines personnes interrogées décrochent le téléphone et disent qu'ils n'ont jamais reçu d'aide	Il est possible que les personnes aient changé de numéro ou qu'il y ait de fausses déclarations. Enregistrer ces numéros pour vérification auprès de MASS et du PAM
Certaines personnes interrogées ne décrochent pas ou les numéros sont injoignables	Pour ceux qui ne décrochent pas, continuez à les appeler, et s'ils sont toujours injoignables, nous trouverons des numéros de remplacement.
Certains numéros de téléphone sont invalides	Pour les numéros non valides, nous trouverons des numéros de remplacement
Certains enquêteurs aimeraient savoir quels sont les appels pris en compte dans l'enquête	Il s'agit des appels concernant les bénéficiaires qui ont accepté de participer à l'enquête.
Certaines personnes interrogées demandent ce qui va se passer après cette enquête	C'est le PAM qui décidera avec le MASS de la poursuite du programme après analyse des résultats de l'enquête.
Certaines personnes interrogées ont déclaré qu'elles n'avaient pas reçu de cartes	Les enquêteurs doivent souligner que pour les Interventions d'urgence, les bénéficiaires n'ont pas reçu de cartes mais des bons.
Certaines personnes interrogées sont pressées de terminer le questionnaire rapidement	Dans ce cas, les enquêteurs doivent trouver un moment qui convient à la personne interrogée en vue de collecter des données de qualité.

Récapitulatif des données collectées

Tableau 20 : Répartition des personnes interrogées selon leur statut durant l'enquête

Statut durant l'enquête	Catégories de ménages			Total
	Ménages hôtes	Réfugiés	Urgences	
Non-bénéficiaires	**0**	**0**	**35**	**35**
Bénéficiaires	**218**	**51**	**246**	**515**
Refus	0	0	13	13
Non-validés	8	4	11	23
Bénéficiaires interrogés	210	47	222	479
Total	**218**	**51**	**281**	**550**

Au total 550 enregistrements figurent dans la base et répartis comme suit :

- 515 bénéficiaires dont 13 refus et 23 non validés
    - Les 23 non validés sont tous des doublons

- Les refus sont des bénéficiaires qui, après lecture du protocole de consentement, ont refusé de participer à l'enquête
- 35 non bénéficiaires : il s'agit des personnes qui ont déclaré qu'elles ne sont pas bénéficiaires du projet
- Le nombre total de bénéficiaires qui ont été appelés est de 492 (479 bénéficiaires interrogés + 13 bénéficiaires qui ont refusé de participer à l'enquête)
- Le taux de refus au cours de cette enquête par téléphone était de **2,6%** (13/492)

Niveau de réalisation de l'étude

Tableau 21 : niveau de réalisation de l'étude

Catégorie	Nombre de bénéficiaires interrogés	Taille de l'échantillon prévu initialement	Taux de réalisation
Ménages hôtes	200	210	105%
Réfugiés	40	47	118%
Ménages victimes des urgences	225	222	99%
Total	**479**	**465**	**103%**

A la fin de l'enquête, 479 bénéficiaires ont été interviewés sur 465 prévus soit 103% de l'échantillon avec 99% pour la catégorie des ménages victimes des urgences.

Tableau 22 : caractéristiques des personnes enquêtées

	Catégories de ménages			Total
	Ménages hôtes N=210	Réfugiés N=47	Urgences N=222	N=479
Age médian des personnes interrogées (années révolues)	50	40	46	*47*
Proportion des personnes interrogées provenant de la commune de Balbala	72,4%	36,2%	54,5%	*60,5%*
Proportion des personnes interrogées provenant de la commune de Boulaos	27,6%	63,8%	45,5%	*39,5%*
Proportion des femmes parmi les personnes interrogées	51,9%	36,2%	47,7%	*48,4%*
Proportion des hommes parmi les personnes interrogées	48,1%	63,8%	52,3%	*51,6%*
Proportion des personnes interrogées qui sont chef de ménage	91,0%	95,7%	87,8%	*90,0%*
Proportion des femmes chefs de ménage	50,3%	35,6%	44,1%	*45,9%*
Nombre médian de personnes par ménage	8	5	7	*7*
Proportion des personnes interrogées n'ayant aucun	63,3%	72,3%	62,6%	*63,9%*

	Catégories de ménages			Total
	Ménages hôtes N=210	**Réfugiés** N=47	**Urgences** N=222	N=479
niveau d'instruction				
Proportion des personnes interrogées travaillant soit dans le secteur public soit dans le secteur privé	4,8%	2,1%	9,0%	***6,5%***
Proportion des personnes interrogées travaillant comme main d'œuvre salariée occasionnelle non agricole	22,9%	44,7%	34,7%	***30,5%***

Annexe 4. Matrice d'évaluation

Dimension de l'analyse/critères d'évaluation	Indicateurs	Source de données	Technique de collecte de données	Méthode d'analyse/de triangulation des données
QE1 – Dans quelle mesure les « Solutions pérennes » sont-elles pertinentes et alignées aux priorités du Gouvernement, des bailleurs de fonds et de l'organisation, ainsi que sur les besoins des bénéficiaires, en particulier les réfugiés, les migrants, les plus vulnérables et les femmes ? Dans quelle mesure ont-elles été cohérentes avec les interventions internes et externes ?				
1.1 Dans quelle mesure le projet est-il aligné sur les objectifs du développement durable (ODD) et aux politiques, stratégies et priorités du gouvernement Djiboutien ?				
1.1.1 Alignement du projet aux politiques et plans nationaux **Pertinence**	• Similarités et écarts entre le projet et les priorités et documents stratégiques nationaux de protection sociale, de sécurité alimentaire, ainsi que des engagements CRRF • Degré d'implication du gouvernement dans la conception du projet • Niveau d'adaptation du projet aux exigences contextuelles	**Documents:** • Documents programmatiques du PAM • Politiques, plans et programmes du gouvernement • Indicateurs RAM et ACR • Rapports des rencontres entre l'équipe de gestion du projet et les autorités gouvernementales • Rapports annuels au bailleur (UE) • Évaluations précédentes (y compris les 2 exercices ROM) **Acteurs:** • Équipe pays du PAM (y compris le cash working group) et bureau régional • Agences UN et partenaires de	• Revue documentaire • Entretiens semi-structurés • Enquête auprès des bénéficiaires	• Analyse comparative pour établir les liens entre le projet et les différentes politiques et plans

		mise en œuvre • Services étatiques • Bailleur		
1.1.2 Alignement du projet avec les ODD **Pertinence**	• Niveau de référence et d'alignement aux ODD et indicateurs afférents • Niveau de synergies et complémentarité des interventions avec les autres agences UN (avantages comparatifs, mutualisation des approches et ressources)	**Documents:** • Documents programmatiques du PAM • Cadre de coopération • Documents des ODD **Acteurs:** • Équipe pays du PAM • Agences UN • Services étatiques • Bailleur	• Revue documentaire • Entretiens semi-structurés	• Analyse comparative pour établir les liens entre le projet et les ODD
1.2 L'intervention et ses modalités d'action sont-elles adaptées aux besoins des populations ciblées (homme et femmes), en particulier des populations réfugiées et demandeuses d'asile ?				
1.2.1 Prise en compte des données contextuelles pour formuler les besoins **Pertinence**	• Analyses de besoin, analyses de base et de vulnérabilité conduites et prises en compte pour définir le projet • Niveau d'adéquation de la programmation, prenant en compte les différentes vulnérabilités liées aux ménages et aux individus • Niveau d'utilisation des analyses pour formuler le projet, la formulation des différentes activités et des résultats attendus	**Documents:** • Données RAM et VAM • ACR • Études de contexte sur le pays : IPC, • Rapports d'évaluations (mi-parcours, ROM, programme national de solidarité) **Acteurs:** • Équipe pays du PAM et du bureau régional • Partenaires de mise en œuvre • Agences UN (UNHCR, UNICEF, OIM) et BM • Services étatiques • Bailleur • Société civile, etc.	• Revue documentaire • Entretiens semi-structurés • Discussion de groupe • Enquête auprès des bénéficiaires	• Comparaison d besoins identifiés au fil du temps dans les documents, études, ainsi que ceux exprimés par les informateurs clés, à ceux formulés dans le projet • Comparaison des informations issues des différentes sources (Triangulation) • PS : les populations réfugiées n'ont été pris en compte qu'à la dernière année de la programmation (2023)

1.3 Dans quelle mesure le projet tient-il compte de l'aspect de genre, en particulier de l'égalité entre les sexes, l'autonomisation des femmes, l'équité et l'inclusion au sens large ?				
1.3.1 Principes transversaux : genre, redevabilité envers les personnes affectées (RPP)) **Pertinence**	**Genre** • Existence et évolution des données désagrégées par genre et âge • Niveau de synergie avec les acteurs et interventions spécifiques sur le genre **RPP** • Évolution du nombre et type de cas traités par les différents canaux de plainte • Existence de problèmes non rapportés par les mécanismes RPP • Niveau de mise en œuvre de l'RPP par les différents partenaires de mise en œuvre • Mesures prises pour renforcer le mécanisme de gestion de plainte	**Documents:** • Documents de programmation et rapports d'avancement, rapports intermédiaires, PDM • Documents cadre sur les aspects transversaux • Base de données des différents types de plaintes • PDM, COMET, ACR • Rapports sur les types de plaintes et de résolution des cas **Acteurs:** • Équipe pays • Partenaires de mise en œuvre • Agences UN • Services étatiques • Bailleur • Acteurs locaux et bénéficiaires, dont les groupements et associations de femmes	• Revue documentaire • Entretien semi-dirigé • Discussion de groupe • Observations de terrain • Enquête auprès des bénéficiaires	• Niveau de résultats sur les différents aspects transversaux et contribution aux changements observés • Triangulation
1.4 Dans quelle mesure le projet est-il cohérent avec le mandat du PAM à Djibouti, son PSPS-I (2018-2019) et son plan stratégique (PSP 2020-2024) ?				
1.4.1 Évolution stratégique du projet **Cohérence interne**	• Niveau de cohérence et complémentarité entre les différentes composantes de la logique d'intervention • Risques et mesures de mitigation, ainsi que l'ajustement continu du cadre logique du projet • Niveau d'adaptation de la logique d'intervention aux évolutions du contexte, incluant les avenants et révisions budgétaires	**Documents:** • PSP, ACR • Études de base, analyse de besoins et de contexte • Documents de description des activités **Acteurs:** • Équipe pays du PAM • Agences UN et partenaires de mise en œuvre • Services étatiques • Bailleur	• Revue documentaire • Entretiens semi-structurés	• Analyse de contenu et liens entre les différentes activités, les résultats et objectifs stratégiques • Description des ajustements apportés au fil du temps

1.5 Dans quelle mesure les approches et autres programmes de l'UE et les principes humanitaires ont-ils été pris en compte dans le projet ?				
1.5.1 Adhésion aux principes humanitaires **Cohérence externe**	• Preuve d'une orientation et d'une formation spécifiques sur les principes humanitaires pour l'équipe du PAM en charge du projet. • Perception des parties prenantes quant au respect des principes humanitaires par le PAM. • Nature des relations entre le PAM et les personnes affectées (AAP) **(Humanité)** • Stratégie et approche de ciblage basé sur l'évaluation des besoins **(Impartialité)** • Perception du PAM par les parties prenantes **(neutralité, indépendance)** • Sources de financement du PAM et relations avec les bailleurs **(Indépendance)** • Relations du PAM avec le gouvernement et les autres acteurs **(Indépendance)**	**Documents** • Documents de programmation • Programmation des autres acteurs • Analyses de situation et des besoins **Acteurs** • Équipe pays PAM • Agences UN et partenaires de mise en œuvre • Services étatiques • Bailleur et autres organisations internationales • Acteurs locaux et bénéficiaires	• Revue documentaire • Entretiens semi-structurés • Discussion de groupe • Enquête auprès des bénéficiaires	• Analyse descriptive de contenu • Triangulation
1.6 Dans quelle mesure le projet est-il cohérent et complémentaire avec les interventions du gouvernement djiboutien et des autres partenaires du PAM ?				
1.6.1 **Cohérence externe**	• Niveau de synergies et complémentarité des interventions avec celles du gouvernement et des autres agences UN (avantages comparatifs, mutualisation des approches et ressources)	**Documents** • Documents de programmation • Programmation des autres acteurs • Analyses de situation et des besoins **Acteurs** • Équipe pays PAM • Agences UN et partenaires de mise en œuvre • Services étatiques • Coordonnateurs et membres de clusters (nutrition) • Bailleur • Acteurs locaux et bénéficiaires	• Revue documentaire • Entretiens semi-structurés • Discussion de groupe • Enquête auprès des bénéficiaires	• Analyse de contenu

Dimension de l'analyse/critères d'évaluation	Indicateurs	Source de données	Technique de collecte de données	Méthode d'analyse/de triangulation des données
QE2 – Dans quelle mesure les « Solutions Pérennes » ont-elles été efficaces pour atteindre leurs objectifs déclarés ?				
2.1 Dans quelle mesure le projet a-t-il atteint les résultats/objectifs fixés lors de sa conception ? Ces résultats diffèrent-ils selon le genre ?				
2.1.1 Niveau d'atteinte des résultats **Efficacité**	• Niveau d'atteinte des différents objectifs au niveau des produits (quantité et qualité) et des effets, désagrégés par genre et par statut (citoyen/réfugié) • Existence d'effets imprévus, négatifs ou positifs	**Documents:** • Documents de projet et rapports d'avancement • Rapports de suivi : PDM • Bases de données • Évaluations **Acteurs:** • Équipe pays • Partenaires de mise en œuvre • Services étatiques • Bailleur • Acteurs locaux et bénéficiaires	• Revue documentaire • Entretiens semi-structurés • Discussion de groupe • Observations de terrain • Enquête auprès des bénéficiaires	• Analyse comparative des résultats obtenus par rapport aux cibles et standards (% des activités réalisées avec succès sur le nombre total d'activités prévues dans le cadre logique) • Identification des tendances inattendues • Triangulation • Contribution du projet aux changements attendus, en tenant compte d'autres programmes/acteurs éventuels
2.2 Quels sont les facteurs externes et internes qui ont influencé la réalisation ou la non-réalisation des résultats/objectifs du projet ?				
2.2.1 Capacité du système de suivi-évaluation à générer des informations pertinentes et adéquates à la prise de décision programmatique **Efficacité**	• Couverture (thématique et temporelle) et qualité de données et analyses conduites par le RAM • Adéquation des stratégies de méthode de suivi de collecte de données de diagnostic et de suivi • Niveau et qualité des données disponibles sur les différentes catégories de bénéficiaires	**Documents:** • Données et analyses produites par l'unité RAM • Données et analyses de suivi-évaluation produites avec les partenaires de mise en œuvre • ACR • PDM **Acteurs:** • Équipe pays • Agences UN • Bailleur et autres organisations internationales • Services étatiques	• Revue documentaire • Entretiens semi-dirigés	• Analyse descriptive du contenu • Triangulation

2.2.2 Qualité, compétences et bonne gestion du personnel **Efficacité**	• Niveau d'intégration du genre dans le recrutement • Niveau de correspondance et d'adéquation entre la capacité du personnel et les besoins des différentes opérations • Type, pertinence et qualité de l'appui du bureau régional au BP • Existence d'initiatives pour la rétention et le bien-être du personnel • Existence de problèmes à recruter de l'expertise en protection sociale pour le PAM et les partenaires de mise en œuvre	**Documents:** • Données de ressources humaines • ACR, • Rapports intermédiaires pour l'UE **Acteurs:** • Équipe pays, bureau régional Partenaires de mise en œuvre	• Revue documentaire • Analyse des données secondaires • Entretiens semi-dirigés	• Analyse descriptive des données secondaires • • Taux de roulement du personnel et éventuelles conséquences • Analyse descriptive du contenu • Triangulation
2.3 Dans quelle mesure le projet s'est-il adapté aux événements externes affectant le programme (par exemple COVID-19, changements/retards dans la mise en œuvre etc.) pour atteindre ses objectifs, ses réalisations et ses résultats ?				
2.3.1 Capacité d'adaptation du projet à l'évolution du contexte **Pertinence** **Efficacité**	• Niveau d'adaptation de la programmation aux différentes crises et chocs : cyclone, inondations, covid-19 • Degré de réactivité par rapport à l'évolution du contexte • Rapidité d'adaptation à une urgence, ou à un changement contextuel, (via des révisions budgétaires) et/ou dans l'acheminement effectif de ressources vers les bénéficiaires.	**Documents:** • Documents programmatiques du PAM • Plan National de Réponse aux crises • Rapports financiers du BP • ACR, rapport d'activités • Rapports annuels au bailleur (UE) **Acteurs:** • Équipe pays du PAM et du bureau régional • Agences UN • Services étatiques • Bailleur	• Revue documentaire • Entretiens semi-structurés • Discussion de groupe • Enquête auprès des bénéficiaires	• Analyse descriptive et de contenu, et liens avec les différentes crises • Triangulation
2.4 Dans quelle mesure le projet a-t-il effectivement atteint les plus vulnérables ? Y a-t-il des personnes ou des groupes de personnes « laissés pour compte » ?				
	• Niveau d'atteint des individus/ménages classés parmi les plus pauvres dans le registre social • Niveau d'atteinte des réfugiés	**Documents:** • Documents programmatiques du PAM • Politiques et plans de	• Revue documentaire • Entretiens semi-structurés • Enquête auprès des	• Analyse du système/critères de ciblage dans le Registre Social • Proportion de groupes vulnérables qui ne peuvent être

Efficacité	• Niveau d'atteinte des personnes affectées par les chocs	protection sociale du pays • Rapport de profilage des réfugiés **Acteurs:** • Équipe pays du PAM et du bureau régional • Agences UN • Services étatiques • Bailleur • Bénéficiaires	bénéficiaires	atteints • Analyse de contenu
Dimension de l'analyse/critères d'évaluation	**Indicateurs**	**Source de données**	**Technique de collecte de données**	**Méthode d'analyse/de triangulation des données**
QE3 –Dans quelle mesure les « Solutions Pérennes » ont-elles été mises en œuvre de manière efficiente ?				
3.1 Les activités prévues par le projet, comme les transferts monétaires, les mesures d'accompagnement, le renforcement de capacités ainsi que les autres supports, ont-elles été menées suivant la planification initiale en termes de calendrier et de budget ?				
3.1.1. Respect des délais par rapport aux plans initiaux **Efficience**	• Proportion des activités menées dans les temps versus activités réalisées versus planifiées • Taux d'exécution financière d'année en année par rapport aux ressources disponibles • Perception des bénéficiaires sur la ponctualité de l'assistance	**Documents:** • Rapports financiers du bureau pays • Rapports sur les chaines d'approvisionnement • ACR, rapports sur les progrès d'activités **Acteurs:** • Équipe pays • Partenaires de mise en œuvre • Services étatiques • Bénéficiaires	• Revue documentaire • Entretiens semi-dirigés • Discussion de groupes • Enquête auprès des bénéficiaires	• Analyse descriptive des données secondaires sur les coûts (budget détaillé avec dépenses) • Analyse descriptive du contenu • Triangulation

3.2 Dans quelle mesure les coûts associés au projet sont-ils proportionnels aux avantages qu'il a générés ?				
3.2.1 **Efficience**	• Existence de stratégies spécifiques pour minimiser les coûts • Existence de duplication avec les autres acteurs, et preuves de mesures d'empêchement	**Documents:** • Rapports financiers du BP • ACR, rapports sur les progrès d'activités • Rapports/revues périodiques sur l'utilisation des ressources **Acteurs:** • Équipe pays • Partenaires de mise en œuvre • Services étatiques • Bailleur • Bénéficiaires	• Revue documentaire • Entretiens semi-dirigés • Enquête de perception • Groupes de discussion	• Analyse descriptive des données secondaires sur les coûts en fonction des années et des types d'interventions • Analyse descriptive de comparaison du coût par bénéficiaire et types d'activité, et explication de ces différences éventuelles. • Analyse descriptive du contenu • Triangulation
3.3 Quels sont les facteurs de gestion qui ont amélioré ou réduit l'efficience de l'intervention ?				
3.3.1. Efficience relative des différentes modalités d'intervention **Efficience**	• Existence et qualité des analyses de rapport coût-efficacité par modalité de transfert • Preuves de la considération et de l'utilisation de ces analyses par le PAM pour informer la prise de décision • Preuves que la manière dont les ressources ont été utilisées ait été appropriée et adéquate • Existences d'alternatives, de techniques et d'innovations utilisées pour atteindre les meilleurs résultats	**Documents:** • Études et analyses du rapport coût-efficacité • ACR • Rapports financiers du BP **Acteurs:** • Équipe pays • Bailleur • Partenaires de mise en œuvre • Services étatiques • Bénéficiaires	• Revue documentaire • Entretiens semi-dirigés • Enquête de perception • Groupes de discussion	• Analyse descriptive des données secondaires sur les coûts • Analyse descriptive du contenu • Triangulation
3.3.2 Capacité à établir, entretenir et maintenir des partenariats influençant positivement la performance et les résultats du PAM	• Niveau de formalisation et d'adéquation du mode d'identification et de sélection des partenaires de mise en œuvre • Capacité à renforcer les capacités des partenaires de mise en œuvre • Évolution et degré de l'engagement avec les services étatiques pour les différents types d'appui • Évolution et degré de coordination avec d'autres acteurs pour les approches	**Documents:** • Cartographie des différents partenariats • Stratégies de partenariat • Stratégies des autres partenaires • Comptes rendus de réunions techniques • ACR	• Revue documentaire • Entretiens semi-dirigés • Enquête auprès des bénéficiaires	• Analyse descriptive des données secondaires: types et niveau d'implication de partenaires de mise en œuvre • Analyse descriptive du contenu • Triangulation

Efficience	communes	**Acteurs:** • Équipe pays • Agences UN • Services étatiques Partenaires de mise en œuvre		
Dimension de l'analyse/critères d'évaluation	**Indicateurs**	**Source de données**	**Technique de collecte de données**	**Méthode d'analyse/de triangulation des données**
QE4 –Dans quelle mesure les « Solutions Pérennes » ont-elles amélioré la sécurité alimentaire et renforcé les moyens de subsistance des individus les plus vulnérables présents sur le territoire djiboutien ?				
4.1 Quels ont été les effets prévus et imprévus du projet sur la population cible, en particulier les populations réfugiées et demandeuses d'asile ? Les effets prévus et imprévus sont-ils différents selon le genre ?				
Effets	• Évolution des scores de consommation alimentaires et autres indicateurs relatifs à la sécurité alimentaire des bénéficiaires (hommes/femmes) • Degré de succès des activités d'autonomisation désagrégé par genre • Existence et évolution des indicateurs spécifiques de la sécurité alimentaires des réfugiés bénéficiaires du projet • Niveau d'inclusion des réfugiés aux activités d'autonomisation	**Documents:** • Documents de programmation et rapports d'avancement • Documents d'analyse de la situation **Acteurs:** • Équipe pays • Partenaires de mise en œuvre • Agences UN • Services étatiques • Bailleur	• Revue documentaire • Entretiens semi-dirigés informateurs clés • Discussions de groupe avec bénéficiaires (hommes/femmes; djiboutiens/réfugiés)	• Analyse descriptive du contenu • Triangulation
4.2 Dans quelle mesure les effets combinés des différentes sous-composantes du projet (transferts monétaires, mesures d'accompagnement, autonomisation, renforcement de capacité etc.) ont-ils réduit la vulnérabilité des populations cibles ?				
4.2.1	• Existence et évolution des indicateurs relatifs aux bénéficiaires ayant bénéficié de 3 composantes (transferts, mesures d'accompagnement, activités	**Documents:** • Documents de programmation et rapports d'avancement	• Revue documentaire • Entretiens semi-dirigés informateurs clés	• Analyse descriptive du contenu • Triangulation

Effets	d'autonomisation) par rapport aux bénéficiaires n'ayant bénéficiés que des transferts sociaux	• Documents d'analyse de la situation **Acteurs:** • Équipe pays • Partenaires de mise en œuvre • Agences UN • Services étatiques • Bailleur	• Discussions de groupe avec bénéficiaires (hommes/femmes; djiboutiens/réfugiés)	
4.3 Dans quelle mesure ces effets prévus et imprévus du projet ont contribué à l'égalité des sexes, l'autonomisation des femmes, l'équité et l'inclusion au sens plus large (handicap, etc.) ?				
4.3.1 **Effets**	• Degré de réussite des activités d'autonomisation ciblant les femmes et les filles • Existence et évolution des indicateurs relatifs aux différents profils de bénéficiaires (y compris handicap)	**Documents** • Documents de programmation et rapports d'avancement • Statistiques désagrégées **Acteurs** • Équipe pays • Partenaires de mise en œuvre • Agences UN • Banque mondiale • Services étatiques • Bailleur	• Revue documentaire • Entretiens semi-dirigés avec informateurs clés • Discussions en groupe avec bénéficiaires femmes/hommes	• Analyse descriptive du contenu • Triangulation
QE5 – Dans quelle mesure les acquis du projet ont-ils contribué à la pérennisation des systèmes nationaux de protection sociale ?				
5.1 Dans quelle mesure les effets des activités mises en œuvre et achevées vont-ils continuer sur le long terme après la fin du projet chez chaque groupe de populations cibles ?				
	• Niveau d'appropriation des interventions par les bénéficiaires • Niveau de sécurité alimentaire des bénéficiaires au moins un an après l'intervention ou ceux admis depuis le	**Documents:** • Documents de programmation et rapports d'avancement • Documents d'analyse de la	• Revue documentaire • Entretiens semi-dirigés informateurs clés • Discussion de groupe	• Analyse descriptive du contenu • Triangulation

Effets **Durabilité**	début du projet • Degré de réussite des activités d'autonomisation	situation **Acteurs:** • Équipe PAM pays • Partenaires de mise en œuvre • Agences UN • Services étatiques • Bailleur	avec bénéficiaires	
5.2 Dans quelle mesure le gouvernement djiboutien et les partenaires du projet se sont-ils appropriés des activités de l'intervention, afin d'en étendre les effets sur le long terme ?				
Durabilité	• Degré d'intégration de la perspective de durabilité dans la conception et mise en place du projet • Niveau de réplication possible des résultats des interventions • Solidité et efficacité des éléments du système de protection sociale soutenus par le projet (registre social; guichets sociaux; gestion de plaintes…) • Niveau de transfert de compétences techniques pour le développement de stratégies, politiques nationales et de systèmes nationaux en matière de protection sociale • Niveau de maitrise des cadres conceptuels, des approches et la mise en œuvre cohérentes des modèles de protection sociale inclusive et réactive aux chocs ainsi que des approches 'cash plus' visant à lier la réduction de la vulnérabilité et la résilience • Niveau d'appropriation par les services étatiques, y compris sur le plan du financement et de la coordination • Existence et efficacité de démarches pour attirer de nouveaux financements	**Documents:** • Documents de programmation et rapports d'avancement • Documents d'analyse de la situation • Rapports des activités de renforcement de capacités **Acteurs:** • Équipe pays • Partenaires de mise en œuvre • Agences UN • Services étatiques • Bailleur	• Revue documentaire • Entretiens semi-dirigés avec informateurs clés	• Nombre et nature d'activités de renforcement de capacités du personnel MASS et des partenaires de mise en œuvre en matière de protection sociale; • Analyse descriptive du contenu • Triangulation

5.3 Dans quelle mesure le ciblage des réfugiés dans le cadre de ce projet a-t-il été adopté par les systèmes nationaux ?				
Effets **Pertinence** **Durabilité**	• Disponibilité des outils pertinents au ciblage des réfugiés et les populations les plus vulnérables (profilage) • Degré d'intégration des réfugiés dans le registre social • Lois et règlements nationaux pertinents à l'inclusion des populations réfugiées dans la protection sociale • Degré d'inclusion des réfugiés dans les différentes composantes du projet (transferts monétaires réguliers; transferts d'urgence; mesures d'accompagnement; activités d'autonomisation)	**Documents** • Documents de programmation et rapports d'avancement **Acteurs** • Équipe pays • Partenaires de mise en œuvre • Agences UN • Banque mondiale • Services étatiques • Bailleur	• Revue documentaire • Entretiens semi-dirigés avec informateurs clés • Discussions de groupes	• Analyse descriptive du contenu • Triangulation
5.4 La contribution du projet sur l'égalité des sexes, l'autonomisation des femmes, l'équité et l'inclusion au sens large est-elle pérenne ?				
Effets **Durabilité**	• Degré de réussite des activités d'autonomisation ciblant les femmes et les filles • État actuel et perspectives du concept d'une protection sociale inclusive • Niveau d'inclusion de l'aspect genre dans le ciblage • Proportion des femmes parmi les bénéficiaires des activités de renforcement des capacités	**Documents** • Documents de programmation et rapports d'avancement • Statistiques désagrégées **Acteurs** • Équipe pays • Partenaires de mise en œuvre • Agences UN • Banque mondiale • Services étatiques • Bailleur	• Revue documentaire • Entretiens semi-dirigés avec informateurs clés • Discussions en groupe avec bénéficiaires femmes/hommes	• Analyse descriptive du contenu • Triangulation

Annexe 5. Outils de collecte de données

Guide d'entretiens individuels (EI)

227 Ce guide fournit un cadre pour les entretiens individuels avec les différentes parties prenantes clés décrites plus haut. Ce ne sont pas des questions destinées à être administrés mot-à-mot mais un « guide ou orientation » qui sera adapté en fonction des interlocuteurs et de l'évolution de la collecte des données.

228 Chaque question se rapporte aux questions et sous-questions d'évaluation, sans toutefois respecter forcément leur ordre dans la matrice d'évaluation, mais permet de se rassurer que les lignes d'investigations développées dans la matrice d'évaluation aient été explorées.

229 Chaque session d'entretien commencera par une introduction des objectifs de l'évaluation, la présentation du participant et la confirmation de son rôle spécifique. L'EE indiquera clairement les conditions de confidentialité et d'utilisation des informations, et obtiendra l'accord du participant avant de commencer l'entretien. Chaque session d'entretien individuel est prévue pour durer environ 60 minutes.

Tableau 23 Guide d'entretiens individuels

Question et sous QE	Questions	PAM	Partenaires mise en œuvre	Services Étatiques	Bailleur
1.1 1.4 1.6	Dans quelle mesure le projet « solutions pérennes » est-il en adéquation avec • Les priorités du pays? • Les ODD ? • Le mandat du PAM à Djibouti (PSPS-I 2018-2019) et PSP 2020-2024? • Les programmes/priorités des autres partenaires du PAM ? Quels sont les synergies et les écarts ?	X	X	X	X
	Quels changements ont été opérées dans le projet au fil du temps? Pour quelles raisons?	X	X	X	X
1.2	En quoi les activités du projet sont-elles adaptées aux besoins des populations djiboutiennes, les réfugiés, et les autorités gouvernementales? Quelles analyses ont-elles menées à l'identification de ces besoins? • Transferts monétaires (e-vouchers) • Mesures d'accompagnement (séances de sensibilisation sur les pratiques sociales essentielles) • Activités d'autonomisation auprès des filles, femmes, jeunes • Réponses aux chocs (cyclone, inondations, covid-19) • Renforcement des capacités du MASS	X	X	X	X
1.3 2.3	Dans quelle mesure le projet a-t-il intégré • Le genre : égalité entre les sexes,	X	X	X	X

	autonomisation des femmes? • L'équité et l'inclusion (y compris la prise en compte des réfugiés et autres populations vulnérables - personnes en situation de handicap) ? • L'adaptation à l'urgence ou à un changement de contexte (exemple via des révisions budgétaires ou autres)				
1.5	Comment le projet a-t-il favorisé l'application des principes humanitaires durant sa mise en œuvre? • L'humanité • La neutralité • L'indépendance • L'impartialité	X	X	X	
2.1 2.4	Que pensez-vous des résultats obtenus de la mise en œuvre de chacune des activités? • Transferts aux populations djiboutiennes les plus vulnérables • Transferts aux réfugiés • Mesures d'accompagnement (séances de sensibilisation sur les pratiques sociales essentielles) • Activités d'autonomisation auprès des filles, femmes, jeunes • Réponses aux chocs (cyclone, inondations, covid-19) • Renforcement des capacités du MASS Y a-t-il des personnes ou groupes de personnes « laissés pour compte » ? Comme par exemple les personnes en situation de handicap	X	X	X	X
2.2	Quels facteurs auraient contribué ou non à l'atteinte de ces résultats?	X	X	X	
2.2	Quels sont les résultats imprévus positifs ou négatifs et au niveau de quels types d'activités?	X	X	X	
3.1	Quelles activités n'ont-elles été menées suivant la planification initiale en termes de calendrier et de budget? Quelles étaient les raisons? • Transferts aux populations djiboutiennes les plus vulnérables • Transferts aux réfugiés • Mesures d'accompagnement (séances de sensibilisation sur les pratiques sociales essentielles) • Activités d'autonomisation auprès des filles, femmes, jeunes • Réponses aux chocs (cyclone, inondations, covid-19) • Renforcement des capacités du MASS	X	X	X	
3.2	Comment la gestion des ressources financières s'est-elle adaptée pour assurer l'atteinte des objectifs, en tenant compte des chocs et des restrictions budgétaires ?	X	X	X	X

3.2 3.3	Quelle est la capacité du système de suivi évaluation à produire des preuves utilisées pour la décision et/ou pour le plaidoyer destiné à la mobilisation des ressources financières?	X	X	X	
	Comment appréciez-vous le partenariat entre le PAM, les autorités gouvernementales et les autres agences des NU (UNICEF, UNHCR, Banque Mondiale) pour la mise en œuvre du projet?				
	Que pouvez-vous dire de la prise en compte des avantages comparatifs et la mutualisation des approches et ressources entre ces différentes entités en matière de protection sociale?				
	Dans quelle mesure ces partenariats ont-ils contribué à renforcer la performance des différentes activités du projet?				
3.3	Quels choix et innovations ont été faits pour maintenir une gestion efficiente?	X	X	X	
3.3	Comment les partenaires de mise en œuvre ont-ils été sélectionnés? En quoi cette sélection a-t-elle influencé la mise en œuvre des activités?	X	X	X	X
4.1 4.3 5.4	Que pensez-vous des effets des activités sur les populations cibles, notamment en matière de • Consommation alimentaire et la sécurité alimentaire en général chez les populations djiboutiennes et les réfugiés? • Les transformations générées par les activités d'autonomisation? • Le niveau d'inclusion des réfugiés aux activités d'autonomisation?	X	X	X	
4.2	Ces effets résultent -ils de la mise en œuvre spécifique d'une activité ou de la combinaison des différentes activités? Expliquez.	X	X	X	
	Quels sont les effets du projet, spécifiquement sur • Le renforcement du système de protection sociale (ciblage ; registre social ; guichets sociaux ; système de gestion des plaintes) • La conceptualisation et la mise en œuvre d'une protection sociale réactive aux chocs • La conception et mise en œuvre d'une approche cash+ • La conception et mise en œuvre d'une protection sociale inclusive				
5.1	Quel est le niveau d'appropriation du projet par • Le gouvernement djiboutien? • Les populations bénéficiaires djiboutiennes? • Les populations réfugiées?	X	X	X	X
5.2	Quelles activités pourraient-elles être répliquées et perdurer dans le temps? Expliquez les raisons. Quelles améliorations pourraient être apportées au projet?	X	X	X	X

Points clés pour les discussions avec les différents partenaires de mise en œuvre (à lier aux guides d'entretien individuels)

- Vue d'ensemble des activités de votre institution/agence/bureau/boutique
  - Votre rôle spécifique là-dedans
- Rôle de votre institution/agence/bureau au sein du projet pérenne
  - Votre rôle spécifique là-dedans
- Comment avez-vous été sélectionné pour participer au projet pérenne?
- Description détaillée des activités menées de votre institution/agence/bureau/boutique dans le cadre du projet pérenne
- Comment ces activités cadrent-elles avec les politiques/priorités et stratégies nationales?
- Pertinence et adaptation des activités aux besoins spécifiques des femmes/hommes/citoyens djiboutiens/refugiés
- Quel est le rôle du MASS, du PAM et d'autres partenaires par rapport à vos activités?
- Quels sont les résultats/effets/impacts des activités menées par votre institution/agence/bureau/boutique et facteurs qui y ont contribué?
- Quels sont les défis/difficultés rencontrés (par exemple contraintes du temps/personnel/budget/autres….)?
- Comment avez-vous surmonté ces difficultés?
- Quelles sont vos recommandations pour renforcer ces activités dans l'avenir?

Il s'agit des acteurs suivants :

- Église protestante : formation en installation panneaux solaires)
- MENFOP (Éducation Nationale et Formation Professionnelle) : formation technique en génie mécanique, génie électriques, génie civil….
- Al Rahma (formation informatique, soudure, couture, menuiserie)
- UNFD (Union des femmes djiboutiennes) : Formation couture; entrepreneuriat et AGR
- Commerçants des boutiques agréés par le projet pour l'achat de nourriture à travers les vouchers électroniques
- CPEC (Caisse Populaire d'Épargne et de Crédit de Djibouti) Coopératives

Commerçants

- Processus de sélection
  - Expliquez comment avez-vous été sélectionné comme commerçant pour cette activité
- Stocks – disponibles ou ruptures
  - Parlez-nous de la disponibilité des produits que les bénéficiaires viennent chercher
  - Comment se fait votre ravitaillement?
  - Avez-vous souvent expérimenté des ruptures?
  - Si oui, quelles étaient les raisons?
  - Durant ces périodes de ruptures, quelles alternatives les bénéficiaires ont-ils utilisé?
- Fonctionnements des vouchers électroniques
  - Parlez-nous de votre appréciation de ce mode de paiement
  - Quelles sont les difficultés rencontrées? Quelles en sont les raisons?
- Satisfaction des bénéficiaires
  - Les produits que vous distribuez conviennent-ils aux bénéficiaires?
  - Quelles sont leurs préférences?
  - Arrivez-vous à satisfaire convenablement leurs préférences/besoins?)
- Apport aux chiffres d'affaires
  - Parlez-nous de l'impact des e-vouchers sur vos activités? (amélioration chiffre d'affaires/revenus)?

Grille d'observations (et discussions adjointes)

- **AGR/Coopératives (femmes)**
  - Quelles activité/pourquoi l'avoir choisi?
  - Où est-ce que cette activité est-elle exercée / conditions du travail?
  - Si coopérative : Combien de femmes concernées; rôle des superviseurs/organisateurs?
  - Comment est-ce que vous êtes organisés?
  - Quel est le lien avec la formation que vous avez reçue?
  - Quelles sont vos relations / interactions avec clients?
  - Quels sont les points forts – bénéfices de votre activité ? Quelles améliorations avez-vous observé depuis votre formation ? Quels sont les effets/impacts sur votre vie quotidienne, en comparaison avec votre situation antérieure ?
  - Quels sont les défis/difficultés que vous rencontrez ?
  - Quelles sont vos aspirations/recommandations pour l'avenir ?

- **Formations en cours**
  - Quelle formation (matière) faites-vous?
  - Combien d'apprentis (hommes/femmes) ont suivi cette formation?
  - Quels sont les conditions d'apprentissage (endroit de formation; équipement/matériels d'apprentissage disponible…)?
  - Formateurs : Qui? Connaissance de la matière; interactions avec apprentis…?
  - Quelle est la durée de la formation
  - Évaluations des compétences acquises : Tests/examens? Certificats de complétion?
  - Points forts – utilité de la formation ; bénéfices; impacts sur la vie déjà ?
  - Défis/difficultés
  - Aspirations/recommandations pour l'avenir

- **Distribution/utilisation des E-vouchers (projet français Flash Food)**
  - Endroit observé (boutique?) Où? Conditions physiques; disponibilité de stocks? De quelles sortes (types de produits disponibles)
  - Interactions observées : Type et qualité des interactions commerçant/bénéficiaires
  - Utilisation/fonctionnement de l'e- voucher : Facile? Des problèmes?
  - Satisfaction du client : Conditions d'accueil; temps d'attente; disponibilité / qualité des stocks;
  - Points forts –fonctionnement ; bénéfices; impacts sur la vie déjà ?
  - Défis/difficultés
  - Aspirations/recommandations pour l'avenir

- **Guichets sociaux**
  - Endroit observé : Quel guichet/quelle commune/quartier
  - Conditions d'accueil : Qualité de l'espace/des environs
  - Assistants présents : Combien? Genre
  - Clients/bénéficiaires présents : Combien; genre; quels services demandés (enregistrement? Autre?)
  - Interactions assistants sociaux/clients/bénéficiaires : Quelles types; qualités….
  - Satisfaction des clientes/bénéficiaires (par rapport à l'accueil; l'attente; les interactions; les résultats…)
  - Points forts ; Défis/difficultés
  - Aspirations/recommandations pour l'avenir

- **Interactions/assistance refugiés**
  - L'endroit observé
  - Type de service demandé/fourni
  - Interactions entre qui et qui?
  - Qualité des interactions
  - Satisfaction des réfugiés (par rapport à l'accueil; l'attente; les interactions; les résultats….)
  - Points forts /Défis/difficultés
  - Aspirations/recommandations pour l'avenir

Guides pour les discussions de groupe (FGD) avec les bénéficiaires

Objectifs: Solliciter les bénéficiaires du projet à partager leurs expériences, opinions et perceptions par rapport aux différents types d'assistance reçus, aux processus de déroulement des activités, et aux impacts ressentis sur leur vie.

Modalités **:** Discussions semi-dirigées en groupes homogènes organisés par type d'assistance reçue, par catégorie de bénéficiaire (djiboutien/réfugié), par commune d'intervention (Balbala et Boulaos) et par genre quand c'est possible

Durée : Chaque discussion aura une durée d'environ une heure et demie

Considérations techniques : A prévoir le déroulement de certaines discussions en langues locales – selon les différentes catégories de participants

Activités prévus	*Activités réalisées*
Total : 20 groupes de 6-10 personnes par groupe	**Total** : 21 groupes de 3 à 17 personnes par groupe
Bénéficiaires transferts (12 FGD) • 4 groupes de bénéficiaires djiboutiens des e-vouchers; 2 groupes (1 femmes/1 hommes) dans chaque commune • 4 groupes de bénéficiaires réfugiés des e-vouchers; 2 groupes (1 femmes/1 hommes) dans chaque commune • 4 groupes de bénéficiaires djiboutiens des transferts d'urgence; 2 groupes (1 femmes/1 hommes) dans chaque commune	**Bénéficiaires transferts (11 FGD)** • 3 groupes de bénéficiaires djiboutiens des e-vouchers; 1 groupe mixe Commune Boulaous ; 2 groupes (1 femmes/1 hommes) Commune Balbala • 4 groupes de bénéficiaires réfugiés des e-vouchers; 2 groupes (1 femmes/1 hommes) dans chaque commune • 3 groupes de bénéficiaires djiboutiens des transferts d'urgence; 2 groupes (1 femmes/1 hommes) Commune Boulaos ; 1 groupe mixte commune Balbala **Bénéficiaires transferts plus PSE** • 1 groupe de bénéficiaires femmes, commune Balbala
Bénéficiaires formation (6 FGD) • 1 groupe de femmes djiboutiennes bénéficiaires de formation en épargne/entrepreneuriat • 1 groupe de jeunes filles djiboutiennes bénéficiaires de formation en couture • 2 groupes de bénéficiaires djiboutiens de la formation technique **(***1 jeunes femmes/1 jeunes hommes)* • 2 groupes de discussions bénéficiaires djiboutiens des appuis pour les coopératives (1 femmes/1 hommes)	**Bénéficiaires formation (5 FGD)** • 1 groupe de femmes djiboutiennes bénéficiaires de formation en épargne/entrepreneuriat UNFD • 1 groupe femmes formation couture MENFOP) • 1 groupe mixte formation technique MENFOP • 1 groupe mixte formation technique Eglise Protestante • 1 groupe mixte formation technique Al Rahma ***Bénéficiaires appui aux coopératives (x FGD)*** • 1 groupe jeunes filles coopérative couture (UNFD) • 1 groupe mixte coopératives agro-pharma et transformation cuir • 1 groupe mixte coopératives artisanales • 1 groupe mixte coopératives collection de déchets
Bénéficiaires du renforcement des capacités plus parties prenantes mise en œuvre (2 FGD) • 2 groupes de discussion mixtes avec assistants sociaux/assistantes sociales (1 dans chaque commune)	**Bénéficiaires du renforcement des capacités plus parties prenantes mise en œuvre (1 FGD)** • 1 groupe de discussion mixte avec assistants sociaux/assistantes sociales Commune Balbala[118]

[118] A noter que dans notre tabulation des activités sur le terrain, on inclut les participants dans cet exercice comme interlocuteurs clés au sein du MASS plutôt que comme bénéficiaires.

Introduction et protocole de consentement éclairé

Bonjour. Merci d'être venus nous rencontrer. Nous sommes une équipe d'évaluateurs indépendants mandatés par le Bureau du PAM pour conduire l'évaluation des activités menées par le PAM et le MASS dans le cadre du projet Solutions Pérennes qui visait à contribuer à l'autonomisation, l'épanouissement et les solutions pérennes sociales pour les populations les plus vulnérables en Djibouti ville (populations hôtes et refugiées).

Pour les bénéficiaires : Nous voudrions causer avec vous pour comprendre vos expériences en tant que bénéficiaires de ce projet et vos perceptions sur le soutien et l'assistance que vous avez reçu – spécifiques (à préciser, soit : ii) transferts e-vouchers plus mesures d'accompagnement; ii) les transferts d'urgence suite aux inondations ; iii) la formation et soutien pour les activités productives/génératrices de revenus.

Pour cela, on a formulé un certain nombre de questions ouvertes pour guider les discussions afin de mieux comprendre vos expériences personnelles, vos perceptions, et vos difficultés.

Votre participation à cette discussion de groupe est volontaire – vous n'êtes pas obligés à être ici, et vous pouvez quitter à tout moment. Il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses à nos questions : on voudrait que vous vous sentiez libre d'exprimer vos opinions honnêtement. Vous êtes aussi libre de refuser de répondre à une question particulière ou à toutes les questions, si vous le souhaitez. Il n'y a aucun risque à participer à cette discussion : ce que vous nous dites aujourd'hui n'aura aucun impact sur votre vie privée et professionnelle. On va prendre note de ce que vous nous dites, mais on va garder l'anonymat dans les réponses et vos noms ne seront cités dans aucun rapport. Il n'y a pas non plus de bénéfice direct de votre participation : si ce n'est que vos réponses contribueront à une réflexion sur les points forts et les défis de ce projet et contribueront aux efforts d'améliorer les autres projets de ce genre dans l'avenir.

L'entretien ne prendra pas plus de 60 à 90 minutes. Nous demandons donc votre permission de procéder et également votre permission d'enregistrer vos réponses (uniquement pour les besoins de notre évaluation et pour être surs de ne rien manquer de ce que vous nous dites). Est-ce qu'on peut procéder ?

A. Bénéficiaires djiboutiens des transferts réguliers (e-vouchers) plus mesures d'accompagnement dans le cadre du projet *(4 groupes de discussion : 1 femmes/1 hommes dans chaque commune)*

1. Présentations et renseignements généraux

- Un tour de table pour les présentations : noms (pas notés dans le cahier) ; métiers/statut matrimonial/ enfants…
- Un tour de table pour indiquer le type de soutien reçu et quand
- Un tour de table pour indiquer si c'est la première fois qu'ils ont bénéficié de ce genre d'assistances ou s'ils ont reçu une assistance similaire dans le passé

2. Communication, identification en enregistrement dans le projet

- Comment avez-vous entendu parler de ce projet (tout au début)
  - Par quelle voie, par qui communiqué ?
- Savez-vous comment vous étiez identifié et sélectionné pour bénéficier de ce projet ?
  - Par qui, selon quels critères, comment ?
- Connaissez-vous des autres ménages/personnes qui ont entendu parler du projet qui pensaient qu'ils méritaient d'entre inclus, mais n'ont pas été sélectionnés en tant que bénéficiaires ?
  - Est-ce que cela a causé des problèmes (jalousie, sentiment d'exclusion, autre ?)
- Avez-vous reçu les explications sur les objectifs du projet ?
  - Si oui, par qui et quelles explications
- Une fois identifié, qu'est-ce qu'il fallait faire pour vous enregistrer en tant que bénéficiaire ?
  - Vous vous présenter auprès d'un guichet social ? Fournissez-vous une carte d'identité ? Autre ?

3. Déroulement des activités et assistance/soutien reçu

- Comment se sont déroulé les activités de distribution et utilisation des e-vouchers ?
  - Qui vous a distribué ces vouchers, comment et sur quelle forme ?
  - A qui au sein du ménage ont-été distribué les vouchers (homme ? femme ?)
  - Quelles explications ont été fournies sur l'utilisation de ces e-vouchers/par qui ?
  - Quelle a été le montant mensuel et qu'est-ce que cela vous a permis d'acheter (quels types de nourriture)?
  - Est-ce que vous avez été satisfaits du montant ?
  - Est-ce vous disposez d'autres ressources alimentaires ou bien les transferts monétaires sont votre seule source de consommation ?
  - Est-ce que les boutiques agréées vous étaient accessibles/accueillantes/et avec suffisamment de stocks disponibles ?
  - Est-ce que les montants mensuels étaient octroyés régulièrement et sur combien de mois au total ?

- POUR LES FEMMES BENEFICIAIRES SEULEMENT : Comment se sont déroulées les activités de sensibilisation sur la nutrition et/ou autres sujets (mesures d'accompagnements – pratiques sociales essentielles)
  - Est-ce que vous avez tous participé à ces séances de sensibilisation ?
  - Offerts par qui, où, combien de fois, avec quel matériel de soutien ?
  - Est-ce que votre participation était obligatoire en tant que bénéficiaire du projet ?
  - Quels sujets/thèmes étaient discutés durant ces séances de sensibilisation ?
  - Est-ce que vous étiez satisfaits de ces séances ? Qu'est-ce que vous avez appris de nouveau que vous avez trouvé utile ?
  - Est-ce que vous avez pu appliquer et mettre en pratique certaines choses que vous avez apprises par rapport, par exemple, de la nutrition de vos enfants?
    - Si oui, est-ce que vous pouvez donner quelques exemples concrets?

- Avez-vous reçu d'autres types de soutien ou d'assistance au cours de ce projet? Par exemple
  - Formations techniques
  - Inclusion économique
  - Autres

4. **Problèmes, défis et recours au système de gestion de plaintes**
   - Est-ce que quelqu'un parmi vous a rencontré des problèmes particuliers en ce qui concerne l'accès à ou l'utilisation de cette assistance ?
     - Par exemple : allocations irrégulières ; problèmes avec les cartes ; problèmes avec les boutiquiers; problèmes au sein du ménage/avec des voisins ; autre ?
   - En cas de problème, quel système existait pour le communiquer et le résoudre ?
     - Communiquer à qui, comment, rôle des guichets sociaux ….
   - Est-ce qu'il y a des exemples concrets des problèmes rencontrés et résolus ?
   - Est-ce qu'il y a des exemples concrets des problèmes rencontrés mais non-résolus ?

5. **Impacts sur la vie et effets durables du projet**
   - Est-ce que ce projet a répondu à certains de vos besoins quotidiens ? Lesquels ?
   - Selon vous, quels ont été les impacts les plus importants de cette assistance sur votre vie quotidienne et la vie de vos familles ?
     - Est-ce que les transferts vous ont permis d'investir/d'orienter vos ressources sur d'autres dépenses, autres qu'alimentaires ?
     - Avez-vous prévu des mesures nécessaires pour prendre la relève vous-même une fois le projet terminé?
   - Selon vous, est-ce qu'il y a eu des effets négatifs quelconques sur vous du fait d'avoir participé dans ce projet ? Par exemple :
     - Conflits au sein du ménage?
     - Jalousies envers vous de la part des non-bénéficiaires?
     - Autres?
   - Les activités ont maintenant pris fin : est-ce que vous vous trouvez toujours dans une meilleure situation / plus capable de faire face aux difficultés de la vie ?
   - Quels sont les problèmes majeurs auxquels vous faites face actuellement ?

6. **Suggestions pour l'avenir**
   - S'il y a un autre projet de ce type dans l'avenir, est-ce que vous avez des suggestions pour améliorer ?
     - Sur l'approche ; le ciblage et couverture ; le type d'assistance ; le montant du transfert, les mesures d'accompagnement ; autre

7. **Autres choses à soulever ?**

Merci pour votre participation **!**

B. Bénéficiaires réfugiés des transferts (e-vouchers) dans le cadre du projet (4 *groupes de discussion : 1 femmes/1 hommes dans chaque commune***)**

1. Présentations et renseignements généraux

- Un tour de table pour les présentations : noms (pas notés dans le cahier) ; venant d'où ; au Djibouti depuis quand ; métiers/statut matrimonial/ enfants…
- Un tour de table pour indiquer le type de soutien reçu et quand
- Tour de table pour indiquer s'ils reçoivent d'autres sortes d'assistance en tant que réfugiés en zone urbaine

2. Communication, identification en enregistrement dans le projet

- Comment avez-vous entendu parler de ce projet (tout au début) ?
  - Par quelle voie, par qui communiqué ?
- Savez-vous comment vous étiez identifié et sélectionné pour bénéficier de ce projet ?
  - Par qui, selon quels critères, comment ?
- Connaissez-vous des autres réfugiés qui ont entendu parler du projet qui pensaient qu'ils méritaient d'entre inclus, mais n'ont pas été sélectionnés en tant que bénéficiaires ?
  - Est-ce que cela a causé des problèmes (jalousie, sentiment d'exclusion, autre ?)
- Avez-vous reçu les explications sur les objectifs du projet ?
  - Si oui, par qui et quelles explications
- Une fois identifiée, qu'est-ce qu'il fallait faire pour vous enregistrer en tant que bénéficiaire ?
  - Vous vous présenter auprès d'un guichet social ? Fournissez-vous une carte d'identité ? Autre ?

3. Déroulement des activités et assistance/soutien reçu

- Comment se sont déroulé les activités de distribution et utilisation des e-vouchers ?
  - Qui vous a distribué ces vouchers, comment et sur quelle forme ?
  - A qui au sein du ménage ont-été distribué les vouchers (homme ? femme ?)
  - Quelles explications ont été fournies sur l'utilisation de ces e-vouchers/par qui ?
  - Quelle a été le montant mensuel et qu'est-ce que cela vous a permis d'acheter (quels types de nourriture)?
  - Est-ce que vous avez été satisfaits du montant ?
  - Est-ce que les boutiques agréées vous étaient accessibles/accueillantes/et avec suffisamment de stocks disponibles ?
  - Est-ce que les montants mensuels étaient octroyés régulièrement et sur combien de mois en total ?

4. Problèmes, défis et recours aux système de gestion de plaintes

- Est-ce que quelqu'un parmi vous a rencontré des problèmes particuliers en ce qui concerne l'accès à ou l'utilisation de cette assistance ?
  - Par exemple : allocations irrégulières ; problèmes avec les cartes ; problèmes avec les boutiquiers; problèmes au sein du ménage/avec des voisins ; autre ?
- En cas de problème, quel système existait pour le communiquer et le résoudre ?
  - Communiquer à qui, comment, rôle des guichets sociaux ….
- Est-ce qu'il y a des exemples concrets des problèmes rencontrés et résolus ?
- Est-ce qu'il y a des exemples concrets des problèmes rencontrés mais non-résolus ?

5. Impacts sur la vie et effets durables du projet

- Est-ce que ce projet a répondu à certains de vos besoins quotidiens ? Lesquels ?
- Selon vous, quels ont été les impacts les plus importants de cette assistance sur votre vie et la vie de vos familles ?
- Est-ce que les transferts vous ont permis d'investir/d'orienter vos ressources sur d'autres dépenses, autres qu'alimentaires ?
  - Avez-vous prévu des mesures nécessaires pour prendre la relève vous-même une fois le projet terminé?

-
- Selon vous, est-ce qu'il y a eu des effets négatifs quelconques sur vous du fait d'avoir participé dans ce projet ? Par exemple :
    - Conflits au sein du ménage?
    - Jalousies envers vous de la part des non-bénéficiaires?
    - Autres?
- Les activités ont maintenant pris fin : est-ce que vous vous trouvez toujours dans une meilleure situation / plus capable de faire face aux difficultés de la vie ?
- Quels sont les problèmes majeurs auxquels vous faites face actuellement ?

6. Suggestions pour l'avenir

- S'il y a un autre projet de ce type dans l'avenir, est-ce que vous avez des suggestions pour améliorer ?
    - Sur l'approche ; le ciblage et couverture ; le type d'assistance ; le montant du transfert ; autre

7. Autres choses à soulever ?

Merci pour votre participation **!**

C. Bénéficiaires djiboutiens des transferts d'urgence dans le cadre de la réponse au choc (cyclone/inondations/covid-19) (*4 groupes de discussion : 1 femmes/1 hommes dans chaque commune*)

1. Présentations et renseignements généraux

- Un tour de table pour les présentations : noms (pas notés dans le cahier) ; métiers/statut matrimonial/ enfants…
- Un tour de table pour indiquer le type de soutien reçu et quand
- Un tour de table pour indiquer si c'est la première fois qu'ils ont bénéficié de ce genre d'assistance ou s'ils ont reçu une assistance similaire dans le passé

2. Communication, identification en enregistrement dans le projet

- Comment avez-vous entendu parler de ce projet (tout au début)
  - Par quelle voie, communiqué ?
- Savez-vous comment vous étiez identifié et sélectionné pour bénéficier de ce projet ?
  - Par qui, selon quels critères, comment ?
- Connaissez-vous des autres ménages/personnes qui ont entendu parle du projet qui pensaient qu'ils méritaient d'entre inclus, main n'ont pas été sectionnés en tant que bénéficiaires ?
  - Est-ce que cela a causé des problèmes (jalousie, sentiment d'exclusion, autre ?)
- Avez-vous reçu les explications sur les objectifs du projet ?
  - Si oui, par qui et quelles explications
- Une fois identifiée, qu'est-ce il fallait faire pour vous enregistrer en tant que bénéficiaire ?
  - Vous vous présenter auprès d'un guichet social ? Fournir une carte d'identité ? Autre ?

3. Déroulement des activités et assistance/soutien reçu

- Comment se sont déroulé les activités de distribution et utilisation des e-voucher ?
  - Qui vous a distribué ces vouchers, comment et sur quelle forme ?
  - A qui au sein du ménage ont-été distribué les vouchers (homme ? femme ?)
  - Quelles explications ont été fournies sur l'utilisation de ces e-vouchers/par qui ?
  - Quelle a été le montant reçu – en combien de tranches et sur combien de temps)
  - Qu'est-ce que cela vous a permis d'acheter (quels types de nourriture)?
  - Est-ce que vous avez été satisfaits du montant ?
  - Est-ce que les boutiques agréées vous étaient accessibles/accueillantes/et avec suffisamment de stocks disponibles ?

4. Problèmes, défis et recours aux système de gestion de plaintes

- Est-ce que quelqu'un parmi vous a rencontré des problèmes particuliers en ce qui concerne l'accès à ou l'utilisation de cette assistance ?
  - Par exemple : allocations irrégulières ; problèmes avec les cartes ; problèmes avec les boutiquiers; problèmes au sein du ménage/avec des voisins ; autre ?
- En cas de problème, quel système existait pour le communiquer et le résoudre ?
  - Communiquer à qui, comment, rôle des guichets sociaux ….
- Est-ce qu'il y a des exemples concrets des problèmes rencontrés et résolus ?
- Est-ce qu'il y a des exemples concrets des problèmes rencontrés mais non-résolus ?

5. Impacts sur la vie et effets durables du projet

- Est-ce que ce projet a répondu aux besoins accrus suites aux inondations /restrictions COVID? Lesquelles, d'une manière spécifique ?
- Selon vous, quels ont été les impacts les plus importants de cette assistance sur votre vie et la vie de vos familles ?
- Selon vous, est-ce qu'il y a eu des effets négatifs quelconques sur vous du fait d'avoir participé dans ce projet ?
- Depuis que le projet a pris fin : est-ce que vous vous trouvez dans une meilleure situation / plus capable de faire face aux difficultés de la vie ?
- Quels sont les problèmes majeurs auxquels vous faites face actuellement ?

6. **Suggestions pour l'avenir**
    - S'il y a un autre projet de ce type dans l'avenir (assistance en réponse au choc), est-ce que vous avez des suggestions pour améliorer ?
    - Sur l'approche ; le ciblage et couverture ; le type d'assistance ; le montant du transfert; autre

7. **Autres choses à soulever ?**

Merci pour votre participation **!**

D. Bénéficiaires djiboutiens de formation et suivi sur l'épargne et l'entrepreneuriat (*1 groupe de discussion femmes*)

1. Présentations et renseignements généraux

- Un tour de table pour les présentations : noms (pas notés dans le cahier) ; venant d'où ; au Djibouti depuis quand ; métiers/statut matrimonial/ enfants…
- Un tour de table pour indiquer les dates du début et de la fin de formation/soutien
- Un tour de table pour indiquer si c'est la première fois qu'ils ont bénéficié de ce genre d'assistance ou s'ils ont reçu une assistance similaire dans le passé

2. Communication, identification en enregistrement dans le projet, et types d'assistance reçus

- Comment avez-vous entendu parler de ce projet (tout au début)
  - Par quelle voie, par qui communiqué ?
- Savez-vous comment vous étiez identifié et sélectionné pour bénéficier de ce projet ?
  - Par qui, selon quels critères, comment ?
- Connaissez-vous des autres personnes qui ont entendu parler du projet qui pensaient qu'ils méritaient d'entre inclus, mais n'ont pas été sélectionnés en tant que bénéficiaires ?
  - Est-ce que cela a causé des problèmes (jalousie, sentiment d'exclusion, autre ?)
- Avez-vous reçu les explications sur les objectifs du projet ?
  - Si oui, par qui et quelles explications
- Une fois identifiée, qu'est-ce qu'il fallait faire pour vous enregistrer en tant que bénéficiaire ?
  - Vous vous présenter auprès d'un guichet social ? Fournir une carte d'identité ? Autre ?

3. Déroulement des activités et formation/soutien reçu

- Qui a fourni cette formation ?
- Où s'est passé la formation et pour combien de temps ?
- Est-ce que vous pouvez décrire la formation que vous avez reçue ?
  - Sur l'entrepreneuriat
  - Sur l'épargne
  - Sur autres sujets ?
- Est-ce que vous aviez déjà des éléments de connaissances sur l'entrepreneuriat et l'épargne ou c'est pour la première fois que vous êtes exposée à ces choses ?
- Pourquoi vouliez-vous apprendre plus sur l'entrepreneuriat et l'épargne ?
- A travers ce même projet, est-ce que vous avez bénéficié d'autres soutiens à part la formation ?
  - Par exemple – transferts monétaires/coupons électroniques pour l'achat de la nourriture; organisation en coopératives ; accès au CPEC ; fonds pour démarrer les AGR, autre ?

4. Problèmes, défis et recours au système de gestion de plaintes

- Est-ce que quelqu'un parmi vous a rencontré des problèmes particuliers en ce qui concerne la formation et/ou les autres soutiens fournis ?
  - Par exemple : Séances de formation irrégulières ou insuffisantes ; autres
- En cas de problème, quel système existait pour le communiquer et le résoudre ?
  - Communiquer à qui et comment
- Est-ce qu'il y a des exemples concrets des problèmes rencontrés et résolus ?
- Est-ce qu'il y a des exemples concrets des problèmes rencontrés mais non-résolus ?

5. Impacts sur la vie et effets durables du projet

- Qu'est-ce que cette formation et les autres soutiens vous ont permis de faire ?
  - Lancer une nouvelle AGR ? Augmenter/élargir/ ou diversifier vos AGR existantes ?
- Selon vous, quels ont été les impacts les plus importants de cette assistance sur votre vie et la vie de vos familles ?
- Selon vous, est-ce qu'il y a eu des effets négatifs quelconques sur vous du fait d'avoir participé dans ce projet ?

- La formation et les autres soutiens ont maintenant pris fin : est-ce que vous vous trouvez dans une meilleure situation / plus capable de faire face aux difficultés de la vie ?
- Est-ce que ce projet a répondu à certains de vos besoins essentiels ? Lesquels?
- Quels sont les problèmes majeurs auxquels vous faites face actuellement ?

6. Suggestions pour l'avenir

- S'il y a un autre projet de ce type dans l'avenir, est-ce que vous avez des suggestions pour améliorer ?
  - Sur l'approche ; le ciblage et couverture ; le type/qualité/nature de la formation ; le suivi; autre

7. Autres choses à soulever ?

Merci pour votre participation **!**

E. Bénéficiaires djiboutiens de la formation en couture (*1 groupe de discussion jeunes filles*)

1. Présentations et renseignements généraux

- Un tour de table pour les présentations : noms (pas notés dans le cahier) ; âges ; occupations ; niveau de scolarisation
- Un tour de table pour indiquer la date de début et de sortie du programme
- Un tour de table pour indiquer si c'est la première fois qu'ils ont bénéficié de ce genre d'assistance ou s'ils ont reçu une assistance similaire dans le passé

2. Communication, identification en enregistrement dans le projet

- Comment avez-vous entendu parler de ce projet (tout au début) ?
  - Par quelle voie, par qui communiqué ?
- Savez-vous comment vous étiez identifié et sélectionné pour bénéficier de ce projet ?
  - Par qui, selon quels critères, comment ?
- Connaissez-vous des autres personnes qui ont entendu parle du projet qui pensaient qu'ils méritaient d'entre inclus, mais n'ont pas été sélectionnés en tant que bénéficiaires ?
  - Est-ce que cela a causé des problèmes (jalousie, sentiment d'exclusion, autre ?)
- Avez-vous reçu les explications sur les objectifs du projet ?
  - Si oui, par qui et quelles explications
- Une fois identifiée, qu'est-ce il fallait faire pour vous enregistrer en tant que bénéficiaire ?
  - Vous vous présenter auprès d'un guichet social ? Fournir une carte d'identité ? Autre ?

3. Déroulement des activités et formation/soutien reçu

- Est-ce que vous pouvez décrire la formation que vous avez reçu sur la couture?
- Qui a fourni cette formation ? Où s'est passé la formation et pour combien de temps ?
- Est-ce que vous connaissiez déjà faire la couture, ou est-ce que c'est tout à fait nouveau ?
- Pourquoi vouliez-vous apprendre faire la couture ?
- Auriez-vous préféré apprendre faire d'autres activités et/ou des activités supplémentaires à la couture ? Si oui, lesquelles et pourquoi ?
- A travers ce même projet, est-ce que vous avez bénéficié d'autres soutiens à part la formation ?
  - Par exemple –kits de matériels, fonds pour démarrer les AGR, transferts monétaires réguliers/coupons électroniques pour l'achat de la nourriture, autre ?

4. Problèmes, défis et recours au système de gestion de plaintes

- Est-ce que quelqu'un parmi vous a rencontré des problèmes particuliers en ce qui concerne la formation et/ou les autres soutiens fournis ?
  - Par exemple : Séances de formation irrégulières ou insuffisantes ; autres
- En cas de problème, quel système existait pour le communiquer et le résoudre ?
  - Communiquer à qui, comment….
- Est-ce qu'il y a des exemples concrets des problèmes rencontrés et résolus ?
- Est-ce qu'il y a des exemples concrets des problèmes rencontrés mais non-résolus ?

5. Impacts sur la vie et effets durables du projet

- Est-ce que ce projet a répondu à certains de vos besoins essentiels ? Lesquels ?
- Qu'est-ce que cette formation et les autres soutiens vous ont permis de faire ?
  - Créer un petit atelier de couture et/ou renforcer un atelier existent ? Autre ?
- Selon vous, quels ont été les impacts les plus importants de cette assistance sur votre vie et la vie de vos familles ?
- Selon vous, est-ce qu'il y a eu des effets négatifs quelconques sur vous du fait d'avoir participé dans ce projet ?
- La formation et les autres soutiens ont maintenant pris fin : est-ce que vous vous trouvez maintenant dans une meilleure situation / plus capable de faire face aux difficultés de la vie ?
- Quels sont les problèmes majeurs auxquelles vous faites face actuellement ?

6. Suggestions pour l'avenir

- S'il y a un autre projet de ce type dans l'avenir, est-ce que vous avez des suggestions pour améliorer ?

- Sur l'approche ; le ciblage et couverture ; le type/qualité/nature de la formation ; le suivi ; autre

7. Autres choses à soulever ?

Merci pour votre participation **!**

F. Bénéficiaires djiboutiens de la formation technique (*2 groupes de discussion – 1 jeunes hommes/1 jeunes femmes*)

1. Présentations et renseignements généraux

- Un tour de table pour les présentations : noms (pas notés dans le cahier) ; âges ; occupations ; niveau de scolarisation
- Un tour de table pour indiquer la date de début et de sortie du programme
- Un tour de table pour indiquer si c'est la première fois qu'ils ont bénéficié de ce genre d'assistance ou s'ils ont reçu une assistance similaire dans le passé

2. Communication, identification en enregistrement dans le projet

- Comment avez-vous entendu parler de ce projet (tout au début) ?
  - Par quelle voie, par qui communiqué ?
- Savez-vous comment vous étiez identifié et sélectionné pour bénéficier de ce projet ?
  - Par qui, selon quels critères, comment ?
- Connaissez-vous des autres personnes qui ont entendu parle du projet qui pensaient qu'ils méritaient d'entre inclus, mais n'ont pas été sélectionnés en tant que bénéficiaires ?
  - Est-ce que cela a causé des problèmes (jalousie, sentiment d'exclusion, autre ?)
- Avez-vous reçu les explications sur les objectifs du projet ?
  - Si oui, par qui et quelles explications
- Une fois identifiée, qu'est-ce il fallait faire pour vous enregistrer en tant que bénéficiaire ?
  - Vous vous présenter auprès d'un guichet social ? Fournir une carte d'identité ? Autre ?

3. Déroulement des activités et formation/soutien reçu

- Est-ce que vous pouvez décrire la formation technique que vous avez reçu ?
  - Quels domaines couverts ?
  - Qui a fourni cette formation ?
  - Ou s'est passé la formation et pour combien de temps ?
- Est-ce que vous connaissiez déjà la matière, ou est-ce que c'est tout à fait nouveau ?
- Pourquoi vouliez-vous apprendre cette matière?
- Auriez-vous voulu apprendre d'autres matières techniques ? Si oui, lesquels et pourquoi ?
- A travers ce même projet, est-ce que vous avez bénéficié d'autres soutiens à part la formation ?
  - Par exemple –kits de matériels, fonds pour démarrer les AGR, transferts monétaires/coupons électroniques pour l'achat de la nourriture, autre ?

4. Problèmes, défis et recours au système de gestion de plaintes

- Est-ce que quelqu'un parmi vous a rencontré des problèmes particuliers en ce qui concerne la formation et/ou les autres soutiens fournis ?
  - Par exemple : Séances de formation irrégulières ou insuffisantes ; autres
- En cas de problème, quel système existait pour le communiquer et le résoudre ?
  - Communiquer à qui et comment ?
- Est-ce qu'il y a des exemples concrets des problèmes rencontrés et résolus ?
- Est-ce qu'il y a des exemples concrets des problèmes rencontrés mais non-résolus ?

5. Impacts sur la vie et effets durables du projet

- Est-ce que ce projet a répondu à certains de vos besoins essentiels ? Lesquels ?
- Qu'est-ce que cette formation et les autres soutiens vous ont permis de faire ?
  - Créer un petit atelier et/ou renforcer un atelier existent ? Autre ?
- Selon vous, quels ont été les impacts les plus importants de cette assistance sur votre vie et la vie de vos familles ?
- Selon vous, est-ce qu'il y a eu des effets négatifs quelconques sur vous du fait d'avoir participé dans ce projet ?
- La formation et les autres soutiens ont maintenant pris fin : est-ce que vous vous trouvez dans une meilleure situation / plus capable de faire face aux difficultés de la vie ?
- Quels sont les problèmes majeurs auxquelles vous faites face actuellement ?

6. **Suggestions pour l'avenir**
   - S'il y a un autre projet de ce type dans l'avenir, est-ce que vous avez des suggestions pour améliorer ?
     - Sur l'approche ; le ciblage et couverture ; le type/qualité/nature/matière de la formation technique; le suivi ; autre

7. **Autres choses à soulever ?**

Merci pour votre participation **!**

G. Bénéficiaires djiboutiens des appuis pour les coopératives (1 femmes/1 hommes)

1. Présentations et renseignements généraux

- Un tour de table pour les présentations : noms (pas notés dans le cahier) ; âges ; occupations ; niveau de scolarisation
- Un tour de table pour indiquer la date de début et de sortie du programme
- Un tour de table pour indiquer si 1) c'est la première fois qu'ils ont bénéficié de ce genre d'assistance ou s'ils ont reçu une assistance similaire dans le passé ; et 2) s'ils faisaient parties déjà d'une coopérative ? (Si oui, du même type ou diffèrent ?)

2. Communication, identification en enregistrement dans le projet

- Comment avez-vous entendu parler de ce projet (tout au début) ?
  - Par quelle voie, par qui communiqué ?
- Savez-vous comment vous étiez identifié et sélectionné pour bénéficier de ce projet ?
  - Par qui, selon quels critères, comment ?
- Connaissez-vous des autres personnes qui ont entendu parlé du projet qui pensaient qu'ils méritaient d'entre inclus, mais n'ont pas été sélectionnés en tant que bénéficiaires ?
  - Est-ce que cela a causé des problèmes (jalousie, sentiment d'exclusion, autre ?)
- Avez-vous reçu les explications sur les objectifs du projet ?
  - Si oui, par qui et quelles explications
- Avez-vous déjà reçu d'autres sortes d'assistance dans le cadre de ce même projet ?
  - Transferts monétaires/coupons électroniques/formation technique/ autres [AU CHERCHEUR – SI oui, A POSER QUELQUES QUESTIONS SUR LES TYPES, PORTEE, DUREES/DATES, ET EFFETS/IMPACTS DE CES APPUIS ANTERIEURS]

3. Nature et déroulement des activités et de la participation dans la coopérative

- Pouvez-vous décrire comment votre participation dans la coopérative s'est déroulée ?
  - Commencée quand ? Toujours en cours ?
  - Services fournis par qui ?
  - Où ?
- Avez-vous reçu une formation préalable à votre participation à la coopérative ?
  - Si oui, quel type ? Est-ce que cela vous a été utile ?
  - Sinon, auriez-vous voulut avoir une formation quelconque ? Sur quels thématiques| ?
- Quelle est la nature de la coopérative
  - Quelle type de coopérative s'agit-il ? (Domaines spécifiques ?)
  - Combien de membres ?
  - Uniquement pour les femmes ou mixtes ?
- Qui gère et/ou soutien cette coopérative ?
  - Gouvernement ? ONG ? Prive ? Membres ?
- Est-ce que la coopérative marche bien ou y- a -t'il quelques défis/problèmes ?
  - Détails

4. Impacts sur la vie et effets durables

- Selon vous, quels sont les avantages d'appartenir à une coopérative ?
  - Y-a-t-l des désavantages ? Si oui, lesquelles ?
- Est-ce que le fait d'être membre de cette coopérative vous a aidée
  - Avec votre activité économique/AGR ? Donnez des exemples concrets
  - Avec votre vie associative/de partage avec les autres membres ? Donnez des exemples concrets
  - Autre ? Donnez des exemples concrets

5. Suggestions pour l'avenir

- Avez-vous des suggestions pour renforcer/améliorer

- le fonctionnement de votre coopérative ?
- Les bénéfices que vous en tirer
- D'autres suggestions ?

6. Autres choses à soulever ?

Merci pour votre participation!

H. Assistants sociaux/assistantes sociales guichets sociaux *(2 groupes de discussion mixte, 1 dans chaque commune*)

1. Présentations et renseignements généraux

- Un tour de table pour les présentations : noms (pas notés dans le cahier) ; âges ; occupations ; niveau de scolarisation/ formation professionnelle
- Depuis quand (combien d'années) avez-vous travaillé en tant qu'assistant social au sein du guichet social?
- Est-ce que vous été employés par le MASS?
- Comment avez-vous été sélectionnée?
- Avez-vous travaillé auparavant avec MASS ou d'autres institutions/agences en tant que travailleur social? Si oui, quel travail?

2. Fonctionnement, services et rôles au sein des guichets sociaux

- Est-ce que vous pouvez nous expliquer le fonctionnement des guichets sociaux?
  - Quels services sont fournis par ses fichets?
  - A quels bénéficiaires?
- Combien de personnel travail dans chaque guichet social?
- Est-ce qu'ils ont des rôles différents?
- Quel est votre rôle au sein du guichet social?
- Est-ce que vous avez reçu une/des formation(s) spécifique (s) pour vous préparer à assumer ce rôle?
  - Si oui, offert/organisé par qui?
  - Quand?
  - Est-ce que cette formation vous a bien préparé pour votre rôle au sein du guichet social?

3. Activités liées au projet pérenne

a. Est-ce que vous pouvez nous décrire les différentes activités des guichets sociaux effectues dans le cadre du projet pérenne? Par rapport à :
   i. L'enregistrement des bénéficiaires PNSF (djiboutiens/ refugiés)
   ii. Transferts e-vouchers réguliers
   iii. Transferts d'urgence réponse chocs
   iv. Gestion de plaintes
   v. Suivi
   vi. Autres

b. Est-ce que vous avez reçu une formation spécifique dans le cadre de ce projet?
   i. Si oui, est-ce que c'était le même type de formation que vous avez mentionné déjà ou est-ce que c'était différente?
   ii. En quoi consistait-elle cette formation? Qu'est-ce que vous avez appris?
   iii. Qui a organisé/fourni la formation?
   iv. Est-ce que vous avez été satisfaites de la formation? Pourquoi/pourquoi pas?

4. Défis/difficultés et recommandations

- Est-ce que vous avez rencontré certains difficultés ou défis par rapport à votre travail au guichets sociaux par rapport à ce programme?
  b. Si oui, quelles sortes de défis/difficultés?
  c. Comment avez-vous fait face à ces difficultés?

a. Quelle sorte de soutien vous permettrait à mieux assumer vos fonctions au sein des guichets sociaux?

b. Est-ce que vous désiriez de la formation supplémentaire? Si oui :
   d. Quelle sorte de formation? Sur quels thèmes? Pourquoi?

- D'autres recommandations pour renforcer les services offerts par les guichets sociaux?

Questionnaire d'Enquête par téléphone pour les ménages

Objectifs: Solliciter les bénéficiaires du projet à partager leurs perceptions par rapport à l'assistance reçue.

Modalités **:** Enquête par téléphone pour les bénéficiaires (djiboutiens et réfugiés) bénéficiaires de transferts suite au programme régulier ou en réponse aux chocs.

Durée : Chaque discussion aura une durée d'environ 30 minutes

Considérations techniques : A prévoir le déroulement de certaines discussions dans la langue du participant Afar, Oromo, Arabe, Somali).

Introduction et protocole de consentement éclairé

Bonjour, je m'appelle [*votre nom*] et je vous appelle de la part du bureau du PAM à Djibouti. Nous menons actuellement une enquête sur les activités réalisées par le PAM et le MASS dans le cadre du projet Solutions Pérennes. Votre numéro a été sélectionné au hasard, et nous aimerions vous poser quelques questions. Cela prendra environ 30 minutes.

L'objectif de cette enquête est de recueillir vos perceptions sur le soutien et l'assistance que vous avez reçus ainsi que les difficultés rencontrées, et les recommandations que vous pouvez formuler. Les informations recueillies seront utilisées pour améliorer les interventions futures.

Toutes les informations que vous fournirez resteront strictement confidentielles. Vos réponses seront anonymes, et les résultats seront présentés de manière agrégée, sans aucune identification personnelle. Votre participation à cette enquête est entièrement volontaire. Vous pouvez choisir de ne pas répondre à certaines questions ou d'arrêter l'enquête à tout moment sans aucune conséquence.

Il n'y a pas de risques majeurs à participer à cette enquête. Bien que vous ne receviez aucun avantage direct en participant, votre contribution aidera à partager les perceptions par rapport à l'assistance reçue.

Êtes-vous d'accord pour participer à cette enquête par téléphone ?

Si la personne donne son consentement, vous pouvez continuer avec l'enquête. Si elle refuse, remerciez-la pour son temps et terminez l'appel.

Tableau 24 : Questions de l'enquête par téléphone

QUESTION	OPTIONS DE RÉPONSE	VALEUR
Nom de l'enquêteur	.....	
Êtes-vous bénéficiaire du projet ? *(L'enquête s'arrête si la personne n'est pas bénéficiaire)*	1. Oui / 2. Non	/___/
CONSENTEMENT		
Saisir le numéro de téléphone de l'enquêté *(Il s'agit d'un numéro à 8 chiffres. Ex : 77889900)*	.....	
Consentez-vous de participer à cette enquête ? *(L'enquête s'arrête si la personne n'est pas consentante)*	1. Oui / 2. Non	/___/
I. INFORMATIONS GÉNÉRALES		
1.1 Quelle est votre commune de résidence ?	1. Balbala / 2. Boulaos	/___/
1.2 Quel est votre sexe	1. Femme / 2. Homme	/___/
1.3 Êtes-vous le chef de ménage ?	1. Oui / 2. Non	/___/
1.4 De combien de membres est composé votre ménage ?		/___/
1.5 Quel est votre niveau d'éducation ?	1. Aucun	/___/
	2. Alphabétisation (non scolarisé, sait lire et écrire)	
	3. Primaire	
	4. Secondaire 1er cycle	
	5. Secondaire 2ème cycle	
	6. Universitaire et post universitaire	
1.6 Quel est votre occupation actuellement ?	1. Main d'œuvre salariée occasionnelle non agricole (porteur, domestique, etc.) / journalier	/___/
	2. Travail salarié (gouvernement, services publics)	
	3. Travail salarié (secteur privé)	
	4. Petit commerce/petite entreprise/indépendant/vendeur de rue (vendeur de thé, kiosque, vente d'artisanat, etc.)	
	5. Autre	
1.6 a Si autre, préciser	.....	
1.7 Quel est votre âge ?		/___/
II. PERTINENCE		
2.1 Comment avez-vous entendu parler de l'activité des transferts ?	1. Famille	/___/
	2. Amis	/___/
	3. Guichets sociaux	/___/
	4. MASS	/___/
	5. PAM	/___/
	6. Leader communautaire	/___/
	7. Organisations religieuses	/___/
	8. Associations	/___/
	9. Autre	/___/
2.1 a Si autre, préciser	.....	
2.2 Comment avez-vous été sélectionné en tant	1. Auto-inscription	/___/

QUESTION	OPTIONS DE RÉPONSE	VALEUR
que bénéficiaire ?	2. Lors des séances de sensibilisation	
	3. Par porte-à-porte	
	4. Enregistrement par les agents des guichets	
	5. En Assemblée	
	6. Autre	
2.2 a Si autre, préciser	……	
2.3 Où avez-vous été enregistré après votre identification ?	1. Auprès des guichets	/___/
	2. Chez des agents qui ont fait le porte-à-porte	
	3. Chez une association	
	4. Chez les voisins/familles/amis	
	5. Autre	
2.3 a Si autre, préciser	……	
2.4 Selon vous, la décision du ministère des Affaires Sociales et des Solidarités (MASS) de faire les transferts e-vouchers s'adapte-t-elle aux besoins des populations ?	1. Oui / 2. Non	/___/
2.4 a Si non, pourquoi ?	1. Produits fournis par les e-voucher non adaptés	/___/
	2. Boutiques trop éloignées	/___/
	3. Préférence pour le cash au lieu des vouchers	/___/
	4. Autre	/___/
2.4 b Si autre, préciser	……	
2.5 Avez-vous été consulté pour définir les critères des personnes qui seront bénéficiaires ?	1. Oui / 2. Non	/___/
2.5 a Si non, pourquoi ?	1. Critères déjà prédéfinis	/___/
	2. Critères inconnus	
	3. Pas de critères	
	4. Pas besoin de savoir les critères	
	5. J'ai été absent lors de la séance de définition des critères de ciblage	
	6. Pas de consultation dans notre quartier	
	7. Autre	
2.5 b Si autre, préciser	……	
2.6 Le MASS a assisté les personnes qui en avaient le plus besoin ?	1. Oui / 2. Non	/___/
2.6 a Si non, pourquoi ?	1. Les ressources n'étaient pas suffisantes pour satisfaire toutes les personnes vulnérables	/___/
	2. Le processus de sélection a été biaisé	/___/
	3. Les individus ne sont pas en bons termes avec ceux qui ont fait la sélection	/___/
	4. La plupart d'entre eux avaient migré pendant le processus de sélection	/___/
	5. Ils ne répondaient pas aux critères de sélection	/___/
	6. D'autres personnes étaient plus vulnérables	/___/
	7. Ne sait pas	/___/

QUESTION	OPTIONS DE RÉPONSE	VALEUR
	8. Autre	/___/
2.6 b Si autre, préciser	……	
III. EFFICIENCE		
3.1 Quels sont les besoins non couverts par le montant du transfert ?	1. Besoins alimentaires de base (céréales, huiles, etc.)	/___/
	2. Besoins alimentaires nutritifs (légumes, viande, fruits et.)	/___/
	3. Besoins non alimentaires essentiels (hygiène, santé, éducation etc.)	/___/
	4. Autres besoins	/___/
3.1 a Si autres besoins, préciser	……	
3.2 La fréquence du transfert était-elle régulière ?	1. Oui / 2. Non	/___/
3.2 a Si non, pourquoi ?	1. Programmes interrompus	/___/
	2. Boutiques fermées	/___/
	3. Cartes pas fonctionnelles	/___/
	4. Cartes perdues	/___/
	5. Autres raisons	/___/
3.2 b Si autre raison, préciser	……	
3.3 Quelles sont vos préférences par rapport aux fréquences des transferts ?	1. Mensuel	/___/
	2. Bimensuel	
	3. Trimestriel	
	4. Autre	
3.3 a Si autre, préciser	……	
3.4 Les boutiques agréées étaient-elles accessibles ?	1. Oui / 2. Non	/___/
3.4 a Si non, pourquoi ?	1. Boutiques éloignées/temps de trajet longs	/___/
	2. Longue file d'attente	/___/
	3. Boutique toujours fermées/horaire	/___/
	4. Coûts de transport trop élevés	/___/
	5. Prix plus élevés que chez les autres commerçants	/___/
	6. Utilisation de la carte compliquée	/___/
	7. Commerçants peu accueillants/discriminants/ irrespectueux	/___/
	8. Barrières de langages avec les boutiquiers	/___/
	9. Lieux des boutiques inaccessibles	/___/
	10. Autre	/___/
3.4 b Si autre, préciser	……	
3.5 Les boutiques agréées avaient-elles suffisamment de stocks disponibles ?	1. Oui / 2. Non	/___/
3.5 a Si non, pourquoi ?	1. Produits demandés pas toujours disponibles	/___/
	2. Produits demandés pas suffisants	/___/
	3. Qualité des produits pas bonne	/___/
	4. Autre	/___/
3.5 b Si autre, préciser	……	

QUESTION	OPTIONS DE RÉPONSE	VALEUR
3.6 Avez-vous rencontré des problèmes par rapport à l'utilisation des cartes scope ?	1. Oui / 2. Non	/___/
3.6 a Si oui, lesquels ?	1. Perte	/___/
	2. Usure	/___/
	3. Dysfonctionnement	/___/
	4. Ne sait pas comment l'utiliser	/___/
	5. Autre	/___/
3.6 b Si autre, préciser	……	
3.7 Ce(s) problème (s) a/ont-ils été résolu ?	1. Oui / 2. Non	/___/
3.7 a Si oui, comment ce/ces problème (s) a/ont été résolu ?	1. Appels téléphoniques	/___/
	2. Agents de guichets	/___/
	3. Commerçants	/___/
	4. Autres bénéficiaires	/___/
	5. Autre	/___/
3.7 b Si autre, préciser	……	
3.8 Avez-vous été satisfait de cette résolution ?	1. Oui / 2. Non	/___/
3.9 Est-ce que les personnes non satisfaites du déroulement des activités ont-elles eu la possibilité de se plaindre ?	1. Oui / 2. Non	/___/
3.9 a Si non, pourquoi ?	1. Aucun problème rencontré ou aucune suggestion à soulever	/___/
	2. Peur de perdre le droit d'assistance	/___/
	3. Processus de plainte trop difficiles/ne comprend pas la procédure de plainte	/___/
	4. Retour d'information jamais transmis, donc pas besoin	/___/
	5. Prévenu par un responsable local/ Agent de guichet/commerçant	/___/
	6. Pas facile à utiliser	/___/
	7. N'avait pas connaissance de ce mécanisme	/___/
	8. Autre	/___/
3.9 b Si autre, préciser	……	
3.9 c Si oui, par quel moyen ont-elles exprimé leurs plaintes ?	1. Appels téléphoniques	/___/
	2. Agents de guichets	/___/
	3. Commerçants	/___/
	4. Agent du PAM	/___/
	5. Agent du MASS	/___/
	6. Autres bénéficiaires	/___/
	7. Autre	/___/
3.9 d Si autre, préciser	……	
3.10 En plus des transferts, avez-vous participé à des séances de sensibilisation sur les bonnes pratiques d'alimentation et de soins ?	1. Oui / 2. Non	/___/
3.10 a Si oui, est-ce que votre participation était-elle obligatoire en tant que bénéficiaire du transfert ?	1. Oui / 2. Non	/___/
3.11 Étiez-vous satisfaits de ces séances ?	1. Oui / 2. Non	/___/
3.11 a Donnez des précisions (que la réponse soit oui ou non)	Question ouverte	

QUESTION	OPTIONS DE RÉPONSE	VALEUR
3.12 En plus des transferts, avez-vous participé à une ou plusieurs activités de formation ?	1. Oui / 2. Non	/___/
3.12 a Si oui, quel type de formation ?	1. Couture	/___/
	2. Soudure	/___/
	3. Informatique	/___/
	4. Menuiserie	/___/
	5. Installation et maintenance de panneaux solaire	/___/
	6. Génie mécanique	/___/
	7. Génie électrique	/___/
	8. Génie civile	/___/
	9. Autre	/___/
3.12 b Si autre, préciser	……	
3.13 Cette formation vous a-t-elle permis de trouver un emploi ?	1. Oui / 2. Non	/___/
IV. EFFETS		
4.1 Le transfert a-t-il répondu à certains des besoins quotidiens de votre ménage ?[1]	1. Oui / 2. Non	/___/
4.1 a Si oui, lesquels ?	1. Besoins alimentaires de base (céréales, huiles, etc.)	/___/
	2. Besoins alimentaires nutritifs (légumes, viande, fruits et.)	/___/
	3. Besoins non alimentaires essentiels (hygiène, santé, éducation etc.)	/___/
	4. Autres besoins	/___/
4.1 b Si autres besoins, préciser	……	
4.1 c Si non, pourquoi ?	Question ouverte	
4.2 Est-ce que ces transferts ont généré des effets négatifs ?	1. Oui / 2. Non	/___/
4.2 a Si oui, quels sont ces effets ?	1. Conflits dans le ménage	/___/
	2. Jalousie des voisins	/___/
	3. Autre	/___/
4.2 b Si autre, préciser	……	
4.3 Êtes-vous capables de faire face aux difficultés de la vie quotidienne, maintenant que les activités de transferts sont terminées ?	1. Oui / 2. Non	/___/
4.3 a Donnez des précisions (que la réponse soit oui ou non)	Question ouverte	
V. SUGGESTIONS ET RECOMMANDATIONS		
5.1 Que suggérez-vous pour améliorer un projet de ce type dans le futur ?	Question ouverte	

[1] Pour les bénéficiaires des transferts chocs, spécifier dans la question si cela leur a permis de faire face efficacement aux besoins générés par ces urgences ?

Annexe 6. Calendrier des activités de terrain

DATE	HORAIRE	ACTIVITÉS	TYPE	LIEU
Samedi, 05 Oct.	10h45	Arrivée des consultants internationaux de l'EE	Installation à l'hôtel et prise de contact avec consultant national de l'EE	Hôtel
Dimanche,06 Oct.	9h00 - 09h30	Briefing	PAM	Bureau PAM Héron
	10h00-11h00	EI	Finance SCOPE du PAM	
	11h00-12h00		Partenariat du PAM	
	11h00-12h00		Unité TEC du PAM	
	12h00-14h30		Équipe Programme du PAM (SO1, SO2 et Protection Sociale)	
	15h00-16h30		Program Policy Officer du PAM	
	15h00-16h30		BPU du PAM (Budget and Programming Unit)	
Lundi, 07 Oct.	8h30-13h00	Compilation des notes et des nouveaux documents		Hôtel
	13h00-14h30	EI	RAM du PAM	Bureau du PAM Héron
	14h30-16h00		Responsable du projet Solutions Pérennes à OIM	Bureau Annexe OIM Rue Karthoum Héron
	15h00-16h30		Management du BP du PAM	Bureau du PAM Héron
Mardi,08 Oct.	9h00-10h30	Visite de courtoisie et EI	SG du MASS	Bureau MASS Cité Ministérielle
	10h30-12h00	EI (Suivi-Évaluation)	DEP du MASS	
	10h30-12h00	EI (Transferts monétaires/Autonomisation)	DAS (Direction des Affaires Sociales) au MASS	
	10h30-12h00	EI	Équipe du RS (Registre Social) au MASS/Guichets sociaux	
	16h30-18h00		Responsable de la CPEC	Bureau de la CPEC à ARHIBA
Mercredi,09 Oct.	8h00-9h00		Point Focal de l'UE pour le PAM	Bureau de l'UE MEZZ
	9h30-11h30	Focus Group sur la Formation installation de panneau solaire	Jeunes formés par l'Église protestante	Guichet Boulaos
	11h30-13h30	Focus group sur la Formation technique (Génie mécanique, Génie électrique, Génie Civil etc..)	Jeunes formés par le MENFOP	Guichet Boulaos
	15h30-17h30	Focus group des bénéficiaires de TM post-chocs	Hommes	Guichet Boulaos

	15h30-17h30	Focus group des bénéficiaires de TM post-chocs	Femmes	Guichet Boulaos
Jeudi,10 Oct.	8h30-10h00	EI et Observation	Commerçant 1 Balbala	Boutique Balbala
	8h30-10h00	EI et Observation	Commerçant 2 Balbala	Boutique Balbala
	10h00-12h00	EI	Responsable de l'ONARS	Bureau de l'ONARS à Balbala
	10h00-13h00	Focus group des réfugiés bénéficiaires de TM	Hommes	Guichet sociaux (commune Balbala)
	15h30-17h30	Focus group des bénéficiaires de TM PNSF/Population Hôte	Femmes	Guichet sociaux (commune Balbala)
	15h30-17h30	Focus group des réfugiés bénéficiaires de TM	Femmes	Guichet sociaux (commune Balbala)
DATE	**HORAIRE**	**ACTIVITÉS**	**TYPE**	**LIEU**
Dimanche,13 Oct.	8h30-10h00	EI	Responsable UNFD	UNFD Boulevard du Président Hassan (ARHIBA)
	10h30-12h30	Focus group sur la Formation Couture	Jeunes (femmes)	
	10h30-12h30	Focus group sur la formation en entreprenariat et AGR	Femmes	
	12h30-13h30	Observations	AGR	Boulaos
	15h30-17h30	Focus group des réfugiés bénéficiaires de TM	Femmes	Guichet sociaux (commune Boulaos)
	15h30-17h30	Focus group des réfugiés bénéficiaires de TM	Hommes	Guichet sociaux (commune Boulaos)
Lundi,14 Oct.	9h00-10h30	EI et Observations	Commerçant 1 Boulaos	Boutique Boulaos
	9h00-11h00	Focus group sur le Renforcement de coopératives	Hommes et femmes	Guichet sociaux (commune Balbala)
	15h30-17h30	Focus group des bénéficiaires de TM PNSF/Population Hôte	Femmes	Guichet sociaux (commune Boulaos)
	15h30-17h30	Focus group des bénéficiaires de TM PNSF/Population Hôte	Hommes	Guichet sociaux (commune Boulaos)
Mardi, 15 Oct.	8h30-10h00	EI	Responsable de Al Rahma	Enceinte Al Rahma Balbala
	10h00-12h00	Focus group sur la Formation technique (Génie mécanique, Génie électrique, Génie Civil etc.)	Jeunes (hommes et femmes) formés en informatique, soudure, couture, menuiserie	Guichet 3
	10h00-12h00	Focus group sur le Renforcement de coopératives	Femmes	Guichet 3
	15h30-17h30	Focus group sur les PSE	Femmes	Guichet 5

	15h30-17h30	Focus group des bénéficiaires de TM PNSF/Population Hôte	Hommes (Balbala)	
Mercredi,16 Oct.	9h00-10h30	EI	Responsable de l'Eglise Protestante	Eglise protesttante Boulevard de la république
	11h00-12h30	EI	Responsable de la protection sociale à la Banque Mondiale	Bureau Banque Mondiale Mezz Tour
	11h00-12h30	EI	Equipe CBT du PAM	PAM HUB PK 20
	14h00-15h00	EI	Responsable de l'Inclusion au UNHCR	Bureau HCR Héron
	14h00-15h30	EI	Responsable de formation MENFOP	MENFOP Boulevard de la république
	15h30-17h30	Focus group sur le Renforcement des capacités	Agents de guichet (hommes et femmes)	Guichet 2
	15h30-17h30	Focus group des bénéficiaires de TM post-chocs	Hommes	Guichet 5
	15h30-17h30	Focus group des bénéficiaires de TM post-chocs	Femmes	
Jeudi, 17 Oct.	8h30-9h30	EI	Responsable Protection Sociale UNICEF	UNICEF Héron
	8h30-9h30	EI complémentaire	Équipe BP (Programme, SCOPE)	PAM Héron
	9h30-10h50	Préparation Notes et PPT pour debrief		Bureau PAM Héron
	11h00-12h00	Rencontre avec le MASS	SG et différentes directions	Bureau MASS
	12h00-14h30	Finalisation PPT pour debrief		Hôtel ou PAM Héron
	14h30-15h30	Débriefing		Bureau PAM Héron et en ligne
	15h30-16h00	EI complémentaire	Équipe BP (BPO)	PAM Héron
Jeudi, 17 Oct.	23h50	Départ des consultants internationaux de l'EE		Aéroport

Annexe 7. Cartographie des constatations-conclusions-recommandations

Recommandation [par ordre numérique]	**Conclusions** [par numéro(s) de conclusion]	**Constatations** [par numéro de constatation]
Recommandation 1: **Renforcer les capacités du MASS en matière de protection sociale (capacités du système plus capacités techniques)**	Conclusion 1, 2	C1, C2
	Conclusion 5	C5; C5.1; C5.2; C5.3; 5.4
Recommandation 2: **Renfoncer les avantages comparatifs dans les partenariats autour de la protection sociale**	Conclusion 1, 4, 5	C1; C1.1; C1.6 C2; C2.1 C3; C3.1 C5; C5.1; C5.3
Recommandation 3: **Renforcer le travail conjoint et le plaidoyer pour l'inclusion des réfugiés dans le système et les programmes nationaux de protection sociale**	Conclusion 1, 5	C1; C1.1; C1.5; C1.6
		C2; C2.1; C2.4 C3.3
		C4; C4.1; C4.3 C5.3
Recommandation 4 : Rendre systématique la prise en compte des aspects genre dans tout programme de protection sociale soutenu par le PAM.	Conclusion 6	C1; C1.3; C5.4
Recommandation 5: Renforcer le système de suivi-évaluation	Conclusion 1, 3, 5	C1.2; C1.4; 4.2

Annexe 8. Aperçu des informateurs clés

Institution	*Fonctions*	*Genre*
PAM	Partnership Officer	Femme
	Finance Assistant, Finance SCOPE	Homme
	Gestionnaire d'activités de OS1 et OS2	Femme
	Associate au programme de protection sociale	Femme
	Chargée de programme	Femme
	Unité TEC, Scope Focal Person	Femme
	BPU du PAM (Budget and Programming Unit)	Femme
	S&E, Chargée de l'évaluation	Femme
	Country Director	Homme
	Deputy Country Director	Homme
	Ancien chargé de programme	Homme
	Responsable CBT	Homme
MASS	SG MASS	Femme
	Directeur, Affaires Sociale	Homme
	Directrice statistique et évaluation	Femme
	Chef de service des guichets sociaux	Homme
	Responsable du registre social	Homme
EU	Chargée de programme migration – section coopération	Femme

Partenaires de mise en œuvre

Institution	*Fonctions*	*Genre*
CPEC	Administrateur	Homme
	Responsable marketing et communication	Femme
	Responsable appui opérationnel	Femme
	Chargé de recouvrement de crédit	Femme
UNFD	Coordinateur du programme	Homme
	Coordinatrice de programme	Femme
Al Rahma	Directeur de l'Enseignement General	Homme
	Directeur de la Formation Technique	Homme
	Assistant au Directeur de la Formation Technique	Homme
Eglise Protestante	Pasteur de l'Eglise et Directeur Formation Technique	Homme
	Administrateur	Homme
MENFOP	Directeur MENFOP	Homme
Guichet social (Boulaos)	Responsable du guichet	Homme
Guichet social (Balbala)	Responsable du guichet	Homme
Boutique Balbala	Boutiquier	Homme
Boutique Boulaous	Boutiquièr	Femme

Autres parties prenantes

Institution	*Fonctions*	*Genre*
ONARS	Coordonnateur du programme	Homme
	Chargé du cadre d'action globale pour les des réfugiés	Homme
	Leader, Communauté des réfugiés Somalis	Homme
	Leader, Communauté des réfugiés Yéménites	Femme
	Leader, Communauté des réfugiés Ethiopiens	Homme
	Leader, Communauté des réfugiés Érythréens	Homme
Banque mondiale	Responsable protection sociale	Femme
UNHCR	Responsable Inclusion	Homme
	Responsable CRRF	Homme
UNICEF	Protection Sociale	Homme
OIM	Chargé de projet	Homme

Annexe 9. Bibliographie

*PAM Plan stratégique pays, rapports annuels (*Annual Country Reports – Djibouti | World Food Programme (wfp.org)*, et revue à mi-parcours*

- WFP (24 Octobre 2019) Plan stratégique de pays – Djibouti (2020-2024) https://executiveboard.wfp.org/document_download/WFP-0000108608 [A noter, une révision budgétaire va être faite sur ce CSP pour l'étendre jusqu'à fin 2025]
- WFP (2019) Djibouti Annual Country Report 2019 (Country Strategic Plan 2018-2019)
- WFP (2020) Djibouti Annual Country Report 2020 (Country Strategic Plan 2020-2024)
- WFP (2021) Djibouti Annual Country Report 2020 (Country Strategic Plan 2020-2024)
- WFP (2022) Djibouti Annual Country Report 2020 (Country Strategic Plan 2020-2024)
- WFP (2023) Djibouti Annual Country Report 2020 (Country Strategic Plan 2020-2024)
- WFP (April 2023) Mid-term review of WFP's Country Strategic Plan (2020-2024)

PAM stratégies globales et évaluations régionales protection sociale

- WFP (juillet 2021a) Stratégie du Programme alimentaire mondial en matière de soutien à la protection sociale https://docs.wfp.org/api/documents/WFP-0000136118/download/?_ga=2.173931041.303495805.1730186322-646391891.1718285029
- PAM (juillet 2021b) Stratégie du Programme alimentaire mondial en matière de soutien à la protection sociale: Version abrégée https://docs.wfp.org/api/documents/WFP-0000134615/download/?_ga=2.173931041.303495805.1730186322-646391891.1718285029
- WFP (28 Sept 2021) Plan stratégique du PAM pour 2022-2026 https://executiveboard.wfp.org/document_download/WFP-0000132906
- WFP OEV (Sept 2023) Summary of evidence social protection. World Food Programme Office of Evaluation
- WFP Kenya (Feb 2023) Final evaluation of the joint UN SDG funded programme for social protection in Kenya 2020-2022 (Decentralised Evaluation Report) United Nations Kenya (WFP, UNICEF, ILO, FAO)
- WFP (Aug 2024) WFP and social protection annual review 2023
- WFP RBN (nd) WFP RBN SP strategy and implementation plan (PPT presentation).
- WFP/UNHCR (2024) Debrief : Joint WFP/UNHCR Refugee Assistance and Inclusion mission (Presentation PPT)

Documents sur la protection sociale à Djibouti

- Rep. de Djibouti, Ministère des Affaires Sociales et des Solidarités (MASS)(2018) Stratégie nationale de protection sociale (2018-2022) dji200233.pdf (fao.org)
- Rep. de Djibouti, Ministère des Affaires Sociales et des Solidarités (MASS) et PAM (2022) Évaluation de la mise en œuvre de la Stratégie nationale de protection sociale 2018-2022)
- Rep. de Djibouti , Ministère des Affaires Sociales et des Solidarités (MASS) (2023a) Stratégie nationale de protection sociale non-contributive pour le renforcement du capital humain 2023-2027
- Rep. de Djibouti , Ministère des Affaires Sociales et des Solidarités (MASS) (2023b) Stratégie nationale de protection sociale non-contributive 2023-2027 : Plan opérationnel et annexes (MASS/PAM/PNUD)

Autres politiques et stratégies nationales

- Rep. de Djibouti, Ministère de la promotion de la femme et du planning familial, Chargé des relations avec le parlement (Oct. 2011) Politique national genre 2011-2021
- Rep. de Djibouti, Ministère de la femme et de la famille (Déc. 2022) Évaluation de la politique nationale du genre 2011-2021. FNUAP, PNUD, UNESCO, ONUSIDA
- Rep. de Djibouti, Ministère de la femme et de la famille (2024) Politique nationale du genre 2024-2030)
- Rep de Djibouti, Ministère de l'Intérieur, ONARS, United Nations (2017) Plan d'Action National CRRF Ministère de l'Intérieur 2017-2022 Djibouti Plan d'Action National CRRF (2017).pdf
- Rep. de Djibouti (2020) Plan national de développement 2020-2024. Djibouti ICI : Inclusion-Connectivite-Institutions
- Rep. de Djibouti, Min. des affaires étrangères et de la coopération international (juillet 2022) Examine national volontaire : Djibouti Initiative innovante pour une éducation robuste, un renforcement de la condition de vie des femmes et des filles et un écosystème résistant après COVID 19 »
- République de Djibouti). Ministère des affaires étrangères et de la coopération internationale (juillet 2022) Initiative innovante pour une Éducation robuste, un renforcement de la condition de vie des femmes et des filles et un écosystème résistant après COVID 19. Forum Politique de Haut Niveau sur le développement durable des Nations Unies. New York, https://hlpf.un.org/sites/default/files/vnrs/2022/VNR%202022%20Djibouti%20Report.pdf

- Rep. de Djibouti, Ministère de l'Intérieure, ONARS, UNHCR (2019). Guide du CRRF – Note conceptuelle, Opération de Djibouti.

Rapports d'enquêtes nationales (à part sécurité alimentaire)

- DISED (juin 2018) Résultats de la quatrième enquête Djiboutienne auprès des ménages pour les indicateurs sociaux (EDAM4-IS) Direction de la Statistique et des Études Démographiques https://microdata.worldbank.org/index.php/catalog/3463/related-materials
- SEGRC/INSTAD/Nations Unies (juillet 2023) Rapport de l'enquête multisectorielles. Secrétariat exécutif de gestion des risques et des catastrophes ; Institut de la statistique de Djibouti, Nations Unies
- Ministère de l'Intérieur et Nations Unies Djibouti (Déc. 2019) Djibouti Flash Update #3 : Impact humanitaire des inondations/17 Décembre 2019 (https://djibouti.un.org/sites/default/files/2020-11/Rapport%20conjoint%20de%20situation%20N.3%20-%20Innondations%20Djibouti%20-%20Dec%202019.pdf)
- Ministère de la Femme et de la Famille et INSD (2020 Rapport d'enquête sur les mutilations génitales féminines et les violences faites aux femmes https://famille.gouv.dj/uploads/publications/606621408520670ffecb10cdfde29479.pdf

Institut National de la Statistique de Djibouti (INSTAD)

- INSTAD (2023) Djibouti, Rapport de l'enquête multisectorielle, juillet 2023 https://reliefweb.int/report/djibouti/dijbouti-rapport-de-lenquete-multisectorielle-juillet-2023
- INSTAD/FNUAP (2023) Annuaire Statistique Edition 2023 www.instad.dj/annstat.html#2019
- INSTAD (2024) Résultats préliminaires : 3eme Recensement General de la Population et de l'Habitat 2024. Institut National de la Statistique de Djibouti www.instad.dj

Accord et Plan du travail PAM MASS

- Rep. de Djibouti, Ministère des affaires sociales et des solidarités/PAM (2021) Accord entre le PAM et le MASS pour le projet Autonomisation, épanouissement et solutions pérennes sociales pour les populations hôtes, les réfugiés et les migrants les plus vulnérables sur le territoire djiboutien : Activités planifiés pour 2021

Conventions, avenants et demandes d'extension relatifs au projet

- UE et PAM (juillet 2018) Convention de Délégation T05-EUTF-DJ-41-01(T05.641)
- UE et PAM (juin 2019) Avenant no1 de la convention de Délégation T05.64
- UE et PAM (avril 2020) Avenant no 2 de la convention de Délégation T05.641
- UE et PAM (avril 2021) Avenant no3 de la convention de Délégation T05.641
- MASS (fév. 2022) Demande d'extension du projet pour permettre l'intégration des réfugiés (lettre de demande adressée au PAM)
- UE et PAM (Juin 2022) Avenant no 4 de la convention de Délégation T05.641
- PAM (aout 2023) (Avenant 5) Demande d'extension d'une durée de 6 mois du Programme Solutions Pérennes
- PAM avril 2020) Lettre à l'UE pour l'inclusion d'une réponse choc dans le projet solutions pérennes aux inondations de novembre 2019 [à noter que ça sera an alignement avec le CRRF – mais est-ce que les réfugiés ont été inclus ?}

Études, rapports et évaluations antérieures

- MASS/WFP/UE (2019) Rapport de l'étude de référence du Transfert Monétaires « Solution pérennes social pour la population hôte et le refugie les plus vulnérables sur le territoire djiboutien » [Rapport baseline PNSF Cash Urbain – Mars 2019]
- PAM et MASS (Aout 2020) Évaluation de performance des commerçants sélectionnés dans le cadre des transferts monétaires aux bénéficiaires du Programme National Solidarité Famille (PNSF) Aout 2020. Action pour l'autonomisation, l'épanouissement et les solutions pérennes sociales pour les populations hôtes, les refugies et les migrants les plus vulnérables sur le territoire djiboutien (TO5-EUTF-HOA-DJ-41)
- WFP (March 2020) Djibouti Market Assessment for Refugees: Ali Addeh, Holl Holl & Markazi, March 2020
- MASS/WFP (avril 2022) Évaluation du programme national de solidarité dans le milieu urbain. Réalisé par la Direction des études et prospection, MASS. (DRAFT)
- MASS (Sept 2020) Programme national de solidarité famille (PNSF) : Rapport d'activités sur les mesures d'accompagnants en milieu urbain (Sommaire)
- MASS (Sept 2024) Rapport de synthèse sur les activités du projet solutions pérennes (Composante autonomisation ; financement Union Européenne ; Partenaire d'exécution : PAM
- MASS (fév. 2025) Rapport de mise à jour sur les activités d'autonomisation, Projet Solution Pérenne.
- EuroPlus Consulting & Management et Particip BbH novembre 2020) Évaluation à mi-parcours de l'Action Solutions pérennes pour les populations hôtes, les refugies et les migrants les plus vulnérables au Djibouti. Rapport final

- MASS, ONARS, WFP, UNHCR, INSTAT (juin 2021) Étude de profilage socio-économique des refugies et demandeurs d'asile : Résultats. Présentation PPT.
- UNHCR/MASS (2021) Enquête qualitative sur l'impact de Covid-19 sur la situation socioéconomique et psychologique des refugies à Djibouti (Février 2021)
- MASS/INSD/WFP/UNHCR (jan 2020) Rapport enquête profilage dans les villages de refugies 2019

Rapports intermédiaires annuel pour l'UE[119]

- WFP (juillet 2019) [premier] Rapport Intermédiaire (07 2018 – 07 2019) Action pour l'autonomisation, l'épanouissement et les solutions pérennes sociales pour les populations hôtes, les réfugiés et les migrants les plus vulnérables sur le territoire djiboutien (T05-EUTF-HOA-DJ-41)
- WFP (juin 2020)) [deuxième] Rapport Intermédiaire (Juillet 2019 – Juin 2020) Action pour l'autonomisation, l'épanouissement et les solutions pérennes sociales pour les populations hôtes, les réfugiés et les migrants les plus vulnérables sur le territoire djiboutien (T05-EUTF-HOA-DJ-41)
- WFP (mai 2021) Troisième Rapport Intermédiaire (Mai 2020-Mai 2021) Action pour l'autonomisation, l'épanouissement et les solutions pérennes sociales pour les populations hôtes, les réfugiés et les migrants les plus vulnérables sur le territoire djiboutien (T05-EUTF-HOA-DJ-41)
- WFP (mai 2022) Quatrième Rapport Intermédiaire (Mai 2021-Mai 2022) Action pour l'autonomisation, l'épanouissement et les solutions pérennes sociales pour les populations hôtes, les réfugiés et les migrants les plus vulnérables sur le territoire djiboutien (T05-EUTF-HOA-DJ-41)
- WFP (juin 2023) Cinquième Rapport Intermédiaire (Mai 2022-Juin 2023) Action pour l'autonomisation, l'épanouissement et les solutions pérennes sociales pour les populations hôtes, les réfugiés et les migrants les plus vulnérables sur le territoire djiboutien (T05-EUTF-HOA-DJ-41)

Rapports ROM (Results Oriented Monitoring)

- Osman, I. (2021) Rapport ROM PAM TO5-EUTF-HOA-DJ-41-01-Solutions pérennes sociales pour les populations hôtes, les réfugiés et les migrants les plus vulnérables sur le territoire Djiboutien
- Torcha, S. (2024) ROM review PAM TO5-EUTF-HOA-DJ-41-01-Solutions pérennes sociales pour les populations hôtes, les réfugiés et les migrants les plus vulnérables sur le territoire Djiboutien
- De Marchi, G. (2024) ROM Review EU-TF-HOA-DJ-70-Autonomisation et épanouissement de refugies via l'éducation, l'accès aux services de protection sociale, et les opportunités économiques (UNHCR Rapport ROM Consolidé)
- Safia, T. (2024) ROM Review EU-TF-HOA-DJ-41.02 Solutions pérennes pour les populations hôtes, les réfugiés et les migrants les plus vulnérables sur le territoire djiboutien (OIM Rapport ROM consolidée)

Rapports PDM et sécurité alimentaire

- IPC (2023) Djibouti: Acute food insecurity situation March-June 2023 and projection for July-Dec 2023. Integrated Food Security Phase Classification (https://www.ipcinfo.org/ipc-country-analysis/details-map/en/c/1156388/?iso3=DJI).
- PAM (mai 2018) Suivi de la sécurité alimentaire et des résultats (SSAR) Food security and outcome monitoring survey (FSOM) République de Djibouti, Mai 2018, 8th Edition
- WFP (May 2020) Djibouti Food Security and Nutrition Outcome Monitoring, January 2020, WFP Djibouti
- PAM (juin 2020) Djibouti 2020: WFP PAM Report, GFD, FFA & Refugees (Ali Addeh, Holl Holl & Markazi camps) Prepared by Marianne Jensby, WFP RBN.
- WFP (Jan 2021) Food security and outcome monitoring results Republic of Djibouti (with technical collaboration INSTAR, MASS, ONARS, FAO, UNICEF, UNHCR)
- WFP/MASS/ONAR (janvier 2022) Djibouti 2021. Rapport post distribution monitoring, Communautés hôtes & refugies (GD COVID 19 & saisonnier-refugiés-FFA) Préparé par Aden Ali Aden et Patrick Owuor, WFP DJCO et RBN
- WFP (2022) Rapport 1: Post distribution monitoring 2022. Refugiés, Réponses au COVID-10 (Urbain & chef-lieu) et aux PVVS
- WFP (2022) Djibouti Food Security and Nutrition Assessment (FSNSM) – January 2022
- WFP/INSD (avril 2022) Djibouti : Enquête de suivi de la sécurité alimentaire et de la nutrition (ESSAN). Collecte de données en février 2022
- WFP (2024) Rapport post distribution monitoring 2023 (réalisé en mai 2023)
- WFP (Oct. 2024) Rapport post distribution monitoring 2024 Round 1: PNSF & inclusion des réfugiés. Unité RAM Djibouti

Outils d'enquête

- Rapport post distribution monitoring 2023 [questionnaire]

---

[119] Le PAM nous a informé de la préparation qu'un 6eme et dernier -rapport pour la période 2023/24

- Questionnaire sur le suivi des résultats des activités/Suivi après-distribution (Post distribution monitoring) [sans date}
- Djibouti enquête multisectorielle – mars 2023 : Questionnaire ménage et femme

Bases de données

- HH-Data_2022
- HH Data_DJI_2023
- PDM22_HH Data_NSF
- PDM 23 HH Data Djibouti Ville
- Compiled output and outcome indicators, Solutions Pérennes WFP 2018-2023
- Listes des bénéficiaires de transferts par groupe (PNSF et Refugies) issues de SCOPE ou issues des Vouchers papier (pour les post-chocs) (sur lesquelles les échantillons de l'enquête par téléphone et les discussions de groupe ont été choisis

Autres documents relatifs au projet

- Rep. de Djibouti, MASS/WFP (2021) Accord entre le PAM et le MASS Djibouti pour le projet Autonomisation et solutions pérennes sociales pour les populations hôtes, les refugies et les migrants les plus vulnérables sur le territoire djiboutien : Activités planifiées pour 2021
- PAM (nd) Réorientation du projet « Solutions Pérennes » (Présentation PPT)
- PAM (nd) Chronogramme des actions prioritaires 2023-2024, Solutions pérennes EU
- PAM (nd) Compiled output and outcomes indicators, Solutions Pérennes WFP 2018-2023 (Excel sheet)
- Présentation PPT (nd) : Autonomisation, épanouissement et solutions pérennes sociales pour les populations hôtes, les refugies et les migrants les plus vulnérables sur le territoire Djiboutien
- 290518 CRRF WFP Logframe with EU
- PAM/MASS (Janvier 2024) Programme Solutions Pérennes (Présentation PPT)

TdR et Offre technique Konterra

- WFP (Déc. 2023) Évaluation du projet « Solutions pérennes sociales pour les populations hôtes, les refugies et les migrants les plus vulnérables » à Djibouti de 2018-2023. Termes de référence de l'évaluation décentralisée PAM Djibouti.
- WFP (Jan 2024\) Call for tenders (CFT) Ref ITB-DJCO/24/NF/001
- PAM (Déc. 2023) Évaluation du projet « Solutions pérennes sociales pour les populations hôtes, les refugies et les migrants les plus vulnérables » à Djibouti de 2018-2023. Termes de référence de l'évaluation décentralisée.
- Konterra (Jan. 2024) Offre Technique, Évaluation du projet « Solutions pérennes sociales pour les populations hôtes, les refugies et les migrants les plus vulnérables » à Djibouti de 2018-2023. LTA numéro HQ20NF463-LTA-15

Plans et programmes Nations-unies et partenaires

Nations unies

- Nations Unies Djibouti (2018) PNUAD 2018-2022 : Ensemble pour un meilleur avenir
- Update Djibouti UNSCDF Priorités stratégiques April 2024 (partagée par le BP)

Banque africaine de développement (BAD)

- BAD et Nations Unies Djibouti (2020) Profil genre de Djibouti : Genre, autonomisation des femmes et pauvreté. https://www.afdb.org/sites/default/files/documents/projects-and-operations/bad_djibouti-_country_gender_profilefr-5.pdf

Banque mondiale

- World Bank (2021) Project paper on a proposed additional credit to the Republic of Djibouti for the Integrated Cash Transfer and Human Capital Project. Report No: PAD4140 https://documents1.worldbank.org/curated/en/721471617501777613/pdf/Djibouti-Integrated-Cash-Transfer-and-Human-Capital-Project-Additional-Financing.pdf
- World Bank (June 13, 2022) Project Appraisal Document on a proposed grant for a Social Protection Emergency Crisis Response Project (Report No: PAD5064) (https://documents1.worldbank.org/curated/en/578981656370686367/pdf/Djibouti-Social-Protection-Emergency-Crisis-Response-Project.pdf, See also Djibouti Social Protection Emergency Crisis Response Project https://projects.worldbank.org/en/projects-operations/project-detail/P178992
- World Bank (October 13, 2022) Project Appraisal Document on a proposed grant to the Republic of Djibouti for a Djibouti emergency food security crisis response project Report No: PAD5057

https://documents1.worldbank.org/curated/en/099200010172233930/pdf/BOSIB0ab0d00ef0550b4d90d19643e5cfb2.pdf
- World Bank gender data portal (Djibouti https://liveprod.worldbank.org/en/economies/djibouti);
- World Bank (2023) Macro Poverty Outlook for Djibouti: April 2023 (English) https://documents.worldbank.org/en/publication/documents-reports/documentdetail/099610404122328480/idu006ae3bbb01fb604e370935903b59bdbeab28#:~:text=Poverty%2C%20projected%20to%20stand%20at,international%20poverty%20line).

Organisation Internationale pour les Migrations (OIM)

- OIM (2023) Matrice de Suivi des déplacements. Organisation Internationale pour les Migrations Djibouti

Organisation Moniale pour la Santé (OMS)

- OMS (Organisation mondiale de la Santé) (2023) Tendances de la mortalité maternelle de 2000 à 2020 : Estimations de l' OMS, de l' UNICEF, du FNUAP, du Groupe de la Banque mondiale et de l' UNDESA/Division de la population (pg 9 sur le Djibout)i https://iris.who.int/bitstream/handle/10665/372258/9789240069312-fre.pdf

Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP)

- Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) (2024) Descriptif de programme de pays pour Djibouti https://www.unfpa.org/sites/default/files/portal-document/FR-DP.FPA_.CPD_.DJI_.6%20-%20Djibouti%20CPD%20-%20Final.pdf

UNHCR

- UNHCR Djibouti operational overview https://data.unhcr.org/en/country/dji
- UNHCR (April 2024) Djibouti operational update/April 2024 https://data.unhcr.org/en/documents/details/108859
- UNHCR (30 June 2023a) Refugee policy review, Djibouti Country summary as at 30 June 2023
- UNHCR (30 June 2023b) Djibouti refugees and asylum seekers as of 30 June 2023
- UNHCR (screenshot: Djibouti refugee situation update 30 June 2023
- UNHCR (2024) What we do: Social protection Social protection | UNHCR
- UNHCR (January 2021) Inclusion of refugees in government social protection systems in Africa. Socio-Economic Inclusion Service (SEIS) Division of Resilience and Solutions (DRS)
- UNHCR (juin 2023) Djibouti operational update : Juin 2023 (https://data.unhcr.org/en/documents/details/103450

UNICEF

- IPC and UNICEF (Nov 2022) Djibouti: Design, implementation and child-sensitivity of social protection responses to COVID-19 International Centre for Inclusive Growth. https://www.unicef.org/mena/media/20381/file
- IPC and UNICEF (May 2018) Non-contributory social protection through a child and equity lens in Djibouti. International Centre for Inclusive Growth https://ipcig.org/sites/default/files/pub/en/OP385_Non_contributory_social_protection_through_a_child_and_equity_lens_in_Djibouti.pdf
- Souley, A. and Djama, S.M. (juin 2019) Recherche formative sur les pratiques sociales essentielles à Djibouti UNICEF, MASS, Union Européenne
- UNICEF/MASS (n.d.) Stratégie de communication pour la promotion des pratiques sociales essentielles à Djibouti

Union Européenne (UE)

- Delegation of the European Union to Djibouti and IGAD (28/07/2021) https://www.eeas.europa.eu/djibouti/european-union-and-djibouti_en?s=93
- UE (16/12/2021) Le fonds fiduciaire d'urgence pour l'Afrique en faveur de la stabilité et de la lutte contre les causes profondes de la migration irrégulière et du phénomène des personnes déplacées en Afrique : Document d'action pour la mise en œuvre de la fenêtre Corne de l'Afrique (TO5-EUTF-HOA-DJ-41

Partenaires nationaux

- CPEC (nd) Caisse populaire d'épargne et de crédit pour l'intégration socio-économique de tous et l'égalité des chances
- UNFD (nd) Union nationale des femmes djiboutiennes : Ecole de seconde chance, un chemin vers l'avenir éduquer, inspirer transformer avec l'UNFD

Documents relatifs à la protection sociale globale

- Banque mondiale (nd() Programme de protection sociale adaptative au Sahel https://www.banquemondiale.org/fr/programs/sahel-adaptive-social-protection-program-trust-fund/overview#:~:text=La%20protection%20sociale%20adaptative%20(PSA,%C3%A0%20d'autres%20chocs%20covariants
- BRAC (2021) Apercu du "Graduation" Graduation-Overview-French.pdf
- CALP Network (2024) Cash Plus et programmation intégrée https://www.calpnetwork.org/fr/cash-and-voucher-assistance/types-of-cva/cash-plus-integrated-programming/
- Carter, B., Roelen, K., Enfield S. and Avis, W. (2019). Social Protection Topic Guide. Revised Edition. K4D Emerging Issues Report 18. Brighton, UK: Institute of Development Studies https://gsdrc.org/topic-guides/social-protection/ See in particular Graduation and cash plus - GSDRC
- CGAP (2009) Créer des mécanismes de sortie de la pauvreté pour les plus démunis : premières leçons sur les modèles associant filet de sécurité et développement d'activités
- Concern Worldwide (Oct 2020) Programme graduation en faveur de l'égalité des sexes : Rapport technique https://admin.concern.net/sites/default/files/documents/2020-11/Gender%20Transformative%20Graduation%20Brief%20Oct%202020%20French.pdf
- Ford Foundation (2016) Graduation approach synthesis and four case studies Graduation Approach Synthesis and Four Case Studies (English) - Ford Foundation
- Holmes, H. and Jones, N. (2010) How to design and implement gender-sensitive social protection programmes. London: ODI. https://media.odi.org/documents/6262.pdf
- O'Brien et al (Jan 2018) Shock-responsive social protection systems research: Synthesis report. Oxford: Oxford Policy management https://www.opml.co.uk/files/Publications/a0408-shock-responsive-social-protection-systems/srsp-synthesis-report.pdf
- OPM 2015 OPM (2015), 'Shock-Responsive Social Protection Systems. A research programme for DFID. Working paper 1: Conceptualising shock-responsive social protection', OPM
- Site de l'association Adéquations (2008) Concepts & outils pratiques du genre - Centre de ressources en ligne http://www.adequations.org/IMG/article_PDF/article_a478.pdf
- UNDP/CEPAL (2024) Résilience en action : Politiques sociales pour naviguer l'incertitude en Amérique latine et dans les caraïbes : Table Thématique 1 : Systèmes de protection sociale adaptatifs pour les populations vulnérables. XVI Forum ministériel pour le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes https://www.undp.org/sites/g/files/zskgke326/files/2024-10/note-technique-table-thematique-1-protection-sociale-adaptatif_fr.pdf:
- UNICEF NY (2019) Programme guidance: Strengthening shock-responsive social protection systems https://www.unicef.org/documents/programme-guidance-strengthening-shock-responsive-social-protection-systems

Documents relatifs aux techniques d'évaluation

- Boyatzis, R.E. (1998) *Transforming qualitative information: Thematic analysis and code development*. Thousand Oaks, CA, US: Sage Publications, Inc.
- Marchal et al (2012) *Is realist evaluation keeping its promise? A review of published empirical studies in the field of health systems research.* Bruno Marchal, Sara van Belle, Josefien van Olmen, Tom Hoerée and Guy Kegels, Evaluation (22 April 2012) 18:2, pp 192-212. https://doi.org/10.1177%2F1356389012442444
- Palinkas, L.A., et al. (2013) Purposeful Sampling for Qualitative Data Collection and Analysis in Mixed Method Implementation Research. Adm Policy Ment Health
- Ritchie J, Spenzer L (1994) Qualitative Data Analysis for Applied Policy Research. In *Analysing Qualitative Data.* Edited by Bryman A, Burgess R. London and New York Routledge; 1994:173–194.
- Tongco, M. (2007) Purposive Sampling as a Tool for Informant Selection. Ethnobotany Research & Applications, 2007. 5: p. 147 - 158.
- UNEG (2023) Guidance on the integration of humanitarian principles in the evaluation of humanitarian action. December.
- Westhorp (2014) *Realist impact evaluation: an introduction.* Gill Westhorp, London: Overseas Development Institute, http://www.odi.org/sites/odi.org.uk/files/odi-assets/publications-opinion-files/9138.pdf

Annexe 10a. Modèles globaux de protection sociale

Modèle « Cash plus » [120]

Bien que les transferts d'espèces constituent une méthode d'assistance populaire, ils ne peuvent pas suffire à eux seuls pour satisfaire efficacement un ou plusieurs besoins spécifiques. Les programmes « Cash Plus » suppose que les transferts d'espèces soient une composante essentielle d'une intervention, en parallèle d'autres composantes telles que la formation, l'aide aux moyens de subsistance ou la communication pour favoriser le changement de comportement.

Pour les programmes axés sur le développement humain, les composantes intégrales comprennent des transferts supplémentaires ou en nature, la communication pour le changement social et comportemental, ou le soutien psychosocial, tandis que les liens avec les services peuvent se faire par le biais d'un soutien direct, par exemple par la fourniture de cartes d'assurance maladie, ou la facilitation des liens vers les services, par exemple par le biais de mécanismes d'orientation. Pour les programmes à vocation productive, les composantes intégrales comprennent la fourniture d'actifs productifs et d'intrants tels que les semences, les engrais et le bétail, ainsi que la formation aux compétences agricoles ou commerciales. Parfois, ces types d'interventions globales axées sur la production sont considérés comme des types de programmes de graduation.

Les composantes « Plus » d'une intervention peuvent être fournies par la même agence distribuant des transferts d'espèces ou par d'autres agences humanitaires, institutions gouvernementales ou prestataires de services publics ou privés. Les programmes « Cash Plus » peut améliorer l'impact global d'une intervention en répondant à un plus large éventail de besoins.

Modèle « Graduation ». [121]

L'approche » Graduation » est un ensemble d'interventions complet, limité dans le temps, intégré et séquencé qui vise à permettre aux foyers extrêmement pauvres ou très pauvres de développer une certaine résilience socio-économique afin de sortir progressivement de la pauvreté. Cette approche inclut 1) des transferts sociaux en tant que l'aide à la consommation, visant à garantir les revenus de base ; 2) promotion de l'accès direct aux services financiers de base – formels ou informels – ainsi qu'une formation de base en matière de gestion financière ; 3) la promotion des activités génératrice de revenu ou des moyens de subsistance en forme de transfert

Source BRAC (2021) Aperçu du "Graduation"

[120] CALP Network (2024) Cash Plus et programmation intégrée https://www.calpnetwork.org/fr/cash-and-voucher-assistance/types-of-cva/cash-plus-integrated-programming/; Carter et al., W. (2019). Social Protection Topic Guide. Revised Edition. K4D Emerging Issues Report 18. Brighton, UK: Institute of Development Studies See in particular Graduation and cash plus - GSDRC

[121] BRAC (2021) Apercu du "Graduation" CGAP (2009) Créer des mécanismes de sortie de la pauvreté pour les plus démunis : premières leçons sur les modèles associant filet de sécurité et développement d'activités ; Ford Foundation (2016) Graduation approach synthesis and four case studies ; Carter et al. (2019). Social Protection Topic Guide. Revised Edition. K4D Emerging Issues Report 18. Brighton, UK: Institute of Development Studies https://www.fordfoundation.org/work/learning/program-evaluations/graduation-approach-synthesis-and-four-case-studies-english/

d'actifs d'un transfert de fonds ou de prêts visant à fournir des biens marchands adaptés ainsi que les compétences techniques nécessaires à la gestion desdits biens ou à faciliter l'accès à l'emploi ; et 4) Le renforcement de l'autonomie sociale: sous la forme de contrôles réguliers et d'un soutien en matière de compétences de base visant à renforcer la confiance et la résilience, à promouvoir l'inclusion sociale et à améliorer les comportements pour favoriser l'autosuffisance, la sécurité et le bien-être.

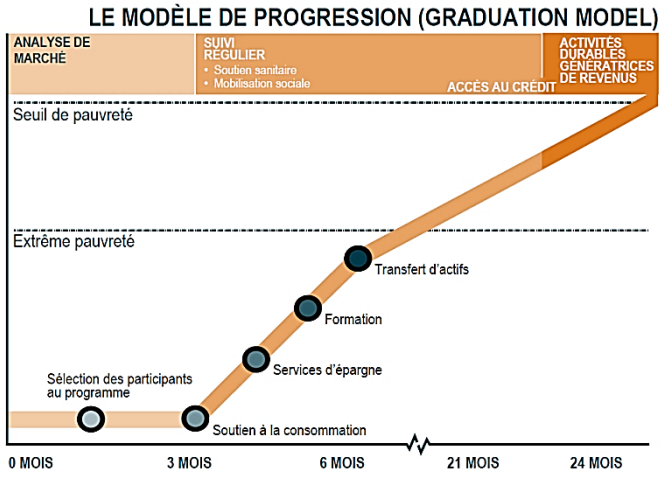

Source. CGAP (2009) Créer des mécanismes de sortie de la pauvreté pour les plus démunis : premières leçons sur les modèles associant filet de sécurité et développement d'activités

Ensemble, ces interventions interdépendantes - étalées sur une période de 18-24 mois - produisent des résultats très positifs au niveau de chaque foyer dont une amélioration/ augmentation du capital, la sécurité alimentaire, des économies, l'inclusion financière, des progrès en matière de santé, l'intégration sociale et l'amélioration des capacités de production.

Le processus de conception et de planification d'un programme de « Graduation » prend du temps et de l'expertise. Il s'agit, au minimum, de décider comment cibler et sélectionner les participants ; la façon de recruter, de maintenir en poste et de superviser le personnel ; comment identifier et gérer les partenariats nécessaires à la réalisation des travaux ; et comment définir le succès. Étant donné la nature variée et complexe des interventions incluses dans l'approche de graduation – qui couvrent la protection sociale, le développement des moyens de subsistance et les services financiers – il arrive souvent qu'aucun organisme ne soit en mesure de mettre en œuvre la gamme complète des services**.** L'organisme d'exécution chef de file doit souvent servir de point de convergence pour les partenariats et les alliances avec d'autres organismes et organisations.

Il est également difficile, mais crucial, de définir la « graduation » – c'est-à-dire d'élaborer des critères clairs et spécifiques au contexte pour évaluer si les participants ont réussi à sortir de l'extrême pauvreté et à accéder à des moyens de subsistance durables dans les délais fixés. Ces critères sont généralement un mélange d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs. « Graduation « ne signifie pas nécessairement que les participants ne sont plus éligibles aux transferts sociaux/filets de sécurité, car les critères d'éligibilité à ces programmes peuvent être distincts des critères de « graduation ». En effet, la capacité des participants à continuer d'accroître leur résilience économique et sociale peut dépendre de leur éligibilité continue aux services de protection sociale, tels que les transferts monétaires et l'accès aux soins de santé.

Modèle : « Protection sociale adaptative et réactive aux chocs »[122]

La protection sociale adaptative (PSA) fait référence à une approche globale et intégrée de la protection

[122] O'Brien et al (Jan 2018) Shock-responsive social protection systems research: Synthesis report. Oxford: Oxford Policy management ; OPM (2015) 'Shock-Responsive Social Protection Systems. A research programme for DFID. Working paper 1: Conceptualising shock-responsive social protection; UNDP/CEPAL (2024) Résilience en action : Politiques sociales pour naviguer l'incertitude en Amérique latine et dans les caraïbes : Table Thématique 1 : Systèmes de protection sociale adaptatifs pour les populations vulnérables; UNICEF NY (2019) Programme guidance: Strengthening shock-responsive social protection systems ; Banque mondiale (nd) Programme de protection sociale adaptative au Sahel ; Carter et al. (2019). Social Protection Topic Guide. Revised Edition. K4D Emerging Issues Report 18. Brighton, UK: Institute of Development Studies

sociale qui va au-delà des filets de sécurité traditionnels en intégrant des éléments de réduction des risques de catastrophe et d'adaptation au changement climatique. L'idée fondamentale est de renforcer la résilience des populations vulnérables, en les dotant des moyens nécessaires non seulement pour faire face aux chocs à court terme, mais aussi pour s'adapter aux changements socio-économiques et environnementaux à long terme. La protection sociale adaptative est un outil crucial pour soutenir les gouvernements nationaux dans le développement de systèmes qui aident les ménages et les communautés pauvres et vulnérables à mieux s'adapter et à renforcer leur résilience au changement climatique et à d'autres chocs covariants.

La protection sociale réactive aux chocs (PSRC) met l'accent sur l'adaptation des programmes ou des systèmes de protection sociale pour les rendre plus aptes à apporter de l'assistance appropriée et d ; une manière opportune aux populations touchées par des chocs covariants. Les cinq options clés pour l'adaptation aux chocs d'un système ou d'un programme de protection sociale sont les suivantes. Une combinaison de ces éléments peut être la plus appropriée.

- **L'élargissement vertical d'un programme ou d'un ensemble de programmes déjà en place**.
  Les programmes de protection sociale peuvent être « étendus verticalement » à la suite d'un choc : cela signifie que la valeur des prestations ou la durée du programme est temporairement augmentée pour certains ou tous les bénéficiaires. Cela peut se faire par un ajustement des montants ou des valeurs des transferts, ou par l'introduction de paiements ou de transferts extraordinaires. Il est peu probable que tous les bénéficiaires du programme aient été touchés par la catastrophe de la même manière ou dans la même mesure, de sorte que ces compléments temporaires sont susceptibles d'être davantage ciblés au sein du groupe de bénéficiaires actuel. De nouvelles composantes peuvent également être ajoutées.

- **L'expansion horizontale d'un programme ou d'un ensemble de programmes déjà en place**.
  L'« expansion horizontale » d'un programme de protection sociale fait référence à l'inclusion temporaire de nouveaux bénéficiaires issus des communautés touchées par une catastrophe. Cela pourrait se faire de trois manières :

  - L'extension de la couverture géographique du programme ;
  - L'inscription de bénéficiaires supplémentaires dans les zones géographiques déjà couvertes, qui répondent aux critères habituels du programme (c'est-à-dire une campagne d'inscription extraordinaire) ou
  - L'addition de bénéficiaires supplémentaires en modifiant les critères d'éligibilité.

  D'après les exemples de réussite qui ont émergé au cours des analyses sur le terrain, les préparatifs en vue de l'expansion horizontale seraient pris en compte dans la conception du programme plutôt que d'être ajoutés à la suite d'une catastrophe. La facilité avec laquelle l'élargissement temporaire est réalisé dépend en partie du fait que les bénéficiaires supplémentaires proviennent d'un groupe de ménages présélectionnés pour être les premiers bénéficiaires en cas d'urgence, ou qu'ils ne soient identifiés qu'au moment de la crise

- **L'activation, dans la mesure du possible, d'un nouveau programme d'urgence se greffant sur les systèmes existants « piggy-backing »**
  Cette stratégie se produit lorsqu'une intervention d'urgence, fournie par le gouvernement ou ses partenaires, utilise une partie d'un système ou d'un programme établi tout en fournissant quelque chose de nouveau. Les éléments exacts du système ou du programme qui sont empruntés et le nombre d'éléments empruntés varient : Il peut s'agir, par exemple, de la liste des bénéficiaires d'un programme spécifique, de son personnel, d'une base de données nationale et/ou d'un mécanisme de paiement particulier. Cette option de réponse comporte trois caractéristiques principales.

  - *Tout d'abord,* par définition, il doit y avoir un programme ou un système de prestation existant sur lequel s'appuyer, car l'idée est de tirer parti de quelque chose qui existe déjà plutôt que de partir de zéro.

- *Deuxièmement,* les décideurs politiques peuvent s'appuyer sur l'une ou l'autre partie d'un programme ou sur un système de mise en œuvre sous-jacent qui peut soutenir plusieurs programmes, ce qui la distingue de l'intensification temporaire d'un programme spécifique (expansion verticale ou horizontale – voir ci-dessous).
- *Troisièmement*, il peut être mis en œuvre par différents acteurs du système ou du programme de base, dans le cadre de leurs propres mandats politiques et structures administratives. Les acteurs humanitaires peuvent s'appuyer sur les programmes et les systèmes gouvernementaux, ou vice versa.

- **L'alignement de la protection sociale et/ou des interventions humanitaires les unes sur les autres (« alignement »)**

Ici il s'agit du développement d'un ou de plusieurs éléments d'une réponse humanitaire parallèle qui s'alignent le mieux possible sur ceux utilisés dans un programme de protection sociale actuel ou futur ou un système de gestion des risques de catastrophe. Il peut s'agir, par exemple, d'un alignement d'objectifs, d'une méthode de ciblage, d'une valeur de transfert ou d'un mécanisme de livraison. Cela se distingue du modèle de « piggy-backing », car il utilise une infrastructure parallèle plutôt que le même système. L'alignement peut survenir pour deux raisons.

  - *Premièrement*, une intervention de protection sociale existante peut être reproduite parce qu'elle n'est pas opérationnelle comme nécessaire en cas de crise, par exemple parce qu'elle opère dans des zones géographiques autres que les zones touchées par la crise, parce qu'elle n'atteint pas tous les cas requis ou parce qu'elle a cessé de fonctionner en raison de la crise elle-même.
  - *Deuxièmement*, il n'existe peut-être pas encore d'intervention de protection sociale pertinente, mais il est possible de percevoir à quoi elle pourrait ressembler. Une intervention d'urgence qui est conçue délibérément pour s'aligner sur un autre programme ou système (actuel ou émergent) peut faciliter l'intégration future des deux. Cela pourrait avoir un impact accru en contribuant à la composante « durabilité », et pourrait à terme alléger la pression sur le système humanitaire international. Cela peut également avoir des avantages en temps réel, comme apaiser les inquiétudes concernant l'obtention du soutien entre différents groupes

Cette stratégie cherche à ouvrir la voie à un élargissement futur des activités ou de préserver ou de renforcer davantage un système de protection sociale déjà en place. Par exemple, les efforts d'harmonisation peuvent concerner les objectifs, la méthode de ciblage, la valeur des transferts ou le mécanisme de prestations.

- **L'apport de petits ajustements à la conception du programme de base «ajustements de conception »** Ces « ajustements de conception » peuvent servir l'un des deux objectifs suivants.

  - *Premièrement,* ils peuvent introduire de la flexibilité dans un programme de protection sociale afin de maintenir la fourniture du service régulier aux bénéficiaires existants en cas de choc. Cela peut être particulièrement pertinent dans les zones sujettes à des catastrophes à déclenchement rapide telles que les tremblements de terre ou les cyclones, où les infrastructures peuvent être endommagées, ou dans les zones touchées par des conflits où l'accès aux services peut être perturbé. Il peut s'agir, par exemple, d'élaborer des protocoles permettant aux gens de recevoir un transfert d'argent au guichet si un système de paiement électronique habituel ne fonctionne plus, ou de renoncer aux conditionnalités (telles que la fréquentation scolaire) si celles-ci ne peuvent pas être remplies à la suite de la crise.
  - *Deuxièmement,* il est possible d'apporter des modifications à la conception d'un programme afin d'améliorer sa couverture, son actualité ou sa prévisibilité en cas de crise, même sans qu'il soit nécessaire que le programme s'adapte au moment du choc lui-même. Cela peut être exploré même lorsque la réponse aux chocs n'est pas l'objectif principal de l'intervention. Il s'agit d'une variante du renforcement du système de protection sociale de base, qui est de toute façon susceptible d'avoir une certaine valeur dans une crise de grande ampleur, étant donné que la protection sociale est

destinée à améliorer la capacité des ménages à faire face aux chocs auxquels ils sont confrontés, mais à la différence que ce renforcement est orienté vers les vulnérabilités susceptibles d'augmenter lors d'une catastrophe ou d'une crise de grande ampleur. Des exemples de ce deuxième type de modification de la conception pourraient inclure la priorité accordée aux zones vulnérables aux chocs lors de l'expansion d'un programme, ou la modification du calendrier de l'aide afin qu'elle soit reçue au moment où les personnes sont les plus vulnérables à l'insécurité alimentaire ou aux conséquences d'un risque naturel.

Annexe 10b. PAM, protection sociale, et l'inclusion des réfugiés

La stratégie globale du PAM en matière de soutien à la protection sociale [123] vise à soutenir et renforcer les systèmes de protection sociale qui aide les personnes à subvenir à leurs besoins en matière de sécurité alimentaire et de nutrition ainsi qu'aux besoins essentiels connexes et qui aide les personnes à gérer les risques et les chocs. La stratégie prévoit deux approches complémentaires :

i. Soutenir les systèmes et les programmes de protection sociale dirigés par des autorités nationales
ii. Mener des actions complémentaires dans le cadre des programmes du PAM.

Les quatre domaines d'intervention identifies dans les stratégies sont :

i. Contribuer au renforcement de la structure du système national de protection sociale ;
ii. Faciliter l'amélioration quantitative et qualitative des programmes nationaux de protection sociale ;
iii. Améliorer l'efficacité de la protection sociale au sein de l'espace partagé par les acteurs humanitaires, du développement ;
iv. Etablir des partenariats et générer des données probantes en lien avec la protection sociale à l'échelle mondiale.

Pour s'assurer que la protection sociale atteint les plus vulnérables, le PAM s'engage également à aider les acteurs nationaux et leurs partenaires à effectuer des analyses de la vulnérabilité multidimensionnelle.

Le cadre stratégique qui oriente les interventions du PAM, tel que présenté dans la stratégie globale est le suivant :

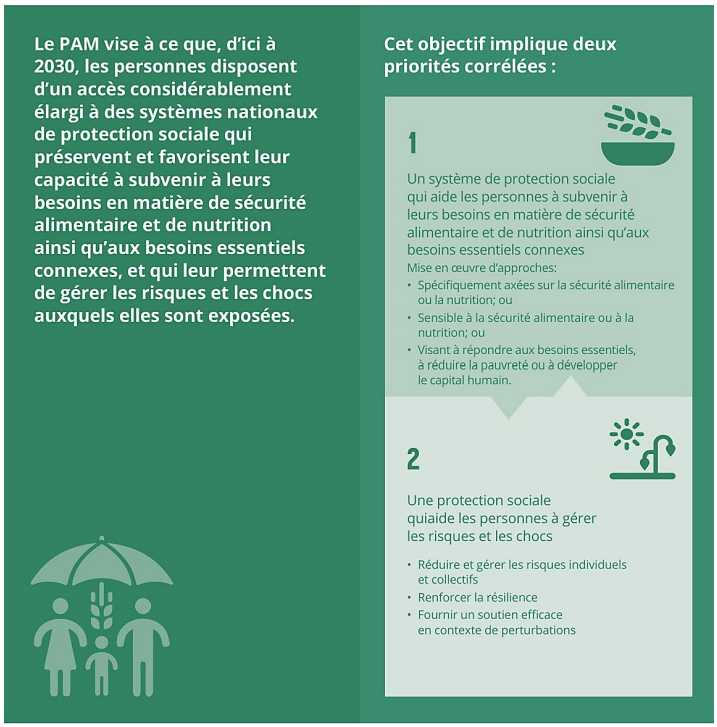

[123] PAM (juillet 2021a) Stratégie du Programme alimentaire mondial en matière de soutien à la protection sociale ; et PAM (juillet 2021b) Stratégie du Programme alimentaire mondial en matière de soutien à la protection sociale : Version abrégée

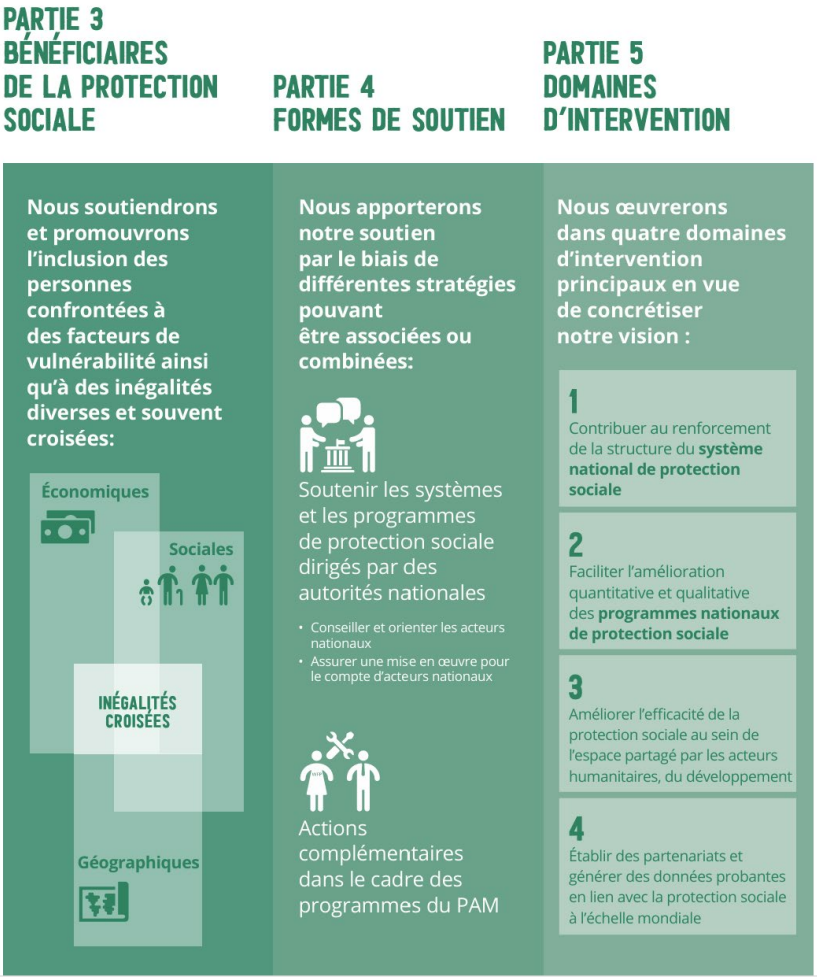

Les domaines d'intervention du PAM en matière du renforcement des systèmes nationaux de protection sociale (tels que présentés dans sa stratégie globale sont les suivants.

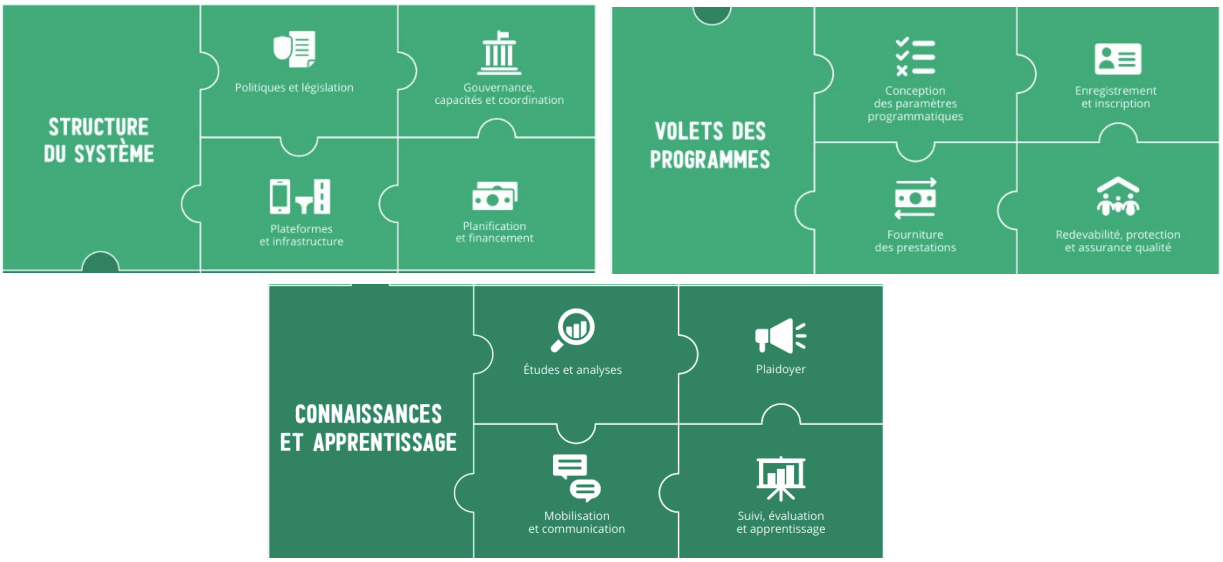

Le plan stratégique globale du PAM[124] prévoit, entre autres le renforcement des capacités nationales (ODD 17) à mettre en œuvre des systèmes de protection sociale et aide à faire reculer la pauvreté (ODD 1). L'assistance du PAM, en coopération et coordination avec des partenaires clés en matière de protection sociale, tels que l'UNICEF et la Banque mondiale, prendra la forme de conseils et d'orientations techniques, de prestations pour le compte d'acteurs nationaux ou encore d'activités complémentaires au titre des programmes qu'il mène.

Selon le plan stratégique, sauver des vies et changer la vie des bénéficiaires, cela ne se limite pas à l'action que mène le PAM, mais a aussi trait à la façon dont il procède. Le PAM s'efforce de renforcer les capacités nationales et locales et d'intervenir par le biais des systèmes en place plutôt que de privilégier la mise en œuvre de ses propres programmes. Il cherchera à répondre aux besoins en renforçant les systèmes et en leur permettant d'intervenir plus efficacement lors des situations d'urgence à venir. Le renforcement des capacités et des systèmes nationaux donne la possibilité de transposer les opérations à plus grande échelle, d'augmenter leur impact et de pérenniser les résultats et contribue à venir en aide au nombre croissant de personnes qui se trouvent en situation d'insécurité alimentaire et ne peuvent se permettre une alimentation saine. Il permet aussi au PAM de se retirer de contextes dans lesquels sont menées des interventions face à des chocs récurrents. Afin que personne ne soit laissé de côté, le PAM misera sur sa présence opérationnelle, ses partenariats et ses compétences techniques pour renforcer les dispositifs nationaux dans les domaines suivants : préparation aux situations d'urgence et intervention en cas de crise ; systèmes alimentaires et systèmes de protection sociale.

Les 'évaluations des interventions globales du PAM en matière de la protection sociale [125] offrent de nombreuses preuves des résultats positifs en matière de protection sociale générés par le PAM, à court, moyen et long terme. Toutefois, étant donné que les indicateurs de performance actuels du PAM mettent l'accent sur les gains individuels en matière de sécurité alimentaire et de nutrition, plutôt que sur le renforcement des systèmes, les progrès réalisés par le PAM en matière de renforcement des systèmes dans le domaine de la protection sociale ne sont pas encore pleinement encouragés ou capturés. Les leçons apprises et des défis soulevés par ces évaluations sont les suivantes :

- **Défis du partenariat** : Les défis qui subsistent dans les partenariats du PAM pour la protection sociale vont de la définition et de la communication du rôle du PAM en matière de protection sociale aux partenaires nationaux à la recherche et à la formulation de partenariats stratégiques pour s'engager dans la protection sociale au niveau systémique plutôt qu'au niveau des projets. Il s'agit d'une analyse plus claire des besoins du partenariat, de la portée requise et de la forme de partenariat la plus appropriée compte tenu des avantages comparatifs respectifs
- **Possibilité de lier l'analyse à la conception et à la mise en œuvre des programmes** : Malgré ses avantages comparatifs en matière d'analyse, de pilotage et de modélisation, et d'innovation technique, le PAM a encore besoin d'associer ces capacités aux domaines fondamentaux de l'exécution des programmes, tels que le ciblage, et de formuler et d'articuler une approche stratégique claire à ces intersections
- **Adoption d'un lens « Nexus** » a soutenu à la fois la résilience des bénéficiaires et des communautés et les contributions à la paix. Toutefois, il est encore possible de s'améliorer à la fois sur le plan stratégique et opérationnel, par exemple grâce à une approche plus élaborée et à moyen terme du renforcement des capacités en matière de protection sociale, y compris l'analyse des déficits de capacités.
- **Tester les hypothèses**. La stratégie de protection sociale du PAM contient des hypothèses valables et pertinentes mais que les preuves d'évaluation ont souvent trouvées non testées. Par conséquent, cela compromet la conception et la mise en œuvre de la protection sociale. En particulier, il est fondamental de procéder à une évaluation réaliste de l'engagement et de la capacité du gouvernement à procéder à une passation ex ante, ainsi que de toute exigence connexe en matière de renforcement des capacités.

---

[124] WFP (28 Sept 2021)) Plan stratégique du PAM pour 2022-2026 https://executiveboard.wfp.org/document_download/WFP-0000132906

[125] WFP (Sept 2023) WFP Evaluation : Summary of evidence social protection

La stratégie régionale de la protection sociale telle que présentée par le BRN[126] note que dans la région, le PAM est de plus en plus reconnu en tant que partenaire en protection sociale et s'engage à la fois dans le renforcement des systèmes et des capacités et dans la mise en œuvre des actions directes et complémentaires. Tandis que la protection sociale fait partie des priorités pays et est incluse dans les PSP, le rôle et le positionnement du PAM dans le secteur est largement tributaire du contexte, de la capacite et des ressources. Entre autres, l'engagement du staff au niveau de la direction est variable ; la compréhension de la protection sociale est limitée est variable dans des différentes sections ; la capacite de soutenir des approches nouvelles est limitée (en termes de positions et capacités techniques) ; et le financement pour le renforcement des systèmes et des capacités à longue terme pose un défi.

La stratégie du RBN donne la priorité au soutien aux systèmes nationaux pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle et la gestion des risques et des chocs, avec pour objectifs les suivants :

- Permettre aux systèmes nationaux de s'adapter au contexte changeant en donnant la priorité aux principaux problèmes émergents et prolongés, notamment le changement climatique, les conflits, le genre et les programmes nexus
- Améliorer la compréhension et promouvoir l'investissement dans la sécurité alimentaire et la protection sociale sensible à la nutrition parmi nos partenaires, y compris les gouvernements, les donateurs, les organisations internationales, la société civile nationale et les organismes de recherche.
- Améliorer la qualité des programmes de protection sociale du PAM et de l'assistance technique au gouvernement grâce à l'intégration intersectorielle
- Accroître l'engagement et le rôle du PAM en tant que partenaire technique pour renforcer les systèmes gouvernementaux, y compris par la prestation de services et la programmation complémentaire, sur la base de notre avantage comparatif.

Le PSP du PAM à Djibouti pour la période 2020-24 [127] vise à renforcer les partenariats afin de consolider les capacités nationales dans divers domaines, y compris la protection sociale, la préparation aux situations d'urgence, et la formation professionnelle à des fins de paix et de prospérité. Visant essentiellement à apporter un soutien aux programmes de protection sociale dirigés par le pays, ce plan prévoit l'abandon progressif des activités précédentes du PAM. Les deux axes d'action du PSP sont les suivants : fournir de manière équitable un emploi aux femmes et aux hommes appartenant aux ménages les plus vulnérables ; et recourir à des filets de sécurité pour garantir un accès à une assistance permettant d'assurer les besoins essentiels, notamment la sécurité alimentaire. Parmi des recommandations formulées à l'issue de l'examen stratégique Faim zéro sont les suivantes

- Mettre en place des mesures politiques afin d'améliorer la coordination ;
- Renforcer le système national de protection sociale, promouvoir les interventions à dimension nutritionnelle et améliorer la résilience face aux chocs
- Favoriser l'emploi et le développement urbain aujourd'hui et demain
- Renforcer le système national de gestion des catastrophes naturelles ;
- Continuer d'apporter une assistance aux réfugiés

Les consultations menées au niveau du pays et avec le Ministère des affaires sociales et des solidarités, l'UNHCR), la Banque mondiale et UE ont mis en évidence quatre domaines spécifiques dans lesquels le PAM pourrait étendre son action en faveur de la protection sociale au-delà de ses activités actuelles:

- La mise en place d'un système de protection sociale tenant compte de la nutrition, de l'âge et de la problématique femmes-hommes ;
- L'élaboration d'un système de protection sociale adaptatif qui permette de faire face aux chocs climatiques et d'améliorer la résilience ;
- L'insertion des réfugiés dans les filets de protection sociale, conformément au Cadre d'action global pour les réfugiés ; et

[126] WFP RBN (nd) RBN SP strategy and implementation plan (Preéentation PPT)
[127] WFP (24 Octobre 2019) Plan stratégique de pays – Djibouti (2020-2024)

- L'intégration de l'alimentation scolaire dans le système national de protection sociale en tant qu'élément central

Pendant la période couverte par le PSP, le PAM abandonnera progressivement la mise en œuvre directe pour apporter un appui au Gouvernement dans des domaines tels que la protection sociale, la préparation aux situations d'urgence et l'intervention en cas de crise, ainsi que l'égalité et l'équité entre les sexes et l'autonomisation des femmes. Entre autres :

- Le PAM collaborera avec le MASS afin de renforcer sa capacité ***à faire face aux catastrophes naturelles par le biais du système de protection sociale***, en vue notamment de garantir que la problématique femmes-hommes sera prise en compte et que le nombre de bénéficiaires et le montant des transferts seront suffisants. Les populations touchées par des catastrophes naturelles bénéficieront d'un appui pendant toute la durée de la situation d'urgence et les premières phases du redressement. Le PAM collaborera avec le MASS en vue de renforcer sa capacité à concevoir, regrouper et consolider les systèmes nationaux de protection sociale prenant en compte la problématique femmes-hommes, dans le cadre des interventions face à une crise. Les activités comprendront le renforcement des capacités ayant trait à la collecte, l'analyse et l'utilisation des données météorologiques, ainsi que la préparation aux situations d'urgence au niveau des communautés.
- Le PAM aidera le MASS ***à effectuer des transferts de type monétaire à l'aide de la plateforme numérique pour la gestion des bénéficiaires et des transferts (SCOPE) et assurera des activités complémentaires de formation professionnelle et de communication*** visant à faire évoluer la société et les comportements fondées sur des données différenciées par sexe et par âge, en faveur des ménages extrêmement pauvres repérés et sélectionnés par le biais du registre social du Programme national de solidarité famille. Le personnel du ministère bénéficiera d'une formation concernant l'utilisation de la plateforme SCOPE, étant donné que le mécanisme auquel le ministère a recours actuellement n'est pas une plateforme intégrée. Le PAM préconisera d'utiliser SCOPE car cette plateforme permet de mieux répondre aux besoins du ministère en matière de collecte de données ; il assurera également un renforcement des capacités concernant des dispositifs de suivi et d'évaluation qui répondra aux différents besoins, possibilités et perceptions des femmes et des hommes ciblés de tous âges, et mettra en place des mécanismes sûrs et accessibles de réclamation et de remontée de l'information
- Le PAM aidera le MASS à faire en sorte que ***le système national soit en mesure d'assurer l'insertion des réfugiés, l'enregistrement des bénéficiaires sélectionnés et la fourniture d'une assistance.*** Ainsi, les ménages de réfugiés pourront être entièrement intégrés dans le PNSP d'ici à 2025, des critères appropriés étant entre autres utilisés pour cibler les ménages dirigés par une femme.

L'inclusion des réfugiés dans la protection sociale

Le plan stratégique globale du PAM pour la période 2022-2026[128] note que la collaboration avec les partenaires sera cruciale pour soutenir de manière adéquate les personnes déplacées. Le PAM et le HCR ont mis en place en 2020 la plateforme commune pour l'excellence des programmes et le ciblage. L'initiative, qui vise des résultats communs afin de subvenir plus efficacement aux besoins des réfugiés vulnérables, concernant notamment l'emploi et l'accès aux services financiers, reprend les meilleures pratiques actuelles adoptées dans l'approche du triple lien et demeurera un pilier de l'action du PAM auprès des réfugiés. Le PAM continuera de renforcer ses opérations et ses partenariats lors des crises liées aux déplacements de population, en s'assurant autant que possible que les ressources permettent de subvenir aux besoins des personnes les plus vulnérables

Au niveau régional, [129] en tenant compte du contexte des crises prolongées, des déplacements accrus et les ressources humanitaires limitées, des discussions en cours entre le PAM et l'HCR cherchent à renforcer leur partenariat autour de l'inclusion des réfugiés dans les systèmes nationaux et de l'autonomisation des réfugiés. Djibouti fait partie des 4 pays prioritaires. Malgré une volonté forte exprimée par des cadres

[128] WFP (28 Sept 2021) Plan stratégique du PAM pour 2022-2026
[129] WFP/UNHCR (2024) Debrief : Joint WFP/UNHCR Refugee Assistance and Inclusion mission (Présentation PPT)

supérieurs des deux institutions, une mission conjointe PAM/HCR au Djibouti a fait les constats suivants :

- Les interactions et la coordination limitées entre les équipes techniques
- Une collaboration actuelle principalement axée sur le partage de données pour l'aide alimentaire
- Une connaissance limitée du travail de chaque organisme au-delà du domaine de collaboration actuel
- Un engagement auparavant limité du HCR en faveur de l'intégration des réfugiés dans les systèmes de protection sociale
- Les capacités techniques du personnel pour promouvoir le programme d'inclusion et d'autonomisation à revoir
- Une interopérabilité limitée entre les systèmes du PAM et du HCR, y compris avec les systèmes gouvernementaux

Points retenus par la mission sur l'inclusion et la protection sociale

Inclusion	Protection sociale
• Il est nécessaire de mieux comprendre le contexte de l'inclusion, à la fois tel qu'il se présente et le potentiel actuellement inexploité, non seulement avec le gouvernement, mais aussi avec d'autres programmes importants. • Toute initiative durable devrait inclure les communautés d'accueil • Bien que des politiques et des lois soient en place, il existe encore des lacunes importantes dans leur traduction en actes • Les politiques et la législation font de Djibouti un pays cible, mais l'adhésion du gouvernement varie d'un organisme à l'autre • L'élaboration du cadre de partenariat entre le NPD et l'ONU offre des occasions de renforcer l'adhésion du gouvernement • L'un des principaux défis soulevés par de nombreux intervenants gouvernementaux est le financement - en fin de compte, un financement pluriannuel international pourrait être nécessaire pour soutenir la transition durable. • En raison de la diversité des initiatives et du contexte, une vision/TdC unifiée est nécessaire (à la fois entre le PAM/HCR, avec le gouvernement et d'autres partenaires) • L'urbanisation des villages de réfugiés dans le cadre du programme ARULos pourrait constituer un point d'entrée important.	• Les réfugiés sont reconnus comme un groupe vulnérable dans la stratégie nationale de protection sociale et le registre social a été conçu pour soutenir l'inclusion des réfugiés • Djibouti dispose d'un système de protection sociale qui pourrait être utilisé pour soutenir l'aide aux réfugiés • Une question clé à se poser est de savoir si le PAM pourrait acheminer son aide aux réfugiés par le biais du système national de PS • Pour aller de l'avant, le programme d'inclusion des réfugiés doit aller au-delà du MASS et devrait être codétenu par le ministère de l'Intérieur • L'inclusion nécessite des adaptations des systèmes nationaux de protection sociale pour répondre aux besoins, aux capacités et à la vulnérabilité spécifiques des réfugiés • Il semble y avoir un certain intérêt des donateurs pour l'inclusion des réfugiés dans la protection sociale, mais seulement à la demande du gouvernement • La Banque mondiale dispose de fonds de l'IDA qui ne sont pas encore programmés et qui pourraient être consacrés à l'inclusion des réfugiés • L'UE dispose d'un financement pour soutenir la résilience des populations déplacées, qui pourrait inclure un investissement dans le système de protection sociale : Cependant, cet investissement nécessite un leadership et une volonté clairs du gouvernement • Dans le contexte de Djibouti, où les possibilités de subsistance des réfugiés et des communautés d'accueil sont limitées, la protection sociale représente un élément important de la voie vers l'autosuffisance • Mais l'inclusion dans la protection sociale n'est qu'une étape - la justice économique globale est nécessaire

Prochaines étapes proposées par la mission pour l'inclusion et la protection sociale

Interne/stratégique
• Cartographie sur l'inclusion globale et l'inclusion dans la PS spécifiquement pour mieux comprendre les enjeux • Consensus sur une vision commune de l'inclusion et de l'autonomie (initialement PAM et HCR, avec soutien éventuel du bureau régional) • Développement d'une TdC sur la base d'un exercice de cartographie • Leçons apprises tirées conjointement et PSNF et le PASS diffusées • Protocole d'accord bilatéral élargi éventuelle entre le PAM et l'HCR, maintenant ou après l'élaboration d'une TdC commune pour l'autonomisation des réfugiés

Interne/opérationnel
• Renforcement de la coordination et les relations techniques entre le PAM et l'UNHCR (réunions régulières) • Travail conjoint HCR/PAM pour l'amélioration de la communication avec les réfugiés, notamment en consolidant les mécanismes de plainte et de retour d'information et en menant des campagnes de sensibilisation conjointes • Suivi des commentaires des réfugiés sur le PASS – organisation d'une réunion avec les leaders des réfugiés urbains • Davantage d'informations fournies par l'UNHCR sur la réinstallation (qu'elle soit bonne ou mauvaise) afin que les réfugiés soient mieux informés de la situation
Externe/gouvernement et partenaires
• Tenir des réunions régulières (avec le gouvernement et les partenaires) sur l'inclusion des réfugiés • Renforcer les relations et la co-appropriation de l'agenda de l'inclusion des réfugiés entre les ministères de l'Intérieur et le MASS • Soutenir un voyage d'étude conjoint en Mauritanie pour renforcer la compréhension et le soutien du gouvernement en faveur de l'inclusion des réfugiés • Soutenir l'engagement et le plaidoyer du gouvernement en faveur de l'inclusion des réfugiés. • Soutenir un processus de visionnement pour l'inclusion des réfugiés dans la PS dirigé par le gouvernement en s'appuyant sur une vision interne commune. • Utilisation des processus d'élaboration du PND et du FNUDP pour appuyer la priorité accordée par le gouvernement à l'inclusion et à l'autonomie • Engagement des partenaires sur le financement du soutien à l'inclusion (UE/BM)

Le PSP du PAM à Djibouti pour a période 2020-2024 [130] prévoit, entre autres, les mesures suivantes en ce qui concerne l'inclusion des refugies dans le système national de protection sociale :

- Le PAM continuera d'aider le Gouvernement à mettre en œuvre ***le Cadre d'action global pour les réfugiés*** en apportant ***une assistance alimentaire et de type monétaire aux Djiboutiens et aux réfugiés.***
- En partenariat avec l'UNHCR, le PAM cherchera ***des moyens d'existence durables susceptibles de réduire la dépendance des réfugiés à l'égard de l'assistance alimentaire*****, il luttera** ***contre les inégalités entre les sexes***
- Le PAM aidera le MASS à faire en sorte que ***le système national soit en mesure d'assurer l'insertion des réfugiés, l'enregistrement des bénéficiaires sélectionnés et la fourniture d'une assistance.*** Ainsi, les ménages de réfugiés pourront être entièrement intégrés dans le PNSP d'ici à 2025, des critères appropriés étant entre autres utilisés pour cibler les ménages dirigés par une femme
- Afin d'améliorer la nutrition, le PAM lancera une initiative pilote de ***transferts de type monétaire*** polyvalents (étayée par des analyses relatives à la problématique femmes-hommes, à l'âge et à la protection), ***qui sera complétée par des activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportemen***ts, s'agissant des relations femmes-hommes, et par un meilleur accès des r***éfugiés*** aux marchés.
- Le PAM continuera d'apporter une assistance aux réfugiés enregistrés auprès du HCR sous la forme de transferts de type monétaire et de vivres non assortis de conditions pendant une phase de transition. ***Selon les résultats de l'opération de profilage, la plupart des réfugiés seront progressivement intégrés dans le système national de protection sociale.*** Environ 10 000 réfugiés devraient être intégrés dans le système national de protection sociale d'ici à 2025. Les réfugiés seront intégrés dans le programme de protection sociale qui a recours aux transferts de type monétaire
- ***Les partenariats avec l'UNICEF et le HCR sont essentiels*** pour améliorer la nutrition, les filets de sécurité et l'autonomie des réfugiés. ***Le PAM, le Gouvernement, l'Organisation internationale pour les migrations et le HCR collaboreront en vue d'intégrer les réfugiés et les migrants dans les programmes de protection sociale, conformément au CRRF***.

[130] WFP (24 Octobre 2019) Plan stratégique de pays – Djibouti (2020-2024)

Annexe 11. Cadre logique du projet et résumés des exercices évaluatifs antérieurs

230 Le cadre logique présenté en forme graphique présente quatre grands blocs d'activités :

- 1) les transferts monétaires (comprenant des activités d'information sur les critères d'accès et l'utilisation des cartes SCOPE, distribution des cartes SCOPE, et transferts d'un montant pour répondre aux besoins primaires des ménages et les sortir de l'insécurité alimentaire) ;
- 2) les activités d'autonomisation des ménages (comprenant sensibilisation aux opportunités d'emploi, formation professionnelle et stages, en plus des séances de sensibilisation sur les pratiques sociales essentielles) ;
- 3) l'inclusion des réfugiés (comprenant l'enregistrement des ménages refugiés dans le registre sociale, distribution des cartes SCOPE, transferts monétaires, et enregistrement des bénéficiaires dans le système d'assurance maladie et accès au PASS); et
- 4) le renforcement des capacités du MASS (focalisé sur les guichets sociaux et le registre social).

231 Chaque bloc d'activité est lié à un résultat principal (avec plusieurs produits pour chaque résultat). Ainsi :

- 1) la sécurité alimentaire et l'augmentation du pouvoir d'achat serait le résultat des activités liées aux transferts monétaires ;
- 2) le changement de comportement serait le résultat des activités liées à l'autonomisation des ménages ;
- 3) l'intégration des réfugiés dans la protection sociale serait le résultat des activités prévue pour l'inclusion des réfugiés ; et
- 4) le renforcement du système de protection sociale serait le résultat des activités visant le renforcement des capacités du MASS.

232 L'ensemble aura des impacts sur 1) la réduction de la pauvreté ; 2) l'augmentation de la sécurité alimentaire des ménages vulnérables ; 3) l'amélioration de la résilience des populations réfugiées ; 4) l'accès à des nouvelles opportunités d'autonomisation ; 5) le renforcement des outils nationaux de protection sociale ; et 6) l'inclusion durable des réfugiés dans le pays d'accueil.

233 Après l'ajout de la composante « réponses aux chocs », il y a eu une réorientation du projet (deuxième graphique) par l'ajout d'un un effet direct au cadre logique intitulé « la sécurité alimentaire des ménages touchés par un choc et les capacités de réponse aux urgences du gouvernement à travers le MASS sont améliorés dans le cadre du plan d'urgence national ».

234 A travers les activités visant le renforcement des capacités du MASS et la distribution des transferts ((vouchers) aux populations cibles, deux produits ont été prévus pour les populations touchées par un choc: (1) elles tirent profit de la capacité nationale renforcée à se préparer aux situations d'urgence et à intervenir en cas de crise et subviennent à leurs besoins essentiels ; et (2) elles reçoivent une assistance alimentaire d'urgence qui répond à leurs besoins essentiels pendant la crise et les premiers phases du redressement.

235 Le BP a clarifié à l'EE que la dernière version du cadre logique constitue le cadre de la base de données de suivi du projet.

Brève discussion sur la TdC

236 On pourrait envisager l'ajout d'un quatrième bloc d'activités et de résultats escomptés/impacts dans le cadre logique/TdR de base du projet ainsi :

- Activités : Réponse aux chocs 1) Renforcement de capacités MASS en matière de réponse aux chocs; et 2) Distribution rapide des transferts monétaires (vouchers) aux populations affectées
- Résultats : 1) : Les populations affectées par un choc tirent profit de la capacité nationale renforcer à se préparer aux situations d'urgence et à intervenir en cas de crise et subviennent à leurs besoins essentiels ; et 2) Les populations affectées par un choc reçoivent une assistance alimentaire d'urgence qui répond à leurs besoins essentiels pendant la crise et les premiers phases du redressement.
- Impacts : Amélioration de la sécurité alimentaire des populations affectées par un choc Toutefois, même avec cet ajout, on remarque toujours 1) l'absence d'une restructuration profonde du cadre logique du projet suite aux ajouts successifs des objectifs ; 2) le manque d'alignement explicite du cadre logique (et de sa TdC implicite) par rapport aux modèles existants de protection sociale inclusive et réactive aux chocs ainsi qu'aux approches courantes de « cash plus mesures d'accompagnement » ; et 3) l'absence d'hypothèses liées à la TdC implicite dans le cadre logique de base qui aurait pu – par exemple – exprimer l'importance de la volonté politique pour l'inclusion des réfugiés dans le système national de protection sociale ainsi que la capacité financière de pérenniser une telle inclusion.

Figure 15: Cadre logique pour le projet 'Solutions Pérennes'

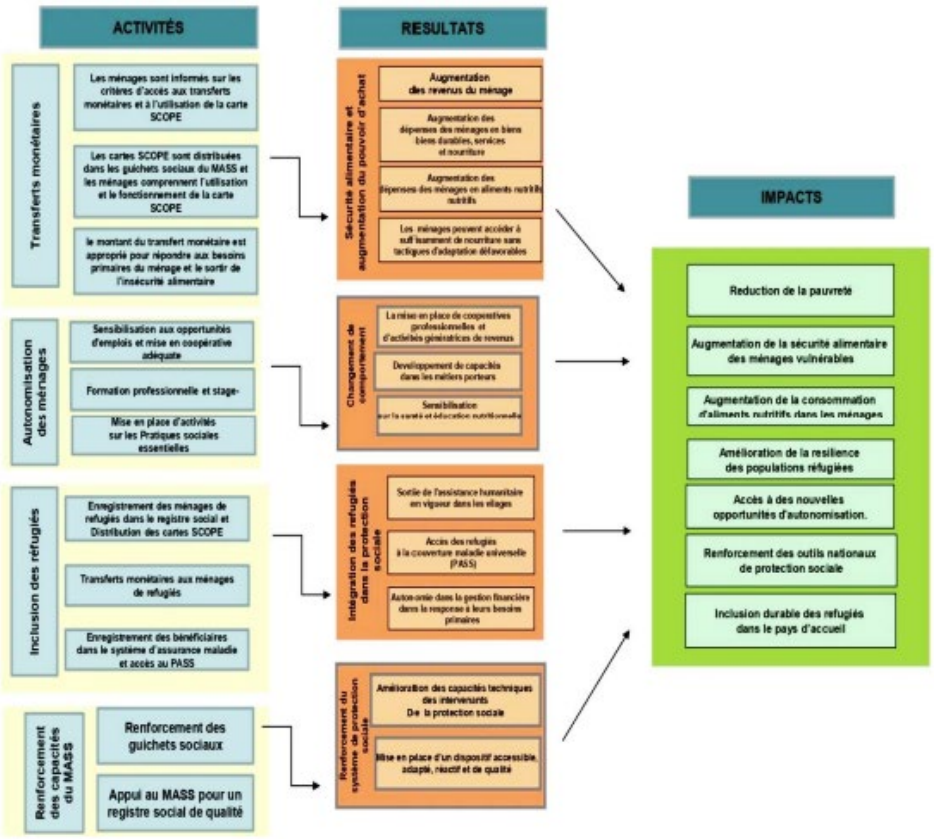

Figure 16 : Cadre logique intégrant la réponse aux chocs

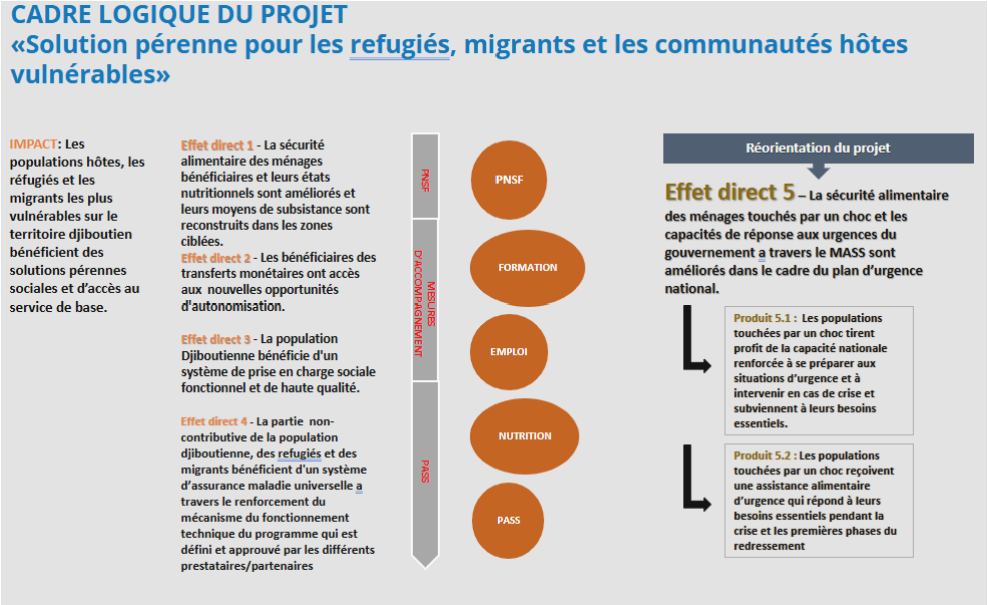

Tableau 25 : Évolution de la formulation des objectifs et du cadre logique du projet en association des indicateurs de suivi

OBJECTIFS, RESULTATS ET ACTIVITES **(Dans la Convention de base et les ajoutes par avenants)**	**IMPACT, RESULTATS, PRODUITS ET INDICATEURS DE SUIVI** **(Dans le cadre de suivi & évaluation en annexe de l'Avenant 4, 2022)**	
Objectif global	**Impact**	**Indicateur de suivi** *(Désagrégé par genre, statuts/catégories, activités- pour tous les indicateurs)*
Renforcer le système des filets de sécurité sociale de l'Etat dans les cadres des moyens de subsistance et de la couverture médicale gratuite, y compris les engagements pris par le Gouvernement dans le cadre du CRRF, en fournissant des solutions pérennes dans la provision de services sociaux de base pour les individus les plus vulnérables présents sur le territoire djiboutien (*convention de base*). *Ajouté en avenant 4*: L'intégration des réfugiés dans le tissu social et économique Djiboutien en plein respect des principes du CRRF	Les populations hôtes, les réfugiés et les migrants les plus vulnérables sur le territoire djiboutien bénéficient des solutions pérennes sociales et d'accès aux services de base	Proportion des ménages les plus vulnérables du pays ayant accès à l'assistance sociale et sanitaire fournie par l'état
Objectifs spécifiques, résultats escomptés et principales activités	**Résultats et produits**	**Indicateurs de suivi** *(Désagrégé par genre, statuts/catégories, activités)*
1) Fournir des solutions pérennes pour garantir les moyens de subsistances des personnes les plus vulnérables dont les refugies à travers le PNSF *(Convention de base)* **Résultats attendus** : • Les personnes les plus vulnérables sur le territoire djiboutien seront assistées pour sortir de la pauvreté via un renforcement du programme de la couverture sociale *Activités* : i. Fournir un support matériel et financier au système de couverture social djiboutien en zones urbaines pour 4,000 ménages Djiboutiens à travers les transferts monétaires mensuels ii. Mettre en place des mesures d'accompagnement sous forme des Pratiques Sociales Essentielles (PSE) pour les bénéficiaires des transferts monétaires	**Résultat 1 : La sécurité alimentaire des ménages bénéficiaires et leurs états nutritionnels sont améliorés et leurs moyens de subsistance sont reconstruits dans les zones ciblées.** **Produits** *i. Les ménages les plus vulnérables de Djibouti* Ville *bénéficient d'un soutien mensuel à travers des transferts monétaires pour 9 mois par an* *ii. Des mesures d'accompagnement sur la santé et éducation nutritionnelles sont mise en place afin de favoriser le changement des comportements des bénéficiaires* *iii. Le système de protection sociale Djiboutien est renforcé et les réfugiés les plus vulnérables y sont pleinement intégrés (ce produit n'était pas présent dans le cadre logique initial- ajouté plutôt en correspondance avec l'avenant ajoutant l'objectif sur les réfugiés)* **Résultat 2 : Les bénéficiaires des transferts monétaires ont accès aux nouvelles opportunités d'autonomisation**	**1.1. Nombre de ménages bénéficiaires avec un « Score de Consommation Alimentaire' amélioré.** **1.2. Nombre des ménages bénéficiaires avec un « indice de stratégie de survie à la consommation » à la baisse** • *Nombre de ménages ayant bénéficié des transferts monétaires mensuels* • *Nombre de ménages ayant bénéficié des transferts monétaires mensuels grâce au budget de l'Etat d'une manière pérenne* • *Nombre de bénéficiaires formés sur les notions de base sur la sante & éducation nutritionnelle* • *Nombre de ménages refugiés ayant bénéficiés des transferts mensuels*

iii. Créer une série de coopératives pour une proportion des bénéficiaires du PNSF iv. Faciliter l'intégration des bénéficiaires du PNSF à participer à des formations techniques et professionnelles v. Renforcer les capacités techniques, matérielles, en équipements, logistiques et humaines du MASS et assurer les transferts de compétences nécessaires vi. Appuyer le MASS dans la communication et le plaidoyer pour la mobilisation du financement pour faciliter l'inclusion des refugies et des migrants dans le système complet des filets sociaux Djiboutien vii. Concevoir et mettre en place un plan de suivi et d'évaluation pour la composante PNSF viii. Concevoir et mettre en place un plan de communication pour appropriation du projet	**Produits** *i. Des coopératives locales sont développées afin de créer des nouvelles opportunités grâce à la création des liens entre les bénéficiaires et les acteurs locaux et coopératives* *ii. Les jeunes issus des ménages bénéficiaires du PNSF participent au programme de renforcement des capacités et des compétences techniques à travers le projet de développement des compétences professionnelles supportes par le PAM* *iii. Le lien entre les deux projets est établi et base sur des partenariats créés dans ce domaine* **Résultat 3 : La population Djiboutienne bénéficie d'un système de prise en charge sociale fonctionnel et de haute qualité** **Produits** *i. Les capacités techniques du personnel du SEAS sont renforcées* *ii. Les capacités de suivi et évaluation du projet (enquête de référence, évaluation à mi-parcours, et évaluation d'impact) sont renforce* *iii. Un système de mécanisme de plainte et de feedback est mis en place afin d'assurer une meilleure protection aux ménages bénéficiaires*	**2.1. Nombre de bénéficiaires assistés pour leur rendre autonome grâce au développement d'opportunités** **2.2. Nombre de jeunes entre 18-26 formes et ayant réussi à obtenir un emploi** • *Proportion des groupes coopératives locales créés/réhabilitées et formées* • *Proportion des bénéficiaires du PNSF qui profitent des opportunités offertes par les coopératives d'économie solidaires* • *Proportion des jeunes entre 18 et 26 ans ayant bénéficiés de formation* • *Nombre d'accords signés avec des partenaires locaux* **3.1 Proportion des guichets opérationnelle avec un système de protection sociale orienté vers le renforcement des moyens d'existence des ménages bénéficiaires** • *Nombre des personnels du MASS dont les capacités et les compétences ont été renforcées* • *Nombre de rapports d'étude publiés et recherches développés* • *Nombre de guichets sociaux dotes d'un système de mécanisme de plainte effectif et opérationnel*
2) Renforcer les efforts du Gouvernement dans la gestion et la mise en œuvre du PASS afin de faciliter l'intégration des réfugiés et des membres les plus vulnérables de la population hôte, et fournir une solution à la problématique de l'accès à la santé pour les réfugiés et les migrants *(Convention de base)* **Résultats attendus** :	**Résultat 4 : La partie non-contributive de la population djiboutienne, des refugies et des migrants bénéficient d'un système d'assurance maladie universelle à travers le renforcement du mécanisme du fonctionnement techniques du programme qui est défini et approuvé par les différents prestataires/partenaires** **Produits** • Paquets des soins médicaux, la formation d'une équipe nationale chargée des activités liées au PASS et la préparation de la stratégie d'inclusion des réfugiés dans le système sont mise en place	**4.1 Proportion des ménages bénéficiaires possédante des cartes AMU avec un accès au service de base renforcé** • Nombre d'assistances techniques fournies • Nombre des personnels de l'équipe PASS formés sur la gestion du PASS inclusif

• 11,650 individus vulnérables comptant les membres de la population hôte, des refugies et des demandeurs d'asile auront accès aux services de santé de base *Activités* (sélectionnés pour leur rapport au PNSF- le reste sont spécifique au PASS) : i. Réaliser une étude de profilage des refugies en zones urbaines et comparer avec les données de l'étude qui sera menée par la Banque mondiale sur les migrants dans le but d'harmoniser les critères d'éligibilités de la population de refugies et demandeurs d'asile dans le système	• Les critères d'éligibilité des réfugiés/migrants sont établis par les différents partenaires afin de définir la stratégie d'inclusion au PASS pour les réfugiés/migrants sur le territoire djiboutien • 2,330 membres de la population hôte et 9,320 réfugiés/migrants bénéficient du PASS • Une campagne de communication nationale sur le PASS a été conduite afin d'informer les populations hôtes et les réfugiés/migrants sur les critères d'éligibilité au système	• Nombre de réunions de concertation et de réflexions du comité de pilotage • Proportion des ménages bénéficiaires population hôte et réfugiés/migrants vulnérables ayant accès au service de base « Santé » • Nombre de réseaux sociaux et presse media et papiers utilisés pour la diffusion de l'information sur le PASS
3. Les réfugiés les plus vulnérables et les communautés hôtes sont intégrés dans le système de protection social djiboutien et bénéficient de programme d'assistance appropriée (*ajouté en 2019 par avenant 1*) **Résultats attendus** • Le système de protection sociale djiboutien est renforcé et les réfugiés les plus vulnérables y sont pleinement intégrés *Activités* i. Support matériel et financier pour l'introduction des réfugiés et des communautés hôtes dans le système de couverture sociale djiboutien, y compris une assistance sous forme monétaire ou alimentaire durant la période de transition (1000 ménages vulnérables dont 80% de réfugiés) ii. Renforcement du dispositif institutionnel de la protection sociale en ce qui concerne les guichets sociaux et appuis pour que les réfugiés y aient accès iii. Appui technique au MASS et plaidoyer auprès du Gouvernement Djiboutien pour faciliter l'inclusion et la couverture des réfugiés dans le système complet de protection sociale djiboutien	Pas d'objectifs spécifiques ni d'indicateurs associés directement à cet ajout : Ne corresponde pas directement au cadre logique tel que présenté dans le tableau de suivi et évaluation, mais plutôt, peut-être sous-entendu dans les autres volets	
4) Renforcer les capacités du Gouvernement, dont le MASS et appuyer les interventions nationales concernant les populations touches par un choc, dans le cadre d'un plan	**Résultat 5 : La sécurité alimentaire des ménages touchés par un choc et les capacités de réponse aux urgences du gouvernement à travers le MASS sont améliorés dans le cadre du plan d'urgence national**	**5.1 Nombre de ménages affectés par le choc et bénéficiaires du projet avec un score de consommation alimentaire améliore**

d'urgence (Renforcement des capacités institutionnelles (*ajouté en 2022 par Avenant 4*) **Résultats attendus** • Les populations touchées par un choc tirent profit de la capacité nationale renforcée à se préparer aux situations d'urgence et à intervenir en cas de crise et subviennent à leurs besoins essentiels • Les populations touchées par un choc reçoivent une assistance alimentaire d'urgence qui répond à leurs besoins essentiels pendant la crise et les premières phases de redressement *Activités* i. Appuyer le MASS dans la conception d'un questionnaire d'évaluation rapide pour permettre l'identification des personnes affectées y compris les migrants et les réfugiés ii. Appuyer le MASS dans le renforcement du système des transferts monétaires pour le rendre plus adapte et efficace aux situations d'urgence iii. Assister le MASS et le Ministère de l'Intérieur à améliorer les processus logistiques de coordination et de gestion des crises tels que la sélection été la gestion des stocks de pré-positionnement de produits alimentaires et non alimentaires, les dispositions logistiques à prendre et la définition des priorités de gestion des catastrophes et des risques à court, moyen et long terme iv. Distribution de coupons : Fournir une assistance alimentaire rapide aux populations affectées à travers des transferts monétaires (vouchers)	**Produits** **i.** Les populations touchées par un choc tirent profit de la capacité nationale renforcée à se préparer aux situations d'urgence et d'intervenir en cas de crise et subviennent à leurs besoins essentiels **ii.** Les populations touchées par un choc reçoivent une assistance alimentaire d'urgence qui répond à leurs besoins essentiels pendant la crise et les premières phases du redressement	**5.2 Nombres de politiques, programmes et de composantes de système améliorés dans le pays grâce aux activités menées par le PAM en matière de renforcement des capacités** • Nombre de personnes participant à des initiatives réalisées avec l'aide du PAM pour renforcer les capacités nationales des parties prenantes en matière de sécurité alimentaire et de nutrition • Nombre de femmes, d'hommes, de garçons et filles recevant des produits alimentaires/des transferts de type monétaires/des bons

Tableau 26 : Chronogramme historique – moments clés du projet et du contexte

2018	2019	2020	2021	2022	2023
PROJET					
Juillet : Convention UE et PAM	**Juin : Avenant no 1 de la Convention UE/PAM**	**Avril : Avenant no 2 de la Convention UE/PAM**	**Juillet : Avenant no 3 de la Convention UE/PAM**	**Juin : Avenant no 4 de la Convention UE/PAM**	**Aout : Avenant no 5 de la Convention UE/PAM**
Objectif global : Renforcer système des filets de sécurité sociale de l' Etat dans les cadres des moyens de subsistance et de la couverture medcale gratuite, y compris les engagements pris par le Gouvernmenet dans le cadre du CRRF, en fournissant des solutions perennes dans la provision de services sociaux de base pour les individus les plus vulnérables presents sur le territorie djiboutien. **2 OS (Objectifs specifiques)** • Fournir des solutions pérennes pour garantir les moyens de subsistance des personnes les plus vulnérables à travers le PNSF • Renforcer gestion et mise en oevre du PASS afin de faciliter l'intégration des refies et les membres les plus vulnérables de la population hôte **PNSF (avec SEAS/MASS)** • *Transferts* de 42 euro/mois à 4,000 ménages les plus vulnérables de	**Ajoute *(avenant 1)* d'un 3ème OS** : • Les réfugiés les plus vulnérables et les communautés hôtes sont intégrés dans le système de protection sociale djiboutien et bénéficient de programmes d'assistances appropriées • Budget total : **EUR 9,070,000** (avenant 1) • Prolongation de la durée du projet a **48 mois** pour la mise en œuvre opérationnelle (avenant 1) : durée	**Ajoute *(avenant 2)* d'un 4ème OS relatif aux activités de réponse d'urgence** • Renforcer les capacités du gouvernement, dont le MASS, à appuyer les interventions nationales concernant les populations touchées par un choc, dans le cadre d'un plan d'urgence (Renforcement des capacités institutionnelles) • Fév. : Lancement des mesures des mesures d'accompagneme nt (pratiques	**Modification de la structure du budget pour format adapte aux exigences internes du PAM (*par avenant 3)*** • Juillet : Convention PAM/MASS pour lancer les activités d'autonomisation pour les ménages bénéficiaires de transferts monétaires et début d'activités (*rapport intérimaire*) • Juillet : Fin de l''assistance alimentaire à travers les transferts monétaires destinée aux 4 000 ménages dans le	**2ème extension du projet sans cout de 2 ans et demi : durée total 65 mois et 14 jours (*avenant 4*)** **(**Demande préalable du MASS à PAM (fév. 2022) pour l'extension du projet afin de permettre l'intégration des réfugiés) • Avril : Convention MASS/MENFOP pour formation professionnelles des jeunes déscolarisés issus du registre social (*rapport intérimaire)* • Reprise des transferts monétaires dès le mois de novembre 2022, pour 1009 ménages sur une durée de 12 mois *(Rapport intérimaire)*.	**3ème extension de la durée du projet de 9 mois et réallocation des fonds restant dans la composante PASS à la composante 1 pour inclure 1,500 ménages additionnels sur une durée de 9 mois à partir d'aout 2023 (*avenant 5*)** • Juin : Hausse du nombre de bénéficiaires à 1869, pour assurer l'utilisation des montants alloués à cette composante avant la fin du projet. • Premiers transferts aux

Djibouti ville (zone urbaine) pour 27 mois sur 3 ans • *Mesures d'accompaniement* sur Pratiques sociales essentielles (PSE) pour bénéficiaires (ONG et UNICEF) • *Création de coopératives* pour une sélection de beneficiaires et facilitation de la participation aux *formations techniques et professionnelles* Renforcement capacitiés SEAS/MASS • *Plaidoyer pour l'inclusion des réfugiés* dans le système complet des filets sociaux • *Mise en place d'un plan de S&E* pour composante PNSF • *Mise en place d'un plan de communication* pour appropriation du projet *PASS (avec HCR*): Integration progressivement de 12,500 indivdus (population hôte, réfugiés, demandeurs d'asile/migrants), dont 80% refugiés dans l'AMU pour 3 ans pour cout estimé à 64-65 euros par personne par an • *Etude de profilage* des réfugiés e*t définition des critères d'éligibilité* • *Renforcement du logiciel* PASS • *Campagne de sensibilisation*	totale du projet à ne pas dépasser 72 mois (y compris période de clôture de maximum 12 mois) (avenant 1) • Transferts monétaires en zone urbaine de 42 Eur/mois par ménage pour **4,200 ménages** les plus vulnérables en Djibouti ville **plus 800 familles réfugiés** pour un total de 27 mois sur 3 ans (avenant 1) : 1,000 ménages de plus que prévu dans la convention dont 80% réfugiés) Suite à la législation et décrets d'application relatifs aux droits des réfugiés aux services sociaux	sociales essentielles) (*Rapport d'activités MASS*) mais suspension en novembre à cause du COVID (*Rapport intérimaire)*	cadre du *PNSF (Rapport intérimaire)*		réfugiés (743 ménages

Encadré 3 : Résumé des résultats principaux des exercices évaluatifs antérieurs

Evaluation à mi-parcours du projet (EuroPlus Consul) (Avril 2020)[131]

A noter que cette évaluation porte sur les deux grandes composantes du projet – la composante gérée par l'OIM vis-à-vis des migrants et la composante gérée par PAM (PNSF et PASS). Les points ici ne concernent que la composante PAM.

Points forts

- L'étroite collaboration qui existe depuis 2012 entre PAM et MASS autour du PNSF (projet d'assistance alimentaire saisonnière en zone urbaine)
- Une enquête commanditée par le MASS sur l'efficacité du PNSF a trouvé que 60% des bénéficiaires sont des femmes, 28% des personnes âgés, et 20% des personnes vulnérables. 65 % des personnes interrogées ont déclaré que le PNSF a amélioré leurs conditions de vie.
- Renforcement des capacités du MASS en matière de suivi et évaluation et des travailleurs sociaux en matière technique

Défis

- Des retards dans la mise en œuvre des activités portant sur le programme d'assistance sociale pour les réfugiés et demandeurs d'asile due au fait que le PASS – contrairement au PNSF – n'était pas institutionnalisé et aux complexités liées au profilage des réfugiés pour leur insertion dans le registre sociale et leur ciblage en tant que bénéficiaires du programme.
- Insuffisances dans la mise en œuvre du composante autonomisation du PNSF dues, selon les estimations du MASS, à l'insuffisance du budget pour ces activités, y compris pour la promotion des AGR et la création des coopératives.
- Défis liés au COVID-19 qui a retardé la mise en œuvre de certaines activités telles que les mesures d'accompagnement et sensibilisation sur les pratiques sociales essentielles (PSE).

Recommandation

- Se concentrer, pour le PAM, sur les questions d'inclusion, notamment les activités relatives à l'intégration des réfugiés dans le registre social et leur éligibilité à la PNSF et sur l'intégration des réfugiés ayant droit à l'accès à l'assurance maladie. Pour ce faire, il faudrait établir un dialogue actif avec les ministères impliqués pour une meilleure adaptation des critères de vulnérabilité des réfugiés au PNSF et au PASS.

1er Rapport ROM (2021)[132]

Points forts

- Les principaux facteurs déterminants pour les progrès sont d'abord l'expérience du MASS dans les transferts monétaires qui ont servi de réaliser le programme PNSF
- Le secteur privé a été impliqué afin de garantir une meilleure appropriation du système de transfert monétaire pour des interventions ultérieures
- L'intervention a établi faiblement des complémentarités avec d'autres interventions (collaboration avec MENFOP dans la formation des jeunes pour améliorer l'accès à l'emploi des jeunes issus des ménages vulnérables)
- La contribution de l'intervention pour assurer l'égalité des sexes est forte à tous les niveaux : quotas donnés (65% femmes) parmi les ménages bénéficiaires

[131] EuroPlus Consulting & Management et Particip BbH (nov. 2020) Evaluation à mi-parcours de l'Action Solutions pérennes pour les populations hôtes, les réfugiés et les migrants les plus vulnérables au Djibouti. Rapport final

[132] Osman, I. (2021) Rapport ROM PAM TO5-EUTF-HOA-DJ-41-01-Solutions pérennes sociales pour les populations hôtes, les réfugiés et les migrants les plus vulnérables sur le territoire Djiboutien.

Défis

- Malgré sa pertinence le projet n'est pas adapté aux capacités institutionnelles, humaines actuelles du MASS (difficultés d'ordre institutionnelle, technique) occasionnant – entre autres -de faibles synergies parmi des parties prenants ; des retards de l'ordre de 7 mois dans la mise en œuvre des activités…
- Accroissement des plaintes entre 2019 et 2021 chez les bénéficiaires de transferts (de 131 à 405) et les commerçants fournisseurs de paniers alimentaires (39 à 61) : abandon par 6 des 25 boutiques contractées et inflation des prix
- L'ensemble des parties prenantes (ANEFIP, CNSS et Ministère de la Santé) font peu de preuve d'engagement dans la poursuite des objectifs de cette intervention car ils n'ont pas fait de contribution effective dans la réalisation des composantes 2 et 4.
- Les mécanismes de mise en œuvre sont peu propices à la réalisation des produits prévus car la cohérence et la complémentarité des composantes n'ont pas été respectée. Les résultats seront difficilement produits car il existe des incohérences dans les produits proposés : par exemple, les transferts monétaires ont été réalisés pendant 3 ans sans mesures d'accompagnement pour l'autonomisation des ménages vulnérables ciblés. La concentration du projet sur les produits sous-jacents du PNSF (transferts monétaires) a détourné l'objectif du projet étant de promouvoir des solutions pérennes pour les ménages vulnérables.
- La protection sociale des réfugiés et l'accompagnement des coopératives constituent des nouvelles cibles pour le MASS qui n'ont pas encore de mécanisme coordination et de suivi approprié.
- L'intervention a un système de monitoring interne mais qui n'est pas adéquat car les capacités techniques et humaines en matière de Suivi-Evaluation sont limitées surtout sur l'intégration des réfugiés et l'autonomisation des coopératives tant pour le MASS que pour le PAM. Les rapports d'avancement annuels du projet indiquent les progrès par rapport aux résultats prévus mais la qualité reste faible face au manque de rapportage mensuel voir trimestriel détaillants les données sur les activités et les groupes ciblés par l'intervention.

Résultats

- *Résultat 1* : PNSF à Djibouti-ville : 4.000 ménages sur 4.200 prévus ont bénéficié des transferts monétaires entre mai 2020 et mai 2021 ; 3.942 ménages sur 4.200 prévus ont bénéficié des transferts monétaires entre août 2019 et mai 2020 ; 3.942 ménages sur 4.000 prévus ont bénéficié des transferts monétaires entre mars à juillet 2019
- *Résultat 2* : Sur 4.000 ménages bénéficiaires des transferts monétaires ciblés pour la promotion de l'accès aux nouvelles opportunités d'autonomisation aucun ménage éligible n'a bénéficié actuellement
- *Résultat 3* : Sur 11,650 individus vulnérables comptant la population hôte, des réfugiés et des demandeurs d'asile des camps réfugiés aucun ne bénéficie les services de santé de base du fait du retard marqué au processus d'intégration dans le système d'assurance maladie universel (AMU) de Djibouti.
- *Résultat 4* : Les capacités du MASS sur la gestion du PASS ont été renforcées, néanmoins les 2.330 membres de la population hôte et les 9.320 réfugiés/migrants ciblés par le PASS n'ont pas encore accès au système d'assurance maladie universelle à cause du mécanisme d'intégration non opérationnel (après l'enquête de profilage socio-économique des réfugiés).
- *Résultat 5 :* Sur la cible de 27.000 personnes touchées par un choc 22.500 ont bénéficiés des transferts monétaires en 2020 et 4.500 ménages en 2021.

Recommandations

- Renforcer les capacités techniques des cadres et responsables dans le processus d'assistance sociale et sanitaire et les procédures d'accompagnement des coopératives mais surtout dans l'analyse des données produits dans le monitoring.
- Renforcer les capacités techniques du comité multisectoriel du Suivi de la Stratégie Nationale de Protection Sociale (existant) dans le but de permettre une meilleure coordination des composantes 2 et 4 (impliquant plusieurs parties prenantes)
- Ajuster la logique d'intervention en intégrant plus de détails sur les produits proposés mais aussi d'opter à des produits faisables (pour le cas de la composante 2, par exemple, face aux risques des faisabilités techniques, sociaux et économiques, il faudra juste créer et encadrer 1 coopérative dans chacune des 7 circonscriptions ciblées par le PNSF avec un quota représentatif et rationnel de ménages membres.)
- Mettre en place un système de ciblage adaptant l'éligibilité des ménages vulnérables à leur capacité technique d'entreprendre une AGR à travers une coopérative, et aussi veiller sur la faisabilité technique et financière des AGR proposées.

Evaluation du programme national de solidarité en milieu urbain (MASS/PAM) (Avril 2022)[133]

Objectif global de l'évaluation

- L'évaluation porte sur le composante « transferts monétaires », avec l'objectif de mesurer l'impact des transferts monétaires sur les conditions de vie des ménages bénéficiaires (proportion des ménages bénéficiaires dont la sécurité alimentaire et le bien-être social s'est sensiblement améliorée)

Objectifs spécifiques de l'évaluation

- Collecter les données quantitatives sur les conditions de vie des ménages bénéficiaires dont les variables issues des paramètres du score PMT afin de comparer le score avant et après et de recalculer les ménages bénéficiaires du PNSF ;
- Recueillir des perceptions des informateurs clefs sur la pertinence, l'efficacité, la cohérence, l'efficience et l'impact des transferts monétaires sur les conditions de vie des ménages ;
- Comprendre le type de microprojets et AGR sur lesquels les bénéficiaires investissent ainsi que les avantages et obstacles associés,

Résultats principaux

- Impact positif sur le score de consommation alimentaires des ménages bénéficiaires en passant d'un score de consommation alimentaire acceptable de 51% à 63% (une amélioration de 12 points de pourcentage) et diminution parallèle d'un score consommation faible de 23% à 15%
- Améliorations des indicateurs divers faisant composantes du calcul PMT (tel que l'accès à l'eau, branchement d'électricité pratiques hygiéniques, etc.) dont – pourtant – l'attribution est difficilement fait au projet
- 15 % des ménages bénéficiaires ont déclaré avoir créé une activité économique utilisant une partie du transfert (dont 80% rapportent que leurs activités se sont fructifiées avec le projet malgré cette période difficile marquée par les effets de la pandémie du COVID-19)
- 90% des ménages bénéficiaires ont reconnu l'efficacité du ciblage contre 10% qui ont déclaré qu'il existe des ménages très pauvres et qui n'ont pas bénéficié du projet
- 93% des bénéficiaires ont affirmé qu'ils connaissent parfaitement le montant de transfert cash
- 87% des bénéficiaires disent que le programme est pertinent et restent convaincus de son bienfondé
- Plus de 80% des bénéficiaires ont constaté un réel changement de leur condition de vie. Ils ont déclaré que le projet a eu un impact positif sur leur bien-être et notamment a renforcé leur résilience pour face aux chocs tel que la pandémie du COVID-19
- En recalculant le score du PMT et en comparant le PMT avant et après projet, il est constaté que plus de 40% des ménages ont un score PMT supérieur au seuil de pauvreté qui est estimé à 139 683 FDJ
- Injection à travers les transferts d'un fonds additionnels dans l'économie de la capitale, permettant de redynamiser le marché local : 50% des commerçants ont déclaré avoir investi dans l'élargissement de leurs activités commerciales**.**

Recommandations

- Continuer les distributions générales aux ménages vulnérables en situation d'insécurité alimentaire sévère et modérée affectées par le niveau de vie à Djibouti ;
- Compléter la valeur de « 8000 FDJ à plus » par mois afin de permettre aux bénéficiaires de mieux faire face aux difficultés alimentaires du moment et s'assurer que la valeur des transferts est adaptée aux contextes locaux afin que les bénéficiaires aient un pouvoir d'achat très conséquent ;
- Plaider en faveur de la mise en place de mesures d'accompagnement et de solutions plus durables et résilientes pour les bénéficiaires afin de renforcer les moyens d'existence et de stimuler le développement activité génératrice pour les jeunes et les femmes.
- Sensibiliser les ménages bénéficiaires dans les perspectives des créations des AGR.

[133] MASS/WFP (avril 2022) Evaluation du programme national de solidarité dans le milieu urbain. Réalisé par la Direction des études et prospection, MASS. (DRAFT)

2ème rapport ROM (2024)[134]

Constats généraux, conclusions et recommandations

1) Le projet fait face à ***divers défis affectant son efficacité, impactant l'atteinte de la plupart de ses objectifs spécifiques.*** Bien que l'intervention ait enregistré des progrès notables dans le domaine de la protection sociale, ***elle n'a pas réussi à atteindre quatre des cinq objectifs spécifiques qu'elle s'était fixée***.

2) L'intervention est ***pertinente***, offrant une réponse ciblée aux bénéficiaires, mais les ***faibles capacités de gestion et de suivi du MASS*** tempèrent ce constat
   - ***Elargir et diversifier l'appui institutionnel, opérationnel et financier du MASS*** pour couvrir plus largement les besoins de renforcement des capacités, notamment en termes de gestion de projet, de suivi-évaluation et de recherche de financement

3) L'intervention a établi des ***coordinations opérationnelles et des complémentarités avec d'autres programmes***, mais déplore ***l'absence d'outils de coordination opérationnels au service de la mise en œuvre du CRRF***
   - ***Etablir des mécanismes opérationnels de coordination régulière entre les PTF, et un système de cartographie dynamique*** « Qui fait Quoi, Ou » pour offrir une vue d'ensemble claire des interventions et éviter les chevauchements ***dans la mise en œuvre et dans les financements du CRRF***

4) L'intervention souffre de ***faiblesses dans sa logique d'intervention, dans son système de monitoring et dans la capitalisation de ses expériences***
   - ***Elaborer un manuel de monitoring harmonisé avec le MASS***, définissant les moyens de calcul, les données, les responsabilités et la fréquence de collecte de donnes, les systèmes de notification et les flux de diffusion, et ***mettre en place une réunion de pilotage, en charge d'analyser les données qui serviront de base à l'analyse du rapport final du projet***
   - ***Organiser un atelier dédié à la capitalisation des expériences et au partage des connaissances***, rassemblant les membres des équipes de projet, les partenaires du CRRF, et les autres parties prenantes, afin d'identifier et de diffuser les leçons apprises, et les bonnes pratiques de l'intervention pouvant être intégrés dans la planification et l'exécution future des programmes du PAM et des partenaires de l'UE

5) ***L'efficience du projet est compromise par des retards***, entrainant une extension de la durée d'exécution de trois à six ans avec cinq prolongations sans coûts additionnels
   - ***Instituer des réunions régulières spécifiquement dédiées à la mise en œuvre du projet et relancer les efforts pour établir un comité de pilotage fonctionnel***, inclusif des principaux partenaires et parties prenantes, pour assurer une supervision stratégique et une prise de décision éclairée
   - ***Instaurer un système de communication périodique et bien organisé*** impliquant la mise en place d'un calendrier fixe de réunions avec le DUE afin d'assurer une synergie optimale et un alignement efficace des efforts entre les parties
   - ***Renforcer la communication avec l'UE*** par la mise en place d'un cadre de communication régulière et structurée pour garantir une meilleure synergie et un alignement des efforts

6) La ***durabilité du projet est mise en péril*** par des ***efforts insuffisants dans le renforcement des capacités institutionnelles du MASS*** (y compris en réponse aux catastrophes), de ***l'intégration insuffisante du secteur privé*** et des ***discontinuités dans l'implémentation des programmes d'autonomisation***
   - ***Etablir des partenariats avec les organismes publics d'insertion professionnelle*** telle que l'Agence Nationale de l'Emploi et de l'Insertion Professionnelle (ANEFIP) et avec les entreprises du secteur privé pour créer des opportunités d'emploi durables pour les bénéficiaires des formations professionnelles et d'insertion économique

[134] Torcha, S. (2024) ROM review PAM TO5-EUTF-HOA-DJ-41-01-Solutions pérennes sociales pour les populations hôtes, les réfugiés et les migrants les plus vulnérables sur le territoire Djiboutien

7) L'intervention contribue significativement à ***l'égalité des sexes et l'inclusion sociale*** à Djibouti, tout en s'alignant sur des objectifs environnementaux et de développement durable)

8) La ***stratégie de communication et de visibilité du projet,*** alignée sur les directives de l'UE assure une visibilité efficace et adaptée de l'intervention.

Constats spécifiques à la logique d'intervention, et au suivi et l'apprentissage

- Manque de suivi des recommandations du ROM I (2021)
- Manque de capitalisation des expériences UNHCR en ce qui concerne l'intégration des réfugiés dans les systèmes de protection sociale et chevauchement potentiel des mandats
- Inadéquation dans la logique d'intervention - malgré une chaine de résultats initialement bien définie et alignée avec les objectifs spécifiques – principalement due à l'absence d'hypothèses et au manque d'ajustements stratégiques suite aux prolongations du projet
- Le cadre logique, ne suivant pas le modèle standard de l'UE et omettant une section dédiée aux hypothèses, limite la capacité du projet à anticiper et gérer les défis potentiels
- Extensions successives sans réajustement des objectifs ou augmentation du budget qui ont fragilisé la cohérence entre ressources et résultats escomptés
- Aucune révision approfondie de la logique d'intervention suite à l'inclusion d'une composante sur la réponse aux urgences
- Manque d'efficacité dans le système de suivi interne (PAM) et absence d'un manuel de suivi spécifique et rigoureux des indicateurs d'autonomisation - particulièrement ceux gérés par le MASS
- La dernière mise à jour des données disponible au moment de l'exercice ROM datant de mai 2023 accentue les défis à évaluer l'impact réel du projet et à procéder aux ajustements nécessaires.

Constats spécifiques au rendement et produits

- Le projet souffre des limitations en termes de ressources humaines (3 personnes seulement dédiées exclusivement à ce projet) et d'un déséquilibre financier (71,5% du budget consacré aux transferts monétaires en espèces, e-vouchers et coupons ; 5,2% alloué aux activités d'autonomisation (budget remis directement au MASS) et 0,77% seulement réservé au renforcement de la capacité du MASS à répondre aux urgences).
- Retards significatifs dans la mise en œuvre de différentes composantes :
  - Pas de résolution pour l'inclusion des réfugiés dans le PASS malgré l'extension initiale de 2 ans
  - Retard de 12 mois ders transferts aux ménages Djiboutiens
  - Transferts aux ménages réfugiés ne commençant qu'en 2022 - 4 ans après le début du projet
  - Sessions de formation pour l'autonomisation également ne commençant qu'en 2022 - 4 ans après le début du projet
- Parmi les résultats/produits
  - Transferts monétaires dans le cadre du PNSF a touché 5 990 ménages
  - Séances d'information et de sensibilisation santé et éducation (nutritionnelle pour 1149 bénéficiaires
  - Réhabilitation de coopératives et formation des jeunes (mais manque de stratégie claire et cohérente pour cibler et soutenir efficacement les individus les plus en besoin et l'impact sur la résilience à long terme est nuancé par des discontinuités dans l'implémentation des programmes d'autonomisation et le manque de liens systématiques avec les transferts
  - Renforcement des capacités MASS et du système AMU – formation de personnel et publication d'études
  - Soutien à l'opérationnalisation des guichets sociaux qui marque un point positif en termes de renforcement du système de prise en charge, ainsi que la mise en place de mécanismes de plaintes (même si la capacité de résoudre des problèmes soulevés reste à démontrer).
  - Contribution à l'évaluation de la SNPS 3018-22 et l'élaboration de la nouvelle SNPS-NC 2023-27

Annexe 12. Rapport de collecte des données d'enquête par téléphone pour l'évaluation du Projet « Solutions pérennes sociales pour les populations hôtes, les réfugiés et les migrants les plus vulnérables » à Djibouti de 2018 à 2024

I-Introduction

Il s'agit d'une enquête par téléphone et les données ont été collectées via l'application kobo collect installée dans les téléphones android des enquêteurs. Un formulaire kobo a été conçu par le data manager et déployé sur la plateforme kobo à cet effet. Ce formulaire a été conçu sur la base du questionnaire de l'enquête.
Dix (10) enquêteurs et un (01) superviseur ont été formés à l'utilisation de l'application kobo collect installée dans leurs téléphones.
Un groupe WhatsApp regroupant tous les acteurs a été créé pour le partage en temps réel des difficultés rencontrées.
Un autre groupe WhatsApp a été mis en place pour la coordination de l'enquête.

II- Organisation du Prétest

Un prétest a eu lieu les 14 et 15 septembre 2024 pour tester le formulaire kobo en vue d'apporter des corrections sur d'éventuelles défaillances de l'outil de collecte.
Au cours du prétest, vingt (20) interviews ont été programmées et exécutées.

Le tableau ci-dessous résume le déroulement du prétest

Tableau 27: déroulement du prétest

Difficultés rencontrées	Mise à jour du formulaire kobo	Recommandations

- Un (01) répondant a refusé de participer
- 1 répondant était intéressé par l'enquête mais était occupé
- L'enregistrement audio de l'appel et le remplissage du formulaire kobo ne peuvent se faire à partir du même téléphone
- Le paramétrage n'était pas optimal pour la saisie des réponses à certaines questions (3.11a, 4.3.a et 5.1)
- Les numéros de téléphone de certains répondants étaient expirés
- Un (01) répondant n'était pas bénéficiaire du projet
- Les numéros de téléphone de certains répondants n'étaient pas accessibles
	• Ajout d'une question identifiant le répondant comme bénéficiaire ou non.
	Si le répondant n'est pas bénéficiaire, l'enquête s'arrête.
	• Ajout du nom de l'agent enquêteur au lieu du code de l'enquêteur.
	• Ajout du numéro de téléphone du répondant à des fins de vérification.
	• Mise à jour des questions 3.11.a, 4.3.a et 5.1 du formulaire kobo pour permettre la saisie des réponses.
		• Expliquer clairement les objectifs de l'enquête afin d'obtenir le soutien du plus grand nombre possible de bénéficiaires.
		• Si l'appel téléphonique durant l'enquête doit être obligatoirement enregistré, il faut l'utilisation de 2 téléphones, 1 pour l'appel et l'autre pour le formulaire kobo.
		• Le superviseur des enquêteurs doit créer un fichier Excel pour le suivi de l'utilisation des numéros de téléphones des personnes interrogées pendant l'enquête :
		  ○ Interview complète
		  ○ Numéro de téléphone expiré
		  ○ Numéro de téléphone ne répond pas
		  ○ Non bénéficiaires
		  ○ Bénéficiaires mais refus de participer
		  ○ Numéro de téléphone invalide

Nous avons essayé d'installer des applications (Cube ACR, Irecord, etc.) pour enregistrer les appels, mais cela ne fonctionnait pas bien car les versions d'Android utilisées par les enquêteurs sont différentes

Nous avons voulu enregistrer les appels dans le server kobo pour des raisons d'assurance qualité mais grâce au prétest, nous avons su que le même téléphone ne pouvait pas être utilisé pour l'appel et l'enregistrement audio dans le formulaire. Il nous faut utiliser 2 téléphones dont un pour l'appel et l'autre pour installer le formulaire kobo pour la collecte des données. Nous avons tout simplement supprimé l'option concernant l'enregistrement audio car cela allait augmenter le coût de l'enquête.

III- Collecte des données

Les données ont été collectées dans les trois (03) catégories de cibles :

- Les ménages hôtes
- Les réfugiés
- Les ménages victimes des urgences

L'échantillon d'enquête était le suivant :

Tableau 28: taille de l'échantillon

Catégorie	Taille
Ménages hôtes	200
Réfugiés	40
Ménages victimes des urgences	225
Total	**465**

Nous avons reçu les différentes listes des numéros de téléphone des bénéficiaires du projet selon les trois (03) catégories suscitées composées de plus de huit mille (8000) bénéficiaires. Ensuite, nous avons utilisé le logicien R pour le tirage aléatoire des numéros de téléphone dans les différentes catégories de l'échantillon.
Le superviseur des enquêteurs était chargé de répartir les numéros de téléphone tirés entre les enquêteurs en tenant compte des différentes langues parlées par les bénéficiaires du projet à savoir l'Arabe, le Somali et le Hafar.
Dans les listes générales que nous avons reçues, il manquait des numéros de téléphone de certains bénéficiaires. Ainsi, dans les 465 bénéficiaires que nous avons tirés au hasard, cent onze (111) ne disposaient pas de numéros de téléphone.
Soixante-seize (76) numéros ont été complétés par le PAM et nous avons refait un autre tirage pour compléter les numéros de téléphone manquants.
La collecte des données proprement dite, prévue pour durer dix (10) jours, s'est finalement déroulée en douze (12) jours soit du 7 au 18 octobre 2024.
Au fur et à mesure que les données sont collectées et transmises dans le server, le nettoyage se faisait en même temps par le data manager qui interagissait en temps réel avec les enquêteurs qui devaient apporter des corrections au fur et à mesure que des discordances étaient constatées.
Une donnée transmise par un enquêteur est soit validée ou invalidée selon les dispositions prises par le data manager pour la validation des données.
Les doublons sont automatiquement identifiés et invalidés.

IV- Difficultés rencontrées

Des difficultés ont marqué le déroulement de l'enquête durant les appels téléphoniques entre les enquêteurs et les bénéficiaires.
Une réunion zoom a eu lieu le 9 octobre avec tous les acteurs de l'enquête pour discuter sur les difficultés rencontrées sur le terrain en vue de lever les goulots d'étranglement.
Le tableau ci-dessous résume les difficultés rencontrées et les solutions proposées :

Tableau 29 : difficultés rencontrées pendant la collecte des données

Difficultés rencontrées/préoccupations des enquêtés	Solutions proposées
Certaines personnes interrogées décrochent le téléphone et disent qu'ils n'ont jamais reçu d'aide	Il est possible que les personnes aient changé de numéro ou qu'il y ait de fausses déclarations. Enregistrer ces numéros pour vérification auprès de MASS et du PAM

Difficultés rencontrées/préoccupations des enquêtés	Solutions proposées
Certaines personnes interrogées ne décrochent pas ou les numéros sont injoignables	Pour ceux qui ne décrochent pas, continuez à les appeler, et s'ils sont toujours injoignables, nous trouverons des numéros de remplacement.
Certains numéros de téléphone sont invalides	Pour les numéros non valides, nous trouverons des numéros de remplacement
Certains enquêteurs aimeraient savoir quels sont les appels pris en compte dans l'enquête	Il s'agit des appels concernant les bénéficiaires qui ont accepté de participer à l'enquête.
Certaines personnes interrogées demandent ce qui va se passer après cette enquête	C'est le PAM qui décidera avec le MASS de la poursuite du programme après analyse des résultats de l'enquête.
Certaines personnes interrogées ont déclaré qu'elles n'avaient pas reçu de cartes	Les enquêteurs doivent souligner que pour les interventions d'urgence, les bénéficiaires n'ont pas reçu de cartes mais des bons.
Certaines personnes interrogées sont pressées de terminer le questionnaire rapidement	Dans ce cas, les enquêteurs doivent trouver un moment qui convient à la personne interrogée en vue de collecter des données de qualité.

V- Résultats de l'analyse préliminaire

5-1 RÉCAPITULATIF DES DONNÉES COLLECTÉES

Tableau 30: répartition des personnes interrogées selon leur statut durant l'enquête

Statut durant l'enquête	Catégories de ménages			Total
	Ménages hôtes	Réfugiés	Urgences	
Non-bénéficiaires	**0**	**0**	**35**	**35**
Bénéficiaires	**218**	**51**	**246**	**515**
Refus	0	0	13	13
Non-validés	8	4	11	23
Bénéficiaires interrogés	210	47	222	479
Total	**218**	**51**	**281**	**550**

Au total 550 enregistrements figurent dans la base et répartis comme suit :

- 515 bénéficiaires dont 13 refus et 23 non validés
  - Les 23 non validés sont tous des doublons
  - Les refus sont des bénéficiaires qui, après lecture du protocole de consentement, ont refusé de participer à l'enquête
- 35 non bénéficiaires : il s'agit des personnes qui ont déclaré qu'elles ne sont pas bénéficiaires du projet

Le nombre total de bénéficiaires qui ont été appelés est de 492 (479 bénéficiaires interrogés + 13 bénéficiaires qui ont refusé de participer à l'enquête)

Le taux de refus au cours de cette enquête par téléphone était de **2,6%** (13/492)

5-2 NIVEAU DE RÉALISATION DE L'ÉTUDE

Tableau 31 : niveau de réalisation de l'étude

Catégorie	Nombre de bénéficiaires interrogés	Taille de l'échantillon	Taux de réalisation
Ménages hôtes	200	210	105%
Réfugiés	40	47	118%
Ménages victimes des urgences	225	222	99%
Total	**479**	**465**	**103%**

A la fin de l'enquête, 479 bénéficiaires ont été interviewés sur 465 prévus soit 103% de l'échantillon avec 99% pour la catégorie des ménages victimes des urgences.
Durant la période de l'enquête, chaque enquêteur devrait interroger au moins 47 personnes pour couvrir l'échantillon de 465 bénéficiaires. Seulement deux (02) enquêteurs n'ont pas atteint cet objectif.

5-4 CARACTÉRISTIQUES DES PERSONNES ENQUÊTÉES

Indicateurs	Catégories de ménages			Total N=479
	Ménages hôtes N=210	Réfugiés N=47	Urgences N=222	
Age médian des personnes interrogées (années révolues)	50	40	46	*47*
Proportion des personnes interrogées provenant de la commune de Balbala	72,4%	36,2%	54,5%	*60,5%*
Proportion des personnes interrogées provenant de la commune de Boulaos	27,6%	63,8%	45,5%	*39,5%*
Proportion des femmes parmi les personnes interrogées	51,9%	36,2%	47,7%	*48,4%*
Proportion des hommes parmi les personnes interrogées	48,1%	63,8%	52,3%	*51,6%*
Proportion des personnes interrogées qui sont chef de ménage	91,0%	95,7%	87,8%	*90,0%*
Proportion des femmes chefs de ménage	50,3%	35,6%	44,1%	*45,9%*
Nombre médian de personnes par ménage	8	5	7	*7*
Proportion des personnes interrogées n'ayant aucun niveau d'instruction	63,3%	72,3%	62,6%	*63,9%*
Proportion des personnes interrogées travaillant soit dans le secteur public soit dans le secteur privé	4,8%	2,1%	9,0%	*6,5%*
Proportion des personnes interrogées travaillant comme main d'œuvre salariée occasionnelle non agricole	22,9%	44,7%	34,7%	*30,5%*

5-5 ANALYSE RELATIVE À LA PERTINENCE DU PROJET

5-5-1 Des sources d'information des personnes interrogées sur les activités de transfert

Le graphique ci-dessous illustre les sources d'information des personnes interrogées sur l'activité des

transferts

Graphique 1: Sources d'information des personnes enquêtées sur les transferts par catégorie de ménage (n=479)

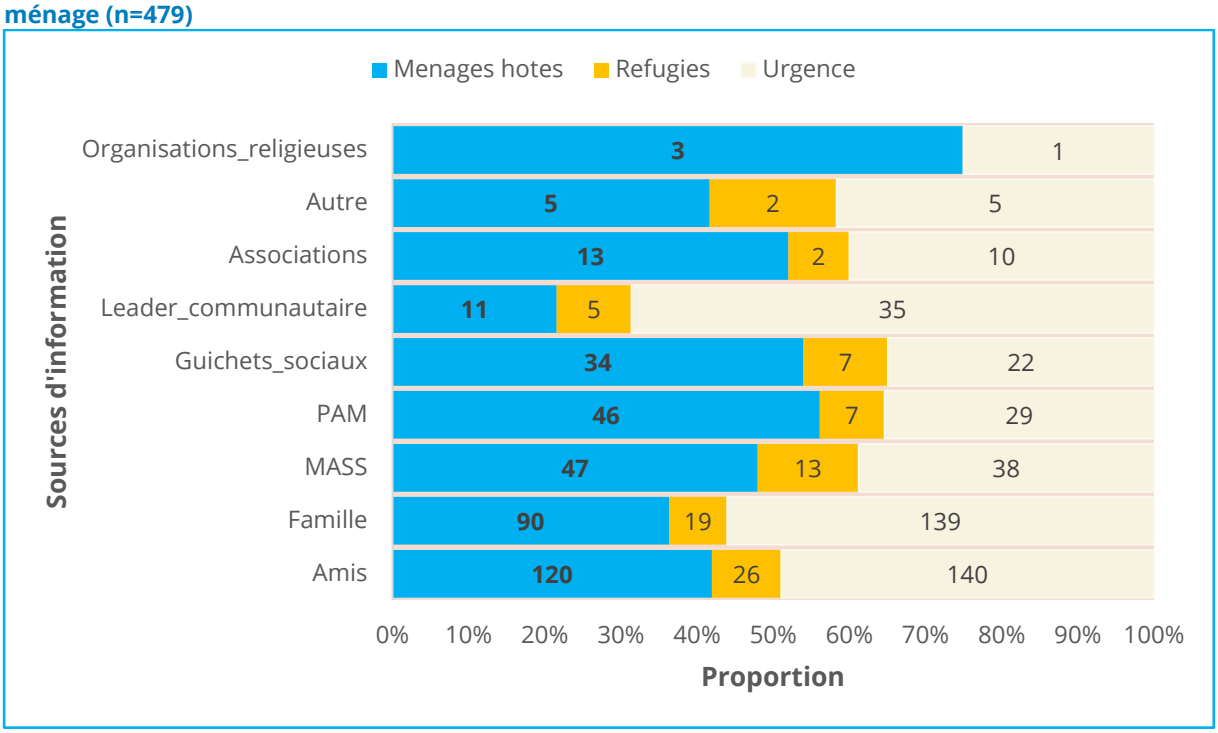

Les trois (03) principales sources d'information sont les amis (**59,7%**), la famille (**51,8%**) et le MASS (**20,5%**)

5-5-2 De la sélection des bénéficiaires du projet après identification

Le graphique ci-dessous illustre la manière dont les bénéficiaires du projet ont été sélectionnés selon la catégorie de ménage

Graphique 2: Stratégies de sélection en tant que bénéficiaire du projet (n=479)

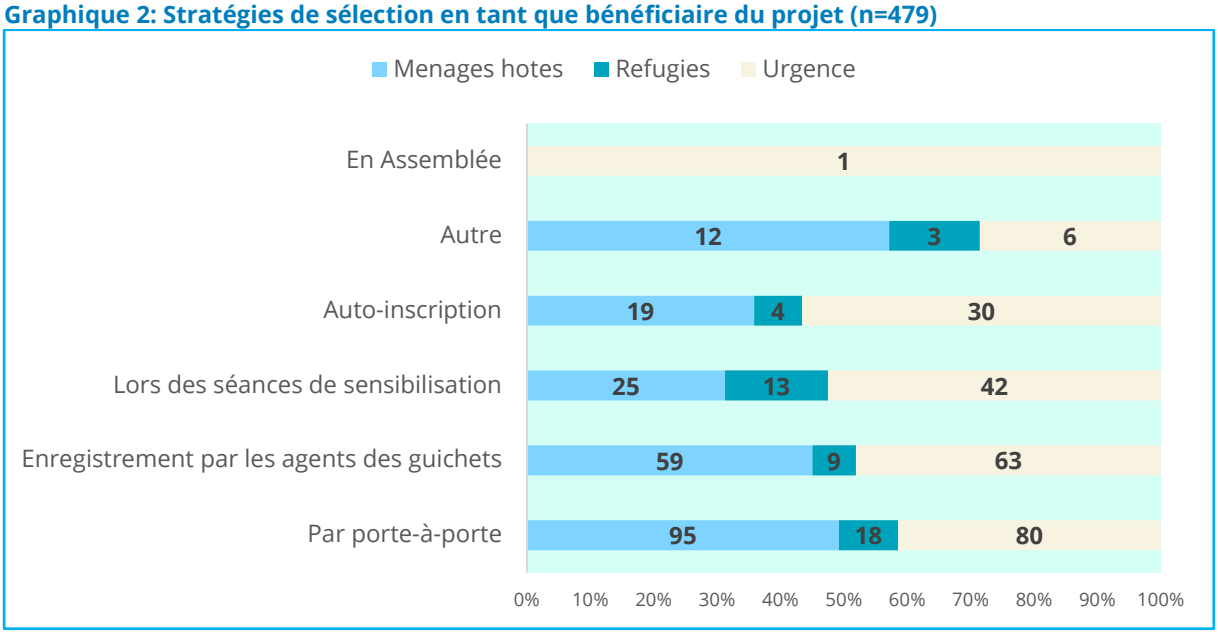

La principale stratégie de sélection en tant que bénéficiaire du projet est le porte-à-porte (40,3 %).

5-5-3 Des lieux où les bénéficiaires du projet se font enregistrer après leur identification

Le graphique ci-dessous illustre les lieux où les bénéficiaires du projet se font enregistrer après leur identification en tant que bénéficiaires

Graphique 3: Répartition des personnes interrogées selon le lieu d'enregistrement après identification (n=479)

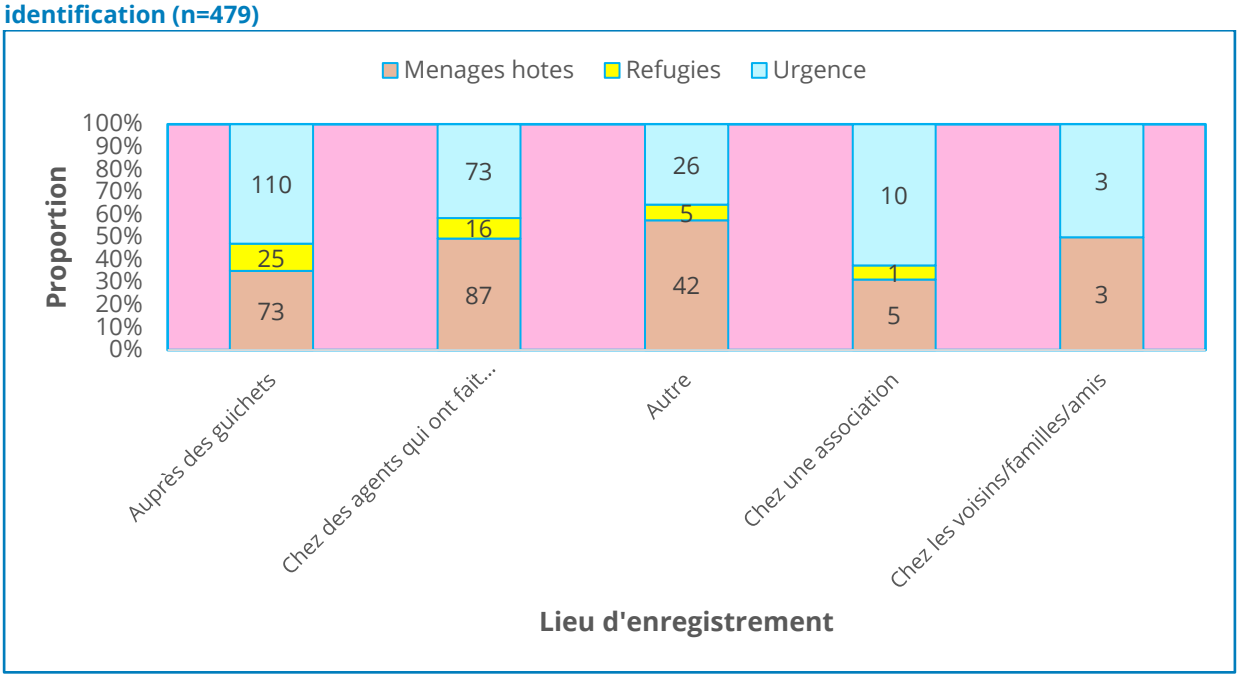

Les guichets sont le principal lieu où les bénéficiaires du projet se font enregistrer après leur identification en tant que bénéficiaires (43,4%).

5-5-4 De l'adéquation entre la décision du ministère des Affaires Sociales et des Solidarités (MASS) de faire les transfert e-vouchers et les besoins des populations

Selon 95,6% des personnes interrogées (458/479), la décision du ministère des Affaires Sociales et des Solidarités (MASS) de faire les transfert e-vouchers s'adapte bien aux besoins des populations.

Cette proportion est de 97,1% (204/210) chez les ménages hôtes, 91,5% (43/47) chez les réfugiés et 95,0% (211/222) chez les ménages victimes d'urgences.

5-5-5 De la question avez-vous été consulté pour définir les critères des personnes qui seront bénéficiaires ?

Une grande majorité des personnes interrogées soit 81,4% (380/479) affirment avoir été consulté sur la définition des critères des personnes qui seront bénéficiaires avec 85,2% (179/210) chez les ménages hôtes ; 83,0% (39/47) chez les réfugiés et 77,5% (172/222) chez les ménages victimes d'urgences.

5-5-6 De la question de savoir si le MASS a assisté les personnes qui en avaient le plus besoin

Une très grande majorité des personnes enquêtées soit 97,1% (465/479) affirment que le MASS a assisté les personnes qui en avaient le plus besoin. Cette proportion est de 96,2% (202/210) chez les ménages hôtes ; 97,9% (46/47) chez les réfugiés et 97,7% (217/222) chez les ménages victimes d'urgences.

5-6 ANALYSE RELATIVE À L'EFFICIENCE DU PROJET

5-6-1 Besoins non couverts par le montant du transfert

Graphique 4 : fréquence des besoins non couverts par le montant du transfert (n=479)

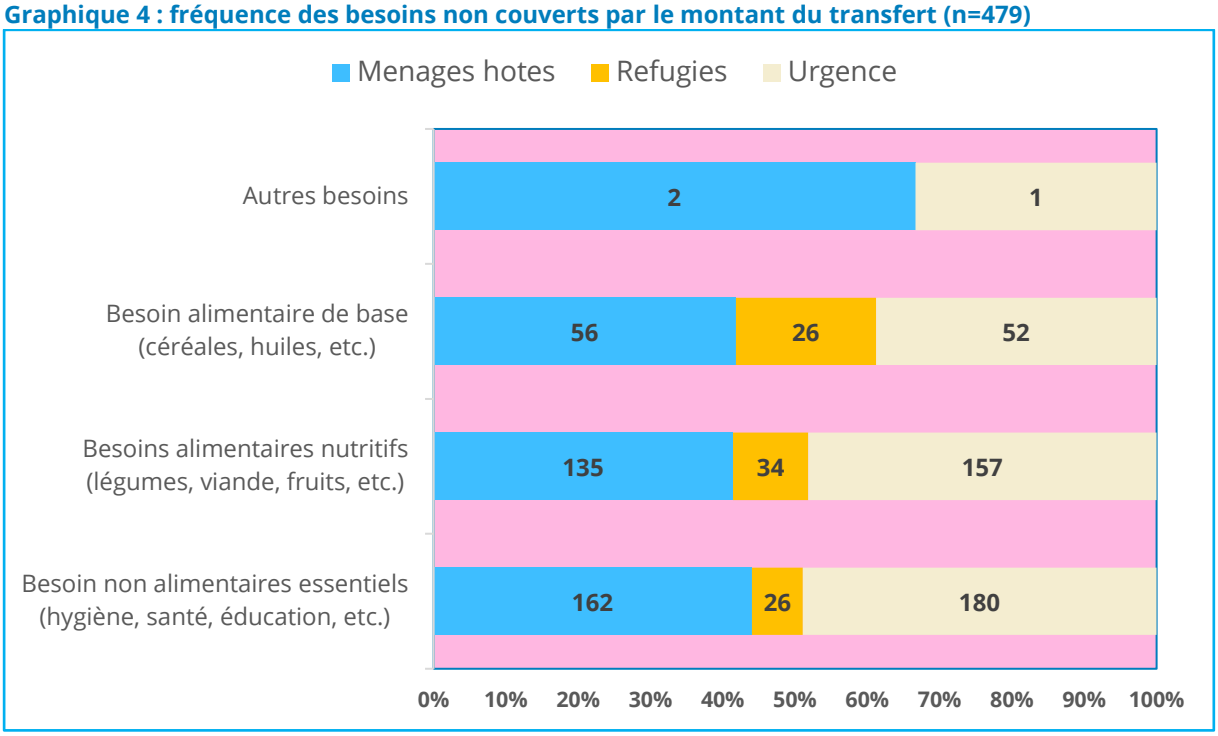

La majorité des personnes interrogées soit 76,8% (368/479) ont affirmé que les besoins non alimentaires essentiels n'étaient pas couverts par le montant du transfert

5-6-2 De la fréquence du transfert

32,8% des personnes interrogées (154/479) ont affirmé que la fréquence du transfert était irrégulière dont 20,0% (44/210) chez les ménages hôtes ; 14,9% (7/47) chez les réfugiés et 46,4% (103/222) chez les ménages victimes d'urgences.

Parmi les 154 personnes interrogées qui ont trouvé que la fréquence du transfert était irrégulière, 78,6 % pensent que l'interruption des programmes est la cause principale de cette irrégularité.

5-6-3 Préférences par rapport aux fréquences des transferts

Presque toutes les personnes interrogées soient 99,2% (475/479) préfèrent que la périodicité du transfert soit mensuelle.

5-6-4 Disponibilité des boutiques agréées

90,4% des personnes interrogées (433/479) ont affirmé que les boutiques agréées étaient disponibles. Cette proportion est de 92,4% (194/210) chez les ménages hôtes ; 93 ,6% (44/47) chez les réfugiés et 87,8% (195/222) chez les ménages victimes d'urgences.

5-6-5 Disponibilité des stocks dans les boutiques agréées

94,4% des personnes interrogées (452/479) ont affirmé que les boutiques agréées avaient suffisamment de stocks disponibles. Cette proportion est de 92,9% (195/210) chez les ménages hôtes ; 93,6% (44/47) chez les réfugiés et 95,9% (213/222) chez les ménages victimes d'urgences.

5-6-6 Problèmes rencontrés par rapport à l'utilisation de cartes scope

85,0% des personnes interrogées (407/479) ont affirmé ne pas rencontrer de problèmes avec les cartes scope. Cette proportion est de 81,4% (171/210) chez les ménages hôtes ; 93,6% (44/47) chez les réfugiés et 86,5% (192/222) chez les ménages victimes d'urgences.

Parmi les 72 personnes ayant rencontré des problèmes avec les cartes scope, chez 44 d'entre eux soit 61,1% (44/72), il y avait un dysfonctionnement de la carte, chez 17 d'entre eux soit 23,6% (17/72), il y avait perte de la carte et chez 6 d'entre eux soit 11,1% (6/72), il y avait usure de la carte.

5-6-7 Les personnes non satisfaites du déroulement des activités ont-elles eu la possibilité de se

plaindre ?
70,8% des personnes interrogées (339/479) qui n'étaient pas satisfaites du déroulement des activités n'ont pas eu la possibilité de se plaindre.
Cette proportion est de 63,3% (133/210) chez les ménages hôtes ; 76,6% (36/47) chez les réfugiés et 76,6% (170/222) chez les ménages victimes d'urgences.

Le tableau ci-dessous résume les raisons expliquant cette impossibilité de se plaindre

Tableau 32: fréquence des raisons pour lesquelles les personnes non satisfaites du déroulement des activités n'ont pas eu la possibilité de se plaindre (n=339)

Fréquence des raisons pour lesquelles les personnes non satisfaites du déroulement des activités n'ont pas eu la possibilité de se plaindre	Catégorie de ménages			Total
	Ménages hôtes	Réfugiés	Urgence	
Aucun problème rencontré ou aucune suggestion à soulever	114	32	133	279
Processus de plainte trop difficiles/ne comprend pas la procédure de plainte	16	2	30	48
N'avait pas connaissance de ce mécanisme	18	8	17	43
Peur de perdre le droit d'assistance	5	1	12	18
Retour d'information jamais transmis, donc pas besoin	2	0	10	12
Autre	2	0	1	3
Prévenu par un responsable local/ Agent de guichet/commerçant	1	0	2	3
Pas facile à utiliser	0	1	0	1

29,2% des personnes interrogées (140/479), qui n'étaient pas satisfaites du déroulement des activités, ont eu la possibilité de se plaindre.
Le tableau ci-dessous illustre les moyens utilisés par les personnes non satisfaites du déroulement des activités pour exprimer leurs plaintes :

Tableau 33: fréquence des moyens utilisés pour exprimer les plaintes chez les personnes non satisfaites du déroulement des activités et qui ont pu se plaindre (n=140)

Moyens d'expression des plaintes	Catégorie de ménages			Total
	Ménages hôtes	Réfugiés	Urgence	
Agents de guichets	62	9	32	103
Appels téléphoniques	44	6	28	78
Agent du PAM	27	5	9	41
Commerçants	12	2	11	25
Agent du MASS	18	1	6	25
Autres bénéficiaires	2	2	3	7

Les guichets demeurent le principal moyen d'expression des plaintes (73,6% ; 103/140) chez les personnes non satisfaites du déroulement des activités et qui ont pu se plaindre.

5-6-8 Des séances de sensibilisation sur les bonnes pratiques d'alimentation et de soins et des activités de formation en plus des transferts

- Seulement 13,2% des personnes interrogées (63/479) ont affirmé avoir participé à des séances de sensibilisation sur les bonnes pratiques d'alimentation et de soins en plus des transferts. Cette proportion est de 15,2% (32/210) chez les ménages hôtes ; 12,8% (6/47) chez les réfugiés et 11,3% (25/222) chez les ménages victimes d'urgences.
- Seulement 4,0% des personnes interrogées (19/479) ont affirmé avoir participé à une ou plusieurs activités de formation en plus des transferts.
  Cette proportion est de 1,9% (4/210) chez les ménages hôtes ; 6,4% (3/47) chez les réfugiés et 5,4% (12/222) chez les ménages victimes des urgences.

Ces formations se sont déroulées dans les domaines suivants : couture, informatique, soudure, etc.

- Seulement 10,5% des personnes ayant participé à des activités de formation (2/19) ont pu trouver un emploi. Ils sont tous des ménages victimes des urgences.

5-7 ANALYSE RELATIVE AUX EFFETS DU PROJET

5-7-1 Des besoins quotidiens de votre ménage

93,9% des personnes interrogées (450/479) ont affirmé que les transferts ont répondu à certains des besoins quotidiens du ménage. Cette proportion est de 92,9% (195/210) chez les ménages hôtes ; 93,6% (44/47) chez les réfugiés et 95,0% (211/222) chez les ménages victimes des urgences.
Le graphique ci-dessous illustre les besoins quotidiens des ménages qui sont couverts par les transferts.

Graphique 5 : Fréquence des besoins des ménages couverts par les transferts (n=450)

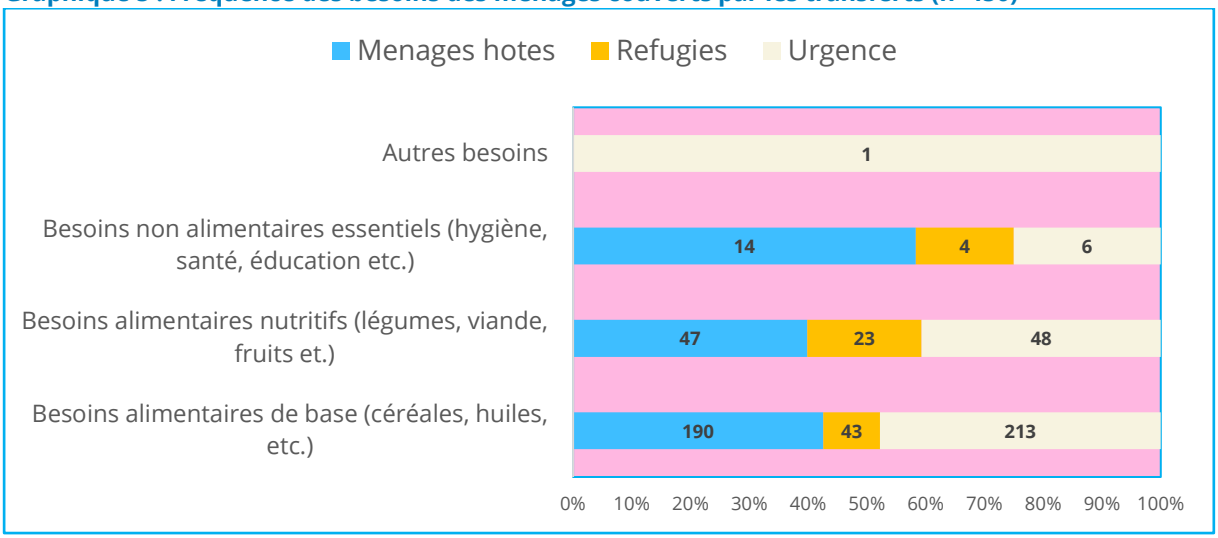

5-7-2 Des effets négatifs des transferts

90,8% des personnes interrogées (435/479) ont affirmé que les transferts n'ont pas eu d'effets négatifs. Cette proportion est de 90,5% (190/210) chez les ménages hôtes ; 95,7% (45/47) chez les réfugiés et 90,1% (200/222) chez les ménages victimes des urgences.
Parmi les 9,2% des personnes interrogées qui ont affirmé que les transferts ont eu des effets négatifs (44/479), les principaux effets étaient la jalousie dans 63,6% des cas (28/44) et les conflits dans les ménages dans 31,8% (14/44).
Parmi les 44 personnes interrogées qui ont affirmé que les transferts ont eu des effets négatifs, 20 sont des ménages hôtes, 2 des réfugiés et 22 sont des ménages victimes des urgences.

5-7-3 De la question êtes-vous capables de faire face aux difficultés de la vie quotidienne, maintenant que les activités de transferts sont terminées ?

Des personnes interrogées, 63,0% (302/479) ont affirmé ne pas être capables de faire face aux difficultés de la vie quotidienne après la fin des activités de transfert soit par incapacité financière ou à cause des problèmes de santé. Cette proportion est de 66,2% (139/210) chez les ménages hôtes ; 74,5% (35/47) chez les réfugiés et 57,7% (128/222) chez les ménages victimes des urgences.

VI- Conclusion

Cette analyse préliminaire est une analyse quantitative basée sur l'ensemble de données nettoyées issues de l'enquête par téléphone pour l'évaluation du projet « *Solutions pérennes sociales pour les populations hôtes, les réfugiés et les migrants les plus vulnérables* » à Djibouti de 2018 à 2024.
Toutefois, des analyses beaucoup plus approfondies pourront être réalisées selon les besoins.

Encadré 4: Introduction et protocole de consentement éclairé

Bonjour, je m'appelle [*votre nom*] et je vous appelle de la part du bureau du PAM à Djibouti. Nous menons actuellement une enquête sur les activités réalisées par le PAM et le MASS dans le cadre du projet Solutions Pérennes. Votre numéro a été sélectionné au hasard, et nous aimerions vous poser quelques questions. Cela prendra environ 30 minutes.

L'objectif de cette enquête est de recueillir vos perceptions sur le soutien et l'assistance que vous avez reçus ainsi que les difficultés rencontrées, et les recommandations que vous pouvez formuler. Les informations recueillies seront utilisées pour améliorer les interventions futures. Toutes les informations que vous fournirez resteront strictement confidentielles.

Vos réponses seront anonymes, et les résultats seront présentés de manière agrégée, sans aucune identification personnelle. Votre participation à cette enquête est entièrement volontaire. Vous pouvez choisir de ne pas répondre à certaines questions ou d'arrêter l'enquête à tout moment sans aucune conséquence.

Il n'y a pas de risques majeurs à participer à cette enquête. Bien que vous ne receviez aucun avantage direct en participant, votre contribution aidera à partager les perceptions par rapport à l'assistance reçue.

Êtes-vous d'accord pour participer à cette enquête par téléphone ?

Si la personne donne son consentement, vous pouvez continuer avec l'enquête. Si elle refuse, remerciez-la pour son temps et terminez l'appel.

Annexe 13. Acronymes

ACR	Annual Country Report
AGR	Activités Génératrices de Revenu
ALNAP	Réseau d'apprentissage actif pour la redevabilité et la performance
AMU	Assurance Maladie Universelle
BP	Bureau Pays
CAD	Comité d'Aide au Développement
CBT	Cash-Based Transfer
CFM	Complaints and Feedback Mechanism
CNSS	Caisse Nationale de Sécurité Sociale
COVID -19	Coronavirus disease 2019
CPEC	Caisse Populaire d'Epargne et de Crédit
CRRF	Comprehensive Refugee Response Framework (Cadre d'intervention global pour les réfugiés)
DEQAS	Système décentralisé d'assurance qualité de l'évaluation du PAM
DJF	Franc Djiboutien
EDAM	Enquête Djiboutienne Auprès des Ménages
EE	Équipe d'Évaluation
EUR	Euro
FGD	Focus Group Discussion
FIES	Sécurité Alimentaire Fondée sur l'Expérience
FSN	Fonds de Solidarité Nationale
FSOM	Food Security Outcome Monitoring
FUNAP	Fonds des Nations Unis pour la Population
GRE	Groupe de Référence pour l'Evaluation
IDH	Indice de Développement Humain
INSTAD	Institut National de la Statistique de Djibouti
IP	Indicateur de produit
IPC	Integrated Phase Classification (Cadre intégré de classification)
IR	Indicateur de résultat
MAG	Malnutrition Aiguë Globale
MASS	Ministère des Affaires Sociales et des Solidarités
MEB	Minimum Expenditure Basket (Panier de dépenses minimum)
MENFOP	Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle
MGP	Mécanisme de Gestion des Plaintes
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Economiques
ODD	Objectif de Développement Durable
OEV	Bureau de l'évaluation
OIM	Organisation Internationale pour les Migrations
ONARS	Office National d'Assistance aux Réfugiés et aux Sinistres
ONG	Organisme Non Gouvernemental
OS	Objectif Stratégique
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PASS	Programme d'Assistance Sociale de Santé
PDM	Post Distribution Monitoring
PH	Principe Humanitaire
PIB	Produit Intérieur Brut
PITCH	Projet Intégré de Transfert Monétaire et de Capital Humain
PMM	Pacte Mondiale sur les Migrations
PMT	Proxy Means Test
PND	Plan National de Développement
PNG	Politique Nationale Genre
PNSF	Programme National de Solidarité Familiale

PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PSE	Pratiques Sociales Essentielles
PSP	Plan Stratégique de Pays
PSP-I	Plan Stratégique du Pays Intérimaire
QA	Quality Assurance
QE	Question d'Évaluation
RAM	Research, Assessment and Monitoring
rCSI	Reduced Coping Strategy Index (Indice de Stratégie d'Adaptation Réduit)
RBN	Bureau Régional du PAM à Nairobi
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
ROM	Results-Oriented Monitoring
SCA	Score de Consommation Alimentaire
S&E	Suivi et Évaluation
SEAS	Secrétariat d'État aux Affaires Sociales
SMART	Standardised Monitoring and Assessment of Relief and Transitions
SNPS	Stratégie Nationale de Protection Sociale
SNPS-NC	Stratégie Nationale de Protection Sociale Non-Contributive
TdC	Théorie de Changement
TdR	Termes de Référence
UE	Union Européenne
UNEG	Groupe d'Évaluation des Nations Unies
UNSCDF	United Nations Sustainable Development Framework
UNFD	Union Nationale des Femmes de Djibouti
UNHCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
USD	Dollars des Etats Unis
VIH	*Virus de l'Immunodéficience Humaine*
WFP	World Food Programme

Bureau de l'évaluation

Bureau pays du PAM Djibouti

Programme alimentaire mondial

Via Cesare Giulio Viola 68/70
00148 Rome, Italie
T +39 06 65131 wfp.org

DE/DJCO/2019/045